

Solution du problème de la population et de la subsistance : soumise à un médecin dans une série de lettres / par Charles Loudon.

Contributors

Loudon, Charles, 1801-1844.
Royal College of Physicians of London

Publication/Creation

Paris : Girard frères, 1842.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/atvrxr2q>

Provider

Royal College of Physicians

License and attribution

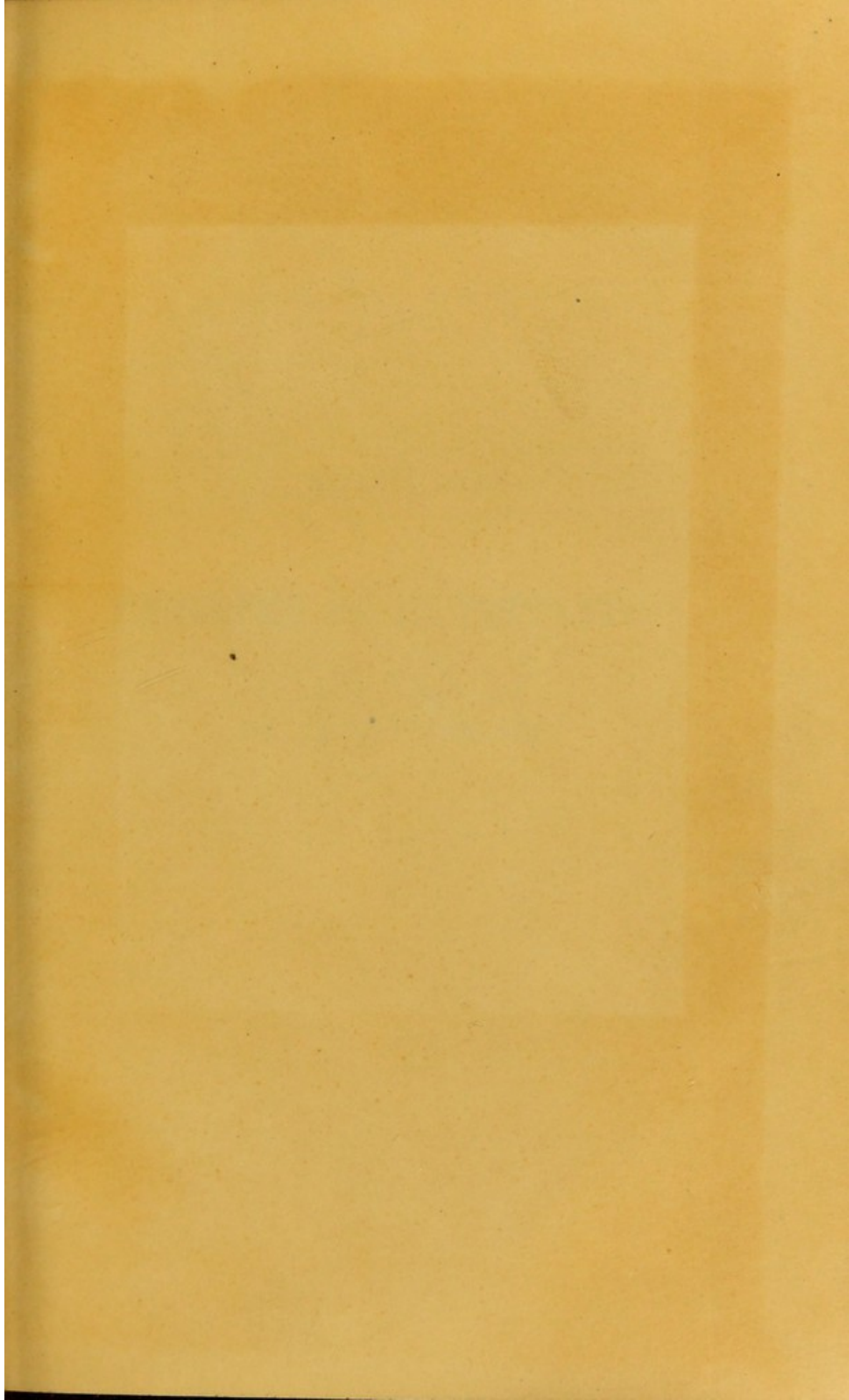
This material has been provided by This material has been provided by Royal College of Physicians, London. The original may be consulted at Royal College of Physicians, London. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

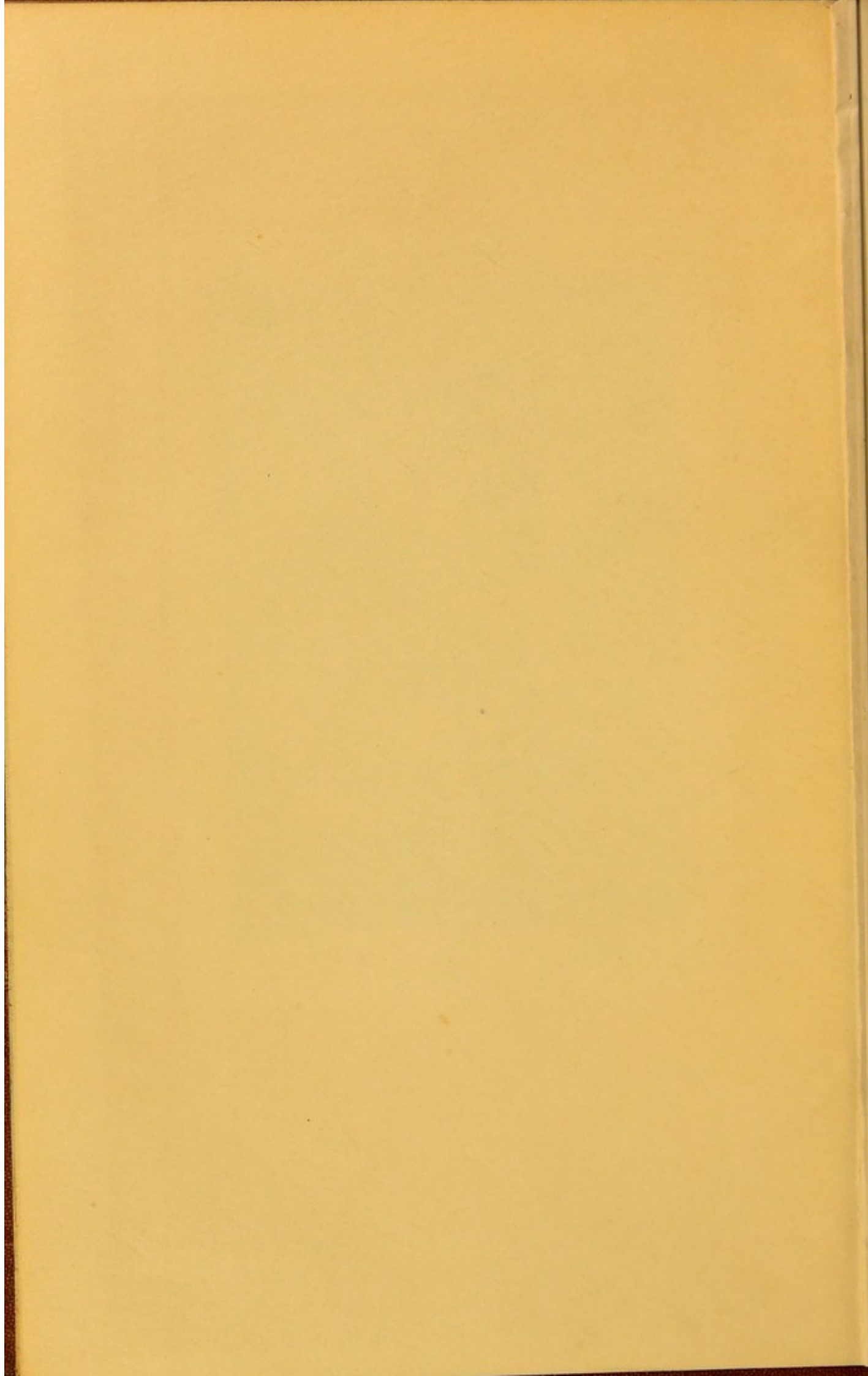
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>







If there ever was a subject exceeding all others in general importance and in which a right or wrong conclusion may most materially influence the destinies of mankind, it there ever was a question demanding for its discussion beyond all others the most calm and candid deliberation, the completest freedom from all party or personal feeling, an earnest and philosophical desire for truth exclusively — this is that subject — this is the subject of population and subsistence. Quarterly Review, vol. XXV. p. 27

SOLUTION

DU

PROBLÈME DE LA POPULATION

ET

DE LA SUBSISTANCE.

47.e

« If there ever was a subject exceeding all others in general importance and in which a right or wrong conclusion may most materially influence the destinies of mankind, if there ever was a question demanding for its discussion beyond all others the most calm and candid deliberation, the completest freedom from all party or personal feeling, an earnest and philosophical desire to search after truth and truth exclusively — this is that subject — this is that question.» — Problem of population and subsistence. *Quarterly Review*, vol. XLV. p. 97.

Καὶ μοῖ δοκεῖ μείζην θεὸν τοῖς ἀνθρώποις ἢ φύσις ἀποδείξει τὴν ἀληθείαν, καὶ μείζην αὐτῇ προσθεῖναι δύναμιν. Πάντων γοῦν αὐτὴν καταγωνιζομένων, ἐνίοτε δὲ καὶ πασῶν τῶν πιθανοτήτων μετὰ τοῦ ψεύδους ταττομένων, οὐκ οἰδῶ πως αὐτὴ δι' αὐτῆς εἰς τὰς ψυχὰς εἰσδύεται τῶν ἀνθρώπων· καὶ ποτὲ μὲν παραχρῆμα δείκνυσι τὴν αὐτῆς δύναμιν· ποτὲ δὲ πολὺν χρόνον ἐπισκοπεῖσα, τέλος αὐτὴ δι' ἑαυτῆς ἐπικρατεῖ, καὶ καταγωνίζεται τὸ ψεῦδος. *Polyb. lib. 13.*

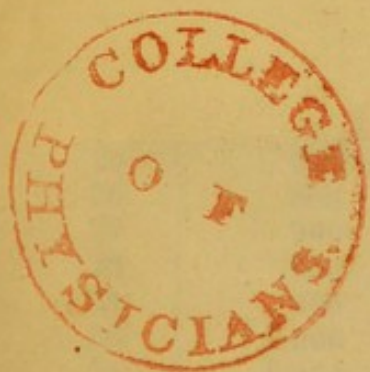
SOLUTION
DU PROBLÈME
DE LA
POPULATION
ET
DE LA SUBSISTANCE,

SOUmise A UN MÉDECIN DANS UNE SÉRIE DE LETTRES,

PAR

CHARLES LOUDON,

Docteur en médecine,
ex-commissaire de S. M. Britannique, chargé de l'inspection des enfants
employés dans les manufactures d'Angleterre.



PARIS,

LIBRAIRIE ÉTRANGÈRE ET ORIENTALE DE GIRARD FRÈRES,
SUCESSEURS DE THÉOPHILE BARROIS,
14, RUE RICHELIEU;

A. ET W. GALIGNANI, 16, RUE VIVIENNE;
Et chez tous les libraires de Londres, Leipsick et Philadelphie.

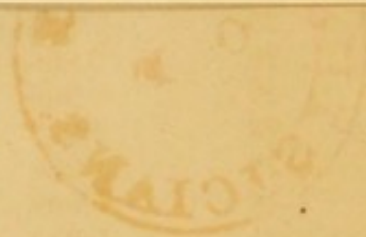
1842.

SOLUTION
DE PROBLEME
DE LA
POPULATION
DE LA SUBSISTANCE

SOLUERE I ET MEDICIS DUMS UNE SERIE DE LETTRES

LES LONDON

ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS LIBRARY	
CLASS	61
ACCN.	15206
SOURCE	
DATE	



PARIS.
LIBRAIRIE ETZARDIERE ET ORIENTALE DE CHIRAZI PARIS
M. COSSON DE MONTMARTRE
14, RUE MONTMARTRE
J. ET M. GALLONNIER, RUE MONTMARTRE
11, RUE MONTMARTRE
1845

TABLE

De la procréation d'un couple de l'espèce humaine doublant géométriquement chaque 33 ans, selon Wallace.

0	1	2
1	33 $\frac{1}{3}$	6
2	66 $\frac{2}{3}$	12
3	100	24
4	133 $\frac{1}{3}$	48
5	166 $\frac{2}{3}$	96
6	200	192
7	233	384
8	266	768
9	300	1,536
10	333	3,072
11	366	6,144
12	400	12,288
13	433	24,576
14	466	49,152
15	500	98,304
16	533	196,608
17	566	393,216
18	600	786,432
19	633	1,572,864
20	666	3,145,728
21	700	6,291,456
22	733	12,582,912
23	766	25,165,824
24	800	50,331,648
25	833	100,663,296
26	866	201,326,592
27	900	402,653,184
28	933	805,306,368
29	966	1,610,612,736
30	1,000	3,221,225,472
31	1,033	6,442,450,944
32	1,066	12,884,901,888
33	1,100	25,769,803,776
34	1,133	51,539,607,552
35	1,166	103,079,215,104
36	1,200	206,158,430,208
37	1,233	412,316,860,416

LETTRE I.

Paris, 10 février 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

Je me propose de vous adresser une série de lettres, divisées elles-mêmes par chapitres, sur cette question : De la population et de la subsistance de l'homme.

Après avoir consacré un certain nombre d'années à une étude hérissée des plus grandes difficultés, j'ai voulu soumettre au public la solution obtenue par des efforts qui ne laisseront pas d'être utiles à la société; et pour développer mes idées, j'ai préféré à toute autre la forme épistolaire. — Je sais que ce n'est pas celle qui est adoptée d'ordinaire pour les ouvrages de la nature de celui-ci, et c'est justement afin de ne pas mériter le reproche de sécheresse et d'obscurité, fait peut-être avec juste raison aux écri-

vains qui se sont occupés d'économie politique, que j'ai choisi ce mode un peu familier. J'espère que ce choix sera toléré et qu'on le trouvera suffisamment motivé quand on saura que je tiens par-dessus tout à ce que mes opinions soient présentées avec simplicité et clarté, à ce qu'elles puissent être comprises facilement par tous les lecteurs.

L'importance et la portée de la question me paraissent avoir été parfaitement appréciées dans l'article du *Quarterly Review* mentionné dans le titre; car il y est dit en substance : Que le problème de la population et de la subsistance de l'homme, non seulement embrasse les intérêts, c'est-à-dire la condition du bonheur et du malheur de millions d'hommes appartenant au siècle présent ou devant vivre dans les siècles à venir; mais encore que pour les pays, comme, par exemple, le nôtre, la Grande-Bretagne, où la population est nombreuse et pressée, il intéresse d'une manière saisissante et presque décisive toute espèce de propriété, même de revenu; qu'il se lie par des connexions de l'ordre le plus élevé à la religion et à la morale; enfin que, comme le premier point et même le plus important dans la science de la législation générale, il sera, suivant l'opinion d'hommes très éclairés, tant qu'il n'aura pas été résolu, le seul obstacle majeur et vraiment grave à la prospérité continuelle et toujours croissante des parties les plus civilisées du globe (1).

Toute la question de la population et de la sub-

(1) *Principles of political economy*, by G. Poulett Scrope, Esq., M. P. London, 1833, page 258.

sistance de l'homme est basée sur un fait qui se résume dans la tendance universelle qu'ont tous les êtres doués de la vie animale de s'accroître en nombre au-delà des moyens de subsistances préparés et nécessaires pour eux.

Il est généralement reconnu qu'il n'existe ni limite ni terme à la nature prolifique des plantes et des animaux, sinon toutefois l'excès même de leur multiplication toujours croissante, excès qui pourrait rendre les conditions d'existence des unes et la subsistance des autres tout-à-fait insuffisantes. Feu M. Sadler de Leeds, il y a quelques années, a prouvé par le calcul que la quantité de froment que produit un seul acre de terre, suffirait, si le tout était toujours ensemené, pour couvrir, en quatorze années, la surface entière du globe. On sait qu'une disposition semblable existe chez un grand nombre de poissons pour la multiplication de leur espèce. Ainsi on a calculé que la production du hareng pouvait s'élever à 20,000 par individu, et Burdach pense que la fécondité possible d'un couple de lapins faisait monter leur reproduction dans l'espace de quatre ans, si rien ne venait le troubler et l'interrompre, à 1,264,848 (1).

Mais une tendance analogue vers une progression de population en rapport avec la subsistance nécessaire existe-t-elle pour la race humaine? Oui, on peut dire qu'elle existe sous de certains points, et nous avons sous les yeux, en ce moment, en Irlande,

(1) Burdach, *Traité de Physiologie*, avec les additions de Baër, Meyer, Meyle, J. Muller, Rathke, Valentin et Wagner; traduit de l'allemand par Jourdan. Paris, 1837; 9 volumes.

un exemple frappant et une preuve irrécusable d'une semblable augmentation de population.

L'Irlande, d'après les travaux d'un ingénieur du gouvernement, M. Griffith, qui a levé les plans et fait l'arpentage de cette partie du royaume, contient 20,399,658 acres de terre (1). Rien ne donne lieu de supposer, même sous le rapport géologique, que la surface de cette île ait en vérité subi, depuis quatre ou cinq cents ans, aucun changement notable, soit en plus, soit en moins, et il n'y a aucune raison de croire que d'ici à quatre ou cinq cents autres années il puisse en arriver. Mais pour nous débarrasser de toute difficulté et de toute fraction, nous supposons, cependant, qu'une certaine partie des côtes de l'Irlande, telle que l'île de Sheepy, peut supporter quelque perte, et que les chemins et les routes qui la sillonnent occuperont plus d'étendue qu'ils n'en occupent actuellement, et nous irons jusqu'à admettre qu'il y a peut-être quelque erreur dans l'arpentage ; et néanmoins nous serons amenés à conclure que dans l'espace de cinq cents ans à venir, la surface entière de l'Irlande sera exactement de 20,000,000 d'acres.

Disons maintenant que de ces 20,000,000 d'acres on en compte environ 14,000,000 de terre propre à fournir à l'alimentation de l'homme, et 6,000,000 de mauvaise terre. Mais on peut raisonnablement supposer que parmi les acres de mauvaise terre, il y en a 4,000,000 qui sont susceptibles d'être améliorés. Il resterait donc

(1) Un hectare de terre en France correspond à 2.473614 acres anglais (environ 2 acres 1/2 anglais).

à peu près 2,000,000 d'acres de terre stérile. Si d'un autre côté nous admettons que le poisson fourni par les mers de l'Irlande, par les rivières et les lacs, peut s'élever à une quantité égale à ce qui manque comme moyen de subsistance aux 2,000,000 d'acres que nous venons de désigner, il est évident que nous aurons en moyen de subsistance une ressource égale à celle qu'on obtient de 20,000,000 d'acres de terre.

Rappelez-vous bien qu'il s'agit ici d'une quantité de terre et d'une quantité de poisson positive non imaginaire; qu'aussi loin qu'on puisse le prévoir, l'Irlande a peu de chance de devenir une contrée manufacturière, et de devoir à l'assistance des machines assez de produit pour subvenir à sa subsistance et à tous les autres besoins de sa nombreuse population.

Après ce précis d'arpentage, qu'il me soit permis de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire de l'accroissement de la population en Irlande.

Était-elle réellement aussi peuplée que les historiens prétendent (1) qu'elle l'a été il y a quelque mille ou deux mille ans? Cela n'importe aucunement à la question présente. Sir W. Petty conjecture, et il fait autorité, que lorsque Henri II vint en Irlande en 1172, le chiffre de la population était vingt-sept ou vingt-huit fois moindre qu'il n'est aujourd'hui, ou en d'autres termes qu'il ne s'élevait qu'à 300,000, — en 1652, après le soulèvement de l'Irlande, on l'estimait à 850,000, — en 1672, à 1,100,000, et en 1688, à 1,200,000; — en 1695, lorsque le capitaine South (2)

(1) *Philos. Trans.*, volume XXII, n° 261, page 518.

(2) *New abridgement of philos. Trans.*, volume IV, page 482.

écrivit sur le pays, des circonstances politiques, ou d'autres événements encore, et les suites de la défaite du roi Jacques abaissèrent le chiffre de la population à 1,034,000. De 1695 à 1821, il a été publié (1) des calculs et des opinions très variés sur l'accroissement de la population de l'Irlande, et partout on lit que la population a toujours été en s'augmentant, quoique parfois cet accroissement ait subi, momentanément, une certaine diminution (2). En 1821, le recensement du gouvernement porta le chiffre de la population à 6,801,827, et en 1831, à 7,767,401. Dans le recensement de l'année dernière, on a donné toujours à ce même pays, pour chiffre de sa population, le nombre de 8,205,000 (*Facts and figures*, London, 1841, iv).

Quant aux chiffres fournis par sir W. Petty, assurément il n'y a rien à objecter contre l'assertion d'un homme qui a résidé pendant de longues années dans le pays, qui s'est livré par goût à des études de statistique, et qui n'a jamais ignoré quelle grave responsabilité les devoirs de sa charge faisaient peser sur lui; et si nous arrêtons notre attention sur les événements politiques qui se sont passés de 1652 à 1695, il ne nous est pas permis non plus de mettre en doute les chiffres de la population donnés par le capitaine South à la fin du xvii^e siècle. Nous les considérerons donc comme exacts les uns et les autres. — D'après ces calculs l'Irlande est huit fois plus peuplée qu'elle ne l'était il y a cent quarante-sept ans. — Il

(1) Ensor, *on population*, page 66. London, 1818.

(2) *Newenham's population of Ireland*. London, 1805.

est bon cependant d'observer que 450,000 Irlandais (1) périrent au service de la France de 1691 à 1745; qu'il y eut une émigration en Amérique d'environ 5,000 hommes par année, pendant le siècle dernier, une émigration également annuelle de quelques mille ou dix mille hommes, soit en Angleterre, soit en Écosse ou ailleurs; enfin que la mortalité ordinaire a enlevé, prématurément, aussi, un nombre incalculable d'habitants qui ont péri par l'influence destructive d'une population s'accumulant et luttant sans cesse contre les moyens de sa propre subsistance.

La mortalité en Irlande et la diminution de la population due aux guerres de toute espèce depuis le règne de Henri II, ont été énormes; car, pendant les deux derniers siècles, sans compter la perte de la population dont il a été fait mention ci-dessus, il y eut d'autres, savoir: pendant le dernier soulèvement, de 810,792 habitants, de 185,898 pendant le trouble de la fin du xvii^e siècle et de 689,000 depuis le massacre de 1641 à 1652. (*Newenham on the population of Ireland.*)

Que l'on juge ce que deviendrait l'Irlande dans deux cents ans d'ici, avec l'hypothèse d'un accroissement de population semblable à celui qu'elle a subi, ou plutôt dans la supposition que le nombre des habitants doublera tous les cinquante ans, ce qui offre dans ce siècle-ci à peu près le double de l'accroissement observé dans les trois royaumes. Alors l'Irlande

(1) *Histoire d'Irlande*, par l'abbé Geoehigan, tome III, page 734; et *Newenham's Inquiry*, page 60. M. Geoehigan avait puisé ces faits dans les documents des autorités militaires de France.

contiendrait 128,000,000 d'âmes. En accordant par la pensée un petit coin de terre pour une habitation et ses dépendances, ce ne pourrait être que d'environ la sixième partie d'un acre par individu. — Si dans quatre cents ans d'ici le sol fournissait en quantité suffisante à la subsistance des habitants, et si l'accroissement de la population suivait une marche croissante égale à celle qui a eu lieu pendant les deux siècles derniers, il y aurait en Irlande 2,000,000,000 d'habitants; nombre peut-être deux fois plus grand (mais ceci n'est qu'une hypothèse) que celui de tous les habitants du monde entier avec la division d'une centième partie d'un acre de terre pour chaque individu.

Il n'est personne jouissant de sa raison qui veuille prétendre que l'Irlande alimenterait même 128,000,000 d'habitants. Chaque pays a des limites fixes et des moyens de culture à peu près déterminés qu'il ne peut pas dépasser. La pauvreté et la famine, auxquelles viennent se joindre des épidémies de tout genre, sont principalement meurtrières, lorsqu'elles sévissent, alors qu'il y a en même temps pénurie et insuffisance des provisions qui servent à la nourriture de l'homme. Ces causes, ainsi que toutes les formes variées et incalculables du vice et de la misère (1),

(1) Les mots *vice* et *misère* signifient en économie politique toutes les causes qui diminuent le terme moyen de la vie, ou qui préviennent et arrêtent le nombre des conceptions et des naissances, toutefois en exceptant, à l'égard de ces dernières, la contrainte morale nécessaire, par rapport au mariage, pour le bien-être de la société et celui de chaque individu. Nous empruntons à M. Edouard Mallet (*Recherches sur la population de Genève*, publiées dans les *Annales d'Hygiène*,

arrêteront toujours l'augmentation de la population. Cependant il y a des penseurs assez hardis pour croire qu'avec une culture plus étendue, et par des progrès constants obtenus en agriculture et en chimie, qu'avec d'abondantes récoltes de la pomme de terre et avec la ressource offerte encore par le poisson, que chaque acre de terre pourrait, terme moyen, soutenir une famille pendant une année entière, et que, par conséquent, en supposant chaque famille composée de quatre ou cinq membres (ou de quatre et demi), l'Irlande pourrait contenir et alimenter 90,000,000 d'habitants. Mais ces partisans outrés de la population, emportés par leur zèle ardent et leur préoccupation, n'ont pas réfléchi que pour arriver au résultat qu'ils annoncent, il n'est pas un parc, pas un domaine, pas un champ, pas un lac, un marais, et même pas un ruisseau qui ne dussent se rendre et se livrer à la population toujours croissante; c'est que tout re-

1837) la définition de ce qu'on entend par vie moyenne en langage de la science statistique : « *Ce que c'est que la vie moyenne.* — Si, en opérant le dépouillement des registres mortuaires, on additionne le nombre d'années vécues par chacun des décédés, on obtient un chiffre qui représente le nombre d'années collectivement vécues par tous les morts pris ensemble. En divisant cette somme par le nombre des décès, on obtient pour quotient le chiffre de la vie moyenne, c'est-à-dire de la longévité moyenne de chaque individu, le nombre d'années que chacun aurait vécu si la durée de la vie avait été la même pour tous.

» Le chiffre de la vie moyenne est le plus réel, le plus rigoureux, le plus fixe des résultats que l'on peut déduire des registres mortuaires; il indique combien un peuple vit d'années, toute compensation faite entre les âges divers, les époques favorables ou critiques de la vie; c'est un résultat qui se fonde sur la durée entière de l'existence de ceux qui le fournissent. »

venu serait impossible; c'est qu'un tel arrangement ne pourrait pas manquer d'apporter, soit à la première ou à la deuxième génération, sur l'entière population elle-même, toutes les souffrances les plus cruelles, la misère la plus irremédiable et une mort prématurée.

Il serait difficile de décider quel est au juste le nombre d'habitants que pourrait alimenter l'Irlande, si l'on reste au point de vue de la propriété telle qu'elle est aujourd'hui, si l'on envisage les progrès incessants de toutes productions, et aussi le bonheur général des habitants de ce pays. L'Irlande alimenterait peut-être, terme moyen, un individu par deux acres de terre (1), et cela avec le nécessaire et l'aisance pour lui; mais suivant toute probabilité elle ne suffirait pas à la subsistance de plus de 10 à 12,000,000 d'hommes, surtout si nous admettons qu'il soit nécessaire qu'une certaine quantité de nourriture animale entre chaque jour dans le régime alimentaire. Les mêmes conclusions s'appliquent d'une

(1) D'après les renseignements recueillis en Angleterre par des hommes compétents dans la question, et d'après les calculs des meilleurs écrivains, il semble prouvé qu'il est nécessaire d'avoir, terme moyen, deux arpents de terre pour chaque individu et pour le bien-être d'une population en général ou d'une nation. Un Français, M. Millot, employé supérieur de l'octroi à l'une des barrières de la ville de Paris, homme très distingué, qui, pendant plus de vingt-cinq ans, a étudié et approfondi scientifiquement cette question, pense qu'il n'y a pas de raison de croire, même en admettant l'hypothèse de nouveaux progrès très considérables en agriculture, qu'il devienne possible de diminuer ce terme moyen de deux arpents pour chaque individu, comme condition nécessaire à la subsistance complète et au bien-être des habitants d'un pays au moins pendant encore un siècle.

manière relative à l'Angleterre, à l'Écosse et au pays de Galles; de sorte que le nombre des habitants le plus élevé que puissent alimenter nos grandes îles et toutes les autres petites îles qui les environnent ne doit pas excéder 50,000,000, même en ajoutant au produit de la surface de la terre la ressource du poisson. Ainsi donc, en admettant que tous les cinquante ans la population va se doublant, et en supposant toutes les autres circonstances qui lui sont favorables, et qui ont eu lieu depuis le commencement de ce siècle, on arriverait pour les trois royaumes réunis à ce terme extrême de la population dans quarante-cinq ans d'ici. Il est certain, et des calculs non contestables faits à deux époques éloignées l'une de l'autre : 1^o par lord Lauderdale; et 2^o dans les derniers temps par M. Alison, le démontrent; il est certain, disons-nous, que l'Angleterre peut alimenter 120,200,250, et même 300,000,000 d'habitants. Mais pour arriver à un tel résultat, il faudrait non seulement détruire les animaux de trait, mais encore tous ceux qui servent à l'alimentation de l'homme; il faudrait désempoisonner les rivières, et il faudrait, de toute nécessité, établir une loi agraire.

Non! il n'est aucun de ceux qui aiment véritablement notre mère-patrie qui puisse vouloir que l'Angleterre offre l'étrange spectacle d'une série de jardins de pommes de terre, nos paysans voués à la mendicité la plus déplorable, sans autres vêtements que des haillons, et semblables à ces moissonneurs irlandais qui, chaque année, viennent par bandes et se répandent pour chercher à travailler dans les

plaines de la Grande-Bretagne; enfin, il n'est personne qui puisse désirer voir toutes les familles riches et pauvres renfermées dans des huttes ou des cabanes, réduites à un état de vice et de misère horrible à contempler, même en imagination.

— 4 —

LETTRE II.

Paris, 13 février 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

Quelque grand qu'ait été l'accroissement du nombre des habitants en Irlande, on ne peut pas dire que ce pays, sous le rapport de ses conditions physiques ou sous beaucoup d'autres encore, soit favorable au développement de la population. Contigu à l'océan Atlantique et environné par la mer, il est naturellement très humide. Les vicissitudes qui ont lieu dans chacune des saisons et les changements soudains qui se produisent dans son atmosphère, font de l'Irlande un pays plus ou moins malsain. Ses vastes tourbières et ses lacs, son agriculture négligée et arriérée, qui ne tire que peu d'utilité des meilleurs moyens d'ir-

rigation, la privation des aisances de la vie parmi les habitants, l'excessive tendance ou disposition aux maladies qu'engendre la pauvreté, les famines auxquelles l'expose son moyen presque unique d'alimentation (la pomme de terre), les nombreuses émigrations des Irlandais, l'agitation et la fermentation causées par des troubles sociaux ou religieux assez fréquents, et l'intempérance à laquelle se livre la basse classe : telles sont les circonstances qui se sont opposées jadis, et qui s'opposent de nos jours, à un accroissement plus rapide de la population.

L'extrême limite de la possibilité d'accroissement dans une période donnée appliquée à la race humaine, c'est-à-dire le développement de la population, ne peut être qu'un sujet de pure conjecture. Si nous supposons un pays ou contrée, comme le Brésil, le Texas ou la Nouvelle-Galles du Sud, dont la vaste étendue promet aux habitants de suffire et de donner en abondance des vivres, non seulement à eux, mais encore à leurs descendants, et cela pendant des milliers d'années à venir; si une telle contrée contenait les proportions ordinaires désirables de terres propres à cultiver, des prés, des collines et des montagnes, des houillères et de mines de différents métaux; s'il possédait avec abondance des sources et des ruisseaux d'eau pure; si ses côtes et si ses rivières étaient bien poissonneuses; s'il était pourvu d'un nombre suffisant de tous les animaux utiles, et on peut dire nécessaires à la race humaine; si le sol et le climat étaient sains, et les champs bien cultivés produisaient avec fertilité toutes sortes de végétaux; si les

bois et les forêts n'occupaient point une trop vaste étendue, les rades étaient sûres pour les vaisseaux et les moyens de communication rendus très faciles; enfin si, au lieu d'être réunis dans de grands centres comme les villes, les habitants vivaient plus disséminés dans les villages, alors, plus de doute, de telles circonstances formeraient des bases réelles et solides pour l'accroissement immense de la population.

Si à ces circonstances toutes favorables il pouvait se joindre nulle crainte d'agression étrangère, la sécurité pour les personnes et pour les propriétés, le travail modéré, des lois parfaitement justes et équitables, un bon gouvernement général et local, une religion bien observée, bien pratiquée, mais avec absence entière d'intolérance, des institutions politiques vraiment bonnes, des taxes et une répartition du fisc sages et proportionnelles; si le peuple ne pouvait avoir sous les yeux que des exemples pleins de moralité; s'il pouvait être amené à contempler et à reconnaître tous les maux que peut produire l'abus des liqueurs, ceux enfantés par la débauche et, en un mot, par les excès de tout genre; si le mariage avait lieu à l'âge désigné comme possible par la nature; si le vice était discrédité par tous, aussi bien que puni par les lois; si l'éducation physique et morale des habitants était dirigée d'après les véritables lois physiologiques capables de favoriser et d'assurer l'accroissement de la population, parmi les enfants et parmi les adultes, et si les classes inférieures de la société, par une complète amélioration de leur con-

dition, étaient relevées aux yeux de tous et amenées à être excitées par l'aiguillon ou l'influence de l'opinion publique, alors on conçoit combien l'accroissement de la population serait encore plus facilité et plus étendu.

En supposant que les taxes générales et locales fussent légères, et que les produits de toute espèce pussent s'élever au point de suffire à l'échange nécessaire et de procurer ce que les manufactures et le sol ne parvenaient pas à fournir; s'il ne survenait pas plus de famines et pas plus d'épidémies qu'il n'y en a eu en Angleterre depuis cinquante ans; s'il n'y avait ni guerres extérieures ni guerres intestines; si les causes des chagrins moraux et des désordres de l'intelligence pouvaient disparaître; si les règles d'une hygiène bonne et sûre se répandaient partout et un développement libre des arts et des sciences suivait sa marche progressive au milieu des hommes devenus laborieux et progressifs eux-mêmes, ainsi que tempérants, nous serions autorisés à admettre, sans hésitation, avec le docteur Price et le docteur Chalmers, que l'espèce humaine doublerait de nombre tous les quinze ans, et peut-être irions-nous plus loin et dirions-nous avec sir W. Petty que le doublement de la population s'effectueraient tous les dix ans.

Mais bien loin qu'un tel état de choses ait jamais existé dans le monde, on n'a pas même vu, dans aucun pays et à aucune époque que ce soit, la moindre apparence de tendance vers une telle réalisation.

Seulement en doublant un couple tous les quarts

de siècle depuis la mort du Christ, M. Malthus a calculé (1) que l'accroissement de la population atteindrait un chiffre qui, malgré son exactitude, ferait crier à l'absurde, tant il serait élevé et incroyable. Si les besoins de la vie avaient été, nous dit encore M. Malthus, sans limites, il serait provenu de ce même couple un nombre d'hommes suffisant, non seulement pour couvrir la terre d'habitants, mais même pour qu'il y en eût quatre par mètre carré. Mais il a été bien plus loin ; car, suivant ses calculs, l'espèce humaine aurait pu remplir toutes les planètes de notre système solaire, et toutes celles qui se meuvent autour des étoiles visibles à l'œil nu, et cela même en supposant chacune de ces étoiles un véritable soleil ayant des satellites en nombre égal à ceux que possède notre soleil. On peut donc conclure que ce progrès vers l'accroissement continu de la population, qui, envisagé abstractivement, est une prévision, une ordonnance sage et bienfaisante de Dieu, a été restreint d'une manière effroyable dès le commencement du monde par des influences ou des agents destructeurs nombreux et variés. Les économistes anglais ont nommé ces agents *checks* ou obstacles.

Quelques unes de ces causes ou obstacles appartiennent aux localités de chaque pays ; ce sont, par exemple, des montagnes ou des plaines arides et stériles, des lacs et des marais dont l'eau demeure stagnante, des tremblements de terre, des inonda-

(1) *Principles of political economy*, page 227.

tions de toute espèce; c'est l'insalubrité du climat, due soit à des vents destructeurs, soit à des épidémies, soit à des influences cachées s'élevant de la terre ou produites par les mouvements des corps célestes, soit encore à l'eau de puits malsaine. On peut encore ranger dans cette même catégorie des causes propres à arrêter l'accroissement de la population, la position des champs productifs et les espèces d'aliments contraires à la santé, mais dont on fait usage, et enfin les famines.

On peut principalement grouper dans une seconde classe les causes créées par des circonstances propres ou individuelles à chaque nation, et par l'agglomération de la population, les guerres étrangères et les guerres intestines, un mauvais gouvernement local et général, de mauvaises lois, l'ignorance et les préjugés en matière d'économie politique, l'immoralité, les persécutions religieuses, l'esclavage pesant sur les enfants et sur les hommes, le travail excessif exigé des enfants et des adultes, les occupations ou travaux qui compromettent la santé, les grandes villes, les excès de tous genres, la pauvreté, l'oppression des pauvres, les taxes injustes, la rémunération non suffisante, non équitable du travail; le manque de combustible, la pénurie ou le manque de sel, et la privation de substances et de boissons amères, ainsi que celle de tous les autres assaisonnements nécessaires à l'entretien de la vie des hommes; l'agitation, le trouble et le bouleversement auxquels le cœur et l'esprit humain sont perpétuellement exposés et soumis pendant le cours de l'existence;

l'exaltation religieuse, et enfin la démoralisation générale, qui compte dans son cortège l'avarice, l'orgueil et la vanité, dont un des effets les plus funestes est celui de s'opposer aux mariages précoces.

A une troisième classe appartiennent les causes dont l'action s'applique, pour ainsi dire, à la vie individuelle, et les injustices, les torts, les dommages exercés envers les hommes et les femmes. Ainsi, les événements malheureux et les accidents qui peuvent arriver sur terre et sur mer, la stérilité dans les deux sexes, l'infibulation pratiquée chez les femmes, et beaucoup d'autres moyens mis en usage pour obtenir la non-conception, l'avortement direct ou indirect, le célibat civil ou religieux, la castration, la polyandrie, la polygamie, l'absence de cohabitation entre gens mariés, la séparation entière ou partielle des sexes, l'infanticide, l'exposition des nouveaux-nés et la mauvaise éducation physique des enfants. A ces causes nous devons encore ajouter la perversité du cœur humain et toute la série des maladies ordinaires qui déciment et détruisent prématurément l'espèce humaine.

Tel est le tableau des causes qui, dans tous les temps, ont coopéré, soit à arrêter le développement de la population, soit au contraire à favoriser l'accroissement du nombre de l'espèce humaine. Si nous traçons l'histoire des peuples nomades et celle des nations, même dans ce siècle, et si nous embrassons leur origine, leur apogée, leur déclin et leur état actuel, une seule chose nous frappe, c'est l'existence à un degré plus ou moins grand d'un nombre considé-

nable de ces obstacles luttant contre le principe de l'accroissement de la population, et laissant seulement répandre sur la surface du globe, et, si j'ose hasarder cette expression, comme par simple arrosemment, un très petit nombre d'habitants.

S'efforcer d'attribuer à chacun de ces obstacles la véritable part de pouvoir et de coopération dans cette influence vraiment fatale exercée sur la race humaine depuis la création, serait à la fois une chose difficile et peu utile. Cependant il en est cinq dont l'action a été plus étendue et plus puissante que celle de tous les autres ensemble, savoir, le manque du nécessaire et le manque des aisances de la vie, la non-ferveur, la négligence apportée dans les devoirs et les soins de l'éducation physique des enfants, et l'ignorance des droits et des soins que réclame l'enfance, les mariages tardifs, les épidémies et les guerres. Ces cinq obstacles à l'accroissement de la population viennent d'être énumérés suivant leur ordre d'intensité et de pouvoir.

LETTRE III.

Paris , 18 février 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

Maintenant passons à l'examen de deux questions pratiques d'une haute importance qui se présentent d'elles-mêmes. Quelle a été l'augmentation de population la plus considérable observée de nos jours dans un pays quelconque où des relevés recommandables et authentiques ont été faits, et quel a été ou quel a pu être le chiffre de l'accroissement des produits de la terre sous l'influence des circonstances les plus favorables dues à l'industrie humaine? Par rapport à ces deux points, je ferai des citations puisées dans l'ouvrage si bien connu de M. Malthus (1)

(1) *Essay on population*, 5^e édition. London, volume I, page 9.

sur la population, ouvrage dans lequel il démontre à plusieurs reprises et avec force :

1° Qu'il a été observé que pendant cent cinquante ans et au-delà (le fait s'est toujours reproduit), la population se double dans les États du nord de l'Amérique tous les vingt-cinq ans; ce qui veut dire que ce doublement de la population a lieu dans une proportion géométrique, ou comme les figures 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, etc. Il est bon de faire remarquer que ce résultat provient de la procréation seule.

2° Que pour ce qui concerne la nourriture de l'homme, excepté dans les cas où le sol est vierge et inculte, il n'est pas possible d'en augmenter la quantité tous les vingt-cinq ans plus vite que dans une proportion arithmétique, ou comme les figures 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

Il est évident que de telles tendances vers l'accroissement diffèrent immensément l'une de l'autre. Cent acres de terres les meilleures pouvant aujourd'hui suffire à la subsistance de cent habitants, ne pourraient pas être mis en état de rapporter plus que douze fois la quantité d'aliment actuellement produite en trois cents ans, tandis qu'au lieu de cent habitants qui vivent sur ces cent acres de terre, il en pourrait demeurer et exister, si l'accroissement géométrique recevait tout le développement dont il est susceptible, 409,600, tous descendants de cette première souche de cent habitants, et cela s'effectuera dans le même espace de trois cents ans.

L'énonciation mathématique de cette partie de la

question sera facilement comprise par ceux auxquels les éléments de la science des nombres sont un peu familiers. Ces deux proportions ont été comparées à la question de l'intérêt simple et composé, ou à la joute entre le lièvre et la tortue, le lièvre représentant le développement de la race humaine, et la tortue la production possible de la subsistance.

Le doublement de la population suivant une proportion géométrique, observé dans les États du nord de l'Amérique, a été nié sans raison et sans arguments valables par les opposants aux travaux de M. Malthus; et cependant ce résultat est appuyé par tous les témoignages et toutes les preuves que notre grand économiste a pu rassembler dans le cours de sa vie, et il est soutenu et a été confirmé de nouveau un grand nombre de fois par des auteurs américains les plus respectables. Je me rappelle qu'il y a dix-sept ans la question de la population d'Amérique était agitée entre M. Palfrey, savant littérateur et pasteur de Boston, et moi. Je lui demandai si les hommes qui se sont occupés de statistique en Amérique pensaient que l'on dût mettre en doute les opinions avancées par M. Malthus sur l'accroissement si rapide de la population dans les États-Unis. M. Palfrey me répondit que jamais ni lui ni ses amis n'avaient pu, après leurs recherches, douter de la vérité de ce doublement de la population effectué tous les vingt-cinq ans au moins et provenant de la procréation seule. Un résultat semblable a été reconnu et publié par M. Blodget, l'auteur du *Manuel de la statistique des États-Unis*, et vérifié par M. Bris-

ted et par M. Everett (1), dernièrement ambassadeur de la république à la cour d'Espagne. Pour acquérir la preuve de cette tendance de la race humaine vers l'accroissement dans une proportion géométrique, il n'était cependant pas nécessaire de traverser l'océan Atlantique; car si nous consultons nos recensements de Connaught, si nous considérons les immenses mouvements de population et les émigrations qui partent de l'occident de l'Irlande, et les effets des agents destructeurs, si redoutables pour nos compatriotes dans cette partie du royaume, je veux dire le vice et la misère sous toutes leurs formes, la justesse et la force de la doctrine de la proportion géométrique avancée par M. Malthus sont parfaitement établies. Je me propose d'ajouter à ces faits la preuve ou la sanction physiologique qui corrobore les vues de M. Malthus (2). Mais n'anticipons pas pour le moment; ce que j'ai à dire à ce sujet figurera dans le

(1) *Nouvelles idées sur la population*, par A. H. Everett. Paris, 1826.

(2) Dans la 3^e et 4^e partie des *Principes d'Économie politique* publiés tout récemment par M. Carey, de Philadelphie, le doublement de la population indigène est représenté comme une fraction au-dessus de 23 ans, et le doublement de la population générale ou de toutes les classes réunies comme 24 ans. Ce résultat ne saurait invalider en aucune façon les principes de M. Malthus, parce que tous les hommes et toutes les femmes ne se marient pas à l'âge de la puberté, et parce que, à cause des effets de l'influence des marécages et des terres incultes, la vie moyenne est courte. Dans beaucoup d'endroits le doublement aura lieu sans aucun doute tous les 15 ans et dans d'autres endroits tous les 20 ans. Le choléra et les grandes émigrations au Texas sont deux des causes principales qui ont abaissé les calculs récents de M. Carey. Nous renvoyons ceux qui seraient curieux de connaître les différents doublements de la population aux États-Unis, à la page 409 du XVIII^e volume, 7^e édition de l'*Encyclopédie britannique*.

chapitre où je traiterai de quelques points saillants de la physiologie et de la pathologie (1).

Quarante-trois ans se sont écoulés depuis l'apparition du premier ouvrage de M. Malthus sur la population, et on peut dire avec vérité qu'après Galilée nul homme n'a été, pour ses opinions, autant que cet économiste, en butte à des attaques, à des critiques, à des censures, et même à des outrages de toute espèce. J'ai lu plus de vingt ouvrages différents, et j'ai consulté au moins trois fois autant de revues ou autres publications dans lesquels on annonçait la prétention de réfuter les principes de M. Malthus; mais il est permis d'affirmer que ses principes ne trouvent dans aucun des ouvrages contradictoires une réfutation réelle. Et ce n'était pas seulement dans la presse périodique et dans des discussions rares et isolées chez des savants que M. Malthus

(1) Avant d'aller plus loin, je citerai encore les faits suivants, pour démontrer la possibilité du doublement de la population effectué tous les vingt-cinq ans : 1° 8,493 Kalmouks qui fondaient une colonie nouvelle dans une partie éloignée de la Russie, en dix-sept années se sont élevés au nombre de 14,000 ; 2° l'île de Pitcairn n'était habitée en 1808 que par 35 personnes ; en 1830 il y vivait 79 habitants. L'augmentation de la population s'est faite sans le secours d'une seule émigration d'aucun pays. Tous les faits relatifs à cette petite colonie sont certains ; on en doit le relevé et la publication à M. Folger, à sir Thomas Staines, au capitaine Beechy et au capitaine Waldegrave, tous hommes éclairés et employés du gouvernement anglais. Quoique le doublement de la population ait eu lieu dans ces deux colonies avec plus de rapidité que tous les vingt-cinq ans, il faut cependant savoir que les colons étaient placés dans des circonstances bien peu favorables à la conservation de la santé des habitants, et par conséquent à la longévité et à la reproduction de l'espèce humaine. (*Tooke's view of the Russian Empire*, volume II, livre II, pages 32-33. *The Eventful history of H. M. S. the Bounty*. London, 1831, page 333.

était attaqué et que l'on s'entretenait de ses idées; car ces dernières ont été et sont encore à présent un sujet fréquent de conversation générale, et cela principalement à cause de leur connexion avec les lois des pauvres et la législation générale : aussi j'ai pensé devoir vous esquisser rapidement les opinions des deux partis, c'est-à-dire celles des malthusiens et des anti-malthusiens, pour vous faire parfaitement connaître le sujet en litige.

Il y a une classe de gens caractérisés par une indifférence et un laisser-aller inqualifiables, qui tranchent la question des proportions arithmétiques et géométriques, ainsi que les conséquences qui découlent de leur existence ou d'une approximation à cette existence, en déclarant qu'ils adoptent ce commode lieu commun ou faux-fuyant, à savoir, que Dieu ne s'est pas occupé seulement de faire des bouches, mais qu'il a su créer aussi la nourriture qui devait les remplir. — Les partisans de M. Malthus répondent avec non moins d'irrévérence : Cela pourrait être vrai si la manne tombait constamment du ciel; mais comme la terre inculte ne peut produire qu'une certaine quantité d'aliments, et que, bien cultivée, elle produit plus à la vérité, mais dans une proportion appréciable; comme l'accroissement de la subsistance est lent, tandis que l'accroissement de la population est rapide; comme l'histoire de tous les âges et de tous les pays civilisés montre la tendance constante qu'affecte la population à outrepasser les ressources de la subsistance; comme l'ensemble des mers et des terres d'un royaume ou de notre globe ne peut

fournir qu'une quantité donnée de moyens d'entretenir la vie, et comme, tout au contraire, la puissance procréatrice de la race humaine n'a aucune limite, une telle indifférence est non justifiable par rapport à des êtres doués de raison, et, par rapport à Dieu, elle est même impie. De telles idées suppriment même ce grand don du Créateur accordé à l'homme, la prévoyance.

Une autre classe d'hommes traite la question de la subsistance et de la population très cavalièrement, et se contente de dire qu'elle leur paraît oiseuse, parce que selon eux le monde est beaucoup moins peuplé actuellement qu'il ne l'était il y a quelque deux, trois ou quatre mille ans. — A dater de Moïse, les Juifs furent très nombreux; ils comptaient parmi eux 600,000 combattants et étaient au nombre de 3,000,000 en tout lorsqu'ils sortirent d'Égypte, et aujourd'hui qu'ils sont répandus par tout le globe, leur nombre n'est pas plus grand qu'alors. La Grèce ne contient peut-être pas la dixième partie de ses anciens habitants. Des empires formés par les Babyloniens, les Assyriens, les Mèdes et les Perses, il n'existe pour ainsi dire plus que les noms. — La population d'Italie se trouve rassemblée dans quelques villes; la campagne, dans plusieurs de ses parties, est un véritable désert, et toute sa surface semble avoir pour unique destination de marquer la place où siégèrent autrefois des villes pompeuses dont l'existence, les guerres, la politique et la prospérité remplissent encore de leur éclat les pages de l'histoire. — Rome avait peut-être une population plus nombreuse que celle de beaucoup de

royaumes secondaires de l'Europe dans le siècle présent. La Sicile, au lieu de renfermer, dans ses côtes baignées par la mer, des États florissants et des royaumes remarquables par leur puissance, avec une population, pour la seule Agrigente, de 800,000 habitans; la Sicile, sans ses volcans, ne serait plus un objet d'attention. — L'Espagne, autrefois si peuplée, montre ses provinces presque sans habitans. — La Gaule moderne, eu égard aux progrès de l'agriculture, est loin d'être aussi peuplée que l'ancienne Gaule de César, même en tenant compte de la différence de ses limites. — Où sont maintenant ces peuples scythes qui, il y a quatorze cents ans, pouvaient envoyer dans les heureux et fertiles climats méridionaux des mille et des centaines de mille hommes? La Germanie, au rapport de Tacite, était dans son temps pressée et foulée par une immense population. — La Russie, la Pologne et la Turquie d'Europe sont à présent presque sans habitans; et dans les deux Amériques et leurs îles on ne voit pas la quarantième partie des habitans qu'elles contenaient peu après leur découverte par les Espagnols. — Au sud de la Méditerranée, en Afrique, nous cherchons en vain ces masses d'hommes qui habitaient cette région pendant la gloire de l'empire romain ou dans le temps des Carthaginois. L'Égypte, avec ses 22,000 cités, sous Amasis; cités qui, du temps de Ptolémée, s'élevaient au nombre de 33,000, est maintenant une contrée pauvre et comparativement très dépeuplée. La Syrie est également déserte. — Un peu plus à l'est, dans l'Imriette, dans la Circassie et Guriel, on ne

trouve plus que quelques faibles princes régnant sur sur 100 à 200,000 hommes, ou sur une population peu nombreuse. Les armées de Ninus, de Sémiramis et de Xerxès ont été aussi fortes que toutes les armées réunies de l'Europe actuelle, et Diodore de Sicile déclare que la population du monde, dans l'antiquité reculée, dépassait de beaucoup celle de son temps. — Enfin le monde ne contient pas, dit Montesquieu, la cinquantième partie des habitants qu'il contenait du temps des Césars. Cet auteur pensait même que la population, loin de tendre vers l'accroissement, marchait vers son extinction lente et graduée.

Faisant allusion à ces arguments tirés de l'histoire, M. Godwin, il y a une vingtaine d'années, s'adressait aux partisans des lois des proportions à peu près en ces termes : « Vous reconnaissez que le monde était » autrefois plus peuplé qu'il ne l'est aujourd'hui. Le » procès est donc jugé, car que pouvez-vous attendre » de mieux que ce que vous tenez de l'expérience, ce » guide fidèle et sûr de l'homme, le principe de toute » logique et de toute philosophie? On ne peut pas nier » les faits. Je ne vois donc pas pourquoi le genre hu- » main se mettrait en révolution pour cette question. » Puis, prenant à partie l'auteur des *Principes d'économie politique* : « Quant à vous, monsieur Malthus, dit-il » d'une manière brusque et inconvenante, avec vos » proportions et avec votre idée de quatre personnes » par mètre carré, tout cela n'est qu'illusion, que » chimère. Vous et vos disciples, vous êtes en vérité » comme des chevaux de poste avec des œillères sur

» les yeux, vous ne pouvez voir que devant vous ;
» pourquoi ne cherchez-vous pas à voir en arrière ?
» Vos calculs ressemblent à ceux du docteur Price,
» sur un gros sou placé à intérêt composé, depuis la
» naissance de Notre Sauveur, et qui, en 1791, se se-
» rait augmenté et élevé à une valeur de trois cent.
« millions de globes d'or aussi vastes que notre pla-
» nète. Dieu sait ce qui convient le mieux à l'homme,
» et comme jusqu'à présent il a pris soin de notre
» race, et a amplement pourvu à ses besoins, et
» comme nous autres humains nous sommes le grand
» objet ou la fin de la création, je me permets de
» penser que c'est vouloir attaquer sa sagesse et sa
» prévoyance, que de supposer et dénoncer sans rai-
» son le vice et la misère comme des causes de la
» décimation de l'espèce humaine. — Pourquoi ne
» pas laisser toutes ces choses dans les mains de la
» Providence, et considérer les mauvaises institu-
» tions de la société, ainsi que mes amis et moi nous
» l'avons démontré, comme les causes principales
» des misères de l'humanité ? Le mouvement de la
» population peut être comparé au courant d'une
» rivière dont l'étiage ou le niveau a ses périodes de
» hautes et de basses eaux, et qui, malgré ces diffé-
» rences, est, et restera une rivière jusqu'à la fin du
» monde. »

Cependant les disciples de M. Malthus ne se regardèrent pas comme vaincus par ces faibles arguments, par ces exemples ampoulés et par cet imposant verbiage, ainsi que l'ont supposé M. Godwin et ses partisans. — « Vous prétendez, disent-ils, être

» animés par le désir d'améliorer la condition de la
» race humaine : nous partageons les mêmes senti-
» ments et avec autant de sincérité dans nos vues.
» Mais tout en admettant que des maux sont dus à des
» institutions politiques imparfaites, ces maux nous
» paraissent légers et peu graves, comparés à ceux
» que produisent les rapports des sexes réglés ainsi
» qu'ils le sont avec imprudence et déraison : nous
» voulons bien accepter tout ce qui a été avancé
» sur l'état de la population de l'univers dans les
» temps les plus reculés ; nous voulons bien admettre
» que la terre de Chanaan était remplie d'habitants
» lorsque Abraham y vivait, et que Sodome et Go-
» morrhe étaient deux villes très considérables ,
» 1918 ans avant la naissance de Jésus-Christ. — Ce-
» pendant nous voyons le principe que nous contes-
» tons, c'est à-dire l'inégalité des proportions arith-
» métique et géométrique , dans le pacte fait entre
» Abraham et Loth (1).—Si la population eût été sta-

(1) *Genèse*, chapitre XIII :

5. Loth, qui était avec Abraham, avait aussi des troupeaux de brebis, des troupeaux de bœufs et des tentes.

6. Le pays ne leur suffisait pas pour pouvoir demeurer l'un avec l'autre, parce que leurs biens étaient fort grands ; de sorte qu'ils ne pouvaient subsister ensemble.

7. C'est pourquoi il s'excita une querelle entre les pasteurs d'Abraham et ceux de Loth. En ce temps-là les Chananéens et les Périzéens habitaient cette terre.

8. Abraham dit donc à Loth : Qu'il n'y ait point, je vous prie, de dispute entre vous et moi, ni entre mes pasteurs et les vôtres, parce que nous sommes frères.

9. Vous voyez devant vous toute la terre. Retirez-vous, je vous prie, d'auprès de moi. Si vous allez à la gauche, je prendrai la droite ; si vous choisissez la droite, j'irai à la gauche.

» tionnaire, pourquoi le grand patriarche eût-il fait
» la proposition d'aller à gauche? Non! et ceci est
» pour nous une preuve de l'accroissement de la po-
» pulation dans ces temps, et sert de germe, de
» semence et de point de départ pour nos vues.
» L'homme n'emploierait pas ses efforts et ses peines
» à élever des bestiaux avec tant de soins, et même
» il se soucierait peu d'accroître leur nombre au-delà
» de ses besoins personnels s'il n'y avait pas pour lui
» quelque chance de marché, de commerce et de
» consommation possible par une population crois-
» sante. »

Vous nous avez dit de regarder en arrière; eh bien! nous le ferons. Les disciples de M. Malthus disent: « Nous accordons que 600,000 combattants sont sortis du temps de Pharaon dans le désert, et supposant que les Juifs étaient cinq par famille, Moïse emmena donc avec lui 3,000,000 d'Israélites.— Nous lisons dans l'historien sacré que le nombre des Égyptiens (1) était inférieur à celui des Juifs. — Portons-le à 2,000,000. Moïse dit aussi qu'il y avait, de tous côtés, beaucoup d'ennemis que les Égyptiens craignaient de voir se réunir aux esclaves israélites: qu'on les prenne en masse, et peut-être existait-il 10,000,000 d'hommes dans le voisinage et sur les bords du Nil à cette époque du monde. Puis nous accorderons qu'à la naissance de Sésostris ce que Diodore de Sicile (2) raconte est vrai, à savoir, que plus de 1,700 garçons et par conséquent autant de filles vinrent au monde

(1) *Exode*, chap. 1^{er}, verset 9.

(2) *Lib. 1*, cap. 33 et 34.

ce même jour. D'où il suit qu'on peut conclure, d'après les calculs ordinaires de la statistique, que le prince père de Sésostris comptait 39,000,000 d'hommes sous sa puissance. Nous ne pensons pas qu'on puisse élever le moindre doute contre notre principe, que cette multitude soit issue des 2,000,000 d'habitants et les ennemis des Égyptiens qui occupaient les bords du Nil, sans qu'on ait besoin de recourir à la supposition qu'en outre de ce royaume, Sésostris eût encore beaucoup d'autres sujets sous son pouvoir. Thèbes aurait contenu, au rapport de Tacite (1), 700,000 militaires, ou au-delà de 3,000,000 d'habitants. Memphis, Alexandrie et Antioche pourraient en posséder autant. Le territoire qui formait jadis le royaume de Babylone et les empires d'Assyrie, de Médie et de Perse, ont pu avoir aussi une population aussi nombreuse que celle de l'Égypte, de la Palestine ou de la Sicile. — Maintenant si nous considérons le germe ou la souche d'où provient et va sans cesse s'accumulant la population qui dans son accroissement suit une proportion géométrique, nous devons être portés à ajouter foi aux travaux des historiens auxquels nous devons la narration de tous ces faits (2). »

Nous admettrons encore, avec Wallace, que la Grèce avait dans le temps de sa prospérité la plus florissante 17,000,000 d'habitants, et que, jugeant sur la vie moyenne, qui était très courte du temps des anciens Romains, et sur le nombre des centenaires

(1) Tacit., Annal., liv. II, ch. 60.

(2) *Numbers of Mankind*. Edinburgh, 1753, page 56.

vivant du temps de Pline et cités par lui, si l'on accorde un centenaire par 500,000 habitants, on devra reconnaître qu'à la naissance du Christ il y avait en Italie 70,000,000 d'âmes. Ce calcul est fait sur la supposition qu'il n'y avait plus de centenaires, en Italie, excepté ceux cités par Pline. — Il se peut qu'alors, et c'est sur Rome de cette époque que nous appuyons notre principe; il se peut que l'étendue de Rome, disons-nous, allât jusqu'à Otricoli ou jusqu'à Civita-Vecchia, et les auteurs, comme Rolefinchius, ont pu se montrer parfaitement exacts en portant le nombre des habitants de la cité éternelle à 20 ou 30,000,000 pendant le règne des empereurs. Nous repoussons l'opinion avancée par Aristide que le nord de l'Europe pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne était une vaste solitude, et nous supposons au contraire, si on le veut, que cette partie du monde offrait alors une immense étendue de jardins et de petites fermes occupés chacun par une famille. Nous ne rejetons pas davantage l'opinion de Tacite, qui apprend que la population des bords du Rhin était devenue si nombreuse, qu'on fut réduit à la nécessité de forcer, de temps à autre, un tiers des habitants à l'émigration, et de s'en rapporter au sort pour décider quels seraient les émigrants. Nous admettons aussi que notre Grande-Bretagne se trouvait dans une position semblable au temps de Procope (1); que Montesquieu et Montaigne étaient parfaitement renseignés lorsqu'ils portaient à 400,000,000

(1) Procope, *De Bello gothico*, liv. iv, ch. 20.

le nombre des habitants dans les Amériques, au temps de Christophe Colomb, et à 3,000,000 celui des habitants de Saint-Domingue; et enfin on peut donner à la Chine une population de 350,000,000 d'hommes, et la moitié de ce nombre à tout l'Hindostan pour la période précédente de 4,000 ans.

Mais tout en faisant ces concessions, nous nous réservons le droit d'examiner quelques points non résolus. On ne peut pas nier que toutes les nations dont il vient d'être question ont eu un commencement; qu'elles émanent d'une source primitive. Déjà nous avons parlé de la séparation d'Abram et de Loth: comment le nombre des descendants de Noé peut-il être devenu aussi considérable qu'il l'était au temps d'Abram? Nous lisons dans la Bible qu'Abram organisa et arma 318 serviteurs (1), tous nés dans sa propre maison, avec lesquels il attaqua les combattants qui avaient fait Loth prisonnier. Nous lisons bien positivement encore que quand Loth fut emmené captif, il y avait quatre rois contre cinq rois qui prirent part à la bataille livrée dans la vallée de Siddim. Ils n'étaient point des princes sans sujets. Ne voit-on pas, dans ces premiers documents historiques des temps les plus reculés, la proportion géométrique de l'accroissement de la population, ou la tendance de cette dernière à presser et à remplir le monde entier? Si vous croyez devoir nier le principe posé par nous en vous appuyant sur ce fait que la longévité de l'homme était plus grande dans les

(1) *Genèse, 14 et 14*

premiers siècles qui ont suivi le déluge, nous vous renverrons au livre second du Pentateuque. Soixante-dix et quelques habitants qui étaient déjà ou qui vinrent en Égypte montèrent à 3,000,000 en 430 ans (quelques commentateurs sacrés même disent que cet accroissement a eu lieu en 225 ans). D'où revinrent les armées des Israélites mentionnées dans le second livre des Rois?

Les rois de Juda et d'Israël pouvaient conduire au combat 1,200,000 hommes choisis; Amaziah, qui n'était que roi de Judah, et Benjamin, avaient 300,000 combattants choisis; Uzziah en comptait 307,500, Asa 580,000, et Jehoshaphat, fils d'Asa, en eut jusqu'à 1,160,000. Cependant on sait combien souvent il est question dans l'histoire juive de toutes les formes du vice et de la misère, et de leurs effets comme obstacles à l'accroissement de la population. D'où vinrent ces 27,000,000 de Juifs qui se présentèrent à la Pâque? On ne peut pas nier qu'ils furent d'abord très peu nombreux, ou qu'ils sortirent d'une origine composée seulement de quelques familles. Ne sont-ce pas là autant de preuves que la proportion géométrique se développait comme cela a toujours lieu avec plus ou moins d'intensité. Telle a été jadis et telle est sa marche régulière, en Amérique, et en Irlande, même dans ces derniers temps. Pour résoudre ce point qu'il existe une inégalité entre les deux proportions géométrique et arithmétique, nous consentons à vous accorder de prendre les meilleures terres qu'il y ait dans les trois royaumes, et après avoir constaté rigoureusement leur produit pendant

la dernière année, nous défions l'agronome le plus distingué et le plus ardent, à supposer que le produit s'accroîtra *jusqu'à trente-deux fois dans une période de cent cinquante ans*. Voilà la question; elle se borne en vérité à une question des figures 1, 2, 3, 4, opposées à 1, 2, 4, 8, 16, etc.

Cependant quelques partisans des idées de M. Godwin, pour dénaturer la question, voudraient, comme on le fit souvent, jeter du doute sur la vérité de l'histoire sacrée. Nous n'insistons pas là-dessus, répondent les disciples de M. Malthus, car la population, aussi bien pour les autres nations, a eu, dans les âges reculés, pour point de départ ou pour souche un petit nombre d'hommes. Mais nous poursuivrons l'examen, et la justesse ainsi que l'exactitude de nos opinions ressortiront des faits tirés de l'histoire ancienne, de l'histoire profane et de l'histoire moderne, même en exceptant ce qui se rapporte à l'Amérique. Il n'est aucun de nous qui n'ait entendu parler du siège de Troie. — Si nous en croyons les calculs de M. Wallace, empruntés par lui à Homère, — 100,810 hommes vinrent de la Grèce pour faire la guerre de dix ans. — Nous attacherons peu d'importance à la fable qui attribue la cause de cette guerre à la fuite de l'épouse de Ménélas avec Pâris, et nous préférons, comme plus probable, la cause attribuée par Euripide. Selon ce dernier, il n'y a pas eu d'autre raison que la lutte entre la population et les moyens de la subsistance de l'homme. La Grèce était à cette époque si immensément peuplée, qu'elle aurait pu débarrasser son sol d'un nombre d'habitants

doublé de celui qu'elle a envoyé à la guerre de Troie. — Si nous supposons que la Grèce avait alors 5,000,000 d'habitants, et que de temps à autre 5,000,000 d'habitants nouveaux se soient incorporés, soit comme hommes libres ou esclaves parmi les indigènes, où retrouverons-nous le chiffre de 17,000,000 donné par les calculs de M. Wallace; lors même qu'il ne serait pas offert comme le résultat constant du principe de la proportion géométrique? — Les premières émigrations qui se firent dans la Grèce n'atteignirent certainement pas le nombre de 5,000,000; et l'histoire de ce pays est pleine d'émigrations. — Les rois d'Égypte, suivant l'histoire, interdirent une fois l'entrée de ce pays aux étrangers, et Diodore de Sicile soutient avec force que la nation égyptienne était la plus populeuse de toutes les autres. Ce fait nous paraît prouvé d'une manière convaincante par ses temples et par toutes les antiquités qu'elle recèle.

L'Italie était, au même temps qui fut celui de l'arrivée d'Énée et des débris des Troyens, si populeuse aussi, qu'il n'y avait pour ainsi dire pas assez de place pour recevoir ces émigrés. Ici existait la proportion géométrique comme partout ailleurs. Nous admettons comme vrai ce que les historiens de Rome ont avancé; mais nous vous rappelons aussi que quatre ou cinq cents ans sont éconlés avant que les Romains eussent l'Italie entière sous leur joug, et que cette période fut une suite non interrompue de guerres et de massacres, en un mot une période de guerres, suivant l'expression de M. Hume, infiniment

plus sanguinaires que celles des temps modernes. — On ne peut concevoir le retour de ces guerres et les lacunes de population qu'elles ont dû amener qu'en admettant la force du principe de la proportion géométrique, qui serait venue remplacer ces pertes de population dues à d'aussi grands carnages. Mais les Romains, malgré les contrastes flagrants de leur conduite, puisque tantôt ils réduisaient leurs ennemis en esclavage, ou tantôt les incorporaient parmi eux en leur donnant les droits de citoyens, étaient un peuple colonisateur. — Nos doctrines sur ce sujet ne sont pas nouvelles, bien qu'elles soient plus précises et plus scientifiques que les idées des anciens. — Les lois de Solon et les lois de Lycurgue, comme aussi les maximes contenues dans la république de Platon, et celles émises par Aristote sont conformes au principe de la tendance que semble avoir la population à toujours dépasser les ressources de la subsistance. — Nos idées ne sont pas nouvelles, disons-nous : en effet *Ælien*, et plus particulièrement l'historien *Florus*, rapportent que de leur temps, les maux qui pesaient sur leur pays devaient être surtout attribués à l'accroissement de la population en Italie. — Peut-on supposer que les Romains, peuple d'une grande intelligence, et qui était forcé, pour fournir à sa subsistance, de mettre à contribution la Sicile, l'Afrique, la Dalmatie, Marseille et Toulon, notre propre pays même, n'aient pas découvert et reconnu, aussi bien que les Grecs, la lutte inévitable pour le genre humain qui s'établit entre la population et la subsistance de l'homme? Car si l'on en excepte les fron-

tières du Nord, qui se prolongent avec le continent, on peut dire que l'Italie est une île, et toutes les fois qu'un semblable pays devient très peuplé, comme nous le remarquons dans les îles occidentales de l'Écosse, on est en droit de craindre de voir manquer les moyens de subsistance. En accordant que l'Italie avait réellement 70,000,000 d'habitants et qu'elle en possédait 10,000,000 à l'époque de la bataille de Cannes; si vous ajoutez 10 autres millions composés d'esclaves et d'étrangers qui reçurent le droit de cité, et si vous arrêtez votre pensée sur les guerres, les famines et les maladies épidémiques qui de temps à autre décimèrent la population; d'où sont venus les autres 50,000,000 d'habitants qui ont couvert la péninsule de l'Italie, réunis en groupes ressemblant à des fourmilières, et d'où sont venus les peuples qui ont rempli les 1,197 cités en Italie, au rapport de l'historien *Ælien*? Rien ne peut expliquer tous ces faits, sinon l'admission de notre principe ou de quelque chose qui s'en rapproche.

Les partisans de M. Malthus ont dit encore qu'ils avaient tout autant de respect pour l'autorité de Tacite sur les faits déjà cités que leurs opposants; mais ils adoptent le système des proportions pour répondre et puisent eux-mêmes dans Tacite, et au lieu d'un fragment morcelé, ils revendiquent de cet auteur tout le passage où il est question de la population de l'Allemagne. — L'espèce de division qui a partagé dans les premiers siècles les Germains fut une chose d'impérieuse nécessité; elle provenait de l'impossibilité physique, pour le pays, de contenir les habi-

tants, ou au moins de la crainte dont ceux-ci étaient tourmentés, que le pays ne pût pas suffire à leur subsistance. — C'est aussi ce qui advint, suivant toute probabilité, aux Anglais confinés dans leur île. On dit qu'il en a été de même pour toute nation; seulement cet effet a dû être plus ou moins marqué, suivant que les peuples ont eu à subir l'influence de causes particulières, ou de circonstances plus ou moins favorables, et certainement il en sera ainsi pour tous les pays qui ont un gouvernement tolérable. Mais les malthusiens portent à leurs adversaires le défi de nier que l'accroissement de la population a été arrêté et restreint dans toute nation, soit, par exemple, chez les Juifs, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Germains ou les Anglais, par le vice et la misère, quelque variées et quelque opposées que puissent être leurs formes, c'est-à-dire par les guerres, par les épidémies, par les famines, et par toutes les causes de destruction en général qui contribuent à diminuer la durée de la vie humaine, ou à prévenir les naissances et les conceptions; sauf la contrainte morale nécessaire pour le bien-être individuel et pour celui de la société. Si ces mêmes causes n'avaient pas exercé de temps à autre leur fatale influence, toute la surface du globe n'eût été, depuis bien des siècles, qu'un jardin continu, et les points les plus élevés aussi bien que les parties les plus basses auraient été rendus habitables par les secours et le degré de perfection que l'industrie de l'homme et que la science eussent apportés à la culture. Si tous ces faits et toutes ces preuves tirés de

l'histoire sacrée et de l'histoire profane ne suffisent pas pour convaincre, qu'on ouvre Vossius, et l'on verra qu'il a porté le chiffre de la population en Europe, de son vivant, à 30,000,000 d'habitants. De nos jours, ce nombre est huit fois plus grand. — Ou bien, si on le préfère, que l'on prenne l'Angleterre et le pays de Galles : du temps de Guillaume-le-Conquérant leur population n'était que de 2 millions et demi; maintenant cette population s'élève à 16 millions, tandis que la population de l'Irlande s'est accrue trente fois plus dans l'espace de peu de siècles.

Trouvant donc qu'il n'est pas possible de résister à l'évidence des vérités; que la tendance de la race humaine, par rapport à l'accroissement de la population, s'exerce dans une proportion géométrique, et que le vice et la misère ont été dans toutes leurs formes des obstacles à cet accroissement, les adversaires de M. Malthus avancent, et soutiennent, de leur côté, qu'il est possible d'améliorer le sol, même celui de notre patrie, d'augmenter les ressources de nos pêcheries, de donner de grands et d'utiles encouragements pour l'importation des grains, et d'étendre à l'infini les ressources de nos manufactures et de notre commerce. Qui pourrait nous empêcher, demandent-ils, de couvrir, ainsi que cela se fait à Malte, nos montagnes avec la terre de nos vallées? Examinez l'état florissant de nos trois royaumes, ils offrent simplement le spectacle d'une série de champs de verdure, d'où l'on voit s'élever çà et là quelque ville. C'est qu'en effet les ressources de notre Angleterre sont telles qu'on peut les dire sans limites.

En vain, on croirait réfuter le système des proportions par l'argument des possibilités indéfinies. On dit avec raison que la question agitée en ce moment est non seulement importante, mais encore qu'elle résulte du fait que dans les trois royaumes il y a à peine deux acres de terre pour chaque individu, si on abandonne un peu de terrain pour l'existence des animaux, tandis que sous le règne de la reine Élisabeth il y avait 37 acres pour une famille, et que depuis cette époque, si le pouvoir du vice et de la misère ne s'était pas appesanti sur la population, les 5 millions d'habitants qui vivaient, alors, se seraient élevés au nombre de 5,000 millions, c'est-à-dire un nombre d'individus capables de couvrir le monde entier. Mais pour rendre l'argumentation plus claire, on cite certains cas particuliers : ainsi, par exemple, on choisit le comté de Warwick qui est rempli de champs, de parcs, de domaines et de fermes considérables. Si vous comparez entre elles, et la surface de ce comté, et sa population, le chiffre des acres de terre est d'environ 600,000 et le nombre des habitants va à 400,000. Le doublement qui s'effectue tous les cinquante ans, donnerait cependant en deux cents ans 6,400,000 hommes, nombre bien supérieur à celui des habitants des trois royaumes réunis au commencement du règne de Henri VIII. — Ce calcul ne peut manquer de jeter dans l'étonnement ceux qui ne se sont jamais occupés de ce sujet, mais ils n'ont qu'à consulter les registres de recensements faits en 1821 et en 1831, et ils verront que l'accroissement de la population dans la Grande-Bretagne et en

Irlande a été au-delà de 3,000,000 d'habitants dans la courte période de dix ans.

Forcés d'admettre et de reconnaître le fait accablant de l'accroissement de la population, allant toujours en augmentant, on nous objecte qu'il y a 21,000,000 de milles carrés de territoire dans nos colonies, qui, si l'estimation faite par M. Godwin de la surface du globe est exacte, constituent plus de la moitié du monde entier. — Cette étendue de 21 millions de milles carrés représente 13,440 millions d'acres de terre; d'où il suit que nous devrions trouver en subsistance des ressources suffisantes pour à peu près cinq cents fois plus d'habitants que n'en contient aujourd'hui notre royaume uni. Mais qu'on ne s'abuse pas! la double question de la subsistance et de la population ne se réduit pas à être du ressort de la politique, elle est une question vitale et universelle, je veux dire une question d'humanité, et par conséquent elle a trait et s'applique tout aussi bien à la Suisse, à chacun des petits États de la confédération germanique ou aux îles Sandwich, qu'à notre propre pays.

Embrassez, disent les adversaires de M. Malthus, le globe entier, et par conséquent l'étendue immense de terre sur laquelle des légions composées par nos descendants pourraient encore se placer et vivre heureusement. Alors ils nous transportent au-delà de l'Atlantique; ils font une description magnifique de tous les avantages que promettent les Amériques, et se plaisent à reconnaître au grand bassin qui côtoie les bords du Mississipi, une longueur de

1,500 milles, et une largeur de 600 milles de bonnes terres aratoires, capables de contenir et de pouvoir nourrir, amplement, tous les hommes qui peuplent le monde en ce moment. Ces terres, suivant leur dire, sont si riches, que la seule quantité de blé qui se perd lorsqu'on fait la première moisson pourrait produire trente-quatre boisseaux de grain par acre. Que peut-on craindre, disent-ils, quand on sait que cette petite portion du monde occidental est formée par la moitié seulement du bassin d'une rivière; que l'étendue de cette portion de terre contient, au rapport de M. Scrope, 900,000 milles carrées, ou 576,000,000 d'acres tous remplis du charbon de terre, des mines de fer et de plomb, de gypse ou pierre à plâtre, de salpêtre, le tout recouvert par un sol végétal très riche d'une profondeur variable de trois à quatre et même vingt pieds, susceptibles de recevoir et de donner sans culture une succession indéfinie de produits, un huitième d'acre de terre étant la mesure qui suffit pour la subsistance d'un homme? — Nous avons en outre le témoignage de sir A. Halliday, et plus particulièrement encore celui de M. Alexander, qui, dans ses recherches transatlantiques, parle aussi, en différents endroits, de la fertilité de l'Amérique du Sud, et qui avance (ce sont ses propres expressions) qu'elle est capable de contenir des billions d'habitants. Mais on cite aussi d'autres contrées où se rencontrent les mêmes circonstances heureuses, et où pourraient trouver place nos descendants, comme par exemple la Nouvelle-Galles du Sud; l'Afrique, contrée plus fertile que

toute autre, suivant les voyageurs Park et Bruce; l'Asie-Mineure, la Perse, l'Asie du centre, la vaste étendue qu'occupe la Russie d'Asie, et toutes les îles sans nombre semées soit au-dedans, soit au-dehors des archipels. — Rappelons-nous les mers, les lacs et les rivières qui abondent en poissons, ainsi que les prairies et les champs qui semblent faire appel à l'homme, s'offrir au travail de ses mains et lui demander la culture.

Cette grande étendue de terre laissée à l'homme pourrait peut-être apparaître comme une chose heureuse pour le présent et pour un grand nombre de siècles encore; mais les disciples de M. Malthus ne voient pas là un motif sérieux et puissant d'espérance et de consolation, en effet, pour n'être que différé. Le malheur qui nous doit accabler ne nous accablera pas moins. Cette partie du monde qui fit naître l'idée de cette nouvelle branche de l'économie politique, a, depuis la première promulgation des proportions en 1798, accumulé tous les ans des preuves de l'extrême disproportion entre la population et les moyens de subsistance. M. Pitkin dit qu'en 1749 le nombre des blancs dans les États-Unis s'élevait à un peu plus de 1,000,000. Mais la totalité des noirs, des blancs et des hommes de couleur a été récemment portée à près de 17,000,000; et avec les 2 ou 300,000 étrangers qui chaque année viennent s'y établir, et leurs descendants, cette population pourrait bien être de 21,000,000 à l'expiration des cent ans à partir de l'époque où écrivit M. Pitkin. Il est vrai que cet économiste ne comprend dans son énumération que les

blancs de cette partie de l'Amérique. Si nous en déduisons 3,000,000 de nègres, d'habitants cuivrés ou basanés, ainsi que les blancs qui furent ajoutés à l'Union par la cession des Florides ou par quelque autre cause semblable, nous aurons, lorsque les cent années seront écoulées, c'est-à-dire en 1849, un accroissement de blancs dix-huit fois plus nombreux qu'il ne le fut il y a environ cent ans. — New-York, qui n'était qu'un village au commencement du xviii^e siècle, contient maintenant 300,000 habitants, et pour peu qu'ils se multiplient comme jusqu'à ce jour, dit M. Morse, géographe américain, New-York ne tardera pas à renfermer plusieurs millions d'âmes. Une population qui se double dix-huit fois en cent ans, comme nous le voyons dans les États-Unis, serait, en 1949 de 324,000,000, et en 2049, ou dans deux cent dix ans d'ici, cet accroissement donnerait 5,832,000,000. Un seul essaim de population remplirait tous les coins de terre inoccupés dans le Canada et dans les îles qui touchent au nord de l'Amérique. Un autre essaim peuplerait, en vingt-cinq ans, toute l'Amérique du Sud et les îles situées à l'est et à l'ouest du monde occidental. Toute cette progression aura lieu avec le cortège d'une misère, des vices d'une gravité inconcevable, à moins que ce ne soit la prudence et non la passion qui nous serve de guide par rapport au mariage. Des émigrations iront peupler la Nouvelle-Galles du Sud, l'Afrique, l'Asie et les parties de l'est et du nord-est de l'Europe qui sont à présent inhabitées. Il n'y aurait pas alors parmi les cinq grandes nations européennes cette balance po-

litique que nous y voyons aujourd'hui ; mais les destinées du genre humain seraient conduites par les gouverneurs des cinq grandes divisions géographiques du monde. Avant cinq cents ans d'ici, il est possible que le principe géométrique vérifie le pressentiment des anciens historiens de l'Amérique, savoir, que l'Europe deviendrait la conquête du monde occidental, et, suivant une opinion plus récente, que la race caucasienne de la Nouvelle-Galles du Sud détruira les peuples de la Chine, du Japon, et peut-être même de l'Inde, comme le rat brun a détruit, par droit de conquête, la race de nos rats noirs. Le monde deviendra donc nécessairement un jardin continu, avec toutes les conséquences que nous avons déjà détaillées. Que faire alors ?

Les critiques de M. Malthus disent qu'il y a plus que de l'inhabileté à citer les États-Unis d'Amérique, et à mettre en avant l'accroissement de la population d'une contrée dans laquelle affluent chaque semaine des milliers d'individus sortis de tous les coins de l'Europe. L'Amérique est le principal réceptacle de l'émigration dans le monde ; elle est le *colluvies gentium* des Romains. Sa population n'est nullement indigène, elle est un ramas d'individus de toutes les nations.

Les partisans de M. Malthus répondent à tout cela : Nous nous sommes bornés, dans nos doublements, aux pouvoirs procréatifs des peuples de l'Amérique, sans y comprendre ceux qui viennent s'y établir ; notre principe est que, dans des circonstances favorables, une nation se doublera dans sa population

indigène tous les vingt-cinq ans au moins, et cela dans la proportion géométrique. Cette objection pourrait être de quelque poids si les 2 ou 300,000 émigrés, ou bien un nombre quelconque d'individus qui débarquent sur les rivages occidentaux de l'Atlantique, étaient la seule cause du doublement de la population, ou enfin que les émigrants laissassent un vide et une population décroissante en comparaison des multitudes qui sont arrivées ou qui ont été procréées dans les États-Unis. Car à une époque future, les essaims renvoyés en Europe ne seraient en aucune façon gênants pour les vieilles contrées. Mais rien de semblable ne se rencontre : les masses qui émigrent de l'Europe dans un an, et même dans un siècle, ne sont qu'une goutte qui s'échappe du bassin de sa population, qu'une simple feuille tombée de l'arbre, alors qu'il est le plus abondamment garni. On ne s'aperçoit point de leur absence, pas plus qu'en Afrique on ne remarque une sensible diminution par les noirs transportés, chaque année, en Amérique. Si nous suivons l'histoire de l'émigration pour les États-Unis à partir du temps des Brownistes, ou plutôt du temps de lord Baltimore et de William Penn, nous verrons que le nombre des émigrés était peu considérable dans les premières années des établissements formés en Amérique, surtout en raison de la faiblesse comparative de la population de l'Europe. En considérant, sous le rapport de la statistique, l'accroissement de l'émigration dans les États-Unis tous les dix ans, nous y trouverons une augmentation bien tranchée, en comparaison de ce

qu'elle était les dix années précédentes. Qu'est-ce, après tout, que 2 ou 300,000 individus? Nonobstant les émigrations, l'Europe voit augmenter le nombre de ses habitants, selon M. Moreau de Jonnés et plusieurs écrivains anglais, dans la proportion de 46 à 50 millions tous les vingt ans; et, si nous en jugeons d'après les tables de M. Quételet, l'Europe en comptera dans cent ans d'ici 230,000,000 de plus, même en supposant des émigrations annuelles d'un million pour les États-Unis ou pour d'autres contrées. En accordant que la population de l'Amérique ne s'augmente pas aussi vite que nous l'avons dit, il faut convenir qu'à mesure que l'agriculture et la civilisation feront des progrès, le terme moyen de la vie sera prolongé et plus de naissances auront lieu. D'ailleurs peu importe que les États-Unis comptent un nombre de 5,832,000,000 dans deux cents ou cinq cents ans d'ici. Mais il faut que l'accroissement finisse. Les États-Unis, obligés de fonder eux-mêmes des colonies, comme ils ont déjà commencé, au Texas, fermeront leurs ports aux nouveaux arrivés. La population se répandant de tous côtés amènera à la fin un équilibre assez exact pour tout l'univers. Les lieux les plus rebelles à la culture, les déserts les plus sauvages, les cantons les plus marécageux, deviendront comparativement fertiles et disparaîtront devant l'industrie de l'homme. Franklin, un des plus grands savants qu'ait produits l'Amérique, s'aperçut que la puissance procréative était si dominante dans la constitution humaine, qu'il put dire avec raison que si le monde venait à perdre tous ses autres habitants, il

pourrait, en peu de siècles, se repeupler par une seule nation, telle que l'Angleterre, et nous pourrions dire, aujourd'hui, par les habitants d'une seule portion de l'Irlande.

Mais le monde finira par se remplir, dit-on. Cette question n'offre qu'une importance secondaire, et M. Malthus, lui-même, ne l'a pas autrement considérée. Il peut arriver que le monde ne soit pas encore entièrement peuplé dans quelques mille ans d'ici. Cependant le sujet qui nous occupe est de la plus haute importance dans les contrées très populeuses. La physiologie de l'homme a certainement été la même depuis Guillaume-le-Conquérant; conséquemment, si nous admettons la possibilité que notre race se double tous les vingt-cinq ans, et que la contrainte morale n'ait exercé qu'une faible influence, alors le vice et la misère en ont tenu lieu pour retrancher le superflu de la population. Il est admis qu'en 1066 la population de l'Angleterre fût de 2 millions et demi, et comme nous savons que les mariages se font assez tôt quand les moyens de subsistance abondent, la production des aliments n'a été doublée, géométriquement, que trois fois, tandis que si les populations l'eussent été tous les vingt-cinq ans, il n'y aurait pas eu un pouce du globe inoccupé depuis plusieurs siècles (1). Tout le problème consiste donc à trouver

(1) Si les 2,500,000 habitants de l'Angleterre et du pays de Galles, sous le règne de Guillaume-le-Conquérant, s'étaient doublés tous les vingt-cinq ans dans une proportion géométrique, les descendants de ces 2 millions et demi auraient donné une population actuelle de 1,000,000,000 de millions et plus. (Voyez la table de M. Wallace, *Dissertation on the numbers of mankind*. Edinburgh, 1753.)

les moyens de maintenir, sans démoralisation et sans misère, l'équilibre de la population et de la subsistance.

Les disciples de M. Malthus, en discutant cette question, finissent généralement par imposer silence à leurs adversaires en leur disant : La nourriture est une quantité *définie* et son accroissement est lent ; la procréation est une quantité *indéfinie*, et son accroissement est rapide. Cela une fois admis, ils appliquent leurs principes aux situations présentes et passées des nations. Ils voient dans cette propension des populations à surpasser la quantité des aliments la source de presque tous les maux qui ont affligé et qui affligent encore l'humanité. Ni les législateurs ni les particuliers ne sauraient procurer à l'Irlande un bien-être permanent. L'Angleterre et l'Écosse marchent rapidement vers un état aussi déplorable, à moins qu'elles n'adoptent le remède proposé par M. Malthus, qui est de différer le mariage jusqu'à l'âge de vingt-huit ou trente ans pour les deux sexes, et sans cette mesure, il n'y a point de bon gouvernement possible. Voilà, pour me servir des expressions de M. Godwin, toute la matière médicale proposée par ceux qui suivent la doctrine basée sur la loi des proportions. Quelque outrageantes que soient ces opinions envers les bienfaits du Tout-Puissant, quelque contraires qu'elles soient aux principes des révélations naturelles et écrites, et à quelques dangers qu'elles exposent la moralité, néanmoins l'homme opulent, dans ses sombres pensées, et dans sa crainte que le remède ne soit à peu près impraticable, voit

presque d'un mauvais œil, une augmentation dans la famille des pauvres ; il s' imagine que ses terres, comme plusieurs de nos comtés en Irlande, seront converties en une suite de champs de pommes de terre et, quand même, il diviserait ses propriétés foncières, il détruira finalement tous ses biens, et attirera sur la classe laborieuse, elle-même, des fléaux incalculables. Le propriétaire philanthrope porterait volontiers secours à ses voisins, au travail desquels il sait qu'il doit ses heures de loisirs, les agréments et les plaisirs dont il jouit ; mais, outre le jugement qu'il s'est formé lui-même sur cette matière, on lui dit, d'après l'autorité du docteur Chalmers, que les doctrines des proportions sont aussi authentiques qu'aucune vérité dans les mathématiques mixtes ; d'après lord Brougham, que l'excès de la population est une des grandes causes de la détresse qui afflige notre pays, et que c'était une chose déplorable de voir « déprécier la théorie de M. Malthus, qui était le principe le plus sain de l'économie politique. » Il lui est encore enseigné par M. Senior, autrefois professeur d'économie politique à Oxford, et qui est, maintenant, un des premiers juges à la chancellerie d'Angleterre, que sans malaise ou sans la crainte du malaise, l'Angleterre pourrait renfermer dans un siècle d'ici 200 millions d'habitants. Une décision solennelle du parlement, concernant les lois en faveur des pauvres, lui apprend aussi qu'il y a à craindre un surcroît d'impôts tellement considérable qu'il absorberait le revenu immobilier des trois royaumes ; car il n'est pas douteux que cette nouvelle loi ne soit

basée sur les opinions de M. Malthus. Eh bien! qu'arrive-t-il de toutes ces suppositions? sa bienveillance est paralysée; il devient égoïste, et conclut que sans la coopération de ses voisins moins fortunés, en se mariant le plus tard possible, tous ses efforts pour les soulager n'auraient pour résultat que de hâter l'approche d'une situation qui ne leur offrirait qu'une perspective affreuse.

Le dirai-je? ces opinions et la crainte d'une surabondance de population influent tellement sur les esprits d'un grand nombre d'individus de notre pays, que dans une brochure que j'ai sous les yeux, imprimée à Londres, il y a trois ans, et que l'on dit fort répandue, pour empêcher l'accroissement de la population, il est gravement conseillé aux mères de consentir à ce que chaque troisième ou quatrième enfant nouveau-né soit enfermé dans une boîte faite exprès pour y être étouffé par le gaz carbonique ou tout autre gaz malfaisant!!! Sur le continent un médecin d'un grand renom, pendant le cours de mes études en Allemagne, a naguère sérieusement proposé l'émascation. Et cette question a été agitée dans le monde avec une chaleur qui tenait de la démence; de sorte qu'il serait peu surprenant de voir un jour surgir quelque écrivain qui proposerait de semblables barbares pratiques pour restreindre le nombre des habitants; dont nous n'en trouvons que trop d'exemples dans l'histoire du genre humain. Les Caspiens (1) lorsqu'ils devenaient vieux étaient mis à mort. Les disciples de Woden furent immolés ainsi que les

(1) Strabo, lib. II, tom. II, pag. 136.

Hérules (1) quand ils étaient vieux et gravement malades. Stéphen (2), d'après l'autorité de Ménandre, dit qu'il existait une loi, à Céos, ordonnant que les hommes qui n'avaient pas de moyens d'existence se sacrifiassent, et que ceux qui avaient atteint soixante ans étaient forcés de mourir en combattant dans le cirque. Ælien (3) dit que les vieillards étaient obligés de se tuer, afin de laisser une subsistance suffisante à ceux qui restaient; et Strabon (4) s'accorde avec Ælien dans cette partie du récit. Les peuples soumis aux lois de Sardos (5) ont massacré leurs parents, comme le firent les Triballiens (6) et les Derbices (7); ces derniers les mangeaient. Polyhistor (8) cite encore d'autres faits.

(1) Procopius, *De Bello gothico*, lib. II, c. 14.

(2) *De Urbibus*, p. 332.

(3) Του διακειν τοις αλλοις την τροφην, *Hist. varia*, lib. IV, c. 1.

(4) *Ut reliquis cibaria sufficerent*, lib. X, tom. II, pag. 81.

(5) Ælian, *Hist. varia*, lib. IV, c. 1.

(6) Aristot., *De Topicis*, lib. II, c. ult.

(7) *Qui genere proximi sunt ejus carnes absumunt*. Strabo, lib II, pag. 136.

(8) Polyhistor, ch. 55. — Platon a recommandé que tous les pauvres d'un pays doivent être bannis.

LETTRE IV.

Paris, 23 février 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

On a été, et l'on est encore, sous un autre point de vue, réellement injuste envers l'école de M. Malthus, en prétendant que l'ancien état du monde était propre à nous fournir les moyens de juger notre avenir. Cependant, entrer dans les détails minutieux de ce qui a été fait pour la conservation de l'humanité, depuis l'invention de l'imprimerie et la propagation des connaissances générales, ce serait faire une revue des progrès des arts et des sciences; sujet qui comprendrait, à lui seul, la matière d'un grand nombre de volumes. Mais, de quelque côté que nous portions nos regards, nous ne pouvons manquer de

voir des preuves positives que les obstacles qui jusqu'à présent ont empêché la naissance des êtres humains, ou abrégé leur existence, sont diminués graduellement, et que par la suite ils diminueront encore ; cela est indubitable.

Prenons pour exemple les avantages que nous avons obtenus de l'étude de l'astronomie, des mathématiques et des autres sciences d'où dépend la sûreté de la navigation. Au lieu de ces périlleux mouvements d'un rivage à l'autre, et de l'observation incertaine des étoiles, nos connaissances des latitudes et des longitudes par nos sextants, nos tables de calculs, nos chronomètres, et jusqu'à l'expédient de *filer le nœud*, nos connaissances des variations de l'aimant, celle des courants, des vents alizés, des moussons, des écueils, des bancs de sable et des îles jadis inconnues, la construction et l'équipement des vaisseaux, l'impulsion que nous leur donnons à l'aide de la vapeur, l'établissement des phares, les effets que nous obtenons de l'art et des forces mécaniques pour débarrasser les entrées des ports, et ceux que nous avons pour fendre et diviser les rochers avec la poudre à canon ; tous ces progrès et autres semblables, des temps modernes, ont rendu un voyage de 6.000 lieues, sur mer, beaucoup moins dangereux que souvent un voyage, par terre, de 60 lieues, ne l'était, il y a un petit nombre de siècles. Nous ne manquons pas non plus de preuves frappantes des avantages physiques et moraux qui résultent du traitement convenable des hommes composant les équipages. Notre compatriote, le capi-

taine Cook, et l'amiral russe Krausenstern, ont fait tous les deux le tour du monde sans perdre un seul matelot. Des milliers de personnes sont maintenant en vie qui auraient péri sans ces perfectionnements.

Pour notre patrie, il n'y a plus à redouter ces mortelles dissensions comme du temps de l'heptarchie, plus de ces querelles sanglantes entre les maisons d'York et de Lancastre qui désolaient l'Angleterre. Les interminables maraudes sur les frontières, et les brouilleries entre les chefs, les nobles et rois en Écosse, aussi bien que les divisions haineuses des rois d'Irlande, ne se rencontrent plus que dans les ouvrages historiques et dans les romans. La situation de l'Irlande tend évidemment à se consolider avec l'île dont elle est en quelque sorte la sœur; et quoiqu'il y ait encore quelques petites nations sur le continent, les cinq grandes puissances les contrôlent au point que les petits États sont à peu près comme de simples chiffres dans la police générale de l'Europe. La manie des escarmouches et du pillage est presque passée, et les derniers événements, en Orient, ont témoigné de l'opposition des grandes puissances à prendre aucune mesure qui fit naître des hostilités. Il est vrai que de nos jours les guerres ne peuvent avoir que peu d'influence sur les populations européennes. Le vainqueur n'égorge plus l'homme, la femme et l'enfant; la résolution *aut moriendum, aut vincendum* est remplacée par une valeur raisonnée; et ce qui est le plus généralement recommandé dans la tactique moderne, c'est de négliger les villes et les forteresses pour suivre le plan de

Louis XIV, qui consistait à charger vigoureusement l'ennemi pour obtenir la nourriture nécessaire aux vainqueurs et lui faire payer les frais de la guerre. Des sièges comme ceux d'Anvers et de Candie, qui ont duré de vingt à trente ans, ou comme ceux de Jérusalem, de Rome et de Paris, où la famine força les mères à manger les enfants; ou même ces sièges où les femmes fabriquaient des cordes avec leurs cheveux pour servir à la défense de la ville, et où l'on vit des vieillards se sacrifier volontairement pour débarrasser les assiégés de bouches inutiles; de pareils traits sont maintenant sans exemple.

En raison de l'immense accroissement de la population actuelle dans les pays civilisés, les guerres exerceront une faible influence sur les habitants de notre division du globe, et sur ceux d'une grande partie de l'Amérique et bien d'autres contrées. Quelles guerres, pourra-t-on demander, réduiraient les 3,749,094 âmes ajoutées à la population prussienne de 1816 à 1836? Et cependant cette population n'est environ que la dix-septième partie de celle de l'Europe entière. Aucune nation moderne n'a autant souffert soit pour l'agression, soit pour la défense, que la France dans ses guerres depuis 1789, et pourtant ses tables de statistique montrent, à peu de chose près, un accroissement progressif de 8 millions, ou, selon les autres écrivains, au moins de 6 millions (1), et cet accroissement de la population en

(1) La première de ces estimations, c'est-à-dire 26 millions en 1789, est celle de Necker, et la dernière celle de M. de Calonne. — *Tableau de l'Europe*, p. 10.

France ne se fait pas avec la moitié, je dirai même le tiers de la rapidité, comparée à celle de la Prusse. Si nous supposons la population européenne de 230 millions, et que son accroissement soit de 46 à 50 millions tous les vingt ans, deux points admis par les économistes modernes; est-il présumable que des guerres qui surviendraient dans le cours de vingt ans, fissent périr les 6 millions de ces 46 millions? Et quand même nous aurions des guerres signalées par de si affreux carnages, ce vide ne serait-il pas bientôt rempli par les femmes qui resteraient et par les nouveaux essais d'enfants qui, chaque année, atteignent l'âge de puberté? Ce n'est pas tout: l'influence de l'éducation religieuse, morale et politique répandue dans tous les États de l'Europe, sans en excepter la Turquie, sous certains points, est de dessiller les yeux des législateurs et des peuples sur la folie, l'absurdité grossière, l'immoralité et les malheurs généraux qui sont les suites inévitables de la guerre. Les congrès et les médiations commencent heureusement à remplacer ces barbares et sauvages appels aux armes; et la portion éclairée et pensante de la société n'ignore pas que, d'après la situation présente du monde, une guerre européenne se terminerait par une simple négociation par laquelle elle aurait pu commencer. La guerre met en danger cette vie que Dieu nous a donnée, ce don qu'il est impossible à l'homme de rendre après qu'il en a causé la perte; elle remue les passions les plus terribles de toutes les classes de la nation, depuis le pair jusqu'au paysan, depuis le prince jusqu'au dernier de ses sujets; elle prive d'une

partie considérable de leur bonheur domestique les pères, les mères, les sœurs, les frères, les femmes, les enfants et les amis; elle déchire les cœurs des fiancés (1); elle met en opposition des individus qui ne se sont jamais porté de haine; elle est enfin considérée, sous le rapport de la morale et de la religion, comme une violation des lois suprêmes du créateur. Comment des législateurs qui se qualifient de chrétiens peuvent-ils maintenir un pareil système de terminer leurs différends, tandis que les doctrines en faveur de la paix sont reconnues parties intégrantes de la législation de leur pays? Comment, dans leur conscience, peuvent-ils concilier la guerre avec le commandement : *Tu ne tueras point*; ou avec la volonté de celui qui, par sa révélation naturelle et écrite, nous a ordonné de *croître, de multiplier et de remplir la terre*? Dieu ne doit-il pas regarder avec déplaisir la destruction des êtres humains, et le dérangement de cet équilibre des sexes qu'il a établis pour la conservation de l'ordre moral? Outre l'excitation des mauvaises passions de l'homme, la guerre ravage les fruits de la terre, porte la désolation et la terreur dans les habitations des contrées envahies; rend malades les militaires par les fatigues et les marches forcées; amène à sa suite les fièvres, la dysenterie, la *malaria* des camps; et la peste sous différentes formes, conséquences inévitables de la mau-

(1) Un grand nombre des conscrits du continent, lorsqu'ils sont enlevés à leurs foyers, terminent leur existence dans des maladies de langueur, plusieurs même par le suicide, n'ayant pas la force de supporter la séparation de leurs familles.

vaise nourriture, de l'eau corrompue et de tout l'attirail des maux qui marchent à la suite des armées. La vaine gloire, l'ambition des princes et les faux sentiments d'orgueil national compenseront-ils les atrocités que fait commettre la guerre? Et qui en paiera les frais? Les vaincus sont presque toujours incapables de les payer, quand même on épuiserait leurs maisons et toutes leurs propriétés. Quelle portion du pillage des vainqueurs, ou de l'argent reçu, je vous le demande, retourne dans les poches des classes ouvrières que l'on met à contribution depuis le commencement jusqu'à la fin des hostilités! La guerre dissipe les produits accumulés de l'industrie d'un pays; elle tarit les sources de la richesse des nations qui consiste dans l'effectif de leurs hommes. Beaucoup même de ceux dont la vie a été épargnée reviennent dans leurs foyers passer le reste de leurs jours dans les maladies et la misère, sont à charge à la paroisse ou à la commune, ou au pays auxquels ils appartiennent, et finissent, souvent, par une mort prématurée. Quelle étendue de territoire, quelles sommes d'or et d'argent, en supposant qu'elles soient aussi considérables que celles rapportées de leurs conquêtes par les anciens Romains, ou celles que les Espagnols ont tirées de l'Amérique, pourront dédommager de la perte des hommes morts ou blessés dans les combats, ou des blessures et des maladies qui affligent pour le reste de leur vie ceux que la guerre n'a pas tués? Est-il aussi des compensations pour adoucir les vives douleurs des familles et des amis? La guerre, dit, avec juste raison, notre grand

poète, est un jeu auquel peu de rois ne joueraient, si leurs sujets étaient sages.

Cicéron prétend que la guerre a produit de son temps plus de maux que toute autre calamité qui viendrait fondre sur une nation. Combien la situation de l'Europe diffère depuis ces derniers vingt-cinq ou trente ans, si nous la comparons avec les temps anciens ! Le temple de Janus, à Rome, était presque toujours ouvert ; et à peine peut-on dire que la paix ait été rompue en Europe depuis 1815. Les Romains se vantaient de trois cent vingt-deux triomphes ; et, pour avoir droit à un triomphe, il fallait avoir tué 5,000 hommes. Nous avons certainement de fortes raisons de nous applaudir de ce que l'opinion publique a changé, à cet égard ; car dès les temps les plus reculés, jusqu'à nos jours, les maximes de l'antiquité païenne, sur cet usage brutal, étaient en faveur ; oui, même dans le temps de Hobbes, notre compatriote, c'est-à-dire il y a deux cents ans, la guerre passait encore pour être l'état naturel de l'homme.

La guerre n'a présenté que peu d'obstacles à la multiplication de la race humaine, en comparaison du manque de nourriture, soit relativement, soit absolument. J'ose même dire que les épidémies n'ont pas fait autant de ravages. Il est vrai que les épidémies, pour me servir des expressions de Süssmilch, enlèvent les feuilles, coupent les rejetons, les branches, les troncs et les racines. Elles n'ont exercé leurs fureurs, cependant, que comme des échecs d'un jour, d'un mois ou d'un an ; ou si elles ont continué deux

ans et plus, elles ont produit certainement beaucoup de ravages et de désolations, mais pas autant que l'action corrodante d'une nourriture mauvaise ou mesquine. Il nous serait impossible d'apprécier les effets d'une nourriture malsaine, insuffisante, et du manque absolu de vivres; ce serait en quelque sorte résumer la moitié de l'histoire des misères de l'espèce humaine; ce ne serait qu'une série de malheurs dont il ne nous est parvenu qu'un petit nombre de faits les plus marquants. L'absence d'aliments a naturellement marché de front avec celle d'un bon logis, d'un bon lit, de bons vêtements et des douceurs de la vie en général; car, dans les circonstances tant soit peu favorables, un homme peut très bien, par son travail, se procurer le nécessaire, et même au-delà, pour lui, sa femme et ses enfants.

L'histoire des famines est réellement affreuse à lire. Elles ont été, généralement parlant, le résultat d'une consommation bornée à un seul comestible, tel que les pommes de terre en Irlande et le riz dans l'Inde. Tout le monde sait que nous devons la découverte de l'iode, employée pour la guérison des goîtres, à la nécessité qui obligeait une multitude de gens de se nourrir d'algues, contenant cette substance, pendant plusieurs mois consécutifs. Le docteur Short nous a laissé un précis des famines avant et après Jésus-Christ; mais en signalant les dix-huit derniers siècles comme étant ceux où l'on en a compté un plus grand nombre, il n'a fait que suivre les documents que lui a fournis la propagation des lumières. D'après l'ouvrage du professeur Link,

de Berlin, sur les divers genres d'aliments, il est infiniment plus probable qu'il ait régné plus de famines avant qu'après l'ère chrétienne; et cependant nous les voyons exister, dans la plupart des pays, tous les cinq ou sept ans, depuis les progrès de la littérature et de la science, et elles ont continué de reparaitre jusqu'aux derniers événements de cette nature qui, à notre connaissance, ont affligé l'Inde et la Chine. Dans une des plus récentes assemblées à Londres, où l'on a agité la question du peuple de l'Indostan, on posa en fait que la famine envahissait tous les sept ans nos possessions dans l'Orient; et je ne doute nullement de la probabilité de l'apparition fréquente de ce fléau, quand nous réfléchissons que les Chinois et les Orientaux en général ne font usage que d'une seule espèce d'aliment, le riz. En pareil cas, si la récolte manque, il n'y a point de ressource.

L'Angleterre proprement dite et la plupart des contrées européennes ont fait un pas vers le moyen d'éviter la famine. Nous nous sommes assurés d'une variété de comestibles qui rend presque inutile le plan de Joseph, dans les Saintes-Écritures, relativement aux greniers publics approvisionnés pour les années de disette. Saigner les bestiaux pour en boire le sang, manger des herbes crues et de la charogne, comme Volney en fut témoin en Égypte, ou même se nourrir des vers engendrés dans des arbres, et dans des viandes corrompues, comme l'a vu M. Collins à la Nouvelle-Galles du Sud, cette déplorable manière de s'alimenter, ainsi que la mort préma-

turée qui en est la conséquence , jamais l'Angleterre ni aucun pays du monde bien administré ne s'y verront réduits. Si notre récolte de blé vient à manquer, nous avons encore pour ressources nos pommes de terre , notre avoine, notre orge, nos betteraves, nos navets de Suède , et une variété infinie d'autres végétaux; et ces aliments ne pourraient certainement pas manquer tous à la fois, en supposant même qu'une maladie rendit la chair du bétail impropre à l'usage de l'homme. L'agriculture, la chimie et les connaissances utiles répandues parmi les fermiers ont déjà fait beaucoup , et feront encore davantage pour le soutien de l'existence d'un plus grand nombre d'individus.

Les épidémies sont , en général, très funestes dans les endroits où la subsistance est peu abondante et de mauvaise qualité. C'est donc au grand perfectionnement de l'agriculture et à l'introduction de nouvelles sources d'aliments tirés du règne végétal et animal que nous sommes, en partie, comparativement aux autres peuples , exempts de ces calamités , avantage dont la nation anglaise et quelques autres nations sont en possession au moins depuis un siècle et demi. La police générale des grandes villes, l'établissement et l'entretien des égouts, le desséchement des terres, la dessiccation et le défrichement des marais , les progrès dans l'hygiène et dans la médecine, tout cela, il n'en faut pas douter, a contribué beaucoup à nous garantir contre les épidémies. Nous lisons dans l'histoire d'Angleterre , par Hume, que la peste se déclarait à Londres régulièrement trois ou quatre fois

par siècle. Dans les villes de l'Europe, dit Süsmilch, elle moissonnait habituellement la moitié, et, dans les campagnes, le tiers des habitants. La peste n'y règne plus, et ce qui prouve le peu d'influence des épidémies sur la population présente des contrées qui jouissent d'un certain bien-être, ce sont les effets presque inaperçus du choléra dans notre patrie. Cette maladie, si calamiteuse dans l'Inde, où elle enleva 18 millions d'individus, et dans la Chine, où elle dévora le double de ce nombre, fut à peine sentie chez nous, excepté dans quelques districts où les localités et les usages étaient favorables à son développement. Quelque désastreux qu'ait été le choléra, il n'est rien en comparaison des ravages exercés par la grande épidémie dans le XIV^e siècle, dont nous pouvons lire le tableau dans l'ouvrage du savant professeur Hecker, de Berlin, traduit en anglais par le docteur Babington. En Espagne seule, cette maladie fut si fatale que 12 millions y succombèrent, dit-on; et cette peste ne cessa qu'après la destruction de la moitié, selon d'autres, de trois quarts des habitants qui existaient à cette triste époque, ne laissant pas même, dans plusieurs places, une famille pour raconter ces malheurs. Cette immense épidémie et les autres formes sous lesquelles parurent le vice et la misère, dans l'intervalle de ce temps jusqu'à celui d'Isaac Vossius, semblent justifier l'assertion de cet auteur, quand il dit que la population de l'Europe n'était que de 30 millions dans l'année où il écrivait son livre (1).

(1) London, 4to 1683. Voyez la *Dissertation sur les grandes villes de l'empire chinois*.

Le perfectionnement général de ce qui peut donner de l'aisance à toutes les classes de la société, a eu pour but d'étendre le terme moyen de la vie, et, en conséquence, celui de la période reproductive des deux sexes. Quelque mauvaise que soit aujourd'hui la situation des Irlandais, elle n'est pas aussi misérable que dans le moment où ses pauvres chefs opprimés se présentèrent à la cour d'Angleterre il y a trois siècles. Fletcher de Saltoun, ce célèbre patriote écossais, et, plus récemment encore, le docteur Playfair, ont décrit la misère de toutes les classes à leurs époques respectives; et Templeman, qui donne un million et demi pour chiffre de la population contemporaine en Écosse, dit que 150,000 étaient mendiants publics. Sous le règne de Henri VIII, ce nombre était alarmant, même en Angleterre, puisque 70,000 ont été pendus; et les jours florissants d'Élisabeth, dont le règne fut tant vanté pour la bonne nourriture dont jouissait le peuple, ne permettent-ils pas de soulever la question de savoir si les classes ouvrières de la société avaient quelque chose de mieux que les céréales? Il est probable que les grands salaires des ouvriers, dont M. Hallam fait mention dans son histoire du moyen-âge, étaient la conséquence d'une de ces oscillations périodiques de la société occasionnées par quelque grande mortalité, et donnant lieu à des travaux pour lesquels on ne pouvait trouver assez de bras. L'existence et les causes de cette particularité sont longuement décrites par M. Malthus et autres auteurs qui ont traité de l'économie politique.

Qui pourrait dire qu'il existe un gouvernement en Europe dont l'administration intérieure ne tende pas avec persévérance aux progrès des intérêts de sa nation respective, sans excepter la Turquie? Grand nombre de Turcs viennent, tous les ans, à Paris et en Angleterre pour s'instruire; en Europe, et même en Amérique, vous trouvez des Russes qui voyagent aux frais de leur gouvernement pour se livrer à la recherche des connaissances utiles, et, il faut le dire à la louange de cette aristocratie, ils ne négligent aucune occasion d'acquérir toutes sortes de notions importantes dans les arts et les sciences propres à augmenter les ressources de leur vaste empire. D'ailleurs, dans toute l'Europe, les gouvernements commencent à sentir qu'ils ont, comparativement au temps passé, une responsabilité plus forte, sinon par l'intermédiaire des parlements représentatifs ou par la presse, du moins, comme en Prusse, par celui de la portion éclairée, pensante et vertueuse de la nation dont ils s'efforcent de mériter les suffrages; et cette portion éclairée certainement ne diminuera pas, et le pays où des lois équitables et une sage administration règlent les affaires intérieures, ne manquera pas, généralement parlant, d'augmenter sa population. Nous voyons donc que ni les guerres, ni les épidémies, ni les famines, ni le manque des agréments de la vie, ni les mauvais gouvernements, n'auront à l'avenir l'influence destructive qu'ils avaient autrefois sur le décroissement du nombre des habitants de la terre; et cependant la civilisation du monde est encore dans son enfance.

Ce n'est pas tout : l'influence de la religion chrétienne, l'influence de l'éducation répandue par l'imprimerie et l'écriture, l'influence des arts et des sciences, toutes sont dirigées vers la perfection de l'état physique et moral de l'espèce humaine. Dans l'histoire du christianisme, voyez ce qu'a fait et ce que fait encore maintenant le pieux zèle des missionnaires qui ont sacrifié leur vie et qui la sacrifient tous les jours à la propagation de l'Évangile. En Europe, en Amérique, même en Afrique, en Asie et dans l'Océanie, nous trouvons des communautés chrétiennes qui envoient et qui reçoivent de l'argent ou des missionnaires pour étendre au loin la religion de paix et de bienveillance envers tout le monde. Quelles que fussent les craintes de bien des gens vers la fin du dernier siècle à l'égard des doctrines subversives de la foi chrétienne, ce serait être vraiment présomptueux, aujourd'hui, de supposer que le torrent des sentiments religieux, qui de nos jours se répand dans tous les coins de l'univers à la faveur des livres sacrés, qui laissent des traces ineffaçables, puisse être détourné de son cours, surtout quand ceux qui se moquent de la religion ne peuvent nier que les exigences morales de la Bible ne soient parfaitement d'accord avec les intérêts et le bonheur de l'homme, et quand nous savons que des millions de livres sterlings sont le produit des collectes faites par toute la terre pour ce grand objet. Nous voyons dans notre seule patrie 30,000 hommes occupés uniquement à répandre la doctrine de Jésus-Christ parmi leurs congrégations et dans

tous les pays du monde, à l'aide de notre commerce et de nos nombreux correspondants. Tous ces religieux élèvent leurs enfants dans la même foi, et tâchent, avec persévérance, d'anéantir les croyances du paganisme en comparant, dans chaque climat, leurs mœurs avec la sublimité de la religion chrétienne, et les succès de leurs généreux efforts vont croissant, semblables à la boule de neige dont le volume grossit à mesure qu'elle avance.

La religion du Christ ne se bornera pas à propager les principes les plus purs de morale, lesquels sont en harmonie avec les préceptes qui en forment la base; elle amènera avec elle les sciences et les arts qu'elle a nourris dans son sein; et, comme feu le docteur Watson, évêque de Llandaff, l'a dit à l'égard des Indous, ces arts et ces sciences seront peut-être des moyens de convertir ces peuples, dont les préjugés sont comme une barrière à leur croyance.

Aucun principe d'économie politique n'est plus clair que celui qui admet la garantie de la propriété comme le fondement de la prospérité d'un pays, et, par conséquent, de l'accroissement de la population. Celle-ci, autrefois restreinte par l'incertitude de la possession, a été en quelque sorte débarrassée de telles entraves par les droits sacrés de l'usufruit privé et perpétuel, ainsi que par les limites assignées à la possession de la propriété, sans que l'individu puisse être le moins du monde inquiet dans la jouissance de ses biens.

Le temps qui donne des droits à la propriété réelle est en Angleterre, je crois, fixé à vingt ans. Les

droits d'*habeas corpus* et ceux de punir la violence et les menaces personnelles d'un tort, contribueront dans tous les pays à favoriser la multiplication des habitants en tranquillisant les citoyens sous le rapport de leur sûreté. Chez les Romains, les droits à la propriété immobilière étaient limités à deux ans, et ceux de la propriété mobilière à un an. Cette disposition de la loi a sans doute beaucoup servi à augmenter la population de l'ancienne Italie; et nous lisons dans le Nouveau-Testament combien l'apôtre Paul était fier de sa qualité de citoyen romain. Ce sont là en effet des matières très importantes, mais auxquelles les gens peu instruits n'accordent pas toute l'attention qu'elles méritent; et tels sont aussi les droits de l'ouvrier à son salaire; tel est encore le plus grand de tous les droits, celui de l'indigent à la subsistance qui doit lui être fournie par sa paroisse ou par son lieu natal. L'histoire signale les pitoyables luttes de princes et de ministres faisant la guerre pour des motifs qui n'étaient que des bagatelles en comparaison de ceux que nous venons d'énoncer, et les intrigues de cour elle les érige en matières sérieuses, comme accroissant les habitants d'un État; souvent aussi elle cite les masses que la conquête a ajoutées à la population; mais ces augmentations ne sont en réalité presque rien en comparaison de celles qui résultent des droits de propriété, de garantie personnelle, et des droits au salaire pour le travail.

Les guerres, les épidémies et les famines qui remplissent les annales des peuples sont certainement remarquables; mais nous verrons tout-à-l'heure que

ces guerres, ces épidémies et ces famines n'offrent qu'une bien faible importance sous le rapport de la population, si nous les comparons avec les principes fondamentaux que nous croyons les grands régulateurs des naissances. Mais quelque étendus que fussent les droits des Romains, ils ne sauraient, considérés dans leur ensemble, si nous nous donnons la peine de jeter un coup d'œil sur l'abrégé de leurs lois par Gravina, ou sur le livre encore plus connu des Antiquités romaines par Adam, ils ne sauraient, dis-je, être mis en parallèle avec cette sûreté que les États chrétiens de l'Europe les plus mal gouvernés ont garantie dans les siècles qui viennent de s'écouler. La sûreté personnelle, les droits de propriété, les droits de l'ouvrier à son salaire, conduisent aussi au développement des facultés intellectuelles, et c'est ainsi que les avantages partiels concourent à former la somme du bien-être général.

Une autre conséquence de la sûreté personnelle, c'est l'échange entre les nations des divers perfectionnements des produits des règnes organiques et inorganiques dans une contrée, au moyen des connaissances physiques et intellectuelles dirigées vers l'utilité commune, soit en doublant les ressources des classes qui créent la richesse d'un pays, soit en fournissant de nouvelles superfluités à ceux que le hasard de la naissance a placés dans une plus haute sphère de la société. De cette manière, nous pouvons comprendre comment la terre, au lieu d'être cultivée par les bras des hommes, donne ses fruits plus abondamment lorsqu'elle est déchirée par le soc de la charrue, et

comment des terrains du second et du troisième ordre de fertilité sont devenus assez productifs pour subvenir à nos besoins et nous procurer de l'aisance. De ces principes aussi ont rejailli les connaissances de l'esprit qui s'accroissent d'âge en âge, transmises de génération en génération, et qui, dans les mathématiques psychiques, peuvent être considérées sous ce point de vue comme une quantité donnée.

Combinée avec le travail et un capital, il est impossible de prévoir jusqu'à quel point la marche constante du perfectionnement peut changer la situation du genre humain. Nous nous procurons de la nourriture végétale et animale dans des endroits dont nos ancêtres immédiats eussent été incapables de tirer parti, et ils auraient regardé comme fou à lier celui qui eût rêvé pareille chose.

La science mécanique dessèchera les marais, détruira les influences malignes de la terre, resserrera les rivières dans leur lit, arrêtera les envahissements de l'Océan; et dans les places où se trouve de l'eau insalubre, le principe hydraulique, par lequel l'eau cherche toujours son niveau, fera faire des conduits, percer des puits artésiens dans des districts maintenant presque déserts, à cause de la grande mortalité qui y règne. Et que ne devons-nous pas attendre de la vapeur et d'autres forces que l'homme a su se créer par son génie, et des changements physiques et moraux qui se succèdent avec tant de rapidité? Quoique ma mémoire ne s'étende guère au-delà d'un quart de siècle, je me ressouviens parfaitement du

jour où le premier bateau à vapeur se mit en mouvement dans notre patrie, et conséquemment nous n'avions pas encore de voitures mues par la vapeur. Je me rappelle aussi l'époque où nos plus grandes villes n'étaient point éclairées par le gaz. Je me souviens aussi avoir lu un jour une lettre datée du voisinage de Boston en Amérique, en 1772, et adressée à un gentilhomme anglais; elle finissait en ces termes : « Je ne puis pas m'attendre à recevoir de vos nouvelles d'ici à long-temps, je veux dire l'année prochaine. » Et cependant il est dans la catégorie des choses possibles de recevoir entre les deux pays une réponse dans un mois par un bateau à vapeur transatlantique, grâce aux facilités de transit dans les Etats-Unis et en Angleterre. Une semblable facilité de voyager est observée entre l'Angleterre et ses possessions orientales. Souvent le voyage à Bombay durait dix mois; aujourd'hui on peut le faire en un seul.

Il y a un peu plus de vingt ans, je fus visiter un parent dans les montagnes de la Jamaïque; un jour je passai quelques heures de loisir à la lecture du *Times*, journal de Londres. Là, j'étais seul, et livré à mille réflexions, en songeant que lors de l'invention de l'imprimerie par Guttemberg, l'existence même du pays où je jouissais de tous les agréments de la vie était complètement inconnue; et que nos ancêtres, Celtes et Anglo-Saxons, n'ont pas été plus à leur aise que les nègres dont j'étais entouré. La grande influence de la presse, cette quatrième puissance, comme on l'appelle en Angleterre, ne per-

mettra plus à l'homme de retomber dans l'état de barbarie; car, en supposant que la bibliothèque du Vatican, celle du musée britannique, la bibliothèque royale de France et toutes les autres bibliothèques publiques de l'Europe dussent subir la destinée de celle d'Alexandrie, alors ces trésors de connaissances utiles dans le format des encyclopédies se trouveraient par vingtaines dans toutes les parties du monde; et avec ce fonds indestructible de science et d'éducation que nous possédons, l'esprit (cette cinquième puissance) rétablirait bientôt ces utiles parties de l'instruction, que ni la guerre civile, ni l'invasion des armées ennemies, ni d'autres calamités ne sauraient détruire. Assurément les plus chauds adversaires de M. Malthus ne nieront point que la phase de l'existence humaine n'ait été bien changée ces quatre cents dernières années en Angleterre, en ce qui regarde le prolongement de la vie et l'augmentation de la population, malgré la corruption et la misère qui avaient pris le dessus dans toutes les parties du royaume, et malgré les nombreuses émigrations à l'étranger.

Si nous n'avons pas bientôt une langue universelle adoptée par les savants de l'Europe, et que nous, Anglais, conservions notre ascendant politique, je ne vois rien qui nous empêche de croire que dans quatre ou cinq cents ans la langue anglaise ne devienne l'idiome généralement parlé dans le monde. D'après les idées que je viens d'émettre, on pourra me taxer d'exaltation; mais ceux qui font des vœux pour le bonheur du genre humain n'ont rien à crain-

dre au sujet de leur triomphe ultérieur sur l'égoïsme, le préjugé et l'inhumanité.

Peut-être serait-il inutile de nous arrêter sur les usages dégoûtants, cruels et affreux dont l'histoire du monde nous présente le tableau, usages si injurieux pour la religion et la vie de l'homme, si outrageants pour les lois que Dieu nous a imposées dans sa bienveillance, qu'ils semblent justifier cette opinion souvent émise, que notre race est un composé de toutes les passions perverses de la création animale, avec un mélange d'un très petit nombre de bonnes qualités. Quelle moralité justifiera dans les âges futurs les moyens exécrables employés pour la non-conception et les avortements recommandés par les législateurs et les prêtres de l'antiquité? Que de milliers, que de millions d'êtres ont été sacrifiés par l'exposition des enfants, depuis Moïse jusqu'à nos jours, en Égypte, en Grèce, au Japon, dans l'Inde, en Perse, en Chine et en Turquie, je dirai presque dans tous les pays du monde jusqu'aux temps les plus rapprochés de notre époque! Et n'y a-t-il pas de quoi frémir en voyant l'homme ainsi contrarier les institutions du Créateur qui lui a donné le libre arbitre, par les abus qu'il fait de ce don précieux? Les histoires de l'antiquité et de l'Orient abondent en attentats contre la vertu du sexe, et, semblables à tant d'autres maux, ces derniers se sont succédé sans interruption jusqu'à présent, et notamment dans les contrées orientales, à un excès dont je n'avais pas la moindre idée jusqu'au moment où j'en fus informé par quelques uns des médecins qui exercent leur

profession dans ces contrées moralement dégradées. Que n'a point fait l'esclavage sous la forme de la cruauté et l'abréviation de la vie humaine, cet esclavage qui a opprimé des millions d'humains depuis les premiers âges du monde! et cependant ce n'est que d'aujourd'hui que ces atrocités commencent à être mises au rang des crimes. Que dis-je? il n'y a pas très long-temps que la vente des enfants, pour les envoyer aux plantations, a été tolérée en Angleterre, et que l'esclavage a existé en Écosse. Quand nous lisons que l'apôtre Paul a lutté, à Éphèse, contre les bêtes féroces, nous nous rappelons que les barbares combats des gladiateurs procuraient, dans les temps anciens, un amusement qui n'était pas uniquement celui du bas peuple, mais du fier patricien; la vestale, la dame de distinction, le grand philosophe, tous les ordres de Rome (1), sans excepter les personnages si remarquables par leurs talents, allaient y prendre part. Qui de nous pourrait lire sans horreur que quand un malheureux, épuisé par ses blessures, tombait sur l'arène, et que le vainqueur élevait son poignard sanglant devant la multitude ébahie comme une preuve de sa prouesse, il dépendait d'un signal donné par les spectateurs haletants et dévorés de la soif du sang, que le fer fût plongé dans le cœur du vaincu ou que sa vie fût épargnée? Quelle scène digne d'être honorée de la présence de 107,000 Romains et étrangers civilisés, deux fois par jour dans le Colysée seulement! Et ce n'était là qu'une

(1) *Change of air in Italy in the pursuit of health*, etc., by James Johnson, M. D. physician extraordinary to the King. London, 1832.

des nombreuses places où se commettaient de pareilles atrocités! Qu'il est affreux de penser que l'ouverture de ces combats meurtriers avait lieu sur le signe d'une jeune vierge! L'eau de deux aqueducs suffisait à peine pour faire disparaître le sang humain qui, peu d'heures auparavant, avait été répandu dans ces boucheries impériales. Chaque jour une assemblée aussi nombreuse que le quart des habitants adultes de la ville de Londres, et dans l'amphithéâtre Flavien seulement, prenait plaisir à contempler les membres déchirés et palpitants des victimes. Par toute l'Asie, l'Afrique et l'Europe, même en Écosse, on faisait la chasse aux animaux féroces pour les amener en foule à Rome, où ils devaient servir à satisfaire le goût dépravé de ce peuple divin! Juste-Lipse a soutenu qu'en moins d'un mois souvent plus de 30,000 personnes avaient été immolées dans les seuls combats des gladiateurs; que dans bien des années leur nombre s'élevait à plus de 100,000, et n'hésite pas à avouer, en opposition à Cicéron, que ce genre de divertissement, chez les anciens, a détruit un plus grand nombre d'êtres que la guerre elle-même. Et cependant que pouvons-nous penser de ces massacres, sachant que Pompée s'est vanté, lors de son troisième triomphe, d'avoir tué et fait prisonniers 2,183,000 hommes, et que devant son char s'avançaient en ordre 324 rois, princes et grands seigneurs? Et quelles doivent avoir été les atrocités commises par les autres nations, quand les Romains s'y livraient avec tant de fureur! Souvent je pense que l'humanité doit une profonde recon-

naissance à Télémaque, prêtre chrétien, qui arrêta ces carnages et expia sa médiation par une mort cruelle; car il fut lapidé. Quelque repoussant que soit ce tableau, le nombre des morts occasionnées par les combats de tous genres n'est pas le dixième de celles qui sont la conséquence des luttes constantes d'une population contre le besoin pressant de nourriture.

Des multitudes d'hommes ont aussi été détruites pour avoir mal interprété les dogmes, non seulement de la religion païenne, mais de la religion chrétienne. Voyez les sacrifices en l'honneur de Saturne, les 30,000 victimes immolées par Montézuma; les sacrifices volontaires à Juggernaut, les Suttees, et les persécutions souffertes par les premiers chrétiens. Tournez ensuite vos regards vers les 50 millions qui périrent dans les guerres saintes, et ceux envoyés dans la tombe par suite des fausses notions de nos devoirs envers Dieu. Notre propre histoire, commençant avec les druides et continuant jusqu'à nos jours, nous fournira une assez longue série de crimes contre les ordres suprêmes du ciel, sans omettre les fastes criminels des autres contrées, ayant une tendance à entraver les progrès de la population. Nous avons eu nos bûchers à Smithfield et dans le Grassmarket, nos mutilations, nos coups de bâton, nos amendes, nos emprisonnements, nos noyades, nos bannissements dans des colonies expiatoires; nous avons brûlé les sorcières, fait des guerres, n'épargnant ni hommes, ni femmes, ni enfants, la haine et la jalousie dirigeant nos bras et portant leurs mortels effets dans le sein de la société.

Ce serait laisser incomplet le catalogue des misères humaines que de passer sous silence quelques idées provenant de la méchanceté générale du cœur de l'homme. On lit, dans les livres anciens, que Périandre a fait mutiler trois cents jeunes garçons. Dans les régions occidentales nous ne savons guère jusqu'à quel degré cette coutume étrange, dégoûtante et cruelle, a été en vigueur et l'est encore aujourd'hui. Dans le seul royaume de Golconde, en 1659, pour me servir des expressions de l'auteur, vingt-deux mille garçons furent châtrés dans le courant de cette année. Le commerce de ces pauvres mutilés est cité comme très étendu à Constantinople. Et en effet, pendant la période de la grandeur de l'empire ottoman, toutes les familles des moyennes classes mêmes avaient au moins deux ou trois de ces malheureuses créatures pour servir dans leurs maisons. Le père Adam Schall, dont la conduite vertueuse lui valut, il y a quelques siècles, la confiance de l'empereur de la Chine, rapporte que le nombre des émasculés, dans le palais impérial, était de six mille, et qu'il s'élevait généralement à cent mille dans le céleste empire. La population, en Orient, était alors bien faible en comparaison de celle d'aujourd'hui. Süßmilch n'a pas craint d'affirmer que l'émascultation et la polygamie, en Orient, ont été aussi nuisibles à la propagation de notre espèce que le célibat religieux en Occident. Nous pouvons nous former une idée du mal putatif auquel Süßmilch fait allusion, en consultant l'ouvrage de Don Ulloa sur les religieux et religieuses. Il en porte

le nombre à trois millions, disséminés par toute la terre, et conclut que les États qui leur servaient de résidence subissaient, dans un siècle, une perte de dix-huit millions d'âmes au moins, par le nombre excessif des personnes vouées au célibat. Il faudra du temps pour corriger ces idées absurdes et barbares relativement à la polygamie, la polyandrie, la castration et le célibat porté trop loin; en un mot, pour établir ce divin principe : que Dieu n'a destiné qu'un seul homme à une seule femme, et, *vice versâ*, une seule femme pour un seul homme. Et que même, d'après cette donnée, les guerres et toutes les autres causes qui amènent la destruction de l'équilibre des sexes, sont contraires aux lois et aux intentions du Créateur.

Il y aurait beaucoup à écrire sur les cruautés qu'ont fait commettre la superstition, l'avarice, la malveillance, la vanité et toutes les autres excitations au meurtre, aux mutilations, telles que briser les membres, arracher les jointures, crever les yeux, de rompre l'épine dorsale, et entretenir des maladies dégoûtantes, afin d'exciter la compassion. De pareilles infamies existaient dans les beaux jours de Rome; en Europe aujourd'hui elles seraient sévèrement punies. Dans tous les pays qui ont la moindre prétention à la civilisation, nous voyons établies des lois pour la punition de pareilles inhumanités, et l'usage de procéder à l'autopsie du cadavre dès que la mort subite du citoyen le plus obscur a donné lieu à des soupçons de quelque nature qu'ils soient. Oui,

celui même qui n'a pas un seul ami dans le monde, la société vengera après sa mort les injures faites à sa personne, et déposera son corps dans la tombe avec les marques de sympathies pour ses misères. Il a donc été fait beaucoup pour changer l'état de la société, quoiqu'il reste encore beaucoup à faire, soit dans les pays non civilisés, soit dans ceux où la civilisation est très avancée, et plus particulièrement dans ces derniers, par cette science nouvellement née, si souvent et si injustement attaquée, et si mal comprise jusqu'à présent, je veux dire l'économie politique.

Il peut sembler que je me suis écarté de mon sujet par cette digression; mais j'ai eu l'intention de montrer par un assemblage de faits d'ailleurs sans liaisons, que nous ne pouvons contempler l'état passé du monde, et en appeler à l'expérience comme notre guide; j'ai voulu prouver, au contraire, que nous avons beaucoup à craindre par rapport à l'accroissement rapide de la population. Des millions, des milliards seront désormais sauvés, qui dans l'ancienne situation de la société eussent infailliblement péri, ou n'eussent jamais vu le jour.

Grégory King a calculé il y a deux cents ans que l'Angleterre doublerait le nombre de ses habitants dans l'espace de quatre cent trente-cinq ans, et cet accroissement lui parut bien prompt. Mais qu'eût-il pensé, s'il eût entrevu la possibilité que cette population fût doublée plus de deux fois dans un siècle, et, dans certaines parties de l'Irlande et des États Unis

de l'Amérique, une fois tous les vingt-cinq ans? Et s'il eût vu la table de M. Wallace à la tête de cet ouvrage, qui nous prouve qu'un couple unique, en se doublant tous les trente-trois ans, peut donner, après douze mille ans, une postérité de 206,158 millions d'âmes, son étonnement eût été beaucoup plus grand. On ne saurait donc élever le moindre doute sur la tendance de l'espèce humaine à s'accroître dans certaines circonstances à raison de quatre personnes par mètre carré, suivant l'expression de M. Malthus, non seulement dans notre contrée, mais dans tout l'univers. Sans cette tendance, cependant, que serait devenue notre race, si la population de notre globe, après s'être élevée à un million ou à tout autre nombre donné, était demeurée stationnaire? Les épidémies en auraient fait disparaître cinq ou dix mille individus à la fois, et laissé à la fin le monde comme il était avant la création de l'homme, un monde d'éléphants.

Peut-être me permettra-t-on de rectifier ici la fausse impression qu'aura pu produire l'idée purement hypothétique de quatre personnes par mètre carré, ou, en d'autres termes, l'hypothèse que nous deviendrions si nombreux que nous serions obligés de nous battre les uns contre les autres, comme les bêtes sauvages. Il est surprenant que beaucoup d'auteurs judicieux s'obstinent à attaquer la mémoire de M. Malthus pour avoir promulgué une pareille opinion. M. Carey, de Philadelphie, par exemple, dans le troisième volume de son *Économie politique*, récemment publié, établit, comme s'il parlait d'après

les idées de M. Malthus, « que si tous les hommes » étaient sobres et laborieux, ils se verraient bientôt » obligés de se manger les uns les autres, faute » d'autre nourriture. »

Non seulement M. Malthus n'a jamais dit cela, mais il a dit tout le contraire. M. Malthus avait trop de bon sens pour qu'une idée aussi absurde fût sortie de son cerveau. Long-temps avant que le genre humain pût atteindre la proportion de quatre individus par acre, au lieu de quatre par mètre carré dans quelque pays que ce fût, il se trouverait arrêté dans le progrès de sa population, non en se dévorant les uns les autres, mais par les effets destructifs multipliés, incessants, également certains, quoique souvent tardifs, du vice et de la misère, c'est-à-dire par les guerres, les épidémies, les famines, et les autres causes innombrables déjà indiquées.

C'était une croyance de M. Malthus que le vice et la misère continueraient d'attaquer la race humaine, à cause des cohabitations précoces, et que ce n'était point la crainte du cannibalisme qui porta M. Malthus à prescrire, comme contrepoids aux maux de la société, l'abstinence du mariage jusqu'à l'âge de vingt-huit ou trente ans, en d'autres termes la contrainte morale; et cette proposition fut adoptée par lui pour maintenir l'équilibre de la nourriture et de la population avec les moyens du bien-être pour notre race, objet qui, pour me servir des expressions de M. Scrope (1), « l'emporte sur tous les autres, et a

(1) *Principles of political economy*, by G. P. Scrope. M. P. F. R. S. London, 1833, page 258.

» les droits les plus incontestables à l'attention du
» philosophe, du législateur et de l'homme d'État, »
et qui en vérité rend le problème de la population et
de la subsistance non seulement le plus important
dans l'économie politique, mais peut-être dans toutes
les sciences.

Si les idées que je soutiens sont justes, nous ver-
rons que tout a été arrangé pour le mieux avec une
sagesse infinie par l'Être-Suprême. Dans les lettres
suivantes je procéderai donc au développement des
vues et des conclusions qu'une recherche conscien-
cieuse des lois de la nature m'a mis à portée de faire
sur cette question, et je suivrai exactement les mêmes
principes que M. Malthus : la physiologie, la statis-
tique et l'histoire du genre humain. J'espère prou-
ver que la grande erreur de M. Malthus et de tous
les autres économistes consiste à supposer que l'aug-
mentation *possible* de la race humaine, est l'aug-
mentation *naturelle*. Bien loin qu'il en soit ainsi, je
tâcherai de démontrer qu'une femme mariée, au lieu
d'avoir chaque année, ou tous les deux ans, ou même
tous les trois ans, un enfant, ne devra pas en mettre
au monde un second avant qu'il se soit écoulé quatre
ans depuis la naissance du premier, bien entendu
que l'enfant qui précède le nouveau-né vivra trois
ans, et que cette marche est conforme aux lois justes
et immuables du Tout-Puissant. Ensuite je prouverai
que le mariage doit se faire, soit à l'âge de puberté,
soit deux, trois, ou quatre années au plus après la
puberté (cela dépendra des circonstances), ou à l'âge
moyen de dix-huit ans et dix mois environ pour les

deux sexes. En un mot, je prouverai qu'en suivant les lois naturelles, si le mariage n'a lieu qu'après vingt et un ans, comme la moyenne dans les latitudes septentrionales, n'importe dans quelles conjonctures, ces unions tardives causeront la diminution et enfin l'extinction de la race humaine.

LETTRE V.

Paris , 5 mars 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

Avant d'aborder le sujet que je vais traiter, je mettrai sous vos yeux quelques points saillants de physiologie et de pathologie que comporte la question, soit dans le but d'éclaircir les idées que j'ai à développer, soit pour offrir aux écrivains futurs, sur la statistique, divers aperçus qui nous manquent encore pour obtenir des données plus lucides et plus décisives relativement à ce problème de la population et de la subsistance.

Comme nous avons prouvé que la population peut se doubler tous les vingt-cinq ans au moins, nous n'avons aucune raison de douter que le genre hu-

main ne provienne d'un seul couple, et nous n'en avons aucune pour reculer l'époque de la création de l'homme au-delà de cinq à six mille ans.

L'homme, après sa naissance, a trois phases à parcourir : la période de l'adolescence, celle de la reproduction de sa race, et celle de la décrépitude. Pour constituer l'individu, nous avons trois groupes d'organes et des fonctions remplies par ces mêmes organes : organes et fonctions de relation, organes et fonctions de nutrition, enfin organes et fonctions de reproduction. Quant à la nature du principe vital qui les pénètre et les anime, nous ne connaissons rien, il faut l'avouer, de sa véritable essence, et nous ne pensons pas que nous parvenions jamais à l'apprécier complètement.

Les fonctions de relation se composent des cinq sens extérieurs, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher. Ajoutons-y la mémoire, l'imagination, le jugement, la volonté et le sens moral. Pour ce qui est du problème de la population et de la subsistance, il importe peu que nous adoptions ou non les trente-cinq divisions des facultés de l'âme d'après les principes des partisans de Gall et de Spurzheim. Ces fonctions, en nous mettant pour ainsi dire en contact avec les êtres et la matière qui nous entourent, ont été appelées fonctions relatives. On voit sans peine comment la voix et le mouvement se classent dans la catégorie de ce premier groupe.

Les organes et les fonctions de la nutrition sont également nombreux. Il existe un curieux appareil chimique composé de l'estomac et d'autres organes

auxiliaires, qui élimine un fluide léger, transparent, de nos aliments solides et liquides, et le change, par des moyens variés, en os, muscles, et autres parties dont se compose notre corps; les fonctions de la circulation effectuées par les artères, les veines et les vaisseaux lymphatiques; les fonctions de la respiration, qui nous nourrit autant que notre estomac, selon quelques physiologistes; et plusieurs autres fonctions qui ont toutes une tendance à suppléer les pertes incessantes qu'éprouve le corps humain, et en général tout ce qui a rapport à la conservation de l'individu.

L'homme, ainsi que tous les autres mammifères, est appelé à remplir une autre fonction d'une haute importance: la procréation d'êtres semblables à lui-même et la continuation de son espèce. La fonction générative diffère de la relative et de la nutritive en ce que les structures qui concourent à la génération ne se trouvent pas toutes dans le même individu; l'homme et la femme ayant reçu une certaine classe d'organes destinés à agir différemment dans l'un et dans l'autre sexe.

Les distinctions que nous observons dans les diverses espèces d'hommes épars sur le globe sont frappantes; elles ne le sont pas moins individuellement pour l'adolescence, la vigueur reproductive et la vieillesse. Il n'y a pas plus de difficulté à comprendre les fonctions relatives, nutritives et reproductives, et il n'est presque point d'adulte qui n'ait une idée quelconque de l'existence utérine relativement à chaque individu qui vient au monde; mais

les physiologistes devant apprécier les divers changements qui ont lieu dans la constitution humaine, depuis la première existence de l'être jusqu'à la mort, au lieu de trois phases à observer, en ont de quarante à cinquante à distinguer. Il s'en trouve quelques uns de très caractérisés, et d'autres qui le sont moins. Sept circonstances sont à remarquer avant la naissance, sept à la naissance même, sept dans le cours des sept premières années, et sept depuis la septième année jusqu'à la cinquante-sixième. Nous avons, en outre, les phénomènes du déclin de la vie depuis l'âge de cinquante-six ans jusqu'à soixante-trois, et de ce dernier âge jusqu'à soixante-dix ans, l'amour, la passion d'un sexe pour l'autre, l'affection des parents pour leurs enfants, et de ceux-ci pour leurs parents en général, toutes les variations des facultés physiques et morales qui s'opèrent jusqu'à la période la plus avancée, sans oublier les phénomènes de la mort.

En nous renfermant dans les vingt-huit petites phases groupées dans la quadruple division par sept catégories, nous disons qu'avant de voir le jour, l'enfant a reçu de ses parents *ex traduce* les éléments des *ova* futurs dans les *ovaria* de la mère, bien qu'ils ne soient appréciables qu'après la naissance, ou vers la fin de la première année, selon Haller et Cuvier, et, par analogie, quoique cela n'ait jamais été prouvé, nous présumons qu'il y a dans le mâle une semblable continuation de la vie moléculaire. En second lieu, nous remarquons l'existence de l'être futur ou *ovum* se développant chaque mois, après la puberté,

dans les ovaires de la femelle, et dans le mâle des animalcules spermatiques, avec l'aptitude des deux sexes à la procréation ou multiplication ; troisièmement, nous remarquons dans ces deux éléments de la vie, quels qu'ils soient, les changements qui s'opèrent au moment de la fécondation ; quatrièmement, l'être à peine appréciable lors de son passage de l'ovarium dans la matrice ; cinquièmement, l'existence dans la matrice de cet être à l'état d'embryon ; sixièmement, la viabilité de l'enfant dans l'utérus, et enfin le développement du corps de l'enfant devient si considérable que la matrice ne pourrait le contenir.

Les sept circonstances à observer au moment de l'accouchement sont des douleurs vagues, une légère contraction de l'utérus, la rupture des membranes, la violente contraction de l'utérus, l'expulsion de l'enfant, la séparation et l'expulsion du placenta, et enfin les suites de l'accouchement, telles que les lochies et les sympathies utéro-mammé-riennes.

Dès l'apparition de l'enfant dans le monde, on remarque une sécrétion dans les mamelles de la mère, et, dans le nouveau-né, l'instinct qui lui fait chercher cette nourriture que sa mère s'empresse de lui donner, en vertu d'une pareille impulsion de la nature. Quelques mois après, les premières dents commencent à poindre ; peu à peu l'enfant acquiert assez de forces pour se tenir sur son séant sans crainte de se renverser ; la parole lui vient quelque temps après, quoique imparfaite ; puis il marche avec as-

urance, plus tard il se sèvre de lui-même, et, à la fin de la septième année, les premières dents lui tombent pour être remplacées par d'autres plus solides; la cervelle a presque atteint tout son volume, et, à cette époque, l'articulation imparfaite remarquée avant la septième année n'existe plus.

Les circonstances que nous avons signalées avant les douleurs de l'accouchement sont toutes indiquées dans nos traités élémentaires de physiologie; celles qui ont lieu au moment de la naissance sont l'objet des ouvrages sur l'art obstétrique. Les changements qui se font dans les sept premières années, quoique bien connus des pères de la médecine, qui, du moins, sous certains rapports, possédaient, sur la physiologie, des notions plus exactes que les nôtres, ont été entièrement négligés, sans exception, dans tous les traités modernes sur la biologie de l'homme. Depuis le temps d'Hippocrate cependant jusque vers la chute de l'empire romain, et peut-être le moyen-âge, ces phases, dans la vie des enfants, ont été non seulement observées avec le plus grand soin, mais le mois dans lequel elles avaient lieu était indiqué d'une manière précise. Dans une autre lettre j'aurai occasion d'expliquer plus au long les idées des anciens, quant à la durée de chacune de ces phases dans les premiers sept ans de la vie extra-utérine.

Bien que les changements qui arrivent à chaque période de sept ans après la naissance fussent également connus parfaitement des anciens, les physiologistes des temps modernes les ont passés sous silence, ou du moins ils ne leur ont donné qu'une très faible

attention. Cependant les écrivains jadis non seulement y attachaient une très grande importance, mais il paraît que dans l'antiquité on a disputé chaudement sur la question de savoir à qui était dû l'honneur d'avoir, le premier, divisé les grandes phases de la vie extra-utérine en sept périodes de sept ans. Les disciples de Pythagore réclamaient pour leur maître la gloire de cette découverte (1), Philon le juif l'attribue à Hippocrate (2), Pline et Macrobe à Dioclès Carystius et à Straton le péripatéticien, et Aulu-Gelle à Aristide de Samos. Ceux qui suivaient la doctrine d'Hippocrate commençaient leur division à partir de la naissance de l'enfant; et, selon eux, quand la septième année est révolue et que les secondes dents sont percées, l'enfance finit.

A quatorze ans, le corps n'est pas loin d'avoir atteint sa taille et la puberté. Les os des extrémités inférieures et supérieures sont consolidés; la voix et le caractère ont acquis de la virilité; les dents permanentes sont au complet, sauf celles destinées à marquer la conclusion de la troisième période septennale; *l'accervulus cerebri* est tout-à-fait durci. Et cette époque (3), la quatorzième année, marque ce terme

(1) Ces âges sont distingués par l'interprète grec de Ptolémée, *De Judiciis*, page 166. Βρεφος, παις, μειραχιον, νεος, ανηρ, πρεσβυτης γερων, ου, selon Julius Pollux, Παιδιον, παις, μειραχιον, νεανισκος, ανηρ, γερων, πρεσβυτης, *Onomasticon*, lib. II, c. 1. Voyez aussi Petit, *Leges atticæ*, page 130; Androcidès, *Oratores veteres*, tome II, page 16; et Julius Pollux, lib. VIII, c. 9.

(2) Φιλωνος Ιουδαιου συγγραμματα, page 24. Paris, 1640.]

(3) *Magendie's Physiology*, by Milligan. — Appendix on the seven ages.

comme les premières années ont indiqué celui de l'enfance.

A vingt et un ans (fin de la troisième période septennale) on voit paraître les dents de sagesse et les favoris; la gencive inférieure est pleinement développée. Les disciples de Pythagore donnaient le nom d'adolescence à l'âge de quatorze à vingt et un ans, supposant qu'à la vingtième année accomplie, le corps cessait de prendre de la croissance.

La quatrième période septennale est comprise entre vingt et un et vingt-huit ans. Alors la barbe est devenue rude, la voix parfaitement mâle et sonore et l'individu est capable de remplir toutes les fonctions du corps et de l'esprit.

De vingt-huit à trente-cinq on comptait une autre période septennale. On peut dire que l'homme ayant vingt-huit ans révolus a dépassé la période de ses plus grandes forces physiques; et vers la fin de cette époque il se forme des rides autour de ses narines et des angles de ses yeux. A quarante-deux, chacun commence à sentir que sa vigueur corporelle n'est plus ce qu'elle était autrefois. De quarante-deux à quarante-neuf, les femmes cessent généralement d'être fécondes, dans les climats tempérés, et subissent ces changements critiques par lesquels s'ouvre souvent une suite de souffrances. A cinquante-six, l'homme fait halte; à soixante-trois les dents lui tombent vite, et à soixante-dix il est arrivé à l'âge où il n'a plus que la mort à attendre; s'il continue de vivre, son reste de forces sera pour lui un sujet de peine et de douleur; et c'est ainsi que nous

nous envolons, dit le Psalmiste (chap. xc, v. 10).

Les notions que nous venons d'émettre, quelque obscures que soient les divisions en avançant vers la dernière période de la vie, sont certainement basées sur la nature. En effet, elle conserve les périodes des évolutions, avec une étonnante exactitude, durant le cours de la vie organique. Néanmoins, comme si elle détruisait à regret son ouvrage, elle s'arroe un droit immense pour tout ce qui concerne la décrépitude. Le chêne, qui se forme d'un gland, germe et produit ses fleurs et de nouveaux glands dans un laps de temps invariable et bien connu des naturalistes, mais la durée de sa décadence a quelquefois été de 800 à 1,000 ans. Il en est ainsi de l'homme; bien qu'il ait peu de temps à vivre quand il a atteint sa soixante-dixième année, cependant l'histoire nous cite souvent des vieillards qui ont atteint l'âge de 150 ans et même au-delà.

Dans la continuation de notre race, il est un phénomène qui fait que la fécondité de la femme s'arrête en même temps que la menstruation, tandis que la puissance de se reproduire dure souvent chez l'homme depuis l'âge de puberté presque jusqu'à sa mort. On dit que le vieux Parr a fécondé sa femme lorsque ce centenaire comptait cent quarante ans accomplis, et que, dans la même année, il fut condamné à se soumettre à la pénitence publique infligée par une loi de l'Église pour des amours illicites. Un Français de Longueville, qui se maria dix fois, était doué de la puissance procréative jusqu'à sa cent deuxième année; et chaque jour nous apprenons

que des femmes ayant des maris de soixante-dix à quatre-vingts ans donnent la vie à de nouveaux êtres sans que l'on soit fondé à faire planer sur ces femmes le moindre soupçon injurieux à leur vertu.- Cette particularité a naturellement occupé l'attention des physiologistes, mais il faut convenir que leurs explications à cet égard sont loin d'être satisfaisantes. J'étais, parfois, disposé à croire que l'homme, dans l'échelle de la création, était l'être supérieur, et qu'en considération de ce qu'il se marie dans l'intention de perpétuer sa race, le Créateur lui avait accordé comme une faveur particulière cette force, à peu près, jusqu'à la fin de sa vie. Mais l'égalité des sexes, l'égalité des naissances et des décès, les sentiments d'affection chez les femmes qui se marient après la cessation de la menstruation, sont des circonstances peu favorables, même à cette opinion.

Bien qu'il se rencontre des femmes qui arrivent à la puberté à l'âge de sept, huit et neuf ans, et que tout récemment encore le *Journal médical et chirurgical d'Édimbourg* nous ait présenté un exemple de cette précocité dans notre pays, il n'est pas moins vrai que, d'après un principe général, la période du commencement de la fécondité et celle de la menstruation sont considérées comme identiques. Magendie et Haller font mention de femmes dont les règles ont continué jusqu'à soixante-dix ans; on en cite également quelques unes qui ont conçu avant et après l'apparition des règles; mais ces cas, étant des déviations de la loi générale, sont très rares.

D'après les observations statistiques faites à Ge-

nève et en Angleterre, on peut établir que la période moyenne de la fécondité chez la femme des deux contrées commence à seize ans et dix mois, et qu'elle cesse de concevoir à quarante-quatre ans et dix mois (1).

Une autre particularité dans la période reproductive de la femme mérite notre attention : c'est que la fécondité commence et finit beaucoup plus tôt dans les parties basses des climats, sous les tropiques, et dans toutes situations où règne une forte chaleur, que dans les régions froides et septentrionales. Dans les climats chauds, l'homme est aussi plus précoce pour l'acte de la génération. Ainsi une Africaine ou une habitante des Indes orientales ou occidentales, devient généralement apte à la procréation à dix ou douze ans, et cesse de l'être à vingt-huit ou trente; en d'autres termes, elle ne peut produire que pendant dix-huit ans. La fécondité commence un peu plus tard, et dure un peu plus long-temps, selon les degrés de latitude, du moins dans les pays situés entre le 40° et le 60° degré. Peut-être qu'en Angleterre cette durée est de dix ans plus longue, et en Russie de douze ans, au-delà de ce qu'elle est dans l'île plate de Cuba. On la suppose être de trente ans dans les parties les plus septentrionales de la Suède, et dans d'autres contrées qui se trouvent sur la même

(1) Le terme moyen de la température de Genève est à peu près le même qu'en Angleterre, parce que l'Angleterre, quoique située plus au nord, est moins froide à cause du voisinage de la mer. De là vient que la physiologie des femmes est la même dans les deux pays.

latitude. Des voyageurs ont remarqué que chez les Samoyèdes et d'autres peuples situés vers le pôle septentrional, la fécondité est précoce, et qu'elle finit de bonne heure; mais sur ce point je suis d'accord avec Virey, que l'usage des chaufferettes, si commun chez les riches de ces pays, a fait naître cette fonction qui a lieu dans les contrées du Nord à une époque plus avancée que la nature ne semble l'avoir voulu : opinion qui acquiert de la force dans le fait que les filles de la ville sont partout plus précoces pour la génération que celles de la campagne; que les filles des familles opulentes, vivant de même à la campagne, le sont plus tôt que celles des paysans, et qu'enfin les filles qui habitent les parties septentrionales des montagnes de l'Europe, atteignent la puberté plus tard que celles qui demeurent sur le penchant méridional.

La menstruation est particulière à l'espèce humaine; c'est un fait signalé par Pline et confirmé par Blumenbach et Laurence. Si chez d'autres mammifères on a observé quelque chose de semblable, ce ne peut être que l'effet d'une maladie.

Quelques anciennes et même plusieurs nations modernes pensent que les droits conjugaux devraient être suspendus durant la grossesse. Tous les physiologistes actuels s'accordent à dire que c'est là une opinion erronée. Il est même admis de nos jours que le coït, pendant la période de l'allaitement, n'est nullement préjudiciable à la quantité ni à la qualité du lait de la mère. Selon le docteur Mason-Good, c'est tout le contraire. Que les Parthes aient consi-

déré la cohabitation pendant l'allaitement comme un de leurs cinq péchés capitaux, ils sont excusables ; mais il est tant soit peu surprenant que quelques uns des plus grands Pères de l'église aient pu adopter l'une ou l'autre de ces opinions qui provoquent la séparation temporaire des deux sexes, surtout en présence d'un fait contraire que nous trouvons dans la physiologie comparée, relatif à l'allaitement chez les Scythes, fait mentionné par Hérodote, et qui était sans doute connu dans les premiers siècles de notre ère, et aux fâcheuses conséquences qui en résultent pour les mœurs.

Il fut un temps où je me persuadais qu'il serait possible d'expliquer les nombreuses irruptions des barbares du fond du Nord, en supposant qu'il fallût les attribuer à la période de fécondité plus longue chez les femmes de ces climats ; mais réfléchissant ensuite aux masses innombrables qui vivaient, dans des temps reculés, au sud de la Méditerranée, et plus spécialement à l'immense population actuelle de l'Afrique et à celle qu'avait jadis l'Amérique, au milieu de conjonctures peu favorables à la procréation, j'ai changé aussitôt d'opinion. Si la négresse de l'Éthiopie a moins d'années pour donner des enfants, c'est que ceux-ci viennent au monde dans sa jeunesse, et il y a naturellement, à cet âge, plus de femmes propres à augmenter la population. On en peut conclure que la fécondité de la femme est pareille dans tous les pays et dans tous les climats, bien entendu que le terme moyen de la vie est le même.

Si les anciens l'emportaient sur nous dans leurs

observations sur quelques parties de la physiologie de notre espèce, nous avons du moins l'avantage d'établir des notions plus exactes sur d'autres points. Il a été prouvé dans tous les pays que l'homme est un animal monogame et monofétal (1). Les Talmudistes prétendaient que, dans l'ancienne Égypte, il naissait dix-huit filles pour un garçon, et que les eaux du Nil avaient une vertu fécondante qui triplait les naissances, erreur grossière accréditée encore du temps de Pline et que nous avons complètement bannie de notre profession. Nous devons traiter avec le même mépris les contes absurdes touchant l'inégalité des sexes, au moment de la naissance, en Chine. Il est vrai que de 70 millions d'observations recueillies, en Europe, par le capitaine Bickes, il est résulté que le chiffre des nouveaux-nés annonçait une proportion de vingt et un garçons pour vingt filles. Mais comme nous savons que cette proportion est loin d'être la même au Cap de Bonne-Espérance (2); que dans près de vingt (3) départements, en France, il est arrivé, de 1817 à 1837, vingt-huit fois tout-à-fait le contraire de ce que nous avons cité; que les figures varient dans presque chaque contrée; que les sexes redeviennent égaux à l'âge de puberté et à vingt et un ans; que l'observation nous a montré que cette inégalité provient, d'une manière mystérieuse, de ce que le père est plus avancé en âge que la mère;

(1) Les jumeaux et les triplets ne doivent être regardés que comme des exceptions peu importantes.

(2) *Hawkins's medical statistics*, London, 1830.

(3) *Annuaire du bureau des Longitudes*, 1840, page 137.

il faut donc en conclure que l'égalité des sexes est une loi naturelle ; même s'il était possible de faire une liste spéciale des naissances des parents qui se sont mariés à l'âge de puberté, ou de ceux qui au moment du mariage comptaient le même nombre d'années, il est hors de doute que nous trouverions les naissances de l'un et de l'autre sexe parfaitement proportionnées.

La femme porte son fruit pendant 272 jours ou neuf mois. Les exemples d'enfants qui naissent vivants 150 jours après la conception sont rares (1) ; et bien que nos législateurs adhèrent toujours au laps de neuf mois et quelques jours, comme devant nous servir de règle, cependant, en France, un enfant qui naît le 299^e jour après la mort du père est réputé légitime.

Il y a aussi d'autres circonstances, par rapport à la période reproductive des deux sexes, qui réclament l'attention, particulièrement dans un pays assez bien gouverné. Nous parlerons d'abord de la stérilité. Elle a existé dans tous les siècles, dans toutes les contrées civilisées ou non. Il en est question dans la Genèse et dans plusieurs autres passages des saintes Écritures, où il en est fait mention au moins vingt à vingt-cinq fois ; dans les auteurs grecs et romains ; et même on en a parlé chez les premiers Perses. Des voyageurs ont prétendu qu'elle n'est point connue chez certaines nations barbares ; mais, comme on sait qu'elle existe chez d'autres tribus sau-

(1) *Medico-chirurgical Review*, edited by Dr James Johnson. London, 1839.

vages placées dans des circonstances toutes semblables à celles des peuples chez lesquels elle a été reconnue, il faut que la preuve solidement établie triomphe de l'assertion contraire. Elle est plus commune dans les classes élevées de la société et dans les moyennes que parmi les pauvres. Quelques auteurs, qui ont écrit sur la population, tels que M. Fourier et M. Doubleday, comme nous le verrons, ont attaché à la stérilité une importance qui influe sur l'avenir comme un obstacle à l'accroissement de la population que la stérilité certainement ne mérite pas. Une classe d'auteurs a considéré la stérilité comme équivalant à une proportion d'un ou de deux pour cent sur le nombre des femmes en âge de devenir mères ; mais c'est sans doute une erreur. Je suis disposé à douter que, dans une nation, ce chiffre pût être d'un demi ou même d'un quart pour cent du nombre des femmes mariées, parce qu'il y a environ un an que, dans un arrondissement de Londres occupé, dit-on, par 20,000 Irlandais, une seule femme stérile se trouvait dans toute la colonie, et elle fut contrainte de changer de domicile, parce que ses voisines s'imaginaient que sa présence leur porterait malheur. Toute femme ayant atteint sa 45^e ou 50^e année, sans avoir donné le jour à plus d'un, deux, trois ou quatre enfants, est, comparative-ment parlant, stérile pour l'État, car une moyenne de trois enfants, dans l'état actuel de la société, par mariage, causerait un décroissement rapide de la population.

Un de nos confrères, à l'examen qu'il subit devant

la chambre des communes, il y a quelques années, a dit que l'on comptait, à Londres, un fruit mort ou une fausse-couche sur trois naissances. Cette assertion ne peut être exacte; feu M. Peter Martin de Pulborough, dans le comté de Sussex, m'a assuré s'être convaincu, après cinquante ans d'observation, que ces naissances manquées sont tout au plus à raison d'une sur cent. Toutes mes recherches, dans notre patrie et à l'étranger, ne m'en ont jamais donné qu'une sur soixante-quinze dans les villes et dans les campagnes réunies, chacun de ces enfants ou embryons ayant une moyenne de quatre mois et demi de vie intra-utérine.

L'opinion a été divisée sur l'intensité de la fécondité aux diverses époques de la vie reproductive de la femme. Sir William Petty a fait une étrange méprise en supposant que toutes les années de quinze à quarante-cinq étaient également favorables à la conception. Le docteur Grenville, M. Quetelet et plusieurs autres auteurs ont pensé que les femmes ne sont pas aussi fécondes dans le cours des premières années qui suivent la puberté que vers le milieu du terme que la nature destine à la reproduction. Je ne saurais être d'accord avec eux sur ce point (1). Où est l'Irlandaise mariée

(1) Pendant ces sept dernières années, j'ai pris des informations scrupuleuses auprès de plusieurs médecins pour savoir s'il ne leur avait pas été démontré que les enfants nés de parents mariés avant vingt et un ans étaient plus faibles et d'une santé moins bonne que ceux qui étaient provenus d'unions postérieures à vingt et un ans. Le résultat de mes recherches ne m'a pas indiqué la moindre différence, et je n'ai pas été à même de trouver que les mariages contractés dès la puberté et avant vingt et un ans eussent été préjudiciables à la santé des parents.

immédiatement après sa puberté, qui n'ait pas un enfant presque toujours à la fin du neuvième mois? Il en est ainsi en Angleterre et en Écosse. Je dirai même que le mariage tardif des servantes anglaises, qui souvent n'a lieu que trois, quatre, six et quelquefois dix ans après la puberté, n'empêche pas qu'elles ne soient enceintes immédiatement après qu'elles ont été mariées. L'objection qui porte sur ce que le corps n'a pas acquis son entier développement à l'âge de quatorze à vingt et un ans est dépourvue de fondement. En effet, si le mariage des femmes, dans les climats chauds, au lieu de se consommer à douze ans, se différerait jusqu'à dix-huit ou vingt ans, il ne resterait plus que dix ans pour la continuation de la race, et les tropiques ne tarderaient pas à se dépeupler. D'ailleurs tous les mammifères produisent avant le complet développement de leur constitution. Et pourquoi la nature emploierait-elle de douze à seize ans à la préparation des organes génitaux, pour retarder ensuite leur pleine vigueur précisément à cette époque de la vie où l'amour et la passion sont le plus ardents?

Dans nos climats, l'intensité de fécondité individuelle est probablement la même depuis la puberté jusqu'à vingt-huit ans ou à la fin de la quatrième période de la division qu'Hippocrate a faite de la vie. Passé ce terme, la moyenne de la fécondité diminue rapidement d'année en année. Ce que je viens d'avancer se trouve confirmé par les tables de M. Wargentin et M. Friedlander, données par M. Quetelet (1) et

(1) Quetelet, *Sur l'homme*. Bruxelles, 1836.

M. Godwin (1), et il n'est personne qui ne sache que la fécondité, dans les dernières années destinées à la procréation, est de beaucoup affaiblie, du moins dans nos latitudes.

L'âge auquel il faut se marier est le point physiologique le plus frappant dans la multiplication de l'espèce. Si par mariage nous entendons le consentement des deux sexes et la progéniture comme son résultat, les climats chauds nous offrent des exemples de mariages accomplis à neuf, dix et douze ans. La législation romaine autorisait pendant long-temps le mariage pour les filles à douze ans, et pour les garçons à quatorze; en Écosse, la loi actuelle le permet également, sans que le consentement des parents soit nécessaire. En Espagne, en Portugal, sur toutes les côtes de la Méditerranée, les filles se marient très souvent à quatorze ans, et en Irlande à seize; ce qui, dans cette dernière contrée, n'arrive peut-être que trop fréquemment. Nous n'avons point de données statistiques sur la moyenne de l'âge auquel on se marie en Angleterre et en Écosse; mais, d'après des documents sur les mariages en Suisse et en France, il y a lieu de croire qu'en Angleterre, en Écosse et au nord-est de l'Irlande, les femmes se marient, terme moyen, à vingt-trois ans et les hommes à vingt-huit; et que la moyenne de l'âge du mariage des hommes des hautes classes et de la bourgeoisie est de trente-deux à trente-trois ans. Des renseignements que j'ai recueillis auprès de plusieurs évêques

(1) Godwin, *On population*, London, 1820, page 131 et seq.

catholiques irlandais, et l'évidence qui ressort de l'enquête faite pour constater l'état des pauvres par rapport au district de Connaught et autres endroits où règne peu de prévoyance, me font fixer ce terme moyen à dix-neuf ans pour les femmes, et à vingt-deux pour l'autre sexe. Il y a dix-huit ans que M. Villot a avancé qu'en France l'âge moyen du mariage de la femme était de 26.68, et de l'homme de 29.72. M. Mallet donne la proportion de 26.72 pour les femmes, et celle de 29.68 pour les hommes qui se marient à Genève. Selon M. Duvillard, la femme, en France, se marie généralement à vingt-quatre ans et quelques mois. Cette opinion est plus vraisemblable que celle de M. Villot, qui donne le chiffre 26.68; car le nombre moyen des enfants, à Genève, où les registres sont régulièrement tenus, est porté à 2.75 par famille. En France, il est de 3.75 (1).

(1) Depuis que j'ai écrit ces lignes, j'ai lu dans le *Journal médico-chirurgical* du docteur Johnson (n° 67) une revue du rapport du *registre général* d'Angleterre des naissances, etc., dans laquelle il établit, en s'appuyant de 4,838 observations, que le terme moyen du mariage des filles est vingt-cinq ans, plus quelques mois, et celui du mariage des garçons vingt-sept ans.

Mais les mêmes raisons qui m'ont fait dire que les mariages des femmes françaises se font à vingt-quatre ans et quelques mois, me portent à conclure que les nôtres doivent avoir lieu à environ vingt-trois ans, parce que le rapport des enfants nés en Angleterre à ceux nés en France est de 4.5 à 3.75 par famille. Il est possible, en comprenant l'Irlande, le pays de Galles et l'Écosse, que l'âge moyen du mariage de l'homme soit, dans la Grande-Bretagne et l'Irlande réunies, vingt-quatre ans; mais je présume que dans l'Angleterre proprement dite, dans les parties basses de l'Écosse et au nord-est de l'Irlande, cette moyenne soit, pour l'homme, de vingt-huit ans.

Platon et Aristote ont fixé pour le mariage de l'homme l'âge de trente-cinq à trente-sept ans. Probablement que ce qui les a déterminés à cette opinion c'était le besoin d'hommes pour la guerre qui n'auraient pas à leur suite leurs femmes et leurs enfants, et nul autre souci que de remplir leurs devoirs militaires, et peut-être à cause de la continuation du pouvoir physiologique de procréation jusqu'à la vieillesse. Les femmes, dans l'île de Formosa, ne se marient, dit-on, qu'à trente-cinq ans, et si elles deviennent enceintes avant cette époque, elles se font avorter. Quoique je trouve cette assertion souvent répétée dans des relations de voyages et dans des traités d'économie politique, j'ai peine à le croire, car je présume que dans la latitude de Formosa une femme cesse d'être féconde avant trente-cinq ans. Chez les Romains et les anciens Égyptiens, pendant long-temps les hommes ne se mariaient qu'à quarante ans, et il est possible qu'à la même époque beaucoup de citoyens ne se mariassent qu'à cinquante, c'est-à-dire à la fin de leur service militaire. Enfin nous avons un nombre infini d'exemples d'individus qui se sont mariés à tout âge après vingt ou trente ans, et il en est des milliers qui sont restés célibataires par des motifs de religion, de prudence ou par d'autres causes.

De même l'allaitement influe beaucoup sur les naissances, comme chaque physiologiste le sait. Les femmes du grand monde, dans tous les pays de l'Europe, allaitent brièvement aujourd'hui; souvent pas du tout. Dans quelques livres récemment publiés chez nous, sur les soins à donner aux enfants, on

prescrit pour les allaiter un espace de temps qui varie de douze à quinze mois. Dans le dernier siècle, l'allaitement paraît avoir communément duré quinze mois en Allemagne, en France et même en Angleterre. Au temps où vécut Ambroise Paré, les dames de la cour de France allaitaient leurs enfants pendant dix-huit et vingt mois, et les mahométanes toujours au moins deux ans par obéissance aux préceptes du Coran (1). Chez les anciens Grecs et les Romains, le temps de l'allaitement variait beaucoup, et d'après le dialogue de Favorinus, dans Aulu-Gelle, ce devoir était souvent tout-à-fait négligé. Chez les anciens Juifs, il durait généralement deux ans, puisque, selon la tradition, Isaac a été nourri durant vingt-quatre mois. Fleury, dans son livre des mœurs des Israélites, dit que quelquefois cette période était de trois ans; et dans le touchant récit de la fermeté et de la cruelle mort d'une mère et de ses sept enfants mentionnée dans les Apocryphes (II, Machabées, 7 et 27), nous voyons que cette mère a nourri de son lait le plus jeune de ses enfants pendant trois ans. Chez les aborigènes d'Amérique, presque dans tous les endroits, depuis le point le plus septentrional jusqu'au cap Horn, l'usage est d'allaiter pendant trois ans. Il en est ainsi en Afrique dans bien des parties de ce continent. Chateaubriand fait mention d'un enfant américain qui fut allaité jusqu'à sa septième ou huitième année; et M. King parle d'un petit garçon qu'il a vu, lors de son voyage au pôle ar-

(1) *Coran*, tome 1, ch. 2, v. 32.

tique, retourner au sein de sa mère après avoir fait usage de son arc et de ses flèches. Les voyageurs nous citent beaucoup de faits de cette nature, et j'en ai recueilli un grand nombre dans les entretiens avec mes amis. Un cas extraordinaire de la durée de l'allaitement m'a été communiqué par une dame alliée à une famille noble dans le comté de Warwick; je puis avoir confiance en sa véracité. Une jeune demoiselle a été nourrie, du sein de sa mère, jusqu'à l'âge de seize ans, époque à laquelle sa puberté se manifesta. La mère, avertie par ses voisins que dans une pareille circonstance la continuation de l'allaitement serait immoral, résolut de sevrer sa fille et s'en sépara. Tel fut l'effet de cet éloignement sur la fille qu'elle en mourut. Un autre fait semblable de la longue durée de l'allaitement m'a été raconté par M. Merle, très connu par ses rapports avec la presse quotidienne de Londres. Un fait plus extraordinaire encore se trouve mentionné dans le n° 33 de la *Revue médico-chirurgicale* du docteur Johnson, par le docteur Kennedy d'Asbby-de-la-Zouch. Il s'agit d'une personne nommée Judith Waterford, de Thringston-sur-la-Forêt, dans le comté de Leicester, qui avait allaité des enfants sans aucune interruption pendant l'espace presque incroyable de quarante-sept ans, et eut même encore dans la quatre-vingt-unième année de sa vie une sécrétion de lait dans les mamelles. J'ai constaté moi-même ce fait pendant un voyage en Angleterre l'année précédente. Dans un journal allemand de Meckel, intitulé *Deutsches Archiv*, il nous est donné un autre exemple d'un allaitement

très prolongé où une femme a nourri des enfants pendant trente années consécutives. Il est d'autres exemples de cas rapportés par feu sir Astley Cooper dans son anatomie des seins, et dans une entrevue que j'ai eue avec M. de Blainville au Jardin des Plantes, il me raconta plusieurs exemples aussi extraordinaires de l'allaitement prolongé dans d'autres espèces de mammifères tout-à-fait analogues à ceux que je viens de citer.

On s'est engagé dans d'interminables discussions pour savoir quel a été ou n'a pas été l'intention de Dieu touchant la longévité de l'homme. Plusieurs ont supposé, d'une manière assez absurde, qu'il nous serait possible de prolonger notre existence par nos propres soins, et de nous faire vivre aussi long-temps que les patriarches, erreur dans laquelle sont tombés Benjamin Franklin et Fourier. En appliquant le principe de la physiologie comparée que la vie ordinaire d'un animal est à peu près cinq fois celle de sa puberté, et la durée extrême de la vie comme sept fois la croissance accomplie, l'un donnera 70 ans et l'autre de 140 à 150 ans.

L'âge moyen de la vie exerce une influence sur la naissance des enfants. Ceux qui habitent le voisinage des marais Pontins et les environs de Pæstum, où la *malaria* règne avec tant de fureur, ne vivent pas aussi long-temps et ne peuvent avoir la même vigueur générative que les habitants de Stoke, Damarel ou d'autres lieux salubres de l'Angleterre. D'ailleurs cet air chargé de vapeurs malsaines ou méphitiques est destructif pour la vie des enfants, à

cause de la délicatesse de leurs poumons. D'après un écrit consciencieux du docteur Caspar, de Berlin, l'on peut inférer que la durée moyenne de la vie des riches est au moins d'un tiers plus longue que celle des plus pauvres classes de la société, et cette observation est confirmée par la statistique des physiologistes français, qui ont comparé les arrondissements riches et pauvres de Paris. Peut-être faut-il attribuer, en partie, à cette cause le grand nombre des naissances que nous voyons souvent dans les familles opulentes en Angleterre où les dames sont mariées de bonne heure, et c'est aussi à la même cause que nous devons assigner cette augmentation généralement rapide de la population dans ce siècle. En effet, il est clair que s'il ne meurt annuellement qu'un seul individu sur cinquante dans chaque population, elle augmentera plus promptement que si la mort en frappait un sur vingt-cinq ou trente.

Le nombre d'enfants par mariage entre aussi dans la question, bien que cela ne soit pas, comme nous le verrons tout-à-l'heure, d'une aussi haute importance qu'il semble au premier coup d'œil. Le docteur Bissett Hawkins annonce deux enfants par mariage à Saint-Domingue, et je trouve cette assertion confirmée dans un rapport publié à Paris, il y a cinquante ans, sur l'état des colonies françaises, en général. C'est ce qui explique le dépérissement de la population de cette île. On peut attribuer à une cause semblable la diminution des nègres dans la Jamaïque. Les naissances, à Genève, selon M. Mallet, ne sont qu'à raison de 2.75; en France, 3.75;

en Angleterre et en Écosse, 4.5 ; dans Connaught et dans quelques parties de la Russie, 6 ; et si l'on se mariait généralement à l'âge de puberté, avec nos habitudes actuelles, le chiffre des naissances serait infailliblement porté à 7 ou 8. Ce dernier chiffre 8, comme moyenne par mariage en Amérique, a été donné par Benjamin Franklin, et répété par d'autres écrivains des États-Unis.

Le nombre le plus considérable d'enfants nés d'un seul mariage et qui ont été élevés, se trouve être, autant qu'il est à ma connaissance, de trente-trois ; et tous, si l'histoire est vraie, accompagnaient à la chasse un des empereurs d'Allemagne. J'ai connu personnellement une dame qui avait donné le jour à vingt-huit enfants, mais dont deux seulement arrivèrent à la maturité, presque tous les autres étaient morts quelques mois après leur naissance.

L'influence de l'esprit agit également sur la puissance générative. Dans une ville assiégée, les femmes ne conçoivent que rarement. Le docteur Jarrold (1) attribuait la stérilité des filles publiques au chagrin qui accompagne leur démoralisation. Il y a toute apparence que cette situation produit sur elles un certain effet. Il résulte des observations de Bory Saint-Vincent (2) que les animalcules spermatiques sont absents chez l'homme guillotiné ou pendu ; mais c'est le contraire dans celui qui meurt sur le champ de bataille. Cette influence de l'esprit de l'homme sur son

(1) *Dissertation sur l'homme*, page 230.

(2) *Physiology of Magendie*, by Milligan. — *Notes on generation*.

corps, dit Gaubius, est probablement bien plus forte que nous ne sommes capables de l'apprécier exactement. Elle agit peu sur les pauvres; tandis qu'elle tyrannise les riches, dont la plupart, à défaut de maux réels, s'en créent souvent d'imaginaires.

Les avortements et les infanticides ont naturellement une influence directe sur la population; et dans chaque société il y a une certaine proportion d'adultes sérieusement souffrants, peut-être d'un sur vingt-quatre ou trente, tandis que la durée moyenne des maladies est d'un mois environ.

Le temps du veuvage, pour les femmes en particulier, est généralement marqué par des exemples de continence, et il en est ainsi de l'homme, n'en déplaise à ceux qui seraient d'une opinion contraire. Le docteur Gall s'est convaincu, par ses recherches anatomiques, que la chasteté a été observée par un grand nombre de moines et de religieuses. M. Baker de Leeds a essayé de calculer le nombre des veufs et des veuves relativement à celui des habitants de cette ville; et les physiologistes français ont tâché d'établir la proportion des célibataires, des vieilles filles et des veufs des deux sexes dans une nation. Mais il est incontestable que de nouvelles investigations sont nécessaires pour atteindre même une approximation de la vérité.

Il se passera encore bien des années avant que nous puissions obtenir des idées précises sur ces points capitaux de la physiologie et de la pathologie de notre espèce. Le grand objet que l'on se propose, dans la poursuite de pareilles recherches, est de fixer avec

exactitude le terme moyen des années reproductives d'une nation où, par exemple, 100,000 individus qui arrivent à la puberté dans une année donnée, et qui doivent être observés jusqu'à la dernière période de leur reproduction ou existence. M. Godwin et plusieurs de ses amis, qui avaient fait de cette question l'objet de leurs études, s'étaient imposé un travail pour éclaircir ces points, et ils ont indiqué seize ans comme moyenne équivalant à la vie reproductive de la femme. — Le calcul de Benjamin Franklin, qui donne huit enfants comme terme moyen par mariage, en Amérique, présenterait le même nombre d'années. Mes propres calculs, cependant, faits d'après les tables de Suède et de Genève, donneraient deux ou même quatre ans de moins. Faute d'observations positives, nous considérerons comme une probabilité qu'elle est représentée par seize ans; ce terme moyen peut subir quelques légères variations, selon que celui de la vie moyenne est plus ou moins étendu. Non seulement ce point, mais encore tous les autres auxquels nous avons fait allusion, demandent une attention bien plus rigoureuse que celle dont ils ont été l'objet. En effet, toute la statistique de l'homme est dans son enfance.

— 611 —

LETTRE VI.

Paris, 10 mars 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

Dans la continuation de notre espèce, nous avons à remarquer plusieurs devoirs dont l'accomplissement est nécessaire pour opérer le bonheur individuel et le bien-être général. Les pères et les mères, ou ceux qui les remplacent, doivent élever leurs fils pour l'agriculture ou quelque art mécanique, ou pour l'un et l'autre, s'il était possible, avant même qu'ils embrassent une profession ou qu'ils prennent leur position dans le monde. Le zèle avec lequel nous nous livrons, dans ce siècle, à la culture des facultés de l'âme, nous fait trop négliger notre éducation industrielle; serait-ce par sentiment d'orgueil?... Quelques

nations, cependant, se sont montrées plus sages. L'histoire nous apprend que chez les Égyptiens des âges les plus reculés, tous les citoyens, même les goutteux et les aveugles, s'occupaient d'un travail quelconque (Vopiscus Saturninus). Nulle position sociale ne devrait en exempter; car, indépendamment du bien physique que les exercices manuels font à la santé, ils mettent ceux qui de la richesse sont tombés dans la pauvreté en état de pourvoir à leur subsistance et à celle de leurs familles. Ceux qui n'ont appris ni agriculture ni quelque autre métier encourraient la privation de certains droits civils; car la paresse, surtout dans les premières années de l'adolescence, est immorale, méprisable et criminelle; comme aussi ceux qui ont appris l'agriculture et un métier mériteraient des immunités de la part du gouvernement. Il est incontestable que des milliers d'hommes, dans chaque pays de l'Europe, eussent échappé aux horreurs d'une prison s'ils eussent été capables de gagner leur vie du travail de leurs mains; et il est hors de doute que dans ce moment-ci, dans notre patrie et les autres contrées européennes, plusieurs milliers d'individus se plaignent amèrement de ce que leurs parents n'ont point sacrifié leurs vues ambitieuses aux principes d'utilité pour leur faire enseigner l'usage de leurs bras, et qu'ils se reprochent d'avoir dédaigné cet avantage, qui est aussi bien un présent de Dieu que les autres organes dont il nous a gratifiés. Que les riches servent en cela d'exemple aux pauvres! Celui qui possède des propriétés a des devoirs à remplir autant qu'il a des droits à la jouis-

sance de sa fortune ; et chez les personnages du rang le plus élevé , des exercices utiles à leur physique devraient faire une partie de l'éducation première de leurs filles. Indépendamment de toutes les autres considérations, les médecins grecs, aussi bien que nous, ont remarqué que les femmes habituées aux exercices corporels ressentent moins les douleurs de l'enfantement que celles qui ont été élevées dans la mollesse. Le commencement de l'Exode (1) nous en fournit une autre preuve, et même nous la trouvons dans les montagnes de l'Écosse et du pays de Galles. Pour le dire en peu de mots, toute personne qui examine de sang-froid l'état actuel de l'éducation des garçons et des filles, ainsi que les habitudes de la société, sera forcée de convenir qu'elles ne sont rien moins que propres à rendre les jeunes personnes capables d'accomplir leurs devoirs dans l'état du mariage.

Mais supposons que l'éducation physique, morale et intellectuelle soit achevée, on se demande à quel âge il faut se marier. La réponse de certains physiologistes est simple : le mariage entre garçons et filles vient immédiatement après la puberté. Nous avons, disent-ils, à cet âge une égalité des sexes, nous sommes alors doués d'organes et de passions parfaitement développés, et la cohabitation, à cette époque de la vie, occasionne la conception. Une autre classe de physiologistes prescrit le mariage à vingt et un ans pour les deux sexes, parce qu'il y a aussi à cette époque égalité des sexes, et qu'ils prétendent qu'alors la

(1) *Exode*, ch. 1, v. 19.

taille est complètement développée, l'esprit plus capable de faire un choix et de comprendre toute l'étendue des devoirs sociaux; tandis que le législateur en appelle à l'expérience, et déclare que dans toute contrée civilisée l'on a jugé nécessaire, en raison de la difficulté de se pourvoir d'aliments et des autres choses indispensables à la vie, de différer le mariage de deux, trois ou quatre ans, même au-delà de la vingt et unième année. Dans plusieurs États du continent, il est fixé à vingt-cinq ans. Le théologien cite l'exemple de Jacob (1), qui, ayant été fiancé, retarda de sept ans l'accomplissement de son union, et l'école de M. Malthus, dont les opinions influencent toutes les législations des pays civilisés, après quarante ans de discussions sur cette matière et une étude approfondie de l'histoire du monde, demande encore que les deux sexes, au lieu de seize, ou dix-huit, ou vingt, ne se marient que de vingt-huit à trente ans (2).

Au milieu de cette divergence d'opinions, il est un point sur lequel je suis parfaitement d'accord avec M. Malthus, c'est que le mariage est un acte immoral lorsque les contractants ne sont pas bien sûrs d'avoir de quoi vivre; et d'un autre côté je partage le sentiment de Paley (3) quand il dit que la probabilité de la réussite suffit pour former le lien conjugal. Cette considération, néanmoins, concerne plutôt l'homme que la femme, puisque son principal devoir est de fournir à la subsistance commune.

(1) *Genèse*, ch. xxix, v. 20.

(2) Malthus, *Essay on population*, passim. London, 1818.

(3) *Works of W. Paley*, p. 149. Edinburgh, 1823.

Est-il présumable que je puisse soutenir ma femme et les enfants qu'elle me donnera, ainsi que de faire face aux dépenses qu'entraînent les besoins de la vie dans mon pays? Voilà ce qu'il est tenu de se demander. Car il ne s'agit pas seulement de la nourriture, il faut aussi songer à une habitation commode, à un bon lit, à des vêtements convenables et à l'éducation des enfants. Mon opinion, que vous comprendrez fort bien quand ma théorie sera complètement développée, est qu'il n'a jamais été prescrit que les premiers mariages des deux sexes de tous rangs aient lieu avant la puberté, ni jamais plus tard qu'à vingt et un ans dans notre pays, ou au terme moyen d'environ dix-huit ans et dix mois, et cela pour bien des siècles à venir. Vous n'aurez pas non plus, lors de l'examen des trois principaux régulateurs de la multiplication de l'espèce humaine, vous n'aurez pas, dis-je, de difficulté à comprendre parfaitement comment il s'est fait que dans l'histoire du monde les moralistes et les législateurs se soient si peu accordés sur l'âge auquel il convient de se marier, ce qui provient tout simplement de leur ignorance de certains points de la physiologie.

L'égalité des sexes, comme nous l'avons dit dans la lettre précédente, à partir de la puberté jusqu'à vingt et un ans et plus tard, prouve que l'homme est un animal monogame, et l'injure que ressent une âme vertueuse quand une infidélité vient à être connue dénote suffisamment qu'il y a dans notre nature un sentiment inné qui se révolte contre la déviation d'une stricte morale sur ce point. Il est même un

principe de la théologie naturelle que ni la polygamie, ni la polyandrie, ni le rapprochement de sexes hors l'état de mariage ne sauraient être justifiés par la raison de l'égalité des sexes. Et encore qu'Adam et Ève furent créés l'un pour l'autre et que, d'après l'Exode, les sexes furent égaux, en sortant de l'arche, il n'en est pas moins vrai que la Bible condamne en paroles foudroyantes tout ce qui est contraire à la pureté des mœurs, soit en pensées, soit en actions.

Comme les sentiments d'un vertueux attachement se développent souvent avant l'âge nubile ou la puberté, comme la presque identité d'âge conduit au bonheur dans l'union conjugale, et qu'une affection commencée dans la jeunesse a toujours une tendance à garantir la moralité, nous serions d'avis que l'on consacrait l'usage des fiançailles d'après des principes de simple utilité; oui, je dirai même qu'il est impérieusement réclamé dans tous les états de la société où il est difficile que tout le monde se marie à l'âge de puberté. Le devoir des fiançailles a été sanctionné par le plus grand de nos moralistes, par les théologiens de tous les siècles. L'Ancien et le Nouveau Testament nous en fournissent plusieurs exemples, et notamment l'Évangile nous apprend que Marie, la mère du Christ, a été fiancée. Nous ne saurions donc asseoir trop tôt les fondements de la vertu et du bonheur de nos enfants.

Aucune excuse ne peut justifier les moyens employés pour la non-conception et l'avortement, et il est presque superflu d'ajouter que rien ne saurait pallier le crime d'infanticide et de l'exposition des

enfants. La prolongation de la vie est un devoir évident et indispensable pour chaque membre de la société, il doit être le grand but de toute législation; même on peut dire que le législateur qui a réussi à prolonger la durée moyenne de la vie des habitants de la contrée à laquelle il impose ses lois a donné la meilleure preuve possible de la sagesse de son administration.

Laissons de côté ces considérations, et revenons aux obligations que nous impose l'éducation des enfants dans leurs premières années. Il est inutile de recourir aux arguments des moralistes pour exciter les parents à mettre en œuvre toutes leurs ressources pour assurer l'existence des nouveaux-nés, ni exercer leur prudence en ce qui concerne les vêtements dont ils doivent les couvrir. La Providence a imprimé ce sentiment d'affection d'une manière assez forte aux parents. Mais, outre les vêtements, il y a encore d'autres points importants relatifs aux premiers et aux plus essentiels devoirs après l'accouchement sur lesquels nous avons à déplorer de funestes préjugés et une profonde ignorance. Cette ignorance ne saurait cependant être permise; au contraire, la connaissance de tout ce qui est nécessaire à la conservation de la santé des enfants devrait former une partie de l'éducation de toute créature humaine, mais spécialement de toute jeune fille, puisqu'elle est appelée à devenir mère. On ne verrait pas parfois, chez les enfants, l'absence de l'instinct d'une tendre reconnaissance si souvent remarquée, si ce n'était le système mal entendu de l'éducation morale.

Quand la nouvelle créature paraît dans le monde, elle exige des soins qui continuent jusqu'au mariage. Dans les trois premières années, les devoirs de la mère consistent à nourrir son enfant et à lui donner les soins généraux que réclame sa faiblesse. De trois à sept ans, l'attention du père et de la mère doit s'attacher non seulement à son entretien et à son éducation physique, mais encore à lui inculquer la vérité de la morale et de la religion (1). Ces obligations deviennent encore plus rigoureuses de sept à quatorze ans, à mesure que les facultés du corps et de l'esprit se développent; et enfin de quatorze à vingt et un ans elles s'augmentent réciproquement. Ils doivent s'aider les uns les autres, et travailler de concert à prendre des mesures pour la continuation de la race et le bonheur de la génération à venir.

Dans les premières années, l'enfant réclame par instinct les aliments convenables à sa faiblesse et à sa croissance, ainsi que le changement ou la modification de la nourriture en rapport avec le développement graduel de ses forces, et, par-dessus tout, le devoir imposé à chaque mère d'allaiter son nouveau-né. Une déviation de cette intention manifeste de la Providence est une injustice criante faite à l'enfant, et ses effets ultérieurs seront d'amener plus de

(1) Comme à l'âge de sept ans seulement le cerveau est assez développé, et qu'avant cette époque toute connaissance littéraire est promptement effacée, je suis d'accord avec les médecins grecs et Jean-Jacques Rousseau que l'éducation, antérieurement, doit se borner à former le physique, à l'instruction orale et aux petits jeux convenables à l'enfance. En conséquence, je suis tout opposé à ce que l'on appelle en Angleterre *infant schools*.

forfaits que tout autre acte de la volonté individuelle. Donc, sauf l'intervention d'une cause morale, physiologique ou pathologique, la négligence de ce devoir essentiel de la maternité porte le caractère de l'extrême impiété. En vérité, dans ce cas, la femme se ravale au-dessous de la brute et des animaux sauvages. Nous dirons même, à la louange de ces derniers, que sur les douze cents mammifères il n'en est pas un qui invoque l'assistance d'un autre de leur sexe pour remplir les premiers devoirs de la maternité. Car telle est la force de cette affection instinctive, même chez les ours, que dans le nord de l'Europe, lorsque la neige couvre le sol durant deux ou trois mois consécutifs, et que la mère ne peut trouver de nourriture pour elle-même, elle souffrira que ses petits continuent de se nourrir de son lait jusqu'à ce qu'elle soit transformée en un véritable squelette vivant incapable de se traîner ; les lionnes, les panthères, les tigresses et d'autres animaux féroces préféreraient mourir plutôt que de renoncer à l'allaitement de leurs petits. En conséquence, les femmes qui, sous un prétexte quelconque, cherchent à éluder cette loi de la nature, devraient rougir de se voir surpassées en cela par des êtres qui n'ont point reçu la raison en partage. C'est encore avec justesse que l'empereur Marc-Aurèle, qui avait reçu ses instructions médicales du célèbre Galien, et probablement n'a fait que répéter les idées de ce prince des médecins, les caractérise en les appelant des demi-mères.

Il n'est point de questions qui nous soient plus

fréquemment adressées que les suivantes : Combien de fois par jour est-il à propos de donner le sein à l'enfant ? Quelle doit être la durée exclusive de l'allaitement sans autres substances alimentaires ? Quand faut-il ajouter un aliment végétal au lait de la mère ? A quelle époque convient-il de sevrer ? et quand sera-t-il permis de réunir la nourriture animale à la nourriture végétale ? La nature a clairement indiqué les réponses à toutes ces questions, et si clairement qu'elle ne laisse aucun doute à ce sujet, quoique ce soit une chose assez étrange que dans nul ouvrage, ni ancien ni moderne, un seul écrivain ne paraisse avoir eu des idées fixes sur l'ensemble de ces divers points.

Dans la physiologie de l'enfant, depuis le moment de son existence embryonique jusqu'à celui où les secondes dents lui percent, nous remarquons d'abord une période où il est nourri dans la matrice par le *liquor amnii* ou *serum* du sang et par le moyen du cordon ombilical. Cette liqueur est suivie d'un fluide d'un peu plus de consistance qui séjourne dans les mamelles à la naissance, et qu'on appelle le *colostrum*, fluide dans lequel se trouvent mélangés par la nature certains principes chimiques et médicaux parfaitement propres à l'état de l'estomac, quand l'enfant fait son apparition dans le monde. Ensuite se déclarent les premières dents, ce qui habituellement arrive vers le septième mois ; sept mois plus tard, l'enfant peut se mettre sur son séant ; au vingt et unième mois il commence, quoique indistinctement, à parler ; au vingt-huitième, il se tient ferme sur ses jam-

bes, et lorsqu'il ne recherche plus le sein de sa mère, ce qui arrive à la fin du trente-cinquième mois; enfin, à sept ans révolus, nous voyons paraître les secondes dents qui lui sont données, comme disaient les médecins grecs, pour mâcher des aliments plus solides; et à cette même période, l'enfant a acquis pleinement la faculté de la parole. Telle était la physiologie des anciens à laquelle j'ai déjà fait allusion, et sur laquelle il me reste encore beaucoup à dire. La période d'allaitement prescrite par la nature à la race humaine est donc de trois ans, parce que ce n'est qu'à l'expiration de la troisième année que l'enfant se sèvre de lui-même, et, de plus, comme j'espère le prouver, ce ne fut jamais l'intention de la nature qu'aucune des douze cents femelles mammifères conçût pendant la lactation, pour cette raison fort simple que la nature n'exige à la fois qu'une seule de ces deux grandes fonctions; celle de la gestation ou celle de l'allaitement, la nature ayant un but aussi essentiel que la naissance du petit être animé, c'est-à-dire sa conservation. Voilà mes premières bases pour résoudre le problème de la population et de la subsistance.

Quoi! direz-vous, est-ce que vous prétendez obliger les mères à allaiter leurs enfants pendant trois ans? Quelle preuve nous donnerez-vous que c'est là une loi de la nature, et que les mères peuvent remplir ce devoir pour une telle période longue sans danger pour elles-mêmes, aussi bien que pour leurs enfants?

Pour éviter toute méprise dans la question *in limine*, permettez-moi de vous dire que je ne veux pas

affirmer que la nature ne demande qu'une simple lactation pendant ces trois ans; la loi de la nature, telle que je la conçois, est celle-ci: — Allaitement avec le lait de la mère, et seulement avec le lait de la mère, pendant les quatorze mois qui suivent immédiatement la naissance, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'enfant puisse tenir sur son séant, et soit capable, dans cette attitude, d'avalier d'autres aliments sans danger. J'ai vu deux enfants suffoqués dans la position horizontale où ils étaient placés pour recevoir le biberon, et je suis convaincu que leur mort provient de ce que le liquide s'introduisit dans la trachée-artère, au lieu de passer dans l'œsophage. Je ne partage point non plus l'opinion du plus grand nombre des physiologistes actuels, quand ils supposent que l'éruption des premières dents indique le moment où l'enfant peut commencer à prendre une nourriture végétale ou animale. On dirait tout aussi bien que l'enfant est capable de marcher dès sa naissance, car il vient au monde avec des jambes. Les dents, aussi bien que les membres, demandent à être consolidées avant d'en faire usage.

Établissons, en conséquence, pour règle générale, que l'enfant ne devra recevoir que le lait de sa mère durant les premiers quatorze mois, et, à partir du quatorzième mois jusqu'à la fin de la troisième année, la *totalité* du lait de la mère continuera de lui être donnée avec adjonction de lait de vache ou de chèvre, etc., continué avec une substance farineuse ou végétale, que requièrent la croissance et les besoins de l'enfant devenu plus fort; toutefois, le

lait de la mère devra précéder tout autre lait ou nourriture. C'est encore une loi de la nature de donner le sein à l'enfant, selon son instinct, toutes les deux ou trois heures de nuit ou de jour, à moins que l'un ou l'autre ne soit endormi. On ne doit donner aux enfants la nourriture végétale exclusivement que dans l'intervalle de trois à sept ans, et la nourriture animale combinée avec des aliments végétaux qu'après que les secondes dents ont paru. C'est ainsi que je comprends la vraie physiologie de l'enfance. Et dans cette physiologie de nutrition nous voyons les changements graduels que la nature fait voir dans ses opérations : serum, colostrum, lactation pure, lactation combinée avec le lait d'animaux et de substances végétales, nourriture composée de végétaux seuls, enfin nourriture avec combinaison de substances végétales et animales.

En nous efforçant de rendre sensible l'obligation imposée aux mères d'allaiter pendant trois ans, il est à propos de nous rappeler combien les vérités de tout genre ont été obstruées par les préjugés, les déductions fausses dont nous avons été précédemment imbus, et par les usages des endroits que nous avons habités. Les oppositions à la doctrine des équivalents, aux découvertes de feu sir Humphrey Davy, à la découverte faite par Harvey de la circulation du sang, aux opinions de sir Isaac Newton; et à celles de Galilée et de Copernic sur le système céleste, sont des exemples qui nous démontrent combien la vérité a de peine à se faire jour. En développant ma doctrine, je prie le lecteur de se ressou-

venir que, d'après le témoignage des sens, l'on croyait, il y a des siècles, que la terre était immobile, jusqu'à ce que l'astronomie eût prouvé que notre globe se meut dans l'espace avec une inconcevable vélocité, et que ce point, quoique fortement contesté lors de sa promulgation, est admis aujourd'hui comme un principe incontestable. Je prie donc le lecteur de donner toute son attention à ce fait de physiologie, avec le vif désir de rechercher la vérité, et la vérité seulement, cette vérité que l'une de nos plus grandes autorités contemporaines (sir John Herschel) réclamait en faveur de l'astronomie.

Je demande donc que l'on me fasse les concessions suivantes: La première, c'est que l'homme possède une âme et un haut degré d'intelligence, et qu'il appartient à la classe des mammifères. La seconde, c'est que non seulement l'état social, mais la plus grande civilisation est l'état naturel de l'homme; et comme corollaire, que la vie sauvage et nomade n'est que l'état de l'enfance de la société. En troisième lieu, que notre situation présente est une transition en état de croissance, et que la société ne sera adulte que quand les découvertes des sciences seront complètes et que l'instruction sera devenue universelle.

Les preuves que j'ai à produire pour étayer le système de l'allaitement triennal comme loi de la nature, sont prises 1° de la physiologie comparée; 2° de notre longue faiblesse dans le premier âge de la vie et de la physiologie générale de l'homme; 3° d'observations positives sur le genre humain; 4° de l'évi-

dence convaincante que telle est la loi de Dieu, parce que, comme nous le prouverons, le raccourcissement de la période de l'allaitement normal a entraîné et entraînera toujours des conséquences funestes à la religion, à la morale et au bien-être de la société.

La majorité des lecteurs, peu familiarisés avec l'importance due à la biologie comparée, je veux dire, ici, la physiologie de tous les mammifères, l'homme excepté, doivent, avant tout, être avertis de l'intérêt que nous médecins attachons aux fonctions des autres animaux mammifères pour éclaircir la physiologie de notre espèce.

Tous ceux qui ont écrit sur l'histoire naturelle de l'homme avant l'époque des dissections, depuis Hippocrate jusqu'à Galien, depuis Galien jusqu'à Haller et depuis ce dernier jusqu'à Burdach et Magendie, tous ont admis que, lorsqu'il y a du doute ou de l'obscurité dans quelque donnée de notre physiologie ou sur l'usage de quelque organe, nous devons analogiquement déduire de la zoologie, les intentions réelles de la nature dans l'économie humaine. Aucun écrivain n'a si bien éclairci ce point essentiel que notre compatriote érudit M. Lawrence dans ses leçons si connues sur l'homme. Il ne cesse de nous répéter que les desseins de la nature dans la construction de ses machines vivantes ne peuvent être expliqués et mis en évidence d'une manière irrécusable que par l'anatomie et la physiologie comparées; que les nombreuses observations sur les tribus de la nature animée ont expliqué bien des phéno-

mènes obscurs et douteux, et que c'est par une continuation de cette méthode que nous parviendrons à asseoir la physiologie humaine sur la base solide de l'expérience et sur un terrain usurpé jusqu'à présent par l'imagination et la conjecture. Il nous avertit également de ne point poser les lois de notre économie en les dérivant exclusivement des opinions que nous fournit l'histoire générale de l'homme, mais de considérer les animaux des classes inférieures comme autant de sujets d'expériences tout prêts à nous servir de guides, attendu que les phénomènes dans un état de nature se présentent à nos yeux sous des conditions qui ne sont pas réglées par notre choix. Nous n'avons, cela va sans dire, rien à faire avec les autres divisions de la zoologie en dehors du cercle des animaux mammifères.

En conséquence, dans la famille des mammifères, c'est-à-dire de tous les animaux qui ont un utérus et des mamelles, nous avons à observer certains phénomènes qui leur sont communs. Ils ont tous leurs *ovaria* et leurs *ova* (*ex-traduce*) de leurs mères. Tous ont une résidence dans l'utérus, un temps pour l'expulsion de la matrice, une période de croissance jusqu'à la puberté, une période où commence le rapprochement des sexes; ils ont la vie adulte, une sympathie entre l'utérus et les *mammæ*, une période d'allaitement, la cessation de fécondité, le déclin ou la vieillesse, et une période générale dans laquelle ils sont soumis à la mort.

Toutes ces considérations embrassent la totalité des mammifères. Il est d'autres points applicables seule-

ment à certaines classes. Le développement des *ova* dans la femelle et la gestation chez quelques unes ont lieu presque immédiatement après la naissance. Le séjour du mulot et de la souris dans l'utérus est de très courte durée ; il est de neuf mois dans la vache, et de vingt dans l'éléphant. Il y en a qui sont polygames, d'autres sont monogames. Quelques uns volent dans l'air, tel que la chauve-souris ; d'autres vivent dans la mer, comme la baleine. L'homme a aussi ses particularités, dont trois ou quatre sont remarquables : sa haute intelligence, son attitude droite, la menstruation chez la femme, et la puissance de la génération à toutes les époques de l'année. La durée de la plupart de ces circonstances est déterminée, et varie pour chaque espèce. Ainsi, par exemple, dans le point que je vais essayer de prouver, nous trouvons que la lactation chez l'éléphant (1) est de deux ans et demi, de douze mois chez la baleine et de douze mois dans le chameau, de six mois et demi chez la jument, la vache et l'ânesse. La biche, la renne, l'ourse, d'un peu moins ; de six mois chez la laie, d'un peu plus de quatre chez la brebis. Quant au loup, au renard, au chat et au chien, Burdach fixe cette période entre quatre et six mois ; pour le cochon d'Inde, le lièvre, la souris, le rat d'eau, elle varie de deux à quatre semaines. Chez les petits mammifères, la lactation semble ne devoir être que de très courte durée, car

(1) Cette période est annoncée par Ray ; d'autres sont indiquées par divers auteurs ; mais comme ce laps de temps s'accorde avec le reste de la physiologie de cet animal et la physiologie générale, je l'ai adoptée de même.

quelques uns naissent avec des dents; les lapins commencent souvent à brouter immédiatement après leur naissance.

Dans tous les mammifères, y compris l'homme, nous trouvons que les petits de chaque classe sont doués, pour un temps limité, d'un désir qui les porte à chercher cette nourriture préparée dans les mamelles de la mère, et, après le sevrage, à s'enquérir également de la nourriture animale ou végétale, ou des deux à la fois, selon les désirs inhérents à leur espèce, qui ont été implantés d'une manière mystérieuse dans leur tempérament et que nous appelons instinct. Il y a en effet chez eux quatre instincts remarquables: 1° l'instinct de rechercher les mamelles aussitôt la naissance; 2° l'instinct de s'enquérir après le sevrage de tout autre aliment que demande sa constitution particulière; 3° l'instinct de la copulation; 4° l'instinct de la conservation, dont la mère et quelquefois les deux sexes prennent soin dans la première période de la vie extra-utérine et dont, plus tard, ils sont doués eux-mêmes.

Si nous bornons nos observations aux mammifères monofœtales, qui, par leur analogie, sont assurément les plus propres à l'explication de notre sujet, nous trouverons que la durée de leur allaitement est égale à la septième partie de cette portion de la vie antérieure à leur parfait développement, et à environ la quarante-neuvième partie de la durée la plus prolongée de l'existence. Ainsi l'éléphant parvient à l'âge adulte (1) vers la dix-huitième année et vit jus-

(1) Que de contes absurdes ont été faits sur l'extrême longévité de

qu'à cent vingt ou cent trente ans ; sa femelle allaite ses petits pendant deux ans et demi ; le chameau se nourrit à la mamelle pendant un an , devient adulte à sept, et vit cinquante ans environ ; la vache, l'âne et la jument suivent à peu près la même proportion de temps.

Dans certaines classes de ces animaux , la période de lactation peut être considérée comme une simple probabilité , car souvent il est difficile d'approcher des femelles de mammifères sauvages pendant qu'elles allaitent leurs petits. La conservation de leur progéniture les rend si défiantes , que , de dociles qu'elles étaient , elles deviennent complètement féroces.

Dans bien des cas même , la durée du temps pendant lequel les mammifères ont du lait ne peut être indiquée d'une manière précise ; elle varie selon que la nourriture est plus ou moins abondante. Il est aussi possible que les mères , pour cause de mauvaise santé ou de maladie locale des mamelons , ou même des *mammæ* , viennent à repousser leurs petits avant le temps fixé par la nature , et que la faim oblige ces derniers à obéir à leur deuxième instinct. Également , dans la vie domestique , la physiologie des animaux subit des changements si considérables , particulièrement dans les fonctions de la génération et de la lactation , que l'on ne doit avoir qu'un certain degré de confiance dans les observations faites sur eux dans ces circonstances. Il est de plus malheu-

l'éléphant dans Aristote, *Ælien* , et dans les ouvrages de plusieurs écrivains modernes ! Ils n'en sont pas moins dignes de notre attention.

reux que Buffon et Bellinghieri n'aient point consacré dans leurs tables une colonne à cette partie de la vie extra-utérine. Il n'existe pas, à ma connaissance, dans les langues anciennes et modernes un seul mémoire où il soit traité de l'allaitement des mammifères. Les faits que je viens d'énoncer sont la plupart empruntés à Burdach ou extraits d'ouvrages sur l'histoire naturelle et des relations de voyages ; j'en ai recueilli quelques uns dans des entretiens avec des voyageurs ; mais, malgré ces exceptions et ces difficultés, quelques mammifères monofœtaux ont été suffisamment observés pour servir à prouver le temps relatif qui s'écoule entre le complet développement de l'animal, la durée de la vie et la période de la lactation. Mais, demanderez-vous, comment vous sera-t-il possible de le prouver à l'égard de l'espèce humaine ? Voilà la question ; voici la réponse.

Les naturalistes ont fréquemment remarqué que la faiblesse prolongée des enfants demande, de la part des mères, une attention suivie. Buffon croyait qu'un enfant mourait infailliblement si, avant trois ans, il était complètement arraché aux soins maternels. De tous les mammifères il n'en est point qui tardent autant que l'homme à pouvoir se tenir sur ses jambes, à atteindre l'âge de puberté et l'âge adulte ; il n'en est point dont la longévité soit comparable à la sienne, eu égard aux proportions de la taille. L'homme est complètement développé à vingt et un ans ; peu ont vécu jusqu'à cent cinquante. En divisant par sept le premier nombre et

le second par quarante-neuf, nous trouverons que l'allaitement doit être de trois ans pour l'espèce humaine.

L'usage adopté par les mahométanes de sevrer leurs enfants à l'âge deux ans m'a convaincu que la période naturelle de la lactation était de plus de vingt-quatre mois, et même je fus persuadé que cette époque était prolongée au-delà de deux ans et huit mois, ayant connu deux exemples de sevrage forcé à trente-deux mois après la vie extra-utérine ; et comme dans plus de cent cinquante livres de voyages que j'ai consultés, j'ai remarqué chez les aborigènes d'Amérique et d'Afrique que cette fonction cessait généralement vers la fin de la troisième année, ces observations me conduisirent naturellement à conclure que l'allaitement de trente-six mois ou environ était conforme à la loi naturelle.

Je fus encore confirmé dans cette opinion par l'examen d'un fait physiologique qui me fut transmis par M. le docteur Saint-Ange, médecin à Paris, bien familiarisé avec la biologie humaine et comparée, que dans l'homme les dents de lait sont complètement formées à la fin de la troisième année, et si régulièrement développées, que dans les cas d'infanticide on pourrait s'en servir, devant la justice, comme moyen auxiliaire de prouver l'âge de l'enfant (1).

(1) L'observation faite par les anciens que l'enfant peut se tenir sur son séant à l'âge de quatorze mois m'induisait à croire que le lait des animaux ou des substances végétales devaient être ajoutées alors au lait de la mère. Sans cela, il y aurait danger, comme dans les cas cités, que la nourriture passât dans la trachée-artère au lieu de l'œso-

Connaissant l'antagonisme qui existe entre l'utérus et les *mammæ*, et admettant qu'il y avait un temps déterminé pour le sevrage des enfants comme pour les petits des animaux inférieurs, je fis des efforts pour découvrir à quelle époque les mères devenaient communément enceintes après un accouchement, dans le cas où l'enfant aurait survécu trois ou quatre ans, et où l'allaitement était prolongé; j'ai trouvé deux autorités, le docteur Russell, d'Alep, qui écrivit dans le dernier siècle, et un auteur américain qui écrivit sur les aborigènes des Carolines, qui reconnurent l'un et l'autre que cette période était de trois ans.

phage. Avant ce terme, l'enfant se trouve placé naturellement dans une position plus ou moins horizontale, et conséquemment les premières dents qui surviennent à sept mois ne sont destinées à lui être utiles qu'à quatorze mois.

Le développement complet des premières dents, le grand accroissement du corps et le sevrage naturel à trois ans, semblent indiquer que la nourriture farineuse devra être continuée exclusivement pendant quatre années de plus, c'est-à-dire jusqu'à la septième année, quand les dents de lait tombent et se remplacent par les secondes dents ou les carnassières.

Peut-être la vraie physiologie de l'enfance, m'a fait observer un ami auquel j'ai expliqué mes idées, est que le lait des animaux se trouve destiné exclusivement à servir de nourriture auxiliaire depuis le septième jusqu'au quatorzième mois. Ainsi telle est cette transition graduelle que la nature effectue dans ses opérations, c'est-à-dire : 1° lait de la mère exclusivement au commencement du septième mois; 2° lait de la mère combiné avec celui des animaux au quatorzième mois; 3° lait de la mère avec substances végétales jusqu'au trente-sixième mois; 4° substances végétales exclusivement entre la troisième et la septième année; 5° végétaux combinés avec la chair tout le reste de la vie. Quoique cette opinion soit très ingénieuse, je suis persuadé qu'aucune combinaison ne doit avoir lieu avec le lait de la mère avant le quatorzième mois. Une série d'observations sur ces points sera un beau sujet pour les futurs physiologistes.

J'avais poussé jusque là mes investigations, et j'avais acquis la conviction que l'allaitement naturel était de trois ans environ; mais connaissant l'importance de la statistique et d'observations plus approfondies sur une matière de ce genre, je consacrai près de dix mois à m'assurer si quelques uns de nos confrères ou si des missionnaires qui avaient passé une grande partie de leur vie dans des contrées où les habitants suivaient encore les lois normales, nous avaient indiqué le temps précis de la lactation. Mes recherches furent inutiles, quoique ayant la facilité de toutes sortes de renseignements dans les vastes bibliothèques dont Paris abonde, et le grand nombre de savants que l'on y rencontre.

Il me restait à essayer si les anciens médecins allemands, si renommés pour la profondeur de leurs études, ne pourraient pas m'aider dans ce travail; mais après bien du temps employé à lire des monographies et des traités sur les différentes branches de notre profession, propres à m'éclairer, je ne trouvai rien qui pût me satisfaire à cet égard.

Ma dernière ressource fut de consulter des auteurs allemands qui ont écrit sur la médecine dans des temps plus modernes, et les commentaires récents des passages de la Bible où il est question d'allaitement. Heureusement cet effort eut plus de succès; car dans l'histoire de la médecine par Sprengel je trouvai les indications que je désirais touchant les opinions de quelques uns des anciens sur le point qui nous occupe (1).

(1) *Versuch einer pragmatischen Geschichte der Arzneikunde*, 8°, Halle, 1800-1803.

En consultant les écrivains de l'antiquité, j'acquis la certitude que le terme naturel de la lactation dans la race humaine avait été observé avec toute l'attention possible, et que ces résultats nous ont été transmis depuis l'an 361 avant J.-C. jusqu'à l'an 415 de l'ère chrétienne, et que le temps normal prescrit pour l'allaitement était non seulement connu des anciens pendant sept cent soixante-dix ou huit cents ans, mais que chez les Grecs, les Juifs (2) et les Romains (3), il était souvent de trois ans. Je trouve même la preuve de cet usage dans la tragédie de Shakespear, intitulée *Roméo et Juliette*.

Voici le passage en faveur des trois ans, tel que nous le lisons dans le sixième chapitre du premier livre du Commentaire de Macrobe sur le songe de Scipion, où il dit, en parlant des enfants :

« Strato verò peripateticus et Diocles Carystius
» (*docebant*) : Post septem verò menses, dentes inci-
» piunt mandibulis emergere, et post bis septem,
» sedet sine casûs timore. Post ter septem sonus ejus
» in verba prorumpit; et, post quater septem, non
» solum stat firmiter, sed et incedit. *Post quinquies*
» *septem, incipit lac nutricis horrescere, nisi fortè*
» *ad patientiam longioris usûs continuatâ consuetu-*
» *dine protrahatur.* Post annos septem, dentes qui
» primi emerant aliis aptioribus ad cibum soli-
» dum nascentibus cedunt, eodemque anno plenè
» absolvitur integritas loquendi. Post annos autem

(1) II^e livre des *Machabées*, v. 7 et 27.

(2) *Infantes non antè triennium mammâ depellebantur.* (Gravina, lib. III, pag. 353.)

» bis septem, ipsâ ætatis necessitate pubescit. Post
» ter septennos annos flore genas vestit juventâ,
» idemque annus finem in longum crescendi fa-
» cit (1). »

Ce passage de Macrobe comporte quelques remarques. Il est plus que probable que Straton le péripatéticien avait beaucoup écrit sur ce sujet, mais que, par l'effet de la jalousie qui, alors comme aujourd'hui, régnait entre les hommes de science, cette découverte ne fut point trouvée neuve. Straton, peut-être, l'ayant traité sur une plus grande échelle, les auteurs qui sont venus après lui ont joint à son nom celui de Dioclès Carystius. Bien que dans la littérature médicale nous ayons la vie de ce dernier écrite par Rivini, à Leipsick, il y a deux siècles, il est à regretter que les ouvrages de Dioclès Carystius soient tous perdus, à l'exception d'une lettre apocryphe. Quoi qu'il en soit, il vécut vers le temps d'Hippocrate, et Pline l'a jugé égal, sinon supérieur en connaissances, au père de la médecine; ce témoignage n'est pas sans valeur.

En considérant la remarque spéciale que Macrobe a faite sur les divers changements qui surviennent dans la vie humaine, nous pouvons en inférer que ces phases de l'existence de l'homme étaient accueillies par les philosophes de l'antiquité comme des points que les anciens admettaient; et cela pour la meilleure de toutes les raisons, c'est que la nature était leur école. Que les anciens Romains aient attaché

(1) Macrobiani opera. Londini, 1694, pag. 28.

la plus grande importance à cette matière, c'est ce que nous voyons clairement par les maximes répandues dans leurs ouvrages, et par l'énergie avec laquelle l'empereur Marc-Aurèle et Favorin flétrissaient les mères dénaturées qui négligeaient cette partie essentielle de leurs devoirs.

Il est une autre particularité digne de votre attention; savoir, que les trente-cinq ou trente six mois indiqués comme le temps pendant lequel les enfants se nourrissaient du lait de leurs mères sont de la simple statistique. Cette observation n'est point faite d'une manière vague ou générale; mais, ainsi que vous pouvez le voir, on a spécifié jusqu'à la semaine où l'enfant renonce à la mamelle. Les anciens physiologistes se sont aussi aperçus qu'il y avait des exceptions; c'est ce qui a fait ajouter cette phrase : *Nisi fortè*, etc. C'est également ce qui arriverait si, pendant la fonction de l'allaitement, un seul enfant sur cent allait dépasser le terme de trois ans, personne alors ne voudrait croire que cette exception invaliderait la loi naturelle. Quand des voyageurs ou médecins nous racontent que des enfants sont allés au-delà de trente-six mois, ces cas doivent être considérés comme des jeux de la nature ou des exceptions de nulle importance.

Reste maintenant à démontrer que dans toutes les classes des mammifères, y compris la race humaine, ce ne fut jamais l'intention de la nature que la gestation eût lieu pendant la période de l'allaitement ou du premier instinct extra-utérin.

La première objection qui sera faite contre ce

principe est celle déduite des habitudes de nos animaux domestiques, tels que la vache, la jument et l'ânesse. Cependant il est bien aisé de se rendre compte de ces déviations de la nature; car la domesticité, selon Blainville, Serres, Saint-Hilaire, Buffon, Lawrence et tous les autres écrivains qui ont traité de la physiologie comparée, change totalement la nature reproductive de ces animaux. M. Grogner, de Lyon, qui a fait de profondes études, et qui a beaucoup écrit sur la multiplication des animaux domestiques, établit bien clairement que leur gestation, dans l'état de nature, est de deux ans, fait connu des Romains; et il cite, outre ses propres notions, celles de M. Roulin, de l'Institut de France, qui a demeuré sept ans dans la Colombie, au nord de l'Amérique, où des multitudes de quadrupèdes courent en pleine liberté, et où ils ont repris plus ou moins leurs habitudes naturelles. C'est ce qui a été également observé au sud de la France, non loin des bouches du Rhône, d'une race de chevaux arabes qui avait séjourné plusieurs siècles dans une île peu étendue; et le docteur Douglas, du Havre, qui a résidé plusieurs années dans la Nouvelle-Galles du Sud, m'a certifié que nul rapprochement des sexes, et conséquemment point de gestation, n'avait lieu pendant l'allaitement chez les vaches retournées à l'état de nature dans cette partie de l'Océanie. La truie sauvage, comme le fait observer M. Lawrence, et les autres femelles d'animaux mammifères qui retournent à leurs habitudes naturelles, sont certainement moins productives que les animaux domestiques de la même espèce. C'est

aussi le changement de leurs habitudes qui explique la superfétation de beaucoup d'autres quadrupèdes.

Les biologistes n'ont pas besoin de faire de nouvelles citations après ce que Buffon a écrit pour blâmer l'usage d'accoupler tous les ans les plus forts animaux domestiques, parce qu'on a observé que la progéniture intra-utérine et celle extra-utérine souffraient l'une et l'autre du partage de la nutrition. Dans mon entrevue avec M. Douglas, il me dit encore que des expériences dans la Nouvelle-Galles du Sud, par une compagnie de fermiers habiles, ont prouvé que les avantages, sous un point de vue fiscal, n'étaient pas plus considérables dans le produit des naissances annuelles que dans celui des naissances biennales; l'animal, dans le second cas, ayant beaucoup plus de valeur pour avoir été allaité plus long-temps. En effet, la saine raison nous porte à supposer que chez tous les mammifères, *sans en excepter l'homme*, lorsque les lois naturelles sont strictement suivies, la race gagnera beaucoup en vigueur, en beauté et en utilité.

Dans notre espèce, on voit de temps à autre des femmes devenues enceintes pendant l'allaitement; mais personne n'osera soutenir que ce n'est pas un malheur pour la mère, pour l'enfant qu'elle nourrit de son lait, et pour le fœtus. M. Robertson, de Manchester, s'est convaincu que la moitié d'un certain nombre de femmes sur lesquelles il avait pris des informations sont devenues grosses pendant qu'elles allaitaient. Ayant l'honneur de connaître personnel-

lement ce membre instruit de notre profession, connaissant aussi sa probité dans la vie privée, j'ai une entière confiance dans la vérité des observations qu'il a faites; mais cette exception à la loi provient de raisons locales, Manchester étant de toutes les villes du royaume celle où il est probable que de semblables anomalies puissent avoir lieu. Combien peu de femmes de la classe ouvrière qui l'habite sont à même, dans la situation, de donner le temps et l'attention que réclament les premiers soins de l'enfance! Bien des femmes, à Manchester, ne voient pas leurs enfants depuis le matin jusqu'au soir, et souvent, quand elles rentrent au logis, elles les trouvent endormis. L'allaitement maternel n'existe pas chez ces malheureuses presque exténuées et succombant au sommeil. Et toutes les fois que le devoir de l'allaitement est mal rempli, la conception devient possible, parce que, ainsi que je l'ai dit plus haut, l'enfant doit recevoir le sein toutes les deux ou trois heures. Ce sujet est un de ceux auxquels j'ai donné le plus d'attention, et j'ai recueilli les opinions, non seulement des meilleures autorités de notre patrie, mais encore celles de quarante à cinquante médecins français, allemands, italiens et espagnols. Les trois quarts au moins de ceux que j'ai consultés furent d'accord que dans la nature l'antagonisme entre l'utérus et les mamelles était complet. Parmi eux, je puis citer l'opinion de M. de Blainville, qui est sans contredit la meilleure autorité de France en matière de physiologie, et celle de Burdach, dont les écrits sur la physiologie humaine et comparée occupent de droit le

premier rang en Allemagne. Tous les deux affirment que si l'allaitement se fait naturellement, la conception sera impossible. Des faits viennent corroborer ce principe général, que des centaines de femmes en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en France et en Allemagne, prolongent l'allaitement de leurs enfants avec l'intention avouée de différer la conception. Les Romaines le faisaient pour le même motif. Cette pratique a encore été suivie, plus ou moins, dans d'autres pays, depuis quatre siècles, toujours dans le même but, et les hommes en général savent très bien que la conception a été retardée toutes les fois que les mères avaient rempli régulièrement les fonctions de l'allaitement (1). En Turquie, où il y a un intervalle de deux, trois et de quatre ans entre chaque enfant, il est prouvé que l'*antagonisme* est complet; car, quoique des Turcs ayant plusieurs femmes s'abstiennent de la cohabitation pendant qu'elles allaitent, ce n'est pas une raison pour supposer que les hommes pauvres soient privés de leurs droits matrimoniaux pendant la durée entière d'une lactation de deux ou trois ans.

Il est facile de rendre compte de l'exception apparente à la règle de non-conception pendant l'allaitement dans la race humaine. On peut dire qu'il y a, dans la période reproductive de la femme, trois diathèses : celle qui a rapport à la menstruation est peu importante, ici, et la conception est la plus forte des deux autres. Qu'une mère soit indisposée

(1) Allusion faite à la conception après le sevrage dans les saintes écritures. (Osée, liv. I, v. 8.)

ou éloignée de son enfant pour un jour, qu'elle ait les mamelons gercés au point de ne pouvoir les présenter à son enfant, que celui-ci soit un jour malade et incapable de prendre tout ce qu'il y a de lait dans le sein maternel, quand le rapprochement des sexes aura lieu, alors l'utérus, qu'on me permette cette métaphore, s'empressera de dire au sein: Vous avez négligé votre devoir, le champ m'appartient et vous serez vaincu; votre devoir n'est que secondaire, le mien est de premier ordre; le vôtre est le complément de la maternité, le mien c'est la maternité elle-même. Si vous opposez de la résistance, il s'en suivra un malheur pour l'un ou pour l'autre, car la citadelle, la mère, tombera.

Il s'ensuit de la physiologie des mammifères en général, que de certaines classes ont été destinées à produire une, deux, trois et quatre fois dans l'année, tandis que d'autres ne devaient avoir cette faculté qu'une fois par an, ou par deux, trois et quatre ans. Une conséquence de ce principe est que jamais ce ne fut l'intention du Créateur qu'une femme, après son mariage, mit au monde un second enfant qu'autant que le premier eût atteint sa quatrième année, et, de plus, que jamais ce ne fut l'intention du Créateur qu'une femme eût plus de sept enfants qui tous vivraient jusqu'à leur troisième année, au lieu de vingt, vingt-deux ou vingt quatre, comme nous le voyons très souvent dans des familles particulières. La nature cependant a établi des cas de mort beaucoup plus fréquents pour le commencement et la fin de la vie que pour le milieu de

l'existence, et, en conséquence, relativement aux premiers décès, elle a pourvu à la continuation de notre espèce par une fécondité mensuelle de la femme dans le développement d'un nouvel *ovum* et en donnant à l'homme une aptitude non interrompue à la génération pendant l'année entière; de manière que n'importe à quelle époque un enfant vienne à mourir, sa perte peut être aussitôt réparée. Voilà une sage prévision de la nature; car si elle eût arrêté qu'une naissance ne dût avoir lieu que toutes les quatre années, avec un terme moyen de dix, douze ou quatorze ans de vie reproductive, et de la moitié et moins de la moitié des enfants qui meurent avant l'âge de puberté, il y a long-temps que la race humaine aurait entièrement disparu de notre planète.

Si donc le devoir de l'allaitement est scrupuleusement rempli selon les lois naturelles, il en résultera que, dans les latitudes des 45° à 50° nord, le mariage aurait lieu à dix-huit ou vingt ans, au lieu de vingt-huit ou trente ans, comme M. Malthus l'a recommandé. Je dirai même que, dans les climats où la moyenne de la vie est de courte durée, c'est-à-dire où la mort frappe un individu sur vingt-cinq ou trente, on pourra se marier à l'âge de puberté. En effet, dans le cas où la moyenne de la vie serait le plus favorable possible, le mariage pour les deux sexes ne saurait être différé au-delà de vingt et un ans dans la plupart des royaumes du nord de l'Europe; il ne saurait l'être pour certain au-delà de dix-huit ans et dix mois, comme terme moyen, pour les deux sexes de notre nation pour plusieurs siècles, et cela,

nonobstant quelques exceptions qui pourraient arriver à la règle de non-conception, pendant l'allaitement. Enfin si le terme reproductif de toutes les femmes devenues nubiles, dans une année donnée, est douze ou quatorze ans, comme je le pense, ou bien seize ans, ainsi que le prétend M. Godwin, la moyenne de chaque famille sera à peu près de quatre naissances, et deux enfants sur les quatre mourront probablement avant l'âge de vingt et un ans.

LETTRE VII.

Paris, 15 mars 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

Pendant que je me prononçais en faveur de l'allaitement triennal, on m'a souvent dit qu'il était impossible aux femmes de nourrir au sein pendant un si grand espace de temps; que beaucoup n'avaient pas la force de le faire durant trois mois; que cette pratique dessécherait leur constitution, provoquerait des maladies dont le plus souvent le terme serait la mort, surtout dans les classes élevées et moyennes.

J'admets sans peine qu'il y ait des exceptions à cette loi de la physiologie aussi bien qu'à toutes les autres. Je ne suis pas plus disposé à nier que l'état morbide

des glandes mammaires puisse influencer sur la sécrétion locale, qu'à nier que le diabète provienne de l'état pathologique des reins ou de quelque changement dans la diathèse générale; ou, parce que les facultés de la vue, de la parole et de la raison étant des fonctions naturelles, qu'il ne puisse se rencontrer parmi mille ou quinze cents personnes un individu aveugle, muet ou aliéné. Rappelons-nous toujours qu'il y a dans la physiologie un certain nombre d'exceptions qui, loin d'infirmier la règle générale, ne servent au contraire qu'à l'appuyer davantage, comme dans les rudiments des langues. Il est impossible à présent d'indiquer, dans une population donnée, le nombre de femmes qui ne peuvent allaiter leurs enfants; mais d'après des informations que j'ai prises auprès de plusieurs médecins exerçant leur profession parmi les Mahométans, je ne crains pas d'avancer qu'il est très peu considérable. Des auteurs anciens (1) et modernes qui ont long-temps vécu parmi les nations chez lesquelles les mères s'acquittent exactement de l'obligation qui leur est imposée, prétendent qu'elle est également faite par toutes les femmes. Cette assertion est par trop hardie. La rareté des exceptions peut bien s'apprécier par le peu d'attention donnée à ce sujet dans les ouvrages de la médecine; sauf quelques remarques jetées au hasard, il n'y a pas, que je sache, plus de deux articles où il soit question

(1) *Apud Lacedemonios omnis mulier mater infantis nutrix est.*
(*Hyginus.*)

Sua quemque mater uberibus alit, nec ancillis ac nutricibus delegantur. Tacite, *Sur les Gaulois et les Germains*, ch. 18 et 20.

d'allaitement morbide dans la littérature médicale d'Angleterre; l'un par le docteur Marshall Hall, et l'autre par le docteur Samuel Ashwell. Ce dernier a décrit diverses maladies dynamiques et organiques qu'il suppose être l'effet de l'accomplissement de ce devoir. Mais comme toutes ces maladies existent parmi les femmes non mariées, à un degré beaucoup plus fort, elles proviennent, selon toutes les apparences, de quelque état pathologique de la constitution plutôt que de l'allaitement qui est une fonction naturelle. Le raisonnement du docteur Ashwell, et je le dirai sans la moindre intention de blesser notre respectable confrère, ressemble assez, d'un bout à l'autre, au dire des logiciens *propter hoc, ergò hoc*. Je me garderai bien de dire qu'un bon régime, chose à laquelle le docteur Ashwell attache de l'importance, ne soit pas à désirer pour la femme qui nourrit; cependant il ne me paraît pas être aussi indispensable qu'on pourrait le supposer de prime abord. Le docteur Woodroffe de Cork, à qui s'est adressé feu sir Astley Cooper pour connaître les usages des habitants du Sud de l'Irlande, relativement à cette fonction, et avec qui j'ai conversé depuis peu sur cette matière, assure que les Irlandaises allaitent généralement pendant quinze mois; et nous savons que dans ce pays les pauvres gens ne se nourrissent guère que de végétaux. Il en est de même des Mahométanes qui ne mangent que du riz, dans nos possessions orientales. Quant aux femmes qui par leur constitution ou quelque maladie ou lésion, ne peuvent pas allaiter, je les abandonne aux soins de

leurs médecins pour être traitées comme il convient. De pareilles exceptions sont certainement beaucoup plus rares que ne le pensent généralement le public ou les hommes *de notre profession*. Les maux, comme nous le verrons ci-après, que fait naître la négligence de ce complément de la gestation, sont d'une nature assez grave pour exciter l'alarme et réclament un examen scrupuleux de l'incapacité supposée à la mère de nourrir son fruit.

Quoi qu'il en soit, en supposant pour un moment que cette incapacité existât réellement chez toutes les femmes des hautes classes et des moyennes, elle serait peu importante à l'égard de la question de population; car elles ne sont guère nombreuses relativement aux masses; et si, d'ailleurs, leurs enfants étaient confiés à des nourrices, celles-ci ne deviendraient assurément pas enceintes pendant l'allaitement régulièrement fait. Pour ce qui est de la santé, si cette fonction est exigée par la nature, pourquoi ne serait-elle pas aussi bien remplie, avec impunité, que celles de manger, de boire et de dormir? Je prouverai par deux ou trois exemples que les femmes des hautes classes et des moyennes peuvent, presque toutes, allaiter sans que leur santé soit compromise.

1° Le docteur Desessarts (1) rapporte que, de son temps, les Marseillaises, qui étaient (je me sers de ses propres expressions) tout aussi faibles et tout aussi occupées que les Parisiennes, n'admettaient aucun prétexte qui pût les conduire à négliger ce de-

(1) *Traité de l'éducation corporelle des enfants*, p. 139.

voir, et qu'elles rejetaient les étrangères qui élèvent au sein les nourrissons, parce qu'elles trouvaient, ajoute-t-il, qu'en les allaitant elles-mêmes, *elles entretenaient leur santé*. Jamais ni bals, ni visites, ni jeux, ni spectacles ne les détournaient de cette obligation sacrée. Tel est le témoignage d'un médecin qui a consacré quarante années de sa vie à l'étude de ce sujet, et qui était, comme le prouve son ouvrage, un homme de science et d'un jugement sain. Il soutient également, d'après sa propre expérience, à peu près d'un demi-siècle, que loin d'être nuisible à la santé des mères, cette pratique fortifie leur tempérament, même dans les grandes villes. Tel est aussi le jugement de MM. Verdier-Heurtin père et fils, qui ont pareillement étudié ce point pendant soixante ans consécutifs. Le docteur Verdier-Heurtin fils (1) déclare positivement que les neuf dixièmes des femmes négligeant ce devoir sont complètement en état de le remplir, et comme les moyennes et hautes classes ne forment pas la vingtième partie de la classe travailleuse, il en résulte que les exceptions à cette règle ne s'élèvent pas, peut-être, à une proportion plus grande qu'une mère sur deux cents.

Soutenir même que l'allaitement sur une grande échelle épuise la constitution des mères, est véritablement une chimère prouvée par des faits positifs et historiques.

Un résultat naturel de ce dessèchement sera la cause des maladies entraînant la mort prématurée

(1) *Discours sur l'allaitement*. Paris, 1804.

et par suite le décroissement de la population. Toutes les mères, à Lacédémone, ainsi que l'a rapporté Hyginus, allaitaient leurs enfants. Toutes les mères, selon Tacite, ont suivi cet exemple, à Rome, pendant près de cinq siècles; et toutes les mères allemandes, disait-il, se sont également acquittées de ce devoir; et cependant, quoique l'histoire des Grecs, des Romains et des Allemands soit toute remplie de vice et misère, nous voyons les mères toujours prêtes à remplacer les pertes énormes de leurs nations respectives, effet qui n'aurait pas subsisté si cette force défavorable eût constamment agi sur leur physique; et d'ailleurs nous voyons que les enfants ainsi élevés étaient renommés pour leur force corporelle et leur gloire. Les mêmes raisonnements s'appliqueront aux Mahométanes qui allaitent pendant vingt-quatre mois; les mêmes principes s'appliqueront également aux Africaines, chez lesquelles l'allaitement dure généralement trois ans. Quoiqu'en Afrique le terme moyen de la vie soit très diminué par les circonstances nuisibles existantes dans ce continent, il conserve non seulement sa population, mais chaque année un demi-million d'esclaves (1) est envoyé soit dans l'Amérique, soit dans les îles qui l'entourent.

On ne peut pas nier aussi que l'état d'épuisement est mal fondé quand nous considérons les masses énormes d'êtres humains qui ont vécu en Amérique

(1) L'opinion qu'une race est diminuée sans le croisement d'une autre race est controuvée, par les faits que les Africains, les Irlandais et les Écossais celtiques ne se sont pas mélangés, au moins pendant l'espace de trois mille ans.

il y a près de quatre siècles, et là aussi subsistait l'usage de l'allaitement de trois ans (1). Au moins depuis l'hégire (622 de J.-C.) jusqu'à ce moment le devoir maternel a été rempli par 2 ou 300 millions de mahométanes, femmes délicates et cloîtrées, et par autant d'aborigènes de l'Amérique, et dans des circonstances peu favorables au développement de l'espèce humaine. La population mahométane aux Indes orientales s'accroît, comme partout d'ailleurs, avec un gouvernement bien établi, et certainement le nombre immense de l'ancienne population américaine, à peu près double de celui de l'Europe actuelle, ne serait pas survenu dans le xv^e siècle si l'allaitement triennal produisait de graves maladies et nécessairement une mort prématurée.

D'accord sur tous les points que je viens d'exposer, des amis ont objecté que les observations de Desessarts, sur les Marseillaises, et celles de MM. Verdier-Heurtin ne pouvaient peut-être s'appliquer qu'aux femmes dont les ancêtres étaient, il y a cinquante ans, de simples ouvriers, et conséquemment possesseurs de forces occultes qui n'existent pas dans la classe distinguée qui a eu des parents délicats depuis cinq ou six siècles; témoin la reine d'Angleterre, qui a été déclarée par ses médecins inhabile à remplir le complément à la maternité. Avez-vous, ajoutaient mes

(1) La diminution des aborigènes de l'Amérique dans les temps modernes est attribuée, par tous les auteurs, aux fléaux épidémiques, tels que la petite-vérole, à l'avarice, aux cruautés des Espagnols et des Anglo-Américains. L'excès des boissons spiritueuses, leurs guerres et la démoralisation générale ont beaucoup contribué à réduire leur nombre.

amis, des renseignements positifs pour prouver que les dames de la moyenne classe, considérées comme délicates, pourraient allaiter pendant trois ans sans danger, ou au contraire être utiles à la santé de leurs enfants?

Sur le premier de ces deux points je réponds que tous les médecins savent qu'il y a une infinité de cas où il a été prouvé que la haute classe de l'aristocratie la plus ancienne de l'Europe s'est acquittée de ce devoir pendant douze et quinze mois. L'histoire en rapporte quantité d'exemples, même dans les familles royales. Deparcieux dit que l'ancien usage parmi les reines d'Angleterre était de remplir cette fonction. L'année 1771, la reine de Danemarck, fille du roi d'Angleterre, a allaité avec succès un de ses enfants. Marie-Thérèse, reine de Hongrie, obligée de conquérir ses états, les armes à la main, au milieu des camps et des armées, nourrissait ses enfants. Blanche, mère de saint Louis, nourrit elle-même son fils, et les dames de la cour imitaient leur souveraine. Ce fut pareillement la coutume dans la famille du roi actuel des Français. La femme d'Auguste César ne négligea pas non plus ce devoir. Flaccilla, femme de l'empereur Théodose, a allaité Honorius son fils; Hécube nourrit Hector; Andromaque nourrit Astyanax; Pénélope, Télémaque; et présentement il y a peu de dames des classes élevées qui ne soient en état d'aller au spectacle ou au bal, se livrant à la danse et à la fatigue, respirant un air malsain, prenant des aliments et des boissons nuisibles à leur santé, et continuant cette vie déréglée

pendant quelques semaines et même plusieurs mois, choses que les gens du peuple pourraient à peine supporter.

Convencz, mon cher confrère, que chez de telles dames il en existe fort peu hors d'état de pouvoir remplir entièrement le devoir dû au nouveau-né, et leur constitution même en tirerait un grand profit.

Par rapport à l'autre question, si je pensais donner des exemples relatifs à l'allaitement triennal parmi les femmes considérées comme faibles, mes recherches, à ce sujet, ont été très nombreuses pendant plus de deux ans, et malgré tous mes soins je n'ai pu recueillir que neuf exemples d'allaitement triennal : aucun de ces cas n'a été nuisible ni à la santé des mères ni à celle des enfants, mais au contraire cet usage a complètement réussi. Il existe sans doute quelques centaines de cas pareils dans tous les pays de l'Europe, et il est fort à désirer que les médecins qui rencontrent des faits semblables les publient dans les journaux de médecine.

En effet, et cela est un principe général, on ne saurait dire que les intentions de la nature, relativement à la continuation de notre espèce, puissent jamais être erronées. Je crois aussi avoir déjà prouvé que la loi physiologique oblige la femme à nourrir son enfant de son propre lait. Que dis-je ! quand même cette ordonnance fixerait à six ou neuf ans la durée de cette fonction, les mères auraient pu la remplir sans qu'il en fût résulté pour elles des suites fâcheuses, car la nature les eût douées d'une force proportionnée. Nul physiologiste ne niera la vérité de ce principe.

Il serait encore contraire aux règles de physiologie de supposer que si la femme est capable de concevoir, de porter son fruit dans la matrice durant neuf mois, de supporter tous les malaises, tous les autres inconvénients de la grossesse, et de se rétablir dans un petit nombre de jours ou de semaines de la crise de la parturition, ce serait, dis-je, une inconséquence de la supposer incapable d'allaiter son enfant. Si un enfant naît avant que les neuf mois de la grossesse soient révolus, sa mère et lui en souffriront plus ou moins; si la nature veut que chaque enfant soit allaité durant trente-cinq ou trente-six mois, la diminution que l'on ferait de cette période nuirait également à la mère et à l'enfant (1). Il est impossible, je le répète, de nier la vérité de cette proposition, que les lois de la nature ne sont jamais injustes; et quand nous songeons que les femmes donnant des rejetons sont non seulement celles qui se portent le mieux, mais qu'elles vivent plus longtemps que les femmes non mariées ou stériles, — deux points que nous pouvons considérer comme prouvés par les statistiques de la médecine, nous ne refuserons pas de convenir que l'autre partie de la loi de reproduction sera suivie de résultats pareillement bienfaisants. Que l'on me permette de citer

(1) Quand une maladie survient pendant la grossesse, nous ne recommandons pas l'avortement, excepté dans le cas où il existe une lésion dans le bassin, ou autres causes graves; par la même raison nous ne devons pas prescrire le sevrage quand la femme éprouve un malaise lors de la lactation, à moins que la maladie ne soit assez forte pour la nécessiter. Trop souvent les inconvénients sont pris comme obstacles.

ici un fait propre à corroborer mon assertion : c'est que dans trois ou quatre cents ouvrages que j'ai consultés sur la lactation, depuis neuf ans que je m'occupe de ce problème, tels que thèses, monographies, théories de l'art d'accoucher, livres de l'hygiène et des maladies des enfants, livres de médecine en général, je n'ai pas trouvé un seul auteur, ni ancien ni moderne, qui ne soit d'avis que la période de l'allaitement est celle où la santé de la femme est la plus florissante. « C'est encore ici le lieu de remarquer, » dit Ballexserd, qu'on voit souvent périr des femmes grosses et des accouchées, presque jamais des femmes nourrices. »

Mais, dit-on, c'est là une nouvelle cause d'épuisement de la constitution. Nous pourrions en dire autant de la mixturation et de la défécation qui ont lieu au moment de l'accouchement, période la plus délicate et la plus importante de la vie; et cependant aucun physiologiste, aucun écrivain sur l'hygiène n'a prétendu que ces fonctions ne dussent point se faire.

La nature a départi à la femme une certaine pléthore dans l'intervalle de sa puberté et de la cessation de sa fécondité. Pendant la menstruation, cette pléthore est peu remarquable; elle l'est davantage pendant la grossesse, et l'est encore bien plus pendant que la mère allaite son enfant. Nous n'avons aucune raison de supposer que la nature s'est trompée en donnant une plus forte sécrétion à la femme lorsqu'elle est enceinte que lorsqu'elle n'a pas encore conçu après la puberté; nous avons également tort

de croire qu'elle ne sait point procurer cette sécrétion si nécessaire, en augmentant l'absorption par les membranes muqueuses ; et, d'après ce principe, nous n'avons aucun droit de penser qu'après la naissance de l'enfant la nature ne voudra point faire les changements indispensables pour fournir la quantité de lait qu'exige la circonstance. On a vu des femmes donner trente-deux onces de lait dans un jour, sans que leur santé ait souffert la moindre atteinte. C'est aussi une erreur de s'imaginer que les femmes minces et grêles ont moins de lait que d'autres. Burdach et un grand nombre de physiologistes ont fait observer maintes fois que ce ne sont point les femmes à grosse gorge et les plus grasses qui ont cette sécrétion en plus grande abondance ; et mes propres observations me permettent de dire que l'allaitement, loin de déformer la taille de la femme, produit un effet tout contraire. Les cas où les mamelles sont devenues flasques proviennent de la mauvaise santé, et certainement pas de l'accomplissement de ce devoir.

Le dépôt de lait dans les seins est d'ailleurs une sécrétion passive. La femme ne peut l'augmenter à son gré, et l'enfant ne peut obtenir plus que la constitution de sa mère ne permet de lui donner ; en d'autres termes, il ne peut avoir que ce qui réside dans les mamelles. Si l'allaitement entraînait la prostration suivie d'une mort prématurée, comment pourrions-nous expliquer la longue existence des personnes, comme Judith Waterford, citées dans la lettre cinquième, qui ont nourri pendant quinze, trente et même quarante-sept ans consécutifs ?

Ce serait une question d'une plus haute importance, de savoir physiologiquement, plutôt que pour la pratique, comment se forme la sécrétion du lait. Elle s'opère peut-être au moyen de la respiration qui devient progressivement plus forte, comme nous le voyons d'une manière plus prononcée pendant la grossesse. L'état de la peau ou la circulation du sang peuvent subir un changement, ou, ce qui est plus vraisemblable que tous les deux, l'assimilation peut être augmentée et absorber une plus forte portion de nourriture par les vaisseaux lactés; car chaque médecin sait que les principes alimentaires, dans la nourriture que reçoit l'estomac, ne sont jamais entièrement absorbés, même chez les personnes qui se portent le mieux. Si Fourcroy cependant (1) est exact, en estimant le lait des animaux mammifères égal à un tiers de leurs aliments, je serai disposé à croire qu'il s'opère quelque changement auxiliaire dans l'absorption par les poumons.

Quels risques ne court point une mère qui refuse son lait à son enfant! elle s'expose d'abord à la métastase au cerveau, ou manie puerpérale. Cette cause seule a confiné un nombre considérable de femmes dans les hôpitaux des fous. Un dictionnaire de médecine français porte à douze sur cent le chiffre des femmes devenues aliénées après l'accouchement; et certes les deux cas les plus graves de l'aliénation mentale que j'aie jamais vus, provenaient de la cessation volontaire de l'allaitement. En admettant comme bien

(1) *Physiologie comparée* de Duges, tom. III, pag. 346. Montpellier, 1839.

fondée l'opinion générale que la folie est beaucoup plus fréquente chez les riches et les gens de la classe moyenne que parmi les pauvres, la raison de cette différence est évidente ; c'est que les femmes de haut rang s'imaginent presque toujours qu'elles sont trop faibles pour nourrir. Et en assignant cette origine à la démence héréditaire, mon opinion est parfaitement appuyée par la pathologie des *ichthyoses*, qui doivent avoir été occasionnées par quelques changements accidentels dans la constitution d'un des ancêtres des malheureux atteints de ces maladies.

Nous savons aussi que les lochies des femmes qui nourrissent ne continuent que de deux à quatre jours, tandis que chez celles qui négligent ce devoir, elles durent souvent plus de deux mois. Il fut un temps où les Grecs avaient aussi fait cette remarque (1). Un grand nombre des lochies dégénèrent en leucorrhée, maladie toujours douloureuse, désespérante et quelquefois mortelle. Cet état de la matrice amène la stérilité, et la sécrétion morbide sur la surface interne de l'utérus provoque les fausses couches. Ajoutons que nos confrères et malheureusement trop de familles connaissent à leurs dépens la funeste nature des fausses couches, avec les vidanges et la mort qui s'ensuit fréquemment. « On peut avec » justesse et raison, dit un médecin français (2), com- » parer l'utérus à un champ. Si l'on n'accorde au

(1) Voyez le *Plutus* d'Aristophane, avec les notes par madame Dacier.

(2) Est-il salutaire à la mère de nourrir son enfant ? (*Thèse* de Théodore Baron. Paris, 1784.)

» champ aucun repos , mais que par une imprudente
» avidité on le force de rapporter tous les ans , il
» s'épuise ; les récoltes qu'il fournit sont maigres et
» en petite quantité ; enfin il devient stérile. L'utérus,
» de même , épuisé par une fécondité non interrom-
» pue , ne peut fournir qu'une mauvaise nourriture
» au germe qui lui est confié , et telle est sans doute
» une des causes principales des fausses couches
» parmi les bourgeoises et les femmes opulentes ;
» au lieu que , pendant que la mère nourrit son en-
» fant , ses fibres se resserrent , se retablissent dans
» leur *ton* naturel ; ce viscère reprend de nouvelles
» forces pour fournir à un nouveau germe la nourri-
» ture convenable. »

Parmi la série des maux auxquels s'exposent les femmes qui ne nourrissent point , on peut nommer l'abcès douloureux au sein qui détruit le plus bel ornement de la femme ; surviennent l'apoplexie , la *p^hlegmasia dolens* , la pleurésie , accompagnées d'autres souffrances puerpérales , qui , journellement , se manifestent dans la pratique ; l'inflammation appelée péritonite , avec conséquences funestes en douze , dix-huit ou vingt-quatre heures : car très souvent elle résiste opiniâtrément aux secours de l'art , le médecin étant alors incapable d'empêcher la gangrène qui se déclare , et de calmer la douleur des parents et des amis désolés à l'aspect de la mort qui va la frapper. Il est encore un fait bien constaté que lorsqu'une femme est enceinte , les progrès de la consommation s'arrêtent. C'est l'opinion de Morton , l'un de nos compatriotes les plus distingués , et celle de

beaucoup d'autres médecins, que la phthisie se développe par la négligence du premier des devoirs d'une mère ; car c'est également une erreur de supposer que cet état maladif, excepté dans les cas graves, la rend incapable de remplir cette fonction. L'analogie nous conduira à croire que le cyrrhosis, le melanosis, le squirrhe, le cancer à la matrice et au sein, proviennent d'une cause semblable, et la pathologie en fournit la preuve. De nombreux témoignages m'autorisent pareillement à déclarer que la suppression de cette fonction importante dans l'économie féminine a causé des syncopes, des convulsions, des éruptions miliaires, des érysipèles à la figure qui se sont communiqués aux membranes cérébrales. Ce serait la matière d'un fort volume que la description de toutes les maladies qui affligent les femmes assez dénaturées pour ne point allaiter leurs enfants. Telle est la force destructive de la paresse et des préjugés touchant cette fonction, qu'un médecin italien n'hésite pas à affirmer que des femmes qui n'ont pas allaité leurs enfants, il y en a deux qui meurent avant leur quarante-cinquième année ; tandis que de celles qui ont allaité, il y en a une seule qui succombe avant la fin de la période reproductive (1).

Ce fut sans doute en considération du besoin de cette nourriture spéciale qu'éprouve le nouveau-né

(1) Bruni, *Storia del Spedale dell' Espositi*, 1824. — Je trouvai ce fait cité dans un ouvrage français. Quoique j'aie demandé à Venise un exemplaire de l'ouvrage de M. Bruni, malheureusement le livre ne m'est pas encore parvenu.

parmi les mammifères, l'homme compris, que la Providence octroya à la mère le pouvoir passif d'opérer dans son sein la sécrétion de ce précieux fluide, défini avec tant de justesse par Galien, *cibus exacte confectus*. Il est peu de substances aussi parfaitement azotées que le lait humain, et, selon l'analyse qu'a faite Berzélius des parties chimiques qu'il renferme, il entre dans sa composition au moins vingt éléments divers dont quelques uns sont d'une délicatesse exquise.

Étant préparé d'une façon mystérieuse et passant par les vaisseaux lactés, par les glandes mésentériques, par un conduit spécial du thorax; porté ensuite par la circulation des poumons et la circulation générale, ce liquide nourrissant est enfin déposé dans les seins. Essayer d'obtenir un produit semblable par le moyen de la chimie ou de l'art culinaire, ce serait le comble de l'absurdité; substituer tout autre aliment à celui que la nature a ainsi préparé et fourni, c'est, comme nous allons voir, la cause des maladies incalculables et de la mort prématurée des enfants. C'est encore en conformité avec les analogies physiologiques que le tendre nourrisson doit avoir le lait qui convient à son âge, que cet âge soit d'un jour ou de trois, six, douze, vingt-quatre ou trente mois. Car des observations attentives et l'expérience ont prouvé que ce fluide n'est pas toujours le même pendant la sécrétion, mais que depuis l'instant de la naissance de l'enfant jusqu'à la cessation de son premier instinct, les propriétés du lait maternel subissent des modifications graduelles. Ici la nature, comme dans

toutes ses opérations, passe par degré d'un état à un autre jusqu'à ce qu'elle ait atteint son but, faisant toujours pour le mieux sous la direction de son auteur infiniment sage. Ce n'est donc pas avec impunité qu'un enfant nouveau-né pourra être confié aux soins d'une nourrice, accouchée elle-même de son fruit quelques semaines ou seulement quelques jours auparavant. Ce n'est point non plus impunément que l'enfant d'une mère délicatement constituée sera donné à une mercenaire d'une constitution vigoureuse, quand même l'époque de leur accouchement serait absolument semblable. Desessarts (1) a souvent observé qu'en pareil cas le lait de l'étrangère, quelle que fût sa santé, ne convenait pas au nourrisson; qu'il se figeait dans son estomac qui le rejetait promptement, et qu'en général les enfants nourris de cette manière ne se fortifiaient pas aussi bien que ceux allaités par leur propre mère. Deux physiologistes français (2) d'un mérite éminent trouvèrent, sur la fin du siècle dernier, que le lait de deux femmes du même âge et de la même condition était cependant bien différent chez l'une et chez l'autre. Il y a une dissemblance entre le lait de la brebis et celui de l'ânesse, quoiqu'elles se nourrissent de la même pâture, ce qui était connu déjà du temps d'Hippocrate; de sorte que le lait humain, et plus spécialement celui de la mère, mérite la préférence. Dans les cas où il faudra substituer au lait de la femme celui des ani-

(1) *Traité de l'éducation corporelle des enfants*, p. 143.

(2) Parmentier et Deyeux, *Précis des expériences sur le lait*. Paris, an VII de la république, in-8°.

maux, on doit préférer le lait d'ânesse. Après celui-ci le choix devra tomber sur le lait de jument, de chèvre, de vache, de brebis, et dans l'ordre qui vient d'être indiqué.

Mon attention a fréquemment été dirigée vers les enfants qui vivent et grandissent en se nourrissant de lait d'animaux seulement, comme on l'a vu bien des fois en Russie et en Irlande, dans le siècle dernier, ainsi que vers les mères qui, en apparence, ne sont pas incommodées en donnant leurs enfants à une autre personne. Raisonner ainsi c'est ressembler à ceux qui prétendent que la guerre n'est accompagnée d'aucun danger, parce que, dans les hôpitaux de Greenwich et de Chelsea, il se trouve un certain nombre de pensionnaires qui ont assisté à plusieurs combats et en sont revenus sains et saufs.

Lorsqu'un enfant est élevé par une nourrice, quelle sûreté y a-t-il contre l'humeur violente, le chagrin, la gloutonnerie, l'ivrognerie et les amours de cette femme? Car il n'est que trop vrai que la dégradation morale d'une femme à qui l'appât du gain fait négliger son propre enfant, la conduit souvent à se livrer sans réserve à ces goûts désordonnés. Sachant que sa conduite dissolue ne sera probablement pas suivie de la conception, elle démoralise souvent la famille dans laquelle elle est placée. Quelle sûreté y a-t-il contre les maladies occultes que peut-être le médecin ne voit pas ou ne connaît point, et qui, autant que nous sachions, peuvent se communiquer à l'enfant? Encore une fois, quand l'enfant est livré à la nourrice hors la vue des parents,

est-on sûr que celle-ci emploiera convenablement l'argent qu'elle reçoit pour se procurer des aliments suffisants pour fournir du lait? Est-on sûr qu'elle ne le dépensera pas en objets de toilette et en colifichets? Elle peut devenir enceinte et cacher sa situation pour ne pas perdre ses gages. L'enfant, si les parents ne s'en aperçoivent pas, souffrira plusieurs mois du manque de nourriture convenable. Est-on sûr enfin qu'elle ne négligera pas les soins généraux de l'enfant, et que même elle ne lui donnera pas la maladie syphilitique? J'ai vu un enfant dont les yeux étaient affligés d'une blennorrhagie vénérienne communiquée par sa nourrice et qui devint aveugle. Il peut arriver aussi qu'une femme mercenaire couche sur l'enfant et le suffoque pendant son sommeil. Les exemples de ces accidents ont été si communs en France, que dans la sacristie d'une des églises paroissiales de Paris on lit une affiche imprimée qui avertit les nourrices de ne point coucher avec les enfants. Il résulte de ce conseil un nouveau mal; car ce n'est pas uniquement le lait qui est nécessaire à l'enfant, la chaleur de la mère est très essentielle pour lui aussi bien que toutes les autres attentions hygiéniques que je ne saurais nommer et que la tendresse d'une mère peut seule prodiguer. C'est avec plaisir que j'en appelle ici au témoignage de Desessarts, qui a passé toute sa vie à étudier l'hygiène et les maladies des enfants. « Il serait avantageux, dit-il, à beaucoup de personnes de prendre exemple sur nos oiseaux domestiques qui couvrent leurs petits, les protègent contre les dangers, et leur communiquent une partie de leur chaleur.

Plusieurs tentatives ont été faites d'abolir l'allaitement des enfants. Quelques unes avaient pour but d'augmenter les naissances; on se flattait même d'accroître, par ce nouveau système, le nombre des citoyens en faisant croire aux mères qu'elles étaient incapables de donner du lait. Les autres avaient le but plus louable de diriger l'attention vers les besoins des enfants des pauvres, tandis que leurs parents se livraient à leurs occupations journalières. On parle d'une institution de ce genre à Rome, sous le règne de Trajan, et d'une autre établie à Paris, il y a deux siècles environ. Cette dernière n'eut pas une longue existence, parce que les principaux médecins et les sages-femmes les plus distinguées de l'époque, invités à faire un rapport sur cet établissement, avaient déclaré qu'une partie essentielle de l'éducation physique des enfants devait consister en ce que le lait donné aux nourrissons eût une température absolument pareille à celle du lait humain; décision juste, mais que l'on trouva impossible à mettre en pratique dans une institution de ce genre. Il y a cent ans on essaya d'en fonder un autre à Paris, aux frais d'un particulier; mais celle-ci encore et toutes celles qui la suivirent, et leur nombre a été très grand, ont prouvé par leurs déplorables résultats combien ces spéculations étaient erronées; car elles donnèrent lieu à une effrayante mortalité, suite inévitable de l'absence des soins maternels et de la substitution de tout autre aliment à celui qu'indique et que fournit la providence.

Nous avons une preuve frappante des maux sub-

sistant dans les établissements français où on lit ces mots au-dessus des portes : MAISON DES ENFANTS TROUVÉS. Mais, comme l'a dit avec plaisanterie et pourtant avec justesse lord Brougham à M. Villemé, on devrait y placer une enseigne où on lirait en lettres dix fois plus grosses que celles d'usage : *Ici l'on fait mourir les enfants aux frais du public.*

Il y a dans ces hôpitaux deux manières de traiter ces infortunées créatures. La première consiste à leur donner un aliment avec une cuillère ou une bouteille, et l'autre à les confier à des nourrices. Dans les grandes villes, où l'on suit le premier système, la mortalité est presque inconcevable. A Paris, où l'on en fit une fois l'essai, il en mourut, la première année, dix sur douze; et le docteur Merrimann affirmait à feu sir Astley Coôper (1) que dans la population entière de notre pays, parmi les riches, les pauvres et les bourgeois, il ne survivait, pendant dix-huit ou vingt mois, que deux sur dix des enfants élevés à la main. Un ecclésiastique français, l'abbé Gaillard (2), a dignement consacré plusieurs années de sa vie à l'investigation de ce sujet. Il nous apprend que dans les maisons où les enfants étaient exclusivement nourris à la cuillère ou au biberon, jamais un domestique ni une servante ne nièrent que la plupart des décès ne dusent être attribués à d'autres causes qu'à la privation du lait de la mère. A Parthenay, où l'on exige que

(1) *Anatomy of the breast*, by sir Astley Paston Cooper, baronet. London, 1840.

(2) *Résultats du défaut d'allaitement des nouveaux-nés*, par l'abbé Gaillard. (*Annales d'Hygiène*, 1838.)

les enfants soient confiés à des nourrices étrangères, il n'en est mort, pendant cinq ans, que trente-cinq sur cent, tandis qu'à Poitiers, où l'on ne faisait usage que de biberons, le nombre des décès se montait, à la même époque, à quatre-vingts sur cent chaque année. Dans un hôpital que par délicatesse il ne nomme pas, où l'allaitement n'était point permis, il ne survivait, à la fin de l'année, que vingt-neuf enfants sur cent vingt-sept; dans un autre, il en mourait deux cent trente-trois sur trois cent soixante-deux. Dans un troisième, sur six cent cinquante-cinq enfants, soixante-six seulement atteignirent l'âge de douze ans. Le résumé des investigations de M. Villerme, membre savant de l'Institut, et homme dévoué à la philanthropie, sur le système de non-lactation(1), est de sept mille cent cinquante-quatre décès avant la huitième année sur sept mille six cent soixante-seize enfants; et nous lisons dans l'ouvrage de notre compatriote Tooke sur la Russie, que pendant un laps de vingt ans, sur 37,607 enfants admis dans l'hospice de Saint-Pétersbourg, il en survécut seulement 7,100, c'est-à-dire qu'il en périt les quatre cinquièmes (2). Nous pouvons donc conclure en toute assurance que sur la totalité des enfants privés des soins et du lait maternels, il en meurt de soixante-quinze à quatre-vingts par cent avant la fin de la troisième année, et que le nombre de ceux ainsi élevés qui décèdent avant d'arriver à un âge où ils peuvent gagner leur vie, est au moins de quatre-vingt-quinze sur cent.

(1) *Annales d'Hygiène*, tom. XIX, p. 47.

(2) *Tooke's history of Russia*, vol. I, p. 585.

Dans d'autres institutions pourvues de nourrices, le défaut des soins de la mère se fait toujours sentir, mais avec moins d'intensité. Quarante sur cent survivent annuellement à Lyon (1), et trente-cinq sur cent à Parthenay, que l'on peut considérer comme un séjour champêtre; ce qui donne une moyenne de trente-sept sur cent, tandis que dans les endroits où l'allaitement se trouve combiné avec les soins maternels, même pour douze mois, le gain pour l'humanité ressort avec l'évidence la plus frappante. M. Quetelet (2) a prouvé qu'en Belgique, sur 10,000 naissances, 5,000 et plus atteignent leur dix-septième année.

Ces détails justifieront, sans nul doute, la conclusion que les maladies et les décès doivent être considérables pendant chaque période de la suppression de l'allaitement jusqu'à la troisième année, et expliqueront en partie cette anomalie si souvent observée par les hommes de notre art, cette grande mortalité des enfants dans l'Europe (surtout quand nous la comparons avec la conservation de la progéniture des autres mammifères, particulièrement dans le cours des premières années), mortalité qui nulle part n'est plus remarquable qu'en Angleterre. D'après les derniers relevés du gouvernement, le terme moyen des enfants décédés avant l'âge de trois ans, à Manchester, à Leeds et à Birmingham, est de 450 sur 1,000. Dans les comtés de Dorset, de Wilt et Devon,

(1) *Histoire statistique et morale des Enfants-Trouvés*, par J.-F. Terme et J.-B. Montfalcon. Lyon, 1837.

(2) *Sur l'homme*, tom. I, pag. 312. Bruxelles, 1836.

il n'en meurt qu'environ 290 sur 1,000; mais ce chiffre même est très fort. On doit certainement attribuer une partie de cette différence à l'air insalubre des villes. Mais d'après les détails circonstanciés sur les établissements de la campagne et de la ville, appelés *Maisons des Enfants-Trouvés*, le plus grand nombre des décès dans les cités populeuses doit être attribué au défaut de l'allaitement et des attentions maternelles.

Nous n'avons aucun moyen de rendre un compte exact de la destruction de la vie humaine par suite de la privation totale ou partielle du lait de la mère. Deparcieux (1), qui fut bon mathématicien dans le dernier siècle, et qui s'éleva avec beaucoup de véhémence contre l'emploi des nourrices salariées, a soutenu que le défaut du lait maternel, lors même que les enfants étaient confiés à ces femmes, causait une perte de seize pour cent (2); et je n'ai pas de peine à croire que dans notre pays même ce déplorable système a fait périr prématurément mille fois plus d'enfants que la petite-vérole. Car c'est une fréquente remarque des voyageurs qui ont séjourné chez les aborigènes d'Amérique, que, nonobstant le petit nombre de leurs naissances et les circonstances destructives qui les entourent, ils élèvent beaucoup plus de nouveaux-nés qu'en Europe. Et Eton, qui, dans le XVIII^e siècle, écrivit un ouvrage sur la Turquie, après avoir cité le grand nombre de naissances chez les chrétiens, et les avoir comparées avec celles des

(1) *Essai sur les probabilités de la vie humaine*. Paris, 1746.

mahométans, donne l'avantage à ces derniers pour la quantité d'enfants élevés complètement. C'est ce que nous voyons encore prouvé par des faits aux Indes orientales et au cap de Bonne-Espérance, où les mères d'origine européenne n'allaitent point leurs enfants, et où conséquemment chaque famille donne un grand nombre de naissances, tandis que les enfants meurent presque tous fort jeunes de la fièvre cérébrale et d'autres affections nerveuses.

LETTRE VIII.

Paris, 20 mars 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

De même que l'on pourrait écrire un volume sur les maladies des femmes qui ne nourrissent point et sur les funestes résultats des enfants qui ne reçoivent pas le lait de leur mère, ou qui ne le reçoivent qu'en partie; de même aussi pourrait-on faire un troisième volume sur les maladies des femmes qui ne se marient que tard ou jamais. Mais comme ces lettres ne doivent former qu'un seul volume, je ne pourrai qu'énumérer quelques unes des maladies les plus frappantes.

Les femmes non mariées sont particulièrement sujettes à des maladies de diverses natures. Nous trou-

vons souvent chez elles une pléthore du système sanguin avec une propension du sang vers les différentes structures thoraciques, abdominales et cérébrales; de violentes douleurs de tête dégénérant quelquefois en apoplexie; la phthisie, quand les poumons sont attaqués; des syncopes, quand la congestion gagne le cœur; la dyspepsie et la constipation du canal alimentaire; parfois les diarrhées, quand le dérangement de la constitution tombe sur les intestins; et la jaunisse, quand le foie se trouve compromis. Ajoutons-y l'hémoptysie, les affections ménorrhagiques et leucorrhéales, l'hypocondrie, l'hystérie, la catalepsie et beaucoup d'infirmités qui tiennent de la lèpre;—l'émaciation, l'hydropisie, l'anasarque et la lésion des structures telles qu'elles sont décrites dans nos ouvrages sur l'anatomie pathologique, avec les nombreux états cachectiques de la constitution, tels que la chlorose. Les immoralités du célibat remplissent des livres entiers de médecine. Les vieilles filles sont généralement hargneuses, intéressées, et cela faute de sympathie sociale. En général, les femmes non mariées ne sont pas heureuses; elles ne le sont pas non plus, étant mariées, sans enfants. Enfin, le grand devoir de la femme, quand arrive pour elle l'âge nubile (naturellement sujet à des exceptions religieuses, morales et autres que commande la raison, et qui peuvent avoir lieu dans des cas individuels), est exprimé avec force dans le vieux apophthegme latin: *Accipere aut tueri conceptum est maximum ac præcipuum munus fœminarum.*

La grande mortalité déjà signalée dans les hos-

pices des enfants trouvés et dans les grandes villes, où la femme est obligée d'aller travailler chez autrui, particulièrement dans les endroits où l'on nourrit les enfants au biberon ou avec des aliments qui se mangent avec la cuillère, nous porte nécessairement à croire que quand l'allaitement ne se fait pas très régulièrement et pendant la période complète, il en surgit des maladies et des souffrances pour les premières années de l'existence du nouveau-né, parce que point de mort sans quelque cause. La nature de mes lettres, comme je l'ai dit précédemment, m'empêche d'entrer tout-à-fait dans le domaine de la pathologie; mais après avoir relu l'ouvrage de Capuron sur les maladies des enfants, celui du docteur Andrew Combe et deux ou trois autres sur leur santé et leur éducation, et votre propre ouvrage sur l'éducation physique de la jeunesse, je n'hésite pas d'affirmer que plus de la moitié des maladies des enfants provient, directement ou indirectement, du manque d'attentions maternelles, et plus spécialement de la négligence de l'allaitement selon la loi prescrite. Mon assertion se trouve appuyée des observations positives de quelques uns des auteurs les plus distingués, tels que Hoffmann, Van-Swiéten, Haller, Frank, Gaubius, Vandermonde, Sauvages, De Haen, Baglivi, Huxham, Platner, Harris, et beaucoup d'autres.

Avant la naissance, il existe dans le canal intestinal de l'enfant une sécrétion connue sous le nom de *méconium*. La nature avec sagesse a pourvu le *colostrum* ou premier lait de la mère d'un fluide particulier,

chargé de propriétés apéritives pour l'expulsion de cette matière péccante des intestins. Comment une nourrice, qui probablement aura été délivrée de son enfant quelques semaines ou quelques mois avant la naissance du nourrisson dont elle est appelée à prendre soin, pourra-t-elle fournir ce fluide médicinal qu'elle n'a continué d'avoir qu'un petit nombre de jours, et que par conséquent son lait ne contient plus? On a prétendu réparer cette perte par l'usage de l'huile de ricin ou par quelque autre drogue que l'on trouve assez purgative dans le cas où la mère n'a point de colostrum. Si nous ne pouvons guérir la maladie de la mère, bien certainement il nous faut employer le traitement le plus convenable pour l'enfant; mais aucun praticien, aucun homme, pour peu qu'il ait le sens commun, n'osera soutenir qu'une médecine préparée par la nature d'une manière aussi admirable, aussi surprenante, ne soit pas infiniment préférable à tout ce que l'art peut y substituer. Et s'il est un moment où l'enfant requiert plus d'attention que dans aucun autre, c'est assurément dans les premiers jours qui suivent sa naissance. Hoffmann attachait une telle importance au colostrum, qu'il a consacré un chapitre tout entier aux effets bienfaisants produits par ce fluide sur le nouvel être.

Ce n'est pas seulement la nourriture de l'enfant qui devrait être l'objet d'une inquiète sollicitude; mais les assaisonnements et les liquides que prend la nourrice exigent aussi l'attention la plus scrupuleuse. La gratiole, le thym, l'absinthe et beaucoup d'autres

substances communiquent à son lait une certaine partie de leurs propriétés. Un régime trop substantiel donnera un lait trop fort pour l'enfant dont l'estomac, au moment de la naissance, est nécessairement très faible et très sensible. Boerhaave raconte avoir vu un enfant enivré par sa nourrice qui était prise de vin, et qu'il eut beaucoup de peine à sauver, attendu les convulsions violentes auxquelles il était en proie. De pareilles crises, ajoute-t-il, à cet âge si tendre, sont presque toujours mortelles (1). Mauriceau (2) parle d'un enfant d'une santé parfaite lors de sa naissance, auquel on avait donné de la soupe un peu grossière, en attendant la nourrice qui devait arriver de la campagne. Il mourut de coliques. Que d'enfants de notre pays ont succombé aux influences du genièvre et d'autres liqueurs spiritueuses ! Combien encore le laudanum, les *sirops* et tout ce que les commères et les charlatans recommandent n'en ont-ils pas tué ! Je crois que le nombre en est effrayant.

C'est évidemment un acte immoral de la part des gens riches de séduire par l'appât de l'argent une pauvre mère, pour qu'elle donne à leur enfant un lait qui doit appartenir au sien.

La mère opulente et la mère pauvre qui abandonnent ainsi leurs débiles enfants et les privent d'un aliment qui leur est dû, l'une par indolence ou par ignorance, l'autre guidée par un sentiment de cupidité, méritent également les stigmates de l'infamie.

(1) *Prælect. Academ.*, liv. v, p. 2, p. 449.

(2) *Observations de Mauriceau*, 263.

Quand la mort ou l'incapacité réelle de la part de la mère de donner son lait rend nécessaire l'emploi d'une nourrice, il n'y a dans les classes industrielles, dont la quantité est immense si nous la comparons à celles des riches, que trop de mères qui ont perdu leurs enfants, et parmi lesquelles seules il convient de faire choix d'une aide.

La conservation de la vie humaine est un point qui réclame encore plus notre attention que la production; et le devoir moral si rigoureusement rempli par les mahométanes pourrait fort bien servir de règle aux chrétiens. Beaucoup de musulmanes, comme Servicen-Bey, médecin arménien, me l'a certifié, lorsqu'elles ont perdu leur enfant, s'empressent d'en chercher un qui soit privé de sa mère : elles s'acquittent envers lui de tous les soins maternels, et spécialement de celui de l'allaitement, comme si cet enfant leur appartenait, parce qu'elles croient par cette conduite mériter les regards de la Divinité, et obtenir, dans le monde futur, la récompense de leurs peines dans celui-ci.

Les neuf dixièmes des convulsions auxquelles les enfants sont fréquemment sujets sont tout-à-fait le résultat d'un dérangement dans les *primæ viæ*. Tous les auteurs qui ont écrit sur les maladies des enfants admettent qu'elles ne prennent leur origine que dans le mode anormal de nourriture. La moindre irrégularité dans la nutrition infantile produit un état morbide de l'estomac dont l'irritabilité devient extrême, comme nous le voyons dans les cas de dyspepsie, chez les adultes, occasionnés par l'intempérance et

l'indigestion d'un aliment impropre. En pareilles circonstances, les adultes ne peuvent faire usage de certaines espèces d'aliments, même les plus simples, sans éprouver d'horribles souffrances. Mais du moins l'adulte peut parler, il peut expliquer la nature de ses douleurs, il peut raisonner ses sensations et refuser ce qui ne lui convient pas ; tandis que l'enfant ne peut l'imiter : si ses cris et ses pleurs ne sont point compris, les convulsions et la mort s'ensuivent.

La sympathie qui existe entre l'estomac et le cerveau, à chaque âge de la vie, est bien connue. L'usage incessant que l'on fait, à tort et à travers, d'une nourriture impropre, est sans doute la cause de la plupart des maladies hydrocéphaliques auxquelles les enfants sont sujets avant et même après leur troisième année. L'hydrocéphale est rare après l'âge de sept ans ; mais dans l'intervalle de trois à sept, elle provient, selon toute probabilité, de l'usage de la nourriture animale, des assaisonnements, des vins et des liqueurs spiritueuses, en conséquence de l'opinion erronée que plus les aliments des enfants sont substantiels, plus les enfants grandissent. Persuadé, à l'exemple des anciens, que les secondes dents sont données pour mâcher de la chair, je suis d'avis qu'un enfant ne doit avaler que du lait ou une nourriture végétale avant qu'il arrive à cette période de sa vie. Hippocrate recommande que ce que l'on introduit dans la bouche des enfants ait beaucoup d'humidité, et Ballexserd adopte les idées que je viens de déduire de l'expérience et de la physiologie. Feu sir Francis

Smith m'a assuré que les nombreuses observations qu'il avait faites sur les enfants et les adultes de la classe pauvre en Irlande et en Angleterre ne lui ont fait découvrir qu'une légère différence dans leur conformation et leur santé jusqu'à la septième année, et que le peu d'avantage en faveur des enfants irlandais provenait des pommes de terre dont ils se nourrissaient. Mais, à partir de cette septième année, la disparité dans les deux pays était frappante. En Angleterre, où la viande était généralement adoptée, les jeunes gens et les adultes étaient sans contredit plus forts. Les Irlandais, en général, paraissaient une race faible, et ceux qui ne vivaient que de pommes de terre présentaient presque tous les symptômes d'une dyspepsie plus ou moins grave (1).

Raisonnant toujours sur les sympathies entre les grandes cavités, nous pouvons, d'après les mêmes principes, conclure que le défaut d'allaitement régulier pour toute la période de trois ans, et la substitution d'aliments nuisibles, sont les causes prédisposantes au croup et aux attaques spasmodiques des poumons qui en peu de minutes enlèvent l'enfant. Au résumé, dans l'enfance comme dans l'âge adulte, les maladies sont plus ou moins fréquentes, selon l'absence ou l'abondance d'une nourriture convenable à chaque époque de la vie. Les médecins,

(1) M. Lancey, de Kent, qui avait résidé plusieurs années près de Londonderry, me fit part l'année dernière de son étonnement au sujet de la quantité de pommes de terre consommée par les domestiques des fermes en Irlande. Elle était, quant au poids, trois ou quatre fois plus forte que celle de la nourriture végétale et animale nécessaire à l'ouvrier anglais.

dans les grandes villes, connaissent bien cette particularité par les effets de la fièvre typhoïde qui règne parmi les pauvres, dont la nourriture est mauvaise. Ce fut une remarque curieuse faite par les anciens médecins, que les enfants nourris du lait maternel n'étaient point sujets à avoir des vers, et mon expérience de quarante ans, ajoute Desessarts, a prouvé de nouveau ce fait dans la race humaine, comme dans les animaux inférieurs. Maintes fois j'ai observé, continue-t-il, que les petits chiens et les petits chats nourris de lait de vache étaient sujets à des douleurs violentes, à des convulsions, et qu'ils étaient remplis de vers. C'est donc à une nourriture impropre, surtout pendant les trois premières années de l'existence, que nous pouvons attribuer les tumeurs scrofulieuses au cou, le gonflement des glandes mésentériques, les suppurations sciatiques et les maladies des articulations; la déformation de l'épine dorsale, les grincements de dents, les coliques, les vomissements, la teigne invétérée et autres affections de la peau. Il est admis par les gens de notre profession que, dans toutes les maladies cutanées, l'estomac est plus ou moins dérangé. Ma propre expérience, cependant, m'a porté à conclure que, dans toutes ces affections, l'estomac est plus profondément affecté qu'on ne le croit généralement. En commençant à exercer mon art, je fus singulièrement frappé, à la lecture des œuvres d'Arbuthnot, de ses réflexions sarcastiques sur la folie des personnes très minutieuses sur la nature des médicaments qu'elles avalaient par grains ou par onces, tandis qu'elles étaient d'une

indifférence complète sur les comestibles qu'elles s'ingurgitaient par livres. En agissant d'après ce principe, mon plan concernant les éruptions de la peau fut d'opérer, autant qu'il serait en mon pouvoir, une révolution dans le régime diététique ; et, dans les cas où les malades s'y soumirent docilement, peu de ces infirmités résistèrent à ce traitement, aidé, bien entendu, de tous les remèdes qu'exigeaient les symptômes spécifiques.

Les voyageurs, en traversant l'Irlande, principalement au sud et à l'ouest, sont souvent frappés du nombre considérable d'enfants d'une même famille, et notamment parmi les mendiants. Harcelés par ces misérables créatures qui demandent l'aumône, nous ne pouvions nous empêcher de sentir que ce ne saurait être l'intention de la nature qu'une pauvre et faible femme dût à la fois porter un enfant attaché à ses mamelles, un autre peut-être dans sa matrice, un troisième sur son dos, et conduire un quatrième par la main, tandis qu'un ou deux autres à peu près du même âge trottaient à la suite de ce groupe d'une saleté repoussante. Nous comprenons que les soins d'une mère ne doivent pas être ainsi partagés, et que telle n'a pas été non plus l'intention de la nature ; car, ici comme partout ailleurs, quand l'enfant qui précède vit avec l'allaitement, comme cela est ordonné, les naissances ne se succéderaient qu'à quatre ans d'intervalle.

La mère qui a des sentiments de tendresse souffre beaucoup, lorsque, ne sachant pas que la loi normale exige que l'enfant soit allaité pendant trente-

six mois, elle se croit obligée de le sevrer, tandis que l'instinct de cet enfant, qui lui fait chercher un bien à lui appartenant par droit de naissance, est encore dans toute sa force. Sa sollicitude à calmer les souffrances de l'enfant, qui demande le sein à grands cris toutes les fois qu'il voit sa mère, l'oblige de se dérober à sa vue pendant quelques jours, et après avoir réussi, par ce moyen, à lui faire perdre l'habitude d'associer l'image de sa mère à celle de l'objet qui fait l'unique bonheur qu'il connaisse encore, qu'a-t-elle fait? Elle a détruit ce bel arrangement des lois de Dieu, qui a ordonné que le germe de nos plus sublimes et de nos plus saintes affections serait implanté dans le cœur de l'enfant pendant qu'il tire des mamelles sa première nourriture. Quelle différence quand l'allaitement est continué sans interruption! L'association de la mère aux uniques joies de l'enfant se maintient de la sorte, jusqu'à ce que le petit arrive à la période où ces plaisirs font place à ceux d'un ordre plus élevé, et qui ont leur source dans les affections morales.

Deux fois j'ai remarqué que si le mariage n'avait pas lieu précisément, ou à peu près, à l'âge indiqué par la nature, l'allaitement de trois ans, par l'intervalle qu'il met entre les naissances, dépeuplerait bientôt la terre: aussi la pratique de cette loi, en ce qui concerne la lactation, renferme implicitement l'obéissance que nous lui devons. D'ailleurs, les unions précoces des deux sexes seraient le plus grand moyen de bonheur pour les familles pauvres. Les filles cesseraient d'être exposées aux dangers de la

séduction et à tous les maux qui en sont les terribles conséquences. Des fiançailles faites de bonne heure et suivies peu de temps après du mariage arrêteraient les funestes prédispositions aux crimes de tous genres auxquels les adolescents sont prédisposés, à défaut des liens moraux basés sur les affections. L'éducation reçue des parents ne présente pas toujours une digue assez forte contre le débordement des passions d'une jeunesse imprudente. Mais quelle que soit la résistance d'un jeune homme aux conseils de ses parents, quelque faibles que soient la reconnaissance et les égards qu'il témoigne à son père, à sa mère, à sa famille et à ses amis, il faudrait qu'il eût le cœur excessivement dur pour braver les remontrances tacites ou déclarées d'une jeune femme qui va être la sienne ou qui l'est depuis peu. Que sera-ce donc quand la naissance d'un enfant ajoutera un nouveau lien pour garantir sa bonne conduite?

Si je me prononce en faveur de l'allaitement triennal, vous ne devez pas vous imaginer que je le propose comme un obstacle à l'accroissement de la population; point du tout. *Je suis, par principe, ennemi de tout obstacle ou check comme parfaitement impie.* Et si, en énumérant les avantages que la société pourra recueillir de l'observance de certaines lois naturelles, je suis obligé de me servir de la phraséologie commune, il vous faut considérer les expressions que j'emploie quant à l'effet de l'allaitement sur la population comme ayant pour but seulement de désigner les effets salutaires qui suivent nécessairement l'entière obéissance aux décrets de la Providence, si

parfaitement coordonnés que, lorsqu'ils sont tous observés, ils produisent le bien général et ne sauraient causer du désordre que quand on ne les observe qu'en partie. Lorsque Dieu nous commande de multiplier et de remplir la terre, cela signifie seulement que nous devons obéir à cet ordre en nous conformant aux lois immuables posées par lui pour la continuation de notre race. Une d'elles est l'allaitement pendant trente-six mois; la prolongation de la vie en est une autre : c'est la conservation de la santé, c'est la longévité et le bonheur de notre race. Voilà ce qui est exigé de nous comme créatures raisonnables, et non pas la multiplicité des naissances produites aux dépens des nouveaux-nés, en les frustrant de l'aliment qui leur a été destiné, causant la mort de la moitié d'entre eux, et ruinant la santé de l'autre moitié. Nous pouvons dire avec raison que l'enfant qui n'a pas sucé le lait maternel pendant trois ans entrera dans l'adolescence semblable à celui qui naît avant le terme complet de la gestation. Un fait qui s'est passé sous mes yeux fera comprendre parfaitement ce que je veux dire. Ce n'est que la suite de l'idée émise.

Une dame, qui avait cruellement souffert dans son premier accouchement, consulta, si je ne me trompe, sir Charles Mansfield Clarke, qui, après avoir examiné et constaté la lésion, lui répondit qu'il serait nécessaire de l'accoucher à la fin du septième mois, ce qui fut exécuté, et renouvelé une seconde fois. La mère et les deux enfants survécurent; ils atteignirent l'âge adulte. La fille est même ma-

riée et a de la progéniture ; le jeune homme, que j'ai vu dernièrement, est en parfaite santé. Les plus chauds partisans de l'accroissement et de la multiplication de la race humaine ne songeraient certainement jamais à recommander ce moyen d'augmenter le nombre des naissances. Maintenant je réitère mon opinion que s'il est possible de prouver que ces trois ans sont conformes à la loi de la nature, l'enfant déjà mis au monde a un droit incontestable au lait de la mère pendant ces trois ans, de même que l'enfant encore dans la matrice a droit à neuf mois de gestation ; et l'un ne peut pas plus que l'autre être un obstacle à l'accroissement de l'espèce humaine. Si la naissance prématurée est accompagnée de souffrances et de dangers quelquefois suivis de mort, il en est de même du sevrage avant le temps, et l'impunité apparente avec laquelle un nombre d'enfants sont sevrés ne peut servir à justifier cet usage.

J'ai cité cet exemple pour démontrer d'une façon plus positive encore, et que l'on ne peut rappeler trop souvent, que ce n'est point la multiplicité des naissances que nous devons avoir en vue, mais la conservation des êtres humains déjà existants ; et que par conséquent la ligne de conduite qui diminuera les maladies est celle qui conservera la vie au plus grand nombre. Tout le monde est donc tenu de concourir au progrès du bien-être général ; car Dieu veut le plus grand bonheur possible de tous. Si donc il est prouvé que les enfants qui ne sucent point pendant trois ans le lait de leur mère sont plus exposés aux chances des maladies et de la mort prématurée que

ceux qui le reçoivent, nous avons d'une part le précepte de *ne point tuer*, et de l'autre, celui de *faire à notre prochain ce que nous voudrions que l'on nous fit à nous-mêmes* ; commandements [qui sont certes autant et même plus applicables à nos propres enfants qu'aux autres classes de la société, pour nous guider dans cette matière. La mère qui peut nourrir, et qui ne nourrit pas son enfant, est passible du reproche d'infanticide dans le cas où l'enfant vient à mourir. Je dirai plus : conformément aux principes d'une saine morale et à ceux établis par les juristes, l'individu qui, volontairement, avance la mort d'un autre seulement d'une heure, est coupable de meurtre.

L'allaitement naturel rendrait également le plus grand service à ces pauvres femmes dont la position sociale exige qu'elles contribuent, pour leur part, aux moyens de soutenir une famille. La discontinuation prématurée de l'allaitement est habituellement suivie d'une autre gestation. La naissance d'un enfant chaque année, ou tous les vingt mois, diminue les profits du travail de l'individu en ajoutant aux dépenses du ménage. Les frais indispensables au moment de la parturition et ceux qu'entraîne l'entretien de plusieurs enfants incapables de rien gagner, précipitent les classes ouvrières dans les abîmes de l'indigence (1), tandis que souvent, faute de donner

(1) M. Smith de Southam, homme voué au bien-être des classes industrielles, a indiqué très au long les suites cruelles des maladies inattendues parmi les pauvres. Un industriel fait des épargnes pour son loyer ou ses habits, mais presque jamais pour les accidents qui affectent la santé.

à l'enfant précédemment né les soins qui lui sont dus, une grossesse annuelle amène la maladie et la mort de l'un des enfants ou des deux à la fois. Avec l'attention et l'affection concentrées sur un seul enfant, les crises seraient moins fréquentes, puisque l'allaitement naturel conserverait bien mieux leur santé. Les préparatifs de l'accouchement n'étant nécessaires que tous les quatre ans, si l'enfant précédent vit encore, les épargnes auraient le temps de s'accumuler, et les parents seraient moins gênés pour cet événement qui fait époque dans leur vie. D'ailleurs, des grossesses fréquentes ne sont pas seulement une source de misère et de pauvreté dans les classes industrielles; mais la promptitude avec laquelle se succèdent les naissances inspire de l'effroi à bien des pauvres mères, qui, indépendamment des douleurs de l'accouchement, redoutent les difficultés de pourvoir à la subsistance de leurs futurs enfants. Et certes ce ne serait pas le plus mince avantage de l'allaitement triennal que, pendant un laps de quatre ans au moins, et quelquefois de cinq, six et sept ans, comme terme moyen, qui s'écoulerait entre la naissance de chaque enfant, quelques uns des premiers fussent généralement capables d'être utiles à leur mère, soit en ne quittant pas le nouveau-né, soit en jouant avec lui sur le plancher lorsqu'ils auraient quatre, cinq ou dix ans. Les enfants sont communément fiers de pouvoir rendre de pareils services, qui permettraient à la mère de se livrer à ses autres occupations.

Les mariages tardifs laissent souvent des enfants

très jeunes. Rien n'égale le malheur d'une famille qui perd ses parents. Peu de gens prennent soin des orphelins, et il arrive bien des fois qu'étant abandonnés de tout le monde, ils s'abandonnent aux crimes. Les unions précoces offriraient non seulement aux parents la chance de vivre assez pour voir tous leurs enfants élevés; mais dans les cas où le père et la mère mourraient à l'âge de 35 à 40 ans, il y aurait presque toujours au moins un fils ou une fille assez âgée pour veiller à la santé des plus jeunes.

Dans la bourgeoisie et dans la classe opulente, les avantages de l'allaitement naturel seront également manifestes. Le mariage des deux sexes, fût-il contracté même à dix-huit ou vingt ans, ne produirait, terme moyen, que quatre enfants au plus. Rarement serait-on exposé aux inconvénients d'avoir à entretenir une grande famille; il y aurait toujours un intervalle de quatre ans entre chaque enfant, ce qui n'est pas chose indifférente pour leur introduction dans le monde; et c'est là un cas extrême, car la moyenne de cet intervalle ne serait que d'environ sept ans, à cause des décès avant la seconde ou troisième année et le rapide décroissement de la fécondité à la fin de la période reproductive.

Dans notre siècle, le grand obstacle aux unions conjugales, dans tous les rangs de la société, même dans la classe ouvrière, c'est la crainte des naissances annuelles, et celle d'avoir à nourrir et placer dans le monde douze, quinze ou vingt enfants. C'est aussi le peu d'espoir qu'entrevoient les garçons, en général, d'être en état de se marier jeunes ou à n'importe quel

âge, qui est la source féconde de la séduction, de la bâtardise, de l'infanticide et de la prostitution, dont les conséquences inévitables sont l'ivrognerie, le vol, l'assassinat avec le cortège de la plupart des vices et des misères répandus sur la surface du globe, et dont nous nous voyons journellement entourés. Je m'étendrai plus au long sur ce sujet dans une autre lettre.

LETTRE IX.

Paris, 25 mars 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

La règle que prescrivent les moralistes pour pratiquer la vertu, c'est d'employer avec persévérance tous les moyens propres à augmenter la somme du bonheur de la race humaine, si toutefois ces moyens ne sont point contraires aux intentions manifestes de la divinité. Nous n'en sommes pas moins tenus de faire de notre ligne de conduite un devoir à remplir, attendu que nous en avons acquis la connaissance par le développement de la raison. « Dans un animal aussi pénétrant que l'homme, dit M. Hume (1), on peut avec justice considérer comme naturel tout ce

(1) *Inquiry concerning the principles of morals. Appendix 3.*

qui provient de l'exercice de ses facultés intellectuelles. » Nous pouvons ajouter que ces facultés nous ayant été données par Dieu pour nous servir de guide, les conclusions auxquelles nous conduisent leur culture et leur mise en pratique peuvent très bien être regardées comme une révélation que le Créateur nous a faite.

Dans un Etat, chaque individu doit aux principes moraux que le public reconnaît le même respect qu'il a pour les lois civiles, et cela aussi bien par ses discours que par ses actions. Il doit plus : les lois humaines ne sont que trop souvent basées sur l'injustice; celles fondées sur la saine morale sont les lois de notre père commun; comme telles, leur observation devient absolument nécessaire. L'influence des riches sur les pauvres ressemble à celle des parents sur leurs enfants. Les bons ou les mauvais résultats s'obtiennent selon que les exemples donnés sont bons ou pernicious. Ainsi, dans l'administration des lois, comme dans la réprobation d'une conduite immorale par l'opinion publique, s'il y a lieu d'user d'indulgence, ce doit être assurément envers les pauvres ou industriels que l'on peut supposer avoir failli par ignorance. Malheureusement pour la perfection morale, il n'arrive que trop fréquemment le contraire.

Nul membre de la société, qu'il soit guidé par les principes de la révélation écrite ou par ceux de la révélation naturelle, ou même par la simple considération d'utilité personnelle, ne pourra nier qu'il existe certaines règles abstraites qui doivent nous di-

riger dans nos rapports avec nos semblables. Les déistes s'accordent à dire qu'il doit y avoir des principes d'honnêteté commune. On ne peut pas nier également la nécessité du sentiment naturel de bienveillance. Au reste, nous ne saurions offrir à la vertu trop d'attraits qui soient simples et aisément appréciés ; car il est probablement réservé au petit nombre d'hommes d'éducation et pensants de comprendre pleinement l'identité des intérêts généraux et individuels, ainsi que de concevoir que même les devoirs personnels, comme on les nomme quelquefois, sont aussi des devoirs relatifs, puisqu'aucun homme ne peut faire tort à sa santé, ni à sa fortune, ni négliger la culture des facultés de son esprit, sans se rendre moins capable de remplir ses devoirs relatifs à sa famille, à son pays, au genre humain, sans être coupable envers Dieu et les hommes ; tandis que, d'un autre côté, nul ne peut négliger de travailler de toutes ses forces aux progrès de la vertu sans négliger ses propres intérêts, puisque chacun est sujet à souffrir non seulement des fautes de ceux qui l'entourent, mais encore de celles des habitants des autres contrées, dont aucuns ne sont si éloignés qu'ils ne puissent, par des agressions belliqueuses, par d'injustes restrictions commerciales ou autres causes, porter atteinte au bien-être de sa patrie, et ultérieurement à lui-même. Pendant que la peste exerce ses ravages, personne n'a la vie sauve ; et quand le vice, qui est la peste morale, marche la tête levée, quelle sécurité y a-t-il pour le bonheur de l'homme ?

C'est un principe généralement admis, que tout

ce qui est bien doit être inculqué à l'enfant, et pratiqué par lui dès l'âge le plus tendre, s'il est possible, non seulement parce que cet âge est celui où l'homme est le plus porté à l'imitation, mais parce que les impressions de l'enfance sont les plus durables. En appliquant donc le principe de M. Hume, notre raison nous dit qu'il est parfaitement conforme à la nature que l'éducation que nous devons donner commence aussitôt que l'esprit est capable de la recevoir. Long-temps avant que les enfants puissent comprendre l'instruction théorique, on peut former leur jugement par une éducation morale et religieuse à la portée de leur faible intelligence, et en mettant à profit, chaque jour, toutes les petites circonstances de leur vie et de leurs divertissements qui font naître des réflexions ou des explications, pour qu'ils acquièrent peu à peu de l'expérience. Ces principes trouveront toujours par la suite une application facile aux intérêts plus sérieux de l'âge mûr. Il est rare qu'un enfant oublie une décision que son propre jugement a été obligé de former. Si donc le devoir des parents est de lui fournir des vêtements et de la nourriture, ils n'en sont pas moins obligés de lui donner une instruction convenable.

En supposant que par la lumière de la simple raison nous puissions procurer à chaque individu, aux nations, à l'humanité entière, toute la félicité possible, il ne serait pas nécessaire d'aviser à d'autres règles de conduite; mais comme les seuls préceptes de la morale ne sauraient avoir d'aussi heureux effets que la croyance religieuse, il nous faut encore adopter le principe de M. Hume, que nous devons considérer

comme parfaitement naturelle l'application des doctrines de la religion à l'éducation de nos enfants; attendu qu'il est démontré par l'expérience que cette instruction leur inspirera des sentiments plus sublimes, et les fera jouir d'un bonheur qu'autrement il leur serait impossible d'obtenir. L'homme est assez enclin au mal. Tous nos efforts doivent avoir pour but de le maintenir dans le sentier de la vertu.

Ce n'est pas mon intention, dans ces Lettres, de discuter les motifs de la préférence que mérite la religion chrétienne sur toutes les autres. En dehors de la raison de son utilité, les autres points sont du domaine de la théologie. Nous devons nous borner à examiner ses influences salutaires sur le bien-être du genre humain, et, en la comparant avec les autres cultes, considérer combien elle est plus propre, non seulement à nous indiquer la voie d'une saine manière d'agir, mais encore à nous y conduire.

Certes, on ne saurait soutenir un seul moment que la moralité d'une contrée pût, en général, être tout aussi régulière, lorsque la majorité des habitants est sous l'impression de l'athéisme ou du doute d'une Providence qui veille sur toute la création, et conséquemment sous l'impression vague qui n'admet point la vérité d'une vie au-delà du tombeau, que lorsque la majorité d'une nation croit que les pensées, les paroles, les actions, en général, sont connues d'un Etre partout présent, d'un Etre dont la toute-puissance a tiré du néant les cieux, la terre et tout ce qu'ils contiennent, et que pas un cheveu ne se détache de notre tête sans qu'il ne le sache; de plus, que

nous serons , dans ce monde-ci et dans l'autre , récompensés ou punis , selon que nous aurons mené une vie criminelle ou vertueuse. On nous cite les noms de certains personnages qui ont été bons moralistes sans religion ; cela ne prouve rien. Ces mêmes hommes n'eussent-ils pas été de meilleurs et de plus heureux membres de la société , en consolidant leur morale par le lien sacré et les espérances sublimes de la religion ? La totalité du genre humain n'a pas reçu en partage la même vigueur de caractère , et beaucoup de ces individus , soi-disant esprits-forts , qui cependant ont des mœurs à peu près irréprochables , se conduisent de la sorte parce que le rang qu'ils occupent n'a jamais permis que leurs principes moraux fussent mis à l'épreuve , tandis que d'autres se conforment aux idées dominantes du public , bien qu'ils n'aient point de religion eux-mêmes. J'ai souvent pensé que ceux qui s'imaginent que la morale indépendante de la religion suffit pour régler la conduite générale , ressemblent à un campagnard qui , voyant par un temps calme un vaisseau immobile dans le port , retenu par un simple cordage , serait assez stupide pour prétendre que , si le vent commençait à souffler , et la tempête à se déchaîner , la sûreté du bâtiment ne serait pas mieux garantie par l'adjonction de la force du câble. Comme il est important que la morale ait un solide point d'appui et qu'elle soit intimement liée avec la croyance religieuse , c'est une funeste erreur de supposer de l'esprit et de l'habileté à ceux qui tentent d'amuser le peuple par leurs ridicules maximes du déisme et de

l'athéisme. La prétendue subtilité de l'esprit n'est au contraire qu'une preuve d'un grand manque de bon sens, et c'est être bien maladroit que d'attaquer la religion, parce que beaucoup de ses adhérents ont donné des exemples d'apostasie. Voici la question qui s'élève entre la simple morale et celle soutenue et sanctionnée par les sentiments religieux : Au moyen de laquelle des deux pourrons-nous atteindre le plus grand bien? Je n'ai pas besoin de vous dire que, même dans notre profession, lorsque la cure des maladies est difficile, avec un seul médicament nous nous servons d'un auxiliaire pour la rendre plus certaine. Si nous avons à juger de la puissance de l'une et de l'autre, je veux dire de la morale abstraite et de la morale émanée de la conviction des vérités de la religion chrétienne, simplement comme nous jugerions d'une question de mathématiques psychiques, le pouvoir de ce dernier ne serait pas moindre que celui de 100 à l'unité. Pourquoi donc rejeter ce nouveau moyen d'assurer le bien général? Ce que nous devons faire, c'est d'élever un enfant dans les principes qu'il doit suivre. En faisant cet appel, je ne m'adresse pas aux législateurs, mais aux nations elles-mêmes, dont le bien-être, dans ce point essentiel et bien d'autres, dépend de leur propre conduite. Ceux-là mêmes qui ont le malheur de ne pas croire aux Saintes-Écritures ont (comme nous avons dit en parlant de la vertu, considérée abstractivement) beaucoup à gagner à la foi qu'y ajoutent ceux qui les entourent; car ils ont de la part de leurs domestiques une plus grande chance d'honnêteté,

de la part de leurs enfants une obéissance plus prompte; ils trouveront, enfin, chez leurs voisins plus de chances de probité dans leurs rapports avec eux.

Quoiqu'il se soit parfois rencontré des fous qui se soient dit : « Il n'y a point de Dieu ! » nous sommes en droit de traiter de pareilles opinions comme nous traiterions toute autre aberration ou faiblesse de l'esprit. Il se peut, dans une société mal constituée, qu'il y ait des exceptions dans la physiologie mentale aussi bien que dans la corporelle, et lorsqu'il s'en présente, nous devons les considérer comme des maladies, et tâcher de les guérir. La croyance en un Être suprême est la règle, et les aberrations sont les exceptions.

Heureusement pour la société moderne, l'incrédulité déclarée commence à être regardée comme un manque de bonne éducation ou une sorte d'outrage fait aux mœurs publiques; et en vérité, celui qui déverse le ridicule sur la religion n'est qu'un voleur qui, par l'insinuation du venin de ses paroles perfides dans le cœur de l'homme ignorant, le prive de la source de ses jouissances spirituelles; et pourquoi? uniquement pour satisfaire sa vanité. Le mal qu'il fait, semblable à l'infection que répandent certaines maladies, peut étendre ses ravages parmi beaucoup d'individus. L'être irréligieux devrait exciter la compassion tout aussi bien que l'aveugle et le sourd-muet, le premier étant incapable de goûter les plaisirs de la vue, et l'autre ceux de l'ouïe, dont les formes sont si variées. De même, et bien plus encore, est à plaindre l'athée sans religion, puisque les jouissances que procurent

les sentiments vraiment religieux sont les plus parfaites jouissances que l'on puisse éprouver. Les parents ne peuvent pas toujours être avec leurs enfants, et quand ceux-ci ne sont pas sous leur surveillance, mais qu'ils croient être sous les yeux d'un Dieu qui voit tout, c'est là un grand et puissant moyen pour régler leur conduite.

Nous donnons ces notions en partie pour démontrer la nécessité de faire de la religion le fondement de l'éducation, même par des motifs d'utilité mondaine, et en partie pour recommander l'ancien usage des fiançailles, dont déjà nous avons parlé. La religion, la raison, la morale, tout prouve l'efficacité de ces conventions sacrées.

S'il n'y avait point d'autres raisons en faveur des fiançailles faites de bonne heure, ne fût-ce que pour de simples motifs de morale, ce serait suffisant pour faire dire que sans la pratique de ces conventions un retard d'un ou de deux ans conduira la fille de quatorze ou seize ans à la nubilité, et conséquemment au danger de devenir la femme de quelque veuf ou vieux garçon dont la position dans la société pourrait engager la jeune personne, ses parents ou ses amis à ne pas faire attention à la disproportion d'âge. Janvier et Juin, dit le poète, vont mal ensemble. Il peut arriver que l'homme de cinquante ans gagne et conserve l'affection de la fille de dix-huit ans; mais l'épreuve est périlleuse. D'ailleurs un vieux mari peut mourir peu de temps après, et alors sur qui tombera la charge de protéger les enfants? Peut-être sur des proches ou sur des amis qui eux-mêmes ont

à remplir les devoirs de pères de famille, tandis que la femme, à moins que l'appât de sa fortune ne séduise quelqu'un, est condamnée à passer le reste de ses jours dans le veuvage, ce qui est par rapport à elle-même une injustice. Les mariages précoces sont pour les deux sexes un grand moyen de pratiquer la vertu, surtout quand il y a à peu près égalité d'âge. Ce n'est pas là une nouvelle doctrine. Nous lisons dans le Talmud : « Quel est celui qui prostitue sa » fille? C'est celui qui la garde trop long-temps ou » qui la marie à un vieillard. » Chez les Juifs, les hommes qui ne se mariaient pas avant vingt ans étaient regardés comme complices de toutes les irrégularités dans la conduite des jeunes filles. Bien plus, un homme qui ne se mariait qu'après l'âge de vingt ans passait pour homicide. Les mariages tardifs, comme je l'ai déjà déclaré, exposent l'un et l'autre sexe à l'immoralité et à des liaisons inconvenantes. La fidélité conjugale est toujours plus grande selon que les mariages sont plus nombreux, moins difficiles à contracter, et selon le plus ou moins d'identité dans l'âge des époux. Mais quand c'est l'intérêt et l'orgueil, et non l'inclination, qui unissent les individus dont les âges sont disproportionnés et les positions différentes dans le monde, le défaut d'harmonie ne tarde pas à se montrer. Bientôt la galanterie brise les liens légitimes, au mépris de la réprobation des moralistes, qui se récrient sur de semblables effets désastreux, tandis qu'ils sanctionnent, souvent même recommandent les causes du mal. Le mariage tardif conduit les hommes particulièrement aux désordres,

et ces habitudes, contractées, ne cessent pas souvent après la formation du nœud sacré, quoique l'individu ait pour épouse la plus digne et la plus aimable des femmes. Nous ne saurions trop flétrir l'opinion assez généralement reçue, que le vaurien corrigé devient le meilleur des maris; elle se trouve complètement démentie par les faits, et par les principes de la religion et des bonnes mœurs. Les écrivains sur la statistique nous font voir que partout où le plus grand nombre des hommes se marient tard, là se trouvent aussi le plus de prostituées; là encore les principes moraux sont le plus outragés. Quant à l'adultère, il est prouvé qu'il y a habituellement une différence considérable entre les âges des couples mariés, et l'induction qui résulte de ce dernier fait est corroborée par l'état des sentiments conjugaux dans les rangs inférieurs de la population irlandaise, où le mariage précoce des deux sexes est habituel; la même conséquence est confirmée par les faits que Tacite a observés chez les Germains, il y a près de 2000 ans. La nature humaine dans sa pureté est toujours la même. J'ai lu dernièrement une opinion très juste à ce sujet, exprimée dans une enquête par M. Wakely, membre de la Chambre des communes, homme d'un grand degré d'observation, qui ajoute une nouvelle force au fait en question; savoir, que plus l'amour des époux datera de leur jeune âge, plus leur affection mutuelle sera forte et ne finira qu'avec la vie.

Les fiançailles, chez les Juifs, avaient lieu avec une grande solennité; il en était de même pour la cessation de l'allaitement, témoin l'histoire d'Abraham et

d'Isaac dans le livre de la Genèse. Dans notre patrie, avant la fin de la vingt-sixième année du règne de George II, les fiançailles étaient considérées aussi jusqu'à un certain point comme importantes. En effet, presque toutes les nations ont admis un intervalle entre le consentement des deux sexes et leur union définitive. La loi, dans plusieurs pays, autorisait les contrats, pour les filles à sept ans, et pour les garçons à quatorze, attendu que la fille pouvait se marier à douze ans, et le jeune homme à vingt et un, toutefois avec le consentement des parents et des tuteurs. A vingt et un ans, l'opposition des parents et des tuteurs était levée. Le pouvoir des pères et des mères sur leurs enfants, quant au mariage, date effectivement de très loin. Dans l'Ancien Testament, le père d'une femme non mariée, qui demeurait sous le même toit, lui défendit d'accomplir aucun vœu qu'elle aurait formé sans son consentement ou à son insu (*Nombres*, ch. xxx, v. 4-5).

Sans entrer dans les détails des coutumes des nations anciennes et modernes pour ce qui a rapport à la période des contractants *in futuro* ou du mariage, il suffira d'indiquer ici les règles qu'il conviendrait d'établir à cet égard, et que notre raison elle-même peut déduire de la physiologie.

D'abord, il est une opinion assez répandue, que l'âge de l'homme doit dépasser de quelques années celui de la femme. Cette opinion mal fondée croulera devant le principe de l'égalité générale des sexes, soit à la naissance, soit à la puberté, soit à 21 ans. Le peu d'inégalité qui existe entre les deux sexes

quand les pères et les mères ne sont pas tout-à-fait du même âge, disparaît toujours à l'époque de la puberté et de l'âge mûr. La différence de mortalité des deux sexes, que présentent les tables sur la vie, doit être attribuée aux circonstances particulières où ils se trouvent placés, et non au principe prépondérant qui assigne à la femme, dans une partie de sa vie, une plus grande longévité qu'à l'homme. Si au moment du mariage les époux sont aussi âgés l'un que l'autre, comme il est expliqué dans la physiologie de notre race, les naissances et les décès des sexes à tout âge doivent être considérés comme étant les mêmes.

En second lieu, dans notre climat, les fiançailles peuvent se faire de sept à quatorze ans, la cohabitation dans cet intervalle étant sévèrement défendue dans n'importe quelles circonstances.

Troisièmement, les deux sexes doivent de rigueur être fiancés de quatorze à vingt et un ans. Dans l'une des années de cette période septennale, le mariage pourra être contracté avec le consentement des parents et des tuteurs, ou en vertu du pouvoir discrétionnaire d'un magistrat, après la citation et l'audition des parties.

Quatrièmement, l'un et l'autre sexes devraient, à l'âge de vingt et un ans, être autorisés à contracter mariage sans le consentement des parents, des tuteurs ou des magistrats; car sans cette autorisation (supposant toujours que l'allaitement se fasse selon le vœu de la nature) le déclin de la population serait infaillible, comme Paley l'a observé, ce qui serait la plus grande calamité qui puisse frapper un État.

Quant aux cas individuels où les motifs de religion

ou de morale, une infirmité ou d'autres causes légales donneraient lieu à l'empêchement du mariage, le magistrat devra les juger, et après un mûr examen, condamner à l'amende, *uxorium* des Romains, et la privation de certains droits civils, la personne qui aura allégué de mauvais prétextes pour rester célibataire.

De nos jours nous songeons si peu aux fiançailles avant la puberté, que sans doute il se passera encore bien des années avant d'en voir l'usage généralement admis. On ne saurait douter qu'elles ne soient nécessaires à cet âge précoce, en voyant les rapports sur les délits de la jeunesse dans notre pays. Nous avons plus d'un exemple de garçons de dix et de douze ans qui ont positivement vécu en concubinage avec des filles également jeunes. Ceux qui s'élèvent contre l'usage de fiancer avant la puberté, ne s'y opposeront probablement pas après cette période. Quand de pareils engagements se forment entre des jeunes gens de seize à dix-huit ans, ils ne sont pas, comme nous le voyons, accompagnés d'infidélité, excepté dans les cas d'une éducation vicieuse, ou de la négligence de la part des parents ou des tuteurs, et surtout lorsque le moment de l'union définitive n'est pas différé trop long-temps. S'il est jamais urgent de retarder le mariage au-delà de la puberté, ce ne serait que dans les cas où l'on supposerait la difficulté de pourvoir à la subsistance.

Supposons donc que les fiançailles aient lieu à l'âge de puberté, et le mariage de quatorze à vingt et un ans. Je me suis déjà efforcé de prouver qu'après ce dernier âge l'union conjugale ne devrait jamais subir

de retard dans les endroits où l'allaitement se fait selon la loi normale; et supposons encore que les fiançailles aient été précédées d'une éducation morale et religieuse, accompagnés de bons exemples et de lois sévères pour punir les atteintes portées aux mœurs; vous verriez alors, en ce qui concerne la moralité, qu'un pareil état de la société serait assez semblable à celui où tous les mariages se feraient à l'âge de puberté.

De l'égalité des sexes qui viendraient au monde, si les pères et mères étaient mariés à égalité d'âge, il résulterait que les fiançailles auraient lieu à des âges semblables, et que l'union conjugale n'aurait pas besoin d'être différée d'un, deux, trois ou quatre ans avec un terme moyen de dix-huit années et dix mois ou deux ans après le terme moyen de la nubilité, au lieu du délai monstrueux et outrageant à la nature de douze et quatorze ou seize ans après la puberté, comme l'aurait voulu M. Malthus. Ai-je besoin de demander laquelle des deux théories, celle de M. Malthus ou de la mienne, est la meilleure? Quand même je ne réclamerais pas en faveur de la mienne, le principe que j'établis que l'allaitement est une loi divine bien positive, a été et peut encore être démontré par l'observation. Pour ce qui concerne les fiançailles, j'espère avoir également prouvé qu'elles sont une loi de Dieu, dont la connaissance nous est acquise par l'exercice de nos facultés intellectuelles et par la lecture fréquente de ce grand code pratique, le livre de la nature. Le remède de M. Malthus aux maux de la société est fait pour con-

duire inévitablement à de déplorables conséquences; tandis qu'au contraire l'obéissance à la loi que j'ai développée a une tendance naturelle à faciliter l'état des bonnes mœurs que jusqu'à présent on a toujours vainement attendu. L'allaitement fait en conformité des lois de la Providence, a la propriété immense de garantir la santé des mères, des enfants et de la société en général, en éloignant les causes de bien des maladies du corps et de bien des aberrations mentales qui finissent par devenir héréditaires, et empoisonnent les sources de la santé et du bonheur.

M. Malthus a fait ses efforts pour remédier à la *dissonance* produite par la violation d'une loi de la nature, en appelant à son secours la violation d'une autre loi naturelle. Un semblable expédient pouvait tout au plus produire une fausse harmonie. Je demande que la loi dont la transgression a d'abord causé de la dissonance soit exécutée; lorsque l'exécution de la seconde régnera, l'harmonie ordonnée par le Créateur sera établie.

En cela je n'ai pas l'intention de condamner M. Malthus; car il n'était ni médecin ni physiologiste, et certainement l'on ne devait pas attendre de lui, seulement ecclésiastique, qu'il fût capable de rectifier ce point de la physiologie humaine, qui, depuis la restauration des sciences, n'était pas même connu des hommes voués à l'art médical ou versés dans la biologie humaine. Cependant on a le droit de s'étonner que M. Malthus n'ait pas aperçu l'influence de l'allaitement sur la succession des naissances pendant les trente-six ou trente-huit ans qu'il s'est occupé de son

essai, d'autant plus qu'il y est fait souvent allusion dans l'ouvrage de Süßmilch, ce livre qu'il paraît avoir consulté plus que les traités d'autres écrivains sur la population. Il est encore surprenant que M. Malthus n'ait point remarqué cette même influence dont l'Ancien Testament parle en termes fort significatifs. M. Malthus vit que le nombre excessif des naissances avait placé la société dans un état de maladie, et, confondant l'accroissement *possible* avec l'accroissement *naturel* de l'homme, il n'a pu découvrir de remède plus efficace que de retarder l'accomplissement des mariages. En sa qualité de pasteur, néanmoins, il aurait dû être plus circonspect, en décidant que Dieu, aussi bon que puissant, avait tout disposé de manière à rendre la déviation de ses lois naturelles à l'existence purement physique, parce que cette déviation ouvrait le passage au torrent de calamités innombrables, et aurait détruit les éléments de la charité et fermé toutes les sources des innocentes joies de la vie domestique, jusqu'à l'âge où le cœur, déjà endurci par l'habitude du vice, n'est guère capable de donner ni de recevoir le vrai bonheur. C'est un témoignage, cependant, que nous devons à sa mémoire, de dire qu'aucun homme n'avait plus de candeur que lui, quand il dit que si l'on pouvait lui indiquer dans son ouvrage l'endroit où il se trompait, il rétracterait tout ce qu'il avait écrit (1). Si

(1) Rien ne saurait surpasser l'enthousiasme et les éloges auxquels donna lieu la publication du livre de M. Malthus sur la population ; ses idées étaient considérées comme la base de toutes les vérités que l'on pouvait trouver dans l'économie politique ; ses proposi-

M. Malthus s'était seulement aperçu que la contravention à la loi physiologique concernant l'allaitement était cause que le mariage conforme aux lois de la Providence produisait un nombre désordonné de naissances, il aurait sans doute invoqué l'observation de la première loi, ou l'allaitement triennal, au lieu de recommander la transgression de la seconde, ou le délai matrimonial. Alors, en effet, au lieu des doutes dont sont parsemées les dernières éditions de son ouvrage, il aurait suivi notre système plus rationnel; il l'aurait poussé jusqu'à ses dernières conséquences, sous l'empire d'une pieuse admiration de l'harmonie des lois divines, et goûtant, par avance, la félicité que la bonté de Dieu accorderait au genre humain s'il connaissait le moyen de les observer toutes. La théorie de M. Malthus, comme toutes celles qui sont les produits de l'esprit humain, étant en contradiction avec les lois divines, cause aujourd'hui, selon qu'elle a été mise en pratique, et causera par la suite des maux incalculables, soit moraux, soit politiques; car

tions et conclusions étaient reconnues comme la fondation de tout le bien-être de l'espèce humaine. On avait préconisé son essai comme un monument littéraire qui subsisterait mille ans, et même jusqu'à la fin du monde (opinion malheureusement partagée, au moment de l'admiration générale, par l'auteur lui-même). On prétendit que tout présentait une parfaite harmonie; que ses parties se trouvaient en complet accord, sans contradiction, et sans aucune objection possible. Le changement d'opinion survint comme par enchantement, d'autant plus que M. Pitt avait, l'année précédente (1797), proposé un bill à la chambre des députés à l'effet de récompenser les parents des nombreuses familles. — Voyez à ce sujet la *Revue d'Edimbourg*, *passim*, et deux lettres adressées « *To the right honorable Robert Peel, M. P. for Oxford* », écrites, selon l'opinion générale, par le docteur Coplestone, alors chef du collège d'Oriel dans cette université.

aucune loi humaine ne peut avec impunité interdire ce que la loi divine, soit naturelle, soit positive, dans les saintes Écritures, a ordonné, ni prescrire ce que cette loi défend. Je mets en avant la vérité physiologique, et je demande l'obéissance de ce principe comme étant un de nos plus grands devoirs dans la continuation de notre espèce, et le moyen de procurer le bien-être à l'homme.

Le petit retard du mariage après la puberté qui alors même pourra être exigé ne sera certainement pas un exercice impossible ni même difficile de cet empire de l'esprit sur les inclinations moins nobles, et c'est cet empire qui constitue la grande distinction entre l'homme et la brute. Et cette faible latitude dans le choix des années comprises dans la période du mariage pendant laquelle les contractants sont encore dans la première fleur de la jeunesse, ne peut pas non plus être appelée une déviation aux lois de la nature, mais doit être considérée comme la mise en pratique de cet arrangement, à la fois moral et physique, par lequel un être composé d'un corps et d'une âme doit se gouverner. C'est l'âme et non pas le corps qui reçoit le *veto*. L'âge de la puberté est fixé; il vient sans la volonté de l'individu. La période de l'allaitement est également fixée; celle du mariage de quatorze à vingt et un ans est discrétionnaire, selon les moyens de subsistance et le terme moyen de la vie. Mais une sage et bienfaisante Providence n'a pas, comme l'école régnante d'économie politique nous enseigne de le croire, si mal coordonné les lois physiques que de demander à l'âme le sacri-

fice d'un aussi grand nombre des plus belles années de notre vie. Au contraire, elle a tellement balancé ces lois, qu'il ne sera jamais nécessaire de franchir la limite de cette période pendant laquelle le cœur conserve toute la fraîcheur du sentiment. Croître et multiplier, est sans doute la loi de la nature, mais ce devoir doit s'accomplir d'après les préceptes positifs qui nous ont été donnés par la sagesse infinie qui nous parle dans l'Écriture sainte ou par des commandements non moins précis, que nous pouvons déduire par notre jugement; réglant le cadran d'après le cours du soleil, et non le cours du soleil d'après le cadran.

LETTRE X.

Paris, 31 mars 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

J'ai déjà démontré que l'abréviation de la durée de l'allaitement était la principale cause de toutes les autres déviations de ce que nous pouvons appeler *le cours providentiel de la société*, et que ces éloignements des lois de Dieu sont le vrai fondement de ce vice et de cette misère qu'il est si fort à désirer de voir disparaître, et non, comme on l'a si faussement et si méchamment imaginé, l'inévitable progrès des populations passant à l'état de civilisation produisant quantité de crimes auxquels il faut nécessairement s'attendre. C'est ici, en effet, que l'on peut dire que repose toute la base de mon argument. La Provi-

dence a placé l'homme dans un monde où une résistance constante à la paresse et un règlement continu, par la raison de chacune de ses impulsions, sont nécessaires à son bonheur sans ses capacités individuelles et sociales. C'est elle qui lui a indiqué les moyens par lesquels cette résistance et ce règlement peuvent s'effectuer; c'est elle qui a fait consister la félicité du degré de sa soumission à ces lois; c'est elle encore qui a rendu le bien-être de la société non moins dépendant du plus ou moins d'exactitude avec laquelle la masse des hommes poursuit le même cours. Si donc la société doit faire des progrès, ce ne sera que par le moyen de l'obéissance aux lois divines. L'état providentiel de la société s'oppose directement à celui de la perversité humaine, et provient entièrement du degré de la diminution de cette perversité, et en rétablissant l'homme dans sa constitution et sa dignité originelles. Ce que nous trouvons avantageux est tout à la fois en harmonie avec la morale et la religion.

Plus les peuples sont portés à respecter et à apprécier les convenances ainsi que les agréments de la vie, plus se fait sentir la nécessité d'allaiter d'après l'ordre établi de manière à réduire cet ajournement de l'époque du mariage, comme le demandait M. Malthus, produisant cette grande cause des calamités sans nombre qui attaquent la société, l'incontinence publique.

En justifiant les lois de la biologie, nous justifions les lois divines révélées, et nous rendons service à la vraie religion; car, ce qu'a pensé un pieux écrivain,

en parlant du christianisme, est parfaitement applicable à notre système physiologique : « Celui, dit Paley, qui, par un examen soigneux et de bonne foi du code de la nature, retranche du système un seul article qui soit en contradiction avec l'intelligence, l'expérience et la raison humaine, fait bien plus pour recommander la foi, et avec la foi l'influence du christianisme sur l'esprit et sur la conscience des investigateurs sérieux, et par eux, à l'adhésion universelle et à l'autorité, que ne pourraient faire mille disputeurs sur la foi et sur les règlements établis par les hommes. »

Le commandement à nos premiers parents de croître, de multiplier et de peupler la terre, a été, sans doute, souvent mal compris par beaucoup de théologiens et de législateurs, qui ont perdu de vue ce point essentiel, que quand Dieu leur fit ce commandement, il leur avait accordé l'abondance de toutes choses, les poissons de la mer, les oiseaux de l'air, les fruits de la terre, le pouvoir sur tous les animaux. Le travail et les autres avantages qu'il fait naître n'avaient pas encore créé la propriété particulière. Il y avait naturellement abondance de toutes choses pour plusieurs générations après Adam et Eve, et conséquemment après Noé et le petit nombre de personnes qui, avec lui, sont sorties de l'arche. Ce qui est nécessaire à l'accroissement du genre humain, c'est la nourriture et les agréments de la vie que les moyens de subsistance peuvent procurer en échange.

Mais le commandement que Dieu jugea convenable de faire à nos premiers parents, à Noé, et par

la suite à sa famille, fut, dans la sagesse du Tout-Puissant, changé lors de la promulgation du Décalogue. A cette époque, les moyens de subsistance ne pouvaient suffire à l'immense population existante. Dans le Décalogue, nous voyons le droit de propriété clairement reconnu, puisqu'il défend de convoiter, encore plus de voler le bien de notre prochain. Dans toutes les lois données sur le mont Sinäi, l'on découvre positivement une contrainte morale et la soumission exigée de nous comme créatures raisonnables. Les agréments de la vie contribuant à la prolongation de l'existence, nous en inférons avec justice que toutes les démarches que nous pouvons faire pour arriver à un âge très avancé sont d'accord avec la volonté divine et avec le commandement de croître et de multiplier. Egalement dans le Décalogue, il nous est enjoint d'honorer notre père et notre mère afin que nos jours soient longs sur la terre. Que les parents aient donc soin d'instruire leurs enfants sur ces préceptes, sur cette obéissance qui procure la santé et une longue vie, et qu'à leur tour les enfants exécutent ponctuellement en toutes choses ce que leur prescrit ce premier commandement, accompagné d'une promesse, qui sera sûrement suivie de l'accomplissement de la promesse même. Il s'ensuit de là l'équité de la législation qui donne, pour un certain temps, aux pères et aux mères l'autorité sur leurs enfants en ce qui concerne le mariage. Nous devons pareillement déduire cette vérité de la révélation naturelle exprimée par les lois de la physiologie en général, qui veulent que la progéniture non

mariée reste sous la puissance paternelle jusqu'au développement complet de l'esprit et du corps, à l'âge de vingt et un ans. Nous avons déjà cité un exemple de cette puissance dans la personne d'un père israélite qui annule tout engagement que pourrait contracter sa fille dans ses jeunes années. Ce pouvoir s'étend naturellement à l'autre sexe.

L'apôtre Paul, en écrivant aux Éphésiens, invite les enfants à se soumettre à leurs parents dans le Seigneur; et il dit aux Éphésiens : « Enfants, obéissez à vos parents en toutes choses, car cela plaît au Seigneur. » Le commandement est sans contredit non seulement plus spécialement de rigueur en ce qui concerne le mariage, dont l'influence décide de la félicité ou de la misère des deux individus liés ensemble, mais encore dans la soumission de leurs enfants et de toutes les autres personnes qui ont avec eux des rapports sociaux (1). Ainsi la loi qui en Angleterre donne à cet égard de l'autorité aux parents et aux gardiens jusqu'à vingt et un ans est une loi juste. En même temps il paraît également utile, même en considérant ce sujet sous le point de vue religieux, que comme les individus peuvent avoir des parents ou des tuteurs qui s'opposent à leur mariage par des motifs défavorables aux parties ou au bien commun exigeant le plus grand nombre possible de citoyens, il est, disons-nous, à désirer qu'un magistrat soit in-

(1) Dieu s'exprima en ces termes : « Je suis le Seigneur ton Dieu ; tu n'auras point d'autres dieux devant ma face. » Et comment pourrions-nous mieux observer ce commandement qu'en exécutant sa divine volonté par tous les moyens qui nous apprennent à la connaître ?

vesti du pouvoir de juger tous ces cas, à l'instar de la loi présentement en vigueur en France, qui permet les *sommations respectueuses*. Des cas de cette nature, dans les endroits où règne une bonne éducation morale et religieuse, seraient nécessairement rares, attendu qu'en Écosse, où les filles peuvent se marier à douze ans et les garçons à quatorze, sans le consentement des parents, les mariages n'ont pas lieu, terme moyen, plus tôt qu'en Angleterre. En même temps, la loi écossaise, qui autorise le mariage sans le consentement des parents avant vingt et un ans, est mauvaise dans sa base; car souvent ces unions ne sont que trop précoces, tandis que les lois de presque toutes les nations du continent, fixant le mariage de la femme à vingt-cinq ans, et celui des hommes à un âge plus avancé, sont aussi répréhensibles.

Ce n'est pas seulement, par la raison que j'ai déduite, la conséquence d'une période mobile pour le mariage. Les livres sacrés présupposent la même chose; car en nous invitant à exercer notre contrainte dans des situations autres que celle du veuvage, ils autorisent une période de la vie célibataire, après que les passions sont développées; et ce qui nous porte à croire que la durée peut être d'un, deux ou trois ans, ce sont les avertissements fréquents de la nécessité de modérer nos desirs. Que disent les paroles de l'Oraison Dominicale: « Ne nous induisez pas en tentation. » Elles peuvent également signifier qu'il est du devoir des parents et des gouvernements de ne pas exposer à la tentation leurs enfants ni leurs sujets en

exigeant d'eux, pour un temps plus long qu'il ne faut, un frein à leurs passions et à leurs affections.

Dans le siècle où nous vivons, peut-être sur mille millions d'individus existant sur la surface du globe, environ deux tiers sont sous la fatale influence du paganisme. En nous efforçant de répandre les bienfaits de la religion, comme il nous est ordonné de le faire, jusque dans les parties les plus reculées de l'univers, notre but principal doit être de démontrer la parfaite harmonie des principes du christianisme avec ceux de la religion naturelle, et de prouver que le grand objet de la religion révélée n'est pas tant d'inculquer de nouveaux principes de morale que de rendre plus certaine la lumière de la vérité. Si donc la religion naturelle nous apprend que l'homme est monogame, il s'ensuit que la religion de Mahomet, si propre à encourager la polygamie, et les autres religions païennes qui autorisent la pluralité des femmes et favorisent la prostitution, sont fausses et contraires à la volonté divine, et qu'elles sont mauvaises, non seulement quant aux principes fondamentaux qui doivent régir chaque individu, mais encore en raison des désordres qui en résultent pour la société, dans la pratique qu'elles ordonnent. La monogamie est prescrite par le Christ lui-même (Matthieu, ch. 19, v. 9), et par l'apôtre Paul (Rom. 7, v. 1, 2 et 3): « Que chaque homme ait sa femme à lui, et que chaque femme ait son mari (I Corinth., 7-2), *que les jeunes femmes se marient, qu'elles donnent des enfants; qu'elles dirigent la maison et ne fournissent à leurs ennemis nulle occasion de parler d'elles*

d'une manière méprisante (Timothée, I, 5-14). Le mariage est honorable à tous et le lit nuptial pur et sans tache; mais Dieu jugera les fornicateurs et les adultères. » (Héb., 13-4).

Combien donc était absurde, au mépris de l'égalité des sexes dans chaque climat, de ces décrets positifs, l'opinion de Montesquieu et de ses partisans, que la religion chrétienne ne pourrait jamais s'établir dans les pays chauds, tels que la Chine, avec le prétexte que, sous les tropiques, la polygamie était essentiellement nécessaire à l'homme !

Si nous préconisons le mariage; c'est en le considérant dans son application à la race humaine en général, sans discuter les cas exceptionnels relatifs aux personnes qui mènent une vie célibataire en se dévouant exclusivement au service de Dieu, aux soins spirituels de leurs semblables, ou à l'accomplissement des devoirs qui leur sont imposés par les liens de la parenté. Ces gens peuvent sentir qu'il est obligatoire pour eux de ne point se marier; mais pour persévérer dans une pareille résolution il faut nécessairement qu'ils se détachent de tous les plaisirs charnels. C'était sans doute à ces circonstances particulières que l'apôtre Paul faisait allusion quand il dit : « Il est bon pour l'homme de ne point toucher une femme; cependant, pour éviter la fornication, etc., etc. » Voilà la règle précise et positive contre laquelle aucune raison ne saurait prévaloir en faveur de ceux qui se vouent au célibat. Des maladies sérieuses, sans doute, demandez-le à ceux qui en souffrent, sont les causes de ces sacrifices volontaires,

car certainement c'est un crime de répandre la maladie ou même de ne point la soulager.

Une des grandes objections faites contre les doctrines de M. Malthus, c'était l'impossibilité de la continence jusqu'à vingt-huit ou trente ans, en opposition avec la religion naturelle, avec le commandement de Dieu, et avec les recommandations au mariage dans le Nouveau Testament. Il y avait un grand fond de justice dans cette remarque : les doctrines de M. Malthus, disaient les docteurs Gillum et Jarrold, ne peuvent avoir raison en même temps. La doctrine de la contrainte morale jusqu'à vingt-huit ou trente ans a conduit et conduira toujours à toutes sortes d'immoralités, ce qui est aussi sûr que 2 et 2 font 4 . Et comment la philosophie pourra-t-elle essayer d'établir un principe si directement opposé à la religion naturelle et à la religion révélée ? On ne pourra plus faire une semblable objection, si la théorie développée dans les pages précédentes est juste. Elle réduit à la fois la période du mariage à un temps raisonnable, et met en harmonie les doctrines de la révélation par les saintes Écritures, les doctrines de la révélation naturelle, c'est-à-dire ici les principes de la physiologie.

Loin de nous les tentatives de dénaturer le sens de quelques passages de l'Écriture pour autoriser la guerre ! Les doctrines du Christ sont celles de la paix et de la bonne volonté envers tous. « Ainsi faites aux autres ce que vous désirez que l'on vous fasse (1). »

(1) Matth., 7-12.

La doctrine de l'égalité des sexes est corroborée par la Bible, et l'inégalité produite par la guerre est une réponse assez tranchante à ceux qui se font les défenseurs de ce mode cruel d'apaiser les querelles des nations. Dans la quatrième lettre, j'ai fait allusion à la guerre considérée comme une offense envers Dieu, parce qu'elle détruit cet équilibre des sexes si nécessaire au maintien de l'ordre moral qui nous est enjoint par celui qui a tout arrangé pour le mieux. Vous voyez à présent, et d'une manière plus claire, comment un homme mort ou gravement blessé sur le champ de bataille, laisse nécessairement dans la nation une femme dans l'alternative de se soumettre à l'état de célibat, ou de commettre un ou plusieurs crimes, en produisant la désunion entre deux personnes liées ou destinées à être liées par le mariage. Ni l'un ni l'autre n'est certainement conforme à l'intention de la Providence.

La difficulté de trouver du travail et les moyens de subsistance inspire la crainte d'un surcroît de population et contribue fortement à faire aimer la guerre en excitant les passions les moins nobles de notre nature; car une grande concurrence prive non seulement de leurs occupations respectives un certain nombre d'individus, mais elle réduit le montant des salaires quotidiens et diminue l'aisance des classes ouvrières et la perspective du jeune ouvrier. Tout ce qui l'environne a pris à ses yeux une teinte ténébreuse. Les lois et sa raison, s'il a reçu quelque éducation ou qu'il soit tant soit peu intelligent, lui disent de respecter les droits de pro-

priété et de se contenter même des gages les plus modiques, parce que la force de ses membres et son ardeur pour le travail ne lui sont pas utiles quand il ne peut se procurer de l'ouvrage. Et voilà pourtant M. Malthus, dans l'absence du travail, qui lui dit, pour toute consolation, de se retirer, parce qu'il n'a pas été mis de couvert pour lui au banquet de la nature, favorisant indirectement la guerre. C'est lorsque la population augmente plus rapidement, que les ressources ou capital d'une nation ne se développent point, que la direction des affaires publiques devient difficile. De là l'opinion si répandue, même dans les pays qui sont loin d'être peuplés, proportionnellement à leurs ressources possibles, que la guerre est considérée comme indispensable au soulagement d'un pays embarrassé de bouches superflues. Cette grande concurrence des ouvriers est un sujet de la plus haute importance dans l'économie politique et demandera quelques détails spécifiques.

C'est à l'invention de l'imprimerie et à l'existence de ce grand pouvoir moral qui en est la suite, la presse, que nous sommes redevables d'entrevoir un temps où toute la race humaine, unie par un lien commun, terminera toutes ses contestations par une législation internationale basée sur la justice universelle et sur l'humanité. Quelque éloignée que puisse être l'époque où les hommes arriveront à un degré si désirable de civilisation, il est du devoir du philanthrope de ne jamais se fatiguer de ses travaux. C'est le concours des efforts des individus qui devra, à la longue, produire une certaine consistance dans

le sentiment public, laquelle finira par amener cette partie de la perfectibilité de notre espèce fondée (autrement elle serait sans fruit) sur la croyance que le salaire des peines que nous prenons à opérer le bonheur de l'homme dans l'intention d'obéir ainsi à la volonté de Dieu, sera suivi du succès de nos affaires terrestres et du bonheur d'un état futur que l'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et qu'il n'est jamais entré dans le cœur de l'homme de concevoir (1).

(1) I. Corinthiens, 2-9.

LETTRE XI.

Paris, 5 avril 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

Permettez-moi d'établir comme sommaire de mes vues que le mariage ne devrait pas avoir lieu sans une perspective probable des moyens de subsistance tant pour les parents que pour les enfants; que l'allaitement, tel qu'il est ordonné par la nature, devrait être de trois ans; qu'à l'époque de quatorze mois on pourrait employer des aliments auxiliaires; que l'éducation physique, en y adjoignant l'éducation morale et religieuse (mais orale seulement), devrait se continuer jusqu'à l'âge de sept ans; que depuis sept ans jusqu'à quatorze la même instruction serait donnée avec l'adjonction des connaissances littéraires et scientifi-

ques, ainsi que l'apprentissage d'un art mécanique et de l'agriculture pour les adolescents, avec les fiançailles sans aucune cohabitation; tandis que de quatorze à vingt et un, l'ensemble serait continué et perfectionné autant que possible, en s'attachant surtout au développement des facultés intellectuelles; que les parents ou les tuteurs à l'égard des enfants devraient agir de concert pour préparer et fixer les relations nécessaires à la continuation de la race, en fiançant, comme je l'ai dit plus haut, les jeunes gens à l'âge de quatorze ans, dans tous les cas, pour les unir de bonne heure par le mariage, et que le mariage ne devrait pas, dans une nation située comme la nôtre, être prorogé au-delà de la vingt et unième année pour les deux sexes. Tout ce que je viens de dire allégera beaucoup les maux de la société; mais pour la fixer sur des bases inébranlables il faut une organisation complète du peuple, de la propriété et du travail. Je vous entretiendrai bientôt sur ces matières.

Au moyen des fiançailles et des mariages contractés de bonne heure, l'état de la société approcherait de celui que désirait Montesquieu, qui, après avoir parlé des horreurs de la prostitution, et recommandé que l'on se mariât jeune, a dit : qu'où il n'y avait rien à voler, il ne pourrait y avoir de voleurs; que si toutes les brebis étaient mises dans la bergerie, et que si tous les loups avaient de quoi manger, on ne verrait plus de ces hommes sans principes se ruer sur des femmes sans défense. Tel serait à peu près le cas, si nous adoptions le bon principe des anciens actuellement méconnu, que c'est le consentement et

non la cohabitation qui fait le mariage, et si nous formions dès la première jeunesse le nœud conjugal.

La passion d'un sexe pour l'autre est une quantité donnée; elle est une de ces puissances motrices ayant un but infiniment sage, et conséquemment implantées avec force dans la constitution de notre race. Blackstone remarquait à peu près la même chose que Montesquieu, quand il signalait les obstacles apportés au mariage comme préjudiciables à la religion et à la morale, en encourageant la licence et la débauche. Cette passion, sans contrainte fondée sur l'estime et la religion, est, sinon la seule, du moins la principale cause et certainement la plus puissante de la prostitution. L'idée de sa puissance est tellement admise que, dans les villes de la Chine, la loi autorise l'existence d'un nombre de courtisanes supposé être en proportion avec celui des hommes non mariés et des étrangers. En Grèce, où les hommes ne se mariaient que tard, il y avait autrefois un temple à Corinthe qui recevait, les uns disent mille, les autres deux mille femmes perdues de mœurs; et il est peu probable que ce fût l'unique maison de ce genre dans cette cité populeuse. Ces misérables étaient, en effet, considérées d'une nécessité si absolue pour le bien-être de la société, que l'on avait pour elles toutes sortes d'attentions, par la croyance où l'on était que sans de pareilles femmes, la paix des familles serait troublée par les efforts des célibataires cherchant à séduire les femmes et les filles honnêtes.

Chez les mahométans, les courtisanes qui passent leur vie dans ce misérable état sont imbues de la

croissance que par ce moyen elles parviendront à la félicité dans l'autre monde. A Rome les rues étaient remplies de femmes dissolues; leur nombre égalait presque trois fois celui des prostituées de Londres et de Paris ensemble. Quelques citoyens de Rome en gémissaient, parce que ces femmes auraient pu se rendre utiles en donnant des enfants à l'État, qui avait si fréquemment besoin d'une nombreuse population. Il y a dans Paris environ 4000 filles publiques déclarées et enregistrées, et une fois autant de femmes reconnues pour être de mœurs faciles. On a beaucoup exagéré la quantité de ces malheureuses à Londres. Feu le docteur Ryan a porté, il y a dix ans, le chiffre des courtisanes à 80,000, et une Française, madame de Tristan, dans un livre récemment publié sous le titre de *Promenades à Londres*, le fait monter à 100,000. Pour la moralité de notre pays je tiens à rectifier ces erreurs. Il n'existe peut-être pas à Londres plus de 600,000 personnes du sexe, et probablement pas plus de 300,000 qui aient de quinze à trente-cinq ans. Autant que mes recherches m'ont permis de le constater, la prostitution, dans les grandes villes, est d'environ un demi pour cent des habitants; de sorte qu'à Londres il ne peut y avoir plus de 10 à 12,000 femmes n'ayant d'autre moyen ostensible de subsistance, et à peu près le même nombre de femmes entretenues et autres d'une conduite peu sévère. Je doute fort qu'il y ait beaucoup plus de 60 à 70,000 filles publiques dans les trois royaumes réunis. On peut estimer égal le nombre de femmes d'une vertu douteuse. Il faut l'avouer, c'est là un très

grand mal. La moyenne vie de ces infortunées créatures sur le pavé, après qu'elles sont entrées dans la carrière du vice, est d'environ six ou sept ans. De manière que pour maintenir le nombre de 60 à 70,000 prostituées, il doit y avoir, dans les trois royaumes, au moins 8 à 9,000 femmes qui se vouent à cet infâme métier chaque année, ou environ vingt-quatre nouvelles victimes par jour, ce qui est la moyenne d'une par heure; et conséquemment, si la même proportion a lieu sur toute la surface du globe, il doit y avoir constamment un million et demi de ces malheureuses. Feu le docteur Marc, médecin de Louis-Philippe, roi des Français, a observé que sur 800 ou 1000 de ces femmes, il n'y en a jamais eu plus d'une qui ait eu un enfant. Tel est à cet égard l'état de la démoralisation à Londres, que l'on a compté dans notre métropole deux à trois cents individus qui séduisent des filles de dix à seize ans, et c'est une calamité qu'à cet âge si tendre il en vient journellement une foule se présenter dans les hôpitaux et chez les médecins pour se faire guérir de maladies qui sont les suites de leur mauvaise conduite. Un grand nombre des demandes de domestiques et de gouvernantes faites dans nos journaux sont des pièges pour attraper celles des postulantes qui ont le plus de charmes, afin d'avoir occasion de les séduire. Il n'y a pas long-temps que les rapports de notre police ont mentionné un cas semblable, concernant des jeunes filles attirées de la Belgique pour être incorporées dans cette classe dégradée de la société. Il existe même une correspondance régulière-

ment organisée entre les personnes qui entretiennent des filles de joie, et je me rappelle très bien qu'il m'a été désigné, il y a fort long-temps, un roué d'Édimbourg, homme d'une bonne famille, dont l'unique occupation, comme le savait tout le monde, était de parcourir le pays pour amener des filles à une maison suspecte dans cette ville. Il les captait par des protestations d'amour et des promesses de mariage. Après les avoir débauchées, il les emmenait à Édimbourg, où il les livrait à ceux qui l'employaient à ce nége.

Donner une idée de la millième partie des misères souffertes par ces filles, ce serait enchérir sur les tableaux les plus affreux. Il n'y a guère que le petit nombre de personnes qui visitent les hôpitaux qui puissent se former une idée de la situation pitoyable de ces infortunées. La peinture de leur vie, donnée par M. Warren dans son touchant récit intitulé: *Diary of a physician*, n'est que trop vraie, et il est pénible de penser même, à moins que nous ne changions nos habitudes (triste conséquence d'un allaitement trop peu durable, de l'absence des fiançailles et des mariages différés trop long-temps), que *plus d'un million de femmes de notre pays en particulier seront immolées sur l'autel de la prostitution dans le court espace de cent ans*. Le travail auquel elles auraient pu se livrer est perdu pour la société; et en supposant pour chacune la moyenne dépense de 2 livres sterling par semaine, cela ferait au moins la somme de 5 ou 6 millions de livres sterling par année, dans les trois royaumes, tout-à-fait perdue

par l'existence de ce vice. Non seulement elles ne rapportent rien à la richesse nationale, mais leur misérable profession empoisonne les sources de la santé d'un nombre considérable de familles.

On m'a souvent dit qu'il était absolument impossible de faire disparaître cette grande maladie sociale, et qu'elle a existé dans tous les siècles et dans tous les pays. Je nie la première partie de cette assertion, et je soutiens au contraire que l'obéissance aux commandements, en ce qui regarde les fiançailles, l'allaitement complet et les mariages contractés aussitôt l'adolescence, avec une organisation convenable de la société et du travail, mettraient fin à l'état morbide dans lequel elle gémit. Je soutiens également l'inexactitude de la seconde partie de l'assertion; car nous voyons dans l'histoire des Juifs une époque où il n'y avait ni maisons de débauche, ni prostituées parmi les filles d'Israël. On n'espérait pas davantage, autrefois, de voir un terme aux brigandages organisés, aux sorciers, à l'infanticide, à la vente des enfants, à l'esclavage, et aux meurtres, qui malheureusement étaient assez fréquents lorsqu'il suffisait d'une faible amende pécuniaire pour l'expiation de ces crimes. Où est le physiologiste ou l'homme du monde qui, pour peu qu'il ait de respect pour la religion, osera, en présence de l'égalité des sexes à l'âge de puberté, et de la courte période des fiançailles indiquées, affirmer qu'un commerce illicite est nécessaire dans une nation? Où est le théologien, quand les saintes Écritures flétrissent les relations défendues entre les sexes, en disant, d'une manière non

équivoque, que les fornicateurs et les adultères n'hériteront point du royaume de Dieu, qui soutiendra que l'on ne peut prévenir ces péchés? Nous sommes en vérité bien loin de supposer qu'un changement total puisse avoir lieu à cet égard avant que les circonstances favorables que nous invoquons aient eu le temps d'exercer leur heureuse influence sur l'espèce humaine. Nous n'en sommes pas moins justifié en faisant ces vœux; mais nous sommes d'autant plus excité à souhaiter que ces circonstances favorables se présentent, en d'autres termes, que les lois de Dieu concernant la lactation soient observées; et cela ayant lieu, si le bienfait ne se réalise pas complètement, il nous faut accepter la plus grande somme de bien que nous puissions obtenir. Les opinions que nous entendons exprimer et les actions que nous voyons sanctionner dès notre plus tendre jeunesse, par ceux qui nous entourent, deviennent des préjugés fortement enracinés; notre façon de penser s'identifie en quelque sorte avec notre être; ce que nous désignons très bien par l'expression commune, *une seconde nature*; de là l'opposition que rencontre la vérité quand elle se présente sous la forme d'une innovation, et qu'elle essaie de supplanter les préjugés qui avaient usurpé sa place.

L'histoire nous apprend que les Hircaniens et les habitants de la Bactrie livraient aux chiens leurs vieux parents, pour en être dévorés. Nous tenons tacitement, mais en réalité, une conduite toute semblable, et, sous le point de vue moral, tout aussi coupable en tolérant que nos filles se détruisent pour

satisfaire les appétits charnels des hommes. Je ne suis pas plus disposé à croire que Dieu permette la prostitution et l'adultère, que je ne crois qu'il approuve le meurtre, et je partage entièrement l'opinion de Grotius et autres juristes, que la chasteté des femmes est aussi précieuse que la vie elle-même. J'ose donc pouvoir espérer qu'avec le perfectionnement des mœurs, la civilisation complète (dans laquelle je comprends le plus grand développement de nos forces tant physiques qu'intellectuelles), et les mariages contractés de bonne heure changeront nos habitudes, et que la prostitution ainsi que le commerce illicite des sexes et de tous genres seront bannis de la société.

Aujourd'hui les maux qu'enfant la prostitution sous d'autres rapports sont immenses. Peu de femmes s'en déshabituent; frappées de l'énormité de leurs fautes, elles ferment leur cœur aux sentiments moraux, et quoique plusieurs d'entre elles soient capables de gagner leur pain par leur industrie dans un état honnête, leurs forces physiques aussi bien que leurs forces intellectuelles se trouvent paralysées. De là vient que la plupart de celles qui sortent des asiles de *la Miséricorde* retournent tôt ou tard à leurs pernicieuses coutumes. Elles sont incapables de travailler comme auparavant. Dans leur dégradation, elles redoutent les yeux des femmes vertueuses, s'imaginent que toute personne qui les regarde sait qu'elles ont été une fois le rebut de la société, et reviennent comme dans un lieu de refuge parmi leurs pareilles.

Le nombre des enfants illégitimes dans les trois royaumes unis n'est pas exactement connu. En France,

il y a un bâtard sur quatorze enfants nés du mariage; en Prusse, il y en a un sur treize; en Westphalie, un sur onze, et dans le royaume de Naples, un sur vingt. Comme chez nous l'on se marie plus jeune, nous estimerons la quantité d'enfants illégitimes à une proportion de quatre pour cent. En raison de notre plus forte moyenne d'enfants par mariage dans tous les endroits du royaume uni, et plus spécialement en Irlande, nous avons peut-être un million de naissances chaque année, ce qui est à peu près autant qu'en France (1); voilà donc 40,000 bâtards qui naissent annuellement dans notre pays!

Ceux de ces enfants qui vivent sont nécessairement mal élevés, n'ayant aucune position convenable dans le monde, sans proches parents ni amis respectables pour diriger leur conduite et pourvoir à leur bien-être; ils deviennent le plus souvent des vagabonds et des gens sans aveu. Leurs parents, quand même ils se seraient amendés, après leurs énormités, sont regardés comme des monuments vivants d'une conduite autrefois dissolue, et dans les petites villes de province et dans les villages leur immoralité ne s'efface jamais de la mémoire de leurs voisins. Les mères surtout sont mal vues; car la femme qui une fois a foulé aux pieds les lois de la vertu ne regagne jamais la confiance; et si elle est

(1) Mon calcul est basé sur ce fait, qu'en France la population s'élève à près de 34 millions, et celle des trois royaumes à près de 28 millions. Le terme moyen des enfants issus de mariages dans les trois royaumes est au moins 4,5, et en France 3,75. Il s'ensuit probablement que les naissances sont à peu près aussi nombreuses dans les deux pays.

obligée d'épouser un autre individu, chose fort commune, il est peu probable que son mari témoigne de l'affection à l'enfant ou aux enfants qu'elle a eus avant le mariage. Les ramifications du mal sont infinies!!

Le délai du mariage donnant lieu à un commerce entre différentes personnes, conduit à une maladie vénérienne, quand bien même ces personnes n'en seraient elles-mêmes pas infectées. Feu le professeur Richerand pensait que sur cent hommes, dans les hautes et moyennes classes, il n'y en avait presque pas un seul qui n'eût été attaqué de ce fléau, et le docteur Ricord, qui est un des médecins de Paris le plus consultés pour les affections syphilitiques, me confirma cette opinion. Dans notre pays sans doute c'est la même chose. Quand cette maladie était plus virulente qu'elle ne l'est à présent, les hommes qui alors écrivaient sur la médecine rapportent qu'au mépris de son intensité, qui était telle qu'à Naples de trois hommes se promenant dans la ville l'un au moins perdait son nez, on trouvait chaque jour de nouvelles victimes ajoutées à celles déjà mutilées. C'est avec raison que M. Hume a pu dire que ce fléau, depuis son apparition, avait fait plus de ravages que la guerre et autres calamités qui avaient attaqué le genre humain; et ceux qui se figurent que cette maladie nous est venue de l'Amérique du Sud ont dit également avec justice que tout l'or et l'argent qui avaient traversé l'Atlantique ne seraient qu'un faible équivalent des misères qu'elle a fait éprouver. Ces mutilations existant jadis à Naples sont une preuve

que la passion sexuelle est irrépressible et irrésistible chez l'homme; et n'est-elle pas une raison puissante pour démontrer que la tentation de contracter des habitudes si destructives devait être prévenue par l'allaitement naturel, l'usage de se fiancer et de se marier de bonne heure?

Rien ne peut être plus inconséquent que les lois de notre pays en ce qui touche la séduction, la fornication, la bâtardise et l'adultère, surtout quand elles invoquent les témoignages de la Bible. Si un homme va dans le champ de son voisin et qu'il tue une bête de son troupeau, c'est une félonie; tandis que séduire et débaucher la fille de ce même voisin n'est qu'une peccadille. Telles que nos lois sont établies, un homme peut ruiner autant de femmes qu'il lui plaira, presque avec la certitude de l'impunité; et lorsque parfois un parent ou un ami réclame le redressement de l'outrage devant les tribunaux, on se moque de lui. Le mal est réparé par la chétive amende de quelques livres sterling payée par le séducteur, tandis que la disgrâce publique s'appesantit sur la fille et sur toute sa famille. Cette impunité encourage les hommes à regarder la femme comme une proie légitime de leur perfidie et de leur cruauté, trompant et abandonnant celles dont l'innocence succombe aux protestations de dévouement faites par des libertins qui, en réalité, n'ont qu'un appétit brutal qui n'est réglé par aucun principe. En ce cas, la véritable loi est celle qui peut être inférée de l'égalité de sexes, savoir, que tout homme séduit une fille doit l'épouser. Il a fait par cet acte, que

Paley dit être pire que l'escroquerie, une injure mortelle à la femme, un tort qu'avec tout l'argent possible il ne saurait réparer. Il n'a aucun droit de l'abandonner après lui avoir ravi ce qui, dans le monde, attire à la plus humble femme une considération au-dessus de tout prix, son honneur. Dans l'Ancien Testament, le commandement sur ce point est clair et explicite : « Si un homme trompe une fille qui ne soit point fiancée, il faut nécessairement qu'il la prenne pour sa femme (1); » et « parce qu'il l'a humiliée, il ne pourra pas s'en défaire tant qu'il vivra (2). » Il n'y a pas, dans le Nouveau Testament, un seul passage dont il soit possible d'expliquer le sens de manière à le considérer comme une abrogation de cette loi de Dieu. Si la loi est sévère dans les cas de séduction non suivie de grossesse, les droits de la femme sont encore plus incontestables si elle donne le jour à un enfant, et dans la loi canonique il est dit maintes fois que le mariage, selon la législation commune reconnue dans un pays, était nul et non avenue pour l'homme qui, auparavant, avait séduit une autre femme; celle-ci étant de fait considérée à tous égards comme sa femme *in facie Ecclesiæ*. La justice demande naturellement que tous les enfants nés avant le mariage (excepté les enfants de l'adultère et ceux nés dans d'autres cas spéciaux) soient considérés comme légitimes; et c'est un point admis en partie dans la législation actuelle de l'Écosse.

Voilà un système qui, grâce à l'immoralité de nos

(1) *Exode*, xxii, 16.

(2) *Deut.*, xxii, 29.

idées, ne manquera pas d'être calomnié; mais laisserons-nous aux caprices de l'homme la préférence sur les commandements et les intentions de notre Créateur? La personne d'une femme ne doit pas être séparée d'elle-même, et quand un homme a possédé l'une, il ne doit pas lui être permis de rejeter l'autre. Cela peut avoir ses inconvénients dans des cas particuliers; mais, comme le duc de Bedford l'a fait observer dans un discours sur les lois du mariage dans le dernier siècle: « Une loi qui sacrifie l'utilité publique à la simple considération d'empêcher de temps à autre un embarras privé, est une loi impolitique; » elle n'eût jamais dû être promulguée, nous devons la repousser aujourd'hui. » Selon les anciennes lois de la France, un homme qui avait séduit une femme n'avait que le choix de l'épouser ou d'expier son crime sur la potence (1). Chez les anciens Goths (peuple que souvent nous outrageons en le traitant de barbare), celui qui avait débauché une femme était forcé de l'épouser si elle était de son rang; dans le cas contraire, il était tenu de lui donner une fortune qui mît sa condition de niveau avec la sienne, et s'il ne voulait pas la lui donner il était condamné à mort, parce qu'une femme ainsi déshonorée n'avait aucune chance de jamais se marier (2).

En Prusse, dans le dernier siècle, le séducteur était d'abord soumis à la réprimande, ensuite emprisonné et dépouillé de la moitié de ses biens ou d'une certaine partie de son salaire; et s'il s'enfuyait, la vic-

(1) *Causes célèbres*, n° 77. Paris, 1777.

(2) *Alexander's history of women*, vol. I, p. 148.

time devenait sa femme par procuration ; une partie de ses biens était confisquée au profit de son épouse et de l'enfant. A Otahiti , malgré leurs sociétés erraïiennes du temps passé, une femme , auparavant vertueuse , qui devenait mère , devenait également la femme du père. Au cap de Bonne-Espérance , chez la plupart des tribus hottentotes , la même coutume existe. Assurément de tels exemples devraient nous faire rougir de notre législation , nous qui nous flatons d'être des chrétiens avancés dans la civilisation. En Suisse , dans le xviii^e siècle , un homme était tenu d'épouser la femme qu'il avait séduite ; chez les juifs , celui qui séduit une fille de sa nation est expulsé de la synagogue , s'il est porté plainte contre lui , à moins qu'il ne l'épouse. Chez nous , au contraire , l'impunité fait naître la sécurité , et celle-ci donne lieu aux transgressions. « C'est pourquoi le cœur des fils des hommes est disposé à faire le mal (1). » Comme parmi nous presque toute la pénalité est à la charge de la femme , cette pénalité est sans fruit. Les femmes ne calculent jamais quand elles aiment ou qu'elles croient aimer , et bien peu commettent leur première faute par suite d'inclinations vicieuses. Elles sont presque toujours séduites par l'idée d'être aimées , et quoiqu'elles aient toutes entendu dire que les hommes sont perfides , chacune espère que son amant sera une exception , et qu'il tiendra , sinon sa promesse de mariage , du moins ses serments d'éternelle fidélité. Malgré la certitude qu'a une femme que les peines

(1) *Eccles.* , viii, 11.

surviendraient si elle venait à être délaissée, telle est la générosité de son affection qu'elle risque tout, plutôt que de refuser à son amant aucune preuve de confiance qui soit en son pouvoir. Elle ne commence à dresser des plans et à séduire que quand elle a été trompée, et obligée par le besoin de faire du vice un métier. Si au contraire la pénalité légale frappait les hommes, ils feraient d'abord leur calcul; et trouvant qu'ils ne pourraient tromper sans impunité, ils y renonceraient. La femme est le sexe faible; il faut donc que la loi lui accorde une protection toute spéciale.

L'adultère, dit Paley, outre les maux qu'il entraîne, occasionne le parjure; et même la séduction des affections de la femme mariée n'est pas moins criminelle que le faux serment. Tout le monde convient que l'adultère est pire que la séduction d'une femme non mariée. Quelle indignation, quelle sévérité ne devraient pas encourir ceux qui se rendent coupables d'une si énorme violation de mœurs! Lady Mary Wortley Montague nous apprend par ses Lettres que, telle est la pureté des sentiments à cet égard chez les Turcs, que celui qui trouble le bonheur domestique de son voisin se dégrade dans l'opinion publique autant que les prostituées chez nous; et à Constantinople, comme tout le monde sait, la femme séduite est généralement jetée dans le Bosphore. Même pendant la guerre, quand les passions des hommes sont trop souvent montées à un degré qui ne permet plus de s'en rendre maître, chez les Turcs encore, quel que soit le sort des vaincus, la chasteté des femmes

reste presque toujours hors d'atteinte, et les harems sont respectés.

L'adultère, chez les Juifs, entraînait la peine de mort (1). Plusieurs théologiens de notre pays ont pensé, quant à cette punition, que le silence gardé par le Nouveau Testament n'était rien à la sévérité du châtiment; et dans le temps de Cromwell, ce forfait, et celui de tenir de mauvaises maisons, étaient également punis de mort. Paley, selon notre opinion, a prouvé d'une manière évidente que le cas d'adultère déféré devant le Christ ne confirme nullement la supposition que notre Sauveur ait donné quelque appui à ce crime, comme certains hommes l'ont prétendu. En effet, se peut-il qu'il soit jamais entré dans l'esprit de quelqu'un de supposer un seul instant que le Christ ait eu l'intention de sanctionner une semblable déviation de la vraie morale? d'autant plus qu'il a défendu en termes formels même de regarder une femme avec des pensées qui ne seraient point chastes, en déclarant qu'elles constituent l'adultère dans le cœur de l'homme (2). Paley a de même repoussé avec justice l'idée absurde que l'adultère n'est rien quand on ne le découvre point.

La question de savoir combien les doctrines du Nouveau Testament ont adouci les supplices prononcés par l'Ancien (3), et combien elles ont diminué l'application de la peine capitale, n'entre pas dans mon sujet. C'est de nos jours une opinion géné-

(1) *Levit.*, xx, 10.

(2) *Matthieu*, v, 28.

(3) *Levit.*, xxiv, 20.

rale, que la mise à mort pour tout autre crime que le meurtre est contraire à une saine administration et aux doctrines du christianisme. Il en est même qui vont plus loin, et qui prétendent que la privation de la vie ne devrait être infligée en aucune circonstance. Quoi qu'il en soit, nous sommes, relativement à l'adultère, tombés dans l'autre extrême. A partir de la mort de Cromwell jusqu'au temps actuel, nous avons puisé nos idées à l'égard de la punition de ce crime dans les mœurs relâchées du règne de Charles II; et cette source est certainement une des plus impures de notre histoire. Les cas d'adultère deviendraient peut-être assez rares, si les hommes qui ont séduit des femmes mariées étaient condamnés à la mort civile par la privation des droits de citoyen et par la confiscation de leurs biens au profit de l'État. La bigamie, qui est, à la vérité, le moindre des deux maux, est punie de la transportation. Mon dessein, cependant, est de démontrer ici que dans le Nouveau Testament l'adultère est réputé un crime, et non de désigner le châtiment qui doit l'atteindre.

Il serait bien étrange, en effet, qu'une nation essayât par ses édits de réformer les lois d'une autre nation indépendante. Et nous aurions l'audace, nous, de changer et d'abroger par nos codes civils les lois immuables de Dieu!

Il paraît surprenant au premier coup d'œil que dans un pays chrétien comme le nôtre, où la majeure partie de nos concitoyens sont profondément imbus des principes de la religion, que l'on ait été si

peu attentif à une juste législation touchant le commerce illicite entre les sexes. Mais notre jurisprudence étant si opposée aux principes du christianisme, on peut prouver, je pense, qu'elle a son origine dans ces grands écarts de la loi naturelle que nous avons déjà représentés comme touchant de près la racine de tous les maux de la société, c'est-à-dire la non-observation de la lactation complète. Les naissances qui se succèdent trop rapidement par suite de l'allaitement négligé et le remède malavisé des mariages trop différés, tout cela a produit une confusion contre laquelle la législation a été constamment impuissante.

Les humains, dans la terreur que leur inspire un surcroît de population, semblent craindre la répression du vice avec toutes ses effroyables conséquences dans l'appréhension que les mariages se fassent plus tôt et en plus grand nombre. Ils ne doivent pas oublier que le commandement de ne rien ajouter à la loi et de n'en rien retrancher (1) est applicable aux révélations de la volonté de Dieu renfermée dans les livres de la nature, comme il l'est aux révélations écrites de sa parole. Si donc j'ai prouvé que l'allaitement pendant trois ans et le mariage contracté dans l'intervalle de la puberté et l'âge de vingt-un ans sont conformes aux lois naturelles, ces lois sont aussi rigoureuses que celles qui défendent le vol et le meurtre. Quoiqu'il puisse paraître à un observateur superficiel que la négligence d'allaiter, comparée avec le

(1) *Deut.*, XII, 32.

vol et le meurtre, ne soit qu'une bagatelle, ses conséquences n'en sont pas moins d'ouvrir le passage au torrent du mal, et de répandre sur la terre un déluge de crimes et d'impiétés.

« Dans une machine, dit Bichat (*Anatomie générale*), où tout se tient, où tout se lie, si une pièce se déränge, les autres se dérangent aussi. » Cela est vrai dans la physiologie comme dans la morale, et doublement dans cette question mixte où le seul moyen d'assurer la santé physique et morale de la société, c'est d'observer la loi dans sa plénitude. L'irrégularité n'a point de bornes, une méprise en amène une autre. L'abréviation de la durée de l'allaitement donne lieu à des naissances fréquentes; celles-ci demandent que les mariages se fassent le plus tard possible; ce délai conduit à la séduction, à la fornication, à la bâtardise, à la prostitution, à l'adultère et à d'autres crimes dans les rapports des sexes. Ici l'influence de l'imitation est grande; et, semblable à toutes les autres infirmités humaines, elle est plus visible aux gens de notre profession qu'à ceux de toute autre classe de la société. On sait très bien qu'un enfant qui entre à l'hôpital avec une maladie clonique (danse de Saint-Guy, par exemple) affectera tous les autres de la même salle, rien qu'à la simple vue; et, pour comparer les petites choses aux grandes, nous voyons un exemple bien frappant de cette sympathie dans l'action de bâiller. Il en est de même des mœurs quand on s'écarte de la sévérité des principes: si le mal n'est point réprimé, mais au contraire tacitement toléré, il se répand avec rapi-

dité, parce que, encouragés par l'impunité, les hommes se précipitent de plus en plus dans l'abîme. La manière la plus certaine d'être vertueux, c'est de l'être entièrement.

L'augmentation des produits agricoles est très lente, et de l'agriculture dépend l'existence de la société. Il est donc fort à désirer que l'accroissement de la population ne soit pas plus rapide que celui des moyens de subsistance. J'ai tâché de démontrer que les intentions de la nature étaient que sur 100,000 femmes qui arrivent à la puberté dans une seule année, il n'y ait pas plus de quatre enfants par chaque mariage, avec une moyenne de deux ou trois qui arriveront à la période nubile. Il s'ensuit que par la négligence d'allaiter la succession des naissances est trop prompte; et quoique les maladies et la mortalité les diminuent considérablement, il n'en reste pas moins un nombre disproportionné au lent accroissement des produits de l'agriculture. C'est dans cette prompte procréation des hommes qu'est le danger. Comme il est spécialement du devoir de l'homme de pourvoir à la nourriture et à l'habillement de la famille, que la faculté de proposer le mariage est toujours de son côté, il s'est prévalu de l'impunité que la société accorde au vice, il s'est livré à ses inclinations vicieuses, et a différé l'époque de son mariage plus ou moins, selon le développement de son capital et les besoins mal conçus sur le rang qu'il occupe dans la société. La crainte qu'il éprouve d'entrer dans l'union conjugale a été augmentée par la vue des grandes familles qui parfois se présentent à ses

yeux, et dont le nombre d'enfants et la misère le frappent avec force. Il peut se marier aussi tard qu'il lui convient; les théologiens et les moralistes l'approuvent, et cela pour une fort bonne raison : c'est qu'ils ne connaissaient point de meilleur remède aux difficultés dans lesquelles ils voient la société évidemment embarrassée. L'âge nubile a été jusqu'à présent le grand point de départ que les législateurs et les particuliers ont examiné, mais sur lequel ils se sont trompés plus ou moins. Ils ont vu que dans bien des cas les mariages étaient suivis d'un nombre gênant de naissances; et ils en ont conclu naturellement que le seul moyen d'éviter ce grand nombre de naissances était de différer le mariage de quelques années. La vie moyenne entrerait pour peu ou même pour rien dans la question, et il n'en eût pas été autrement jusqu'à ce jour, si des observateurs modernes n'eussent point indiqué la grande disparité de la vie générale dans les divers pays; les décès ayant souvent lieu par année proportionnelle d'une personne sur vingt-cinq dans une population, tandis que dans d'autres cette proportion est d'un individu sur cinquante. Les physiologistes modernes ne pouvaient pas non plus servir de guide au public, n'ayant pas la moindre idée de la nécessité de faire durer l'allaitement trois ans; et quoique la période de cette fonction fût positivement connue des anciens pour être justement la loi, il ne paraît pas qu'elle ait été considérée autrement que comme un fait physiologique, ni qu'elle ait été l'objet de l'attention d'aucun gouvernement pour éviter les naissances morbides à

quelque époque que ce soit de l'histoire du monde, bien que sans doute l'on ait fait une loi là-dessus comme sur un objet qui intéresse l'humanité; mais ce mode d'allaitement n'a point encore pris place dans l'économie politique. L'évidence de cette opinion ressort suffisamment, je pense, du sevrage d'Isaac et de la procrastination du mariage des hommes dont parlent Platon et Aristote, et d'une loi romaine établie par Héliogabale, loi qui fixa le mariage des femmes à l'âge de vingt-cinq ans. Le recours que l'on avait à l'infanticide et à d'autres mesures criminelles dans les anciens temps confirme encore cette supposition (1).

Dans les contrées où l'usage de fiancer est devenu le sujet d'une attention (2) sérieuse du gouverne-

(1) Ici il faut faire une distinction par rapport à la société dans une nation, ainsi que l'a remarqué sir James Steuart il y a près d'un siècle, dans son ouvrage peu lu sur l'économie politique. Les expressions qu'il emploie, comme les mots *vice* et *misère*, ne sont peut-être pas très heureuses; mais comme elles sont consacrées dans la science, il sera peu utile de les changer. Il divise les populations en deux classes, l'une *procréative*, l'autre *multiplicative*. L'Irlande actuelle est un véritable exemple d'une nation procréative, parce que les habitants s'accroissent beaucoup avant que les moyens de subsistance soient préparés pour eux. Un état multiplicatif n'a pas peut-être existé dans le monde, ou du moins approximativement: c'est l'état d'une population que sir James Steuart, M. Malthus et tant d'autres philanthropes ont désiré établir dans le monde, et c'est un résultat que je désire obtenir par suite de ces Lettres. Un état multiplicatif sera composé, au lieu d'un plus grand nombre d'enfants, d'une majorité d'adultes. Une société multiplicative est nécessairement le cours providentiel de notre existence, parce que les moyens de subsistance précéderont les ménages.

(2) Outre chez les Juifs, l'usage des fiançailles est très ancien. Il était observé chez les peuples du Latium, suivant le témoignage de

ment (et il s'en est trouvé plusieurs où cette question a été examinée par des hommes très éclairés), le gage mutuel des parties était le don d'une petite pièce d'argent devant témoins, avec le consentement déclaré des enfants et des parents, et quelquefois c'était un contrat écrit *de futuro*. Peu importe quel soit le mode adopté pour qu'il y ait un engagement pris *de jure*; cependant, pour le maintien de l'ordre et de la décence, afin de distinguer notre race de la brute, l'accomplissement d'une cérémonie par devant témoins, avant le véritable et légitime mariage, dans toute l'acception du mot, n'est pas seulement à recommander, mais il est un sujet digne d'occuper l'attention sérieuse du législateur. S'il est du devoir de ceux qui régissent la conduite des hommes de veiller à ce que les lois humaines soient en harmonie avec la loi divine, et qu'elles la renforcent, ce devoir est surtout important à l'égard du mariage. Il me faut aussi avouer qu'aucun lieu ne me paraît plus propre à la formation de ce pacte sacré entre l'homme et la femme que la maison de Dieu, et qu'aucune classe d'individus n'est aussi compétente pour donner de la solennité à cette cérémonie que les ministres de la religion.

Si le mariage avait lieu selon les lois naturelles (précédé, bien entendu, des fiançailles), pour les deux sexes, avant vingt et un ans au plus tard, les

Servius Sulpicius rapporté par Aulu-Gelle (*Noct. Attic.*, lib. iv, cap. 4). Cet usage a passé de là chez les Romains : *Moris fuit veteribus stipulari et spondere sibi uxores futuras* (L. II, ff. *De Spons.*). Les fiançailles étaient aussi en usage chez les Grecs (*Traité du Contrat de mariage*; Paris, 1778, vol. II, p. 35). Plusieurs Pères de l'Eglise y ajoutaient leur sanction (S. Augustin, *Can.*; *Const.*, 27 quæst. 2).

principales causes de la prostitution cesseraient d'exister, parce que les cas provenant aujourd'hui de la pauvreté disparaîtraient en même temps. Dans un État multiplicatif, c'est-à-dire où les naissances se suivent à des intervalles éloignés, les salaires de toutes les classes de la population, comme je vais le prouver incessamment, seraient augmentés, et les atteintes portées aux mœurs justement punies par les pouvoirs civils. Les tentatives mêmes de s'écarter de la ligne du devoir seraient réprimées par le lien solide de l'affection des deux sexes. Actuellement nous nous rendons complices de ces crimes, pensant que nous y sommes obligés. On n'y voit aucun remède efficace, et pourtant on en tient un dans les mains, et ce remède sauverait des millions de femmes de cette situation qui leur a valu la qualification assez sévère de diables incarnés, et en ferait les délices de leurs familles, de leurs maris, de leurs amis, et les ornements de la société.

Ce serait rester beaucoup au-dessous de la vérité dans l'estimation des maux qui affligent une nation passablement gouvernée, que de dire que les neuf-dixièmes proviennent des maladies sociales primitivement occasionnées par la négligence de la lactation naturelle et les habitudes immorales produites par la procrastination du mariage, rendue nécessaire en quelque sorte par suite de cette négligence maternelle. Je crois pouvoir répéter que, dans mon intime conviction, la plupart de ces calamités sont causées plus ou moins par l'ignorance. Nous pouvons également inférer de l'ordre moral qui règne dans le monde, que la Pro-

vidence l'a ainsi ordonné. De même que l'enfant doit puiser dans le sein de sa mère sa santé corporelle, de même c'est du sein de chaque famille que doit émaner la santé physique et morale d'une nation (1).

L'énumération des maladies corporelles qu'engendre la transgression du devoir naturel de la lactation vous a été donnée dans une lettre précédente et dans celle que vous lisez maintenant; j'y ai fait voir comment le retard des mariages conduit à la séduction, à la prostitution et à l'adultère, qui, à leur tour, sont les sources de l'infanticide, des avortements volontaires, de l'exposition des enfants, de l'ivrognerie, des discours obscènes, des jurements, des blasphèmes, des brigandages, des vols, des mensonges, de la dissimulation, de la négligence à remplir les devoirs religieux, et, en un mot, de beaucoup d'autres causes de démoralisation.

C'est à l'omission de ce complément de la maternité que l'on peut encore attribuer ce nombre effrayant de délits jugés dans nos bureaux de police et aux petites sessions; c'est pour cela encore que nos prisons sont si pleines d'accusés, que l'on est obligé d'en déléguer le jugement aux sessions trimestrielles, ou à celles qui se tiennent toutes les six semaines, tandis que ceux déjà condamnés à la réclusion, et ceux qui subissent une détention préventive, en même temps que d'autres sont envoyés aux galères

(1) The rules of political economy are as simple and harmonious as the laws which regulate the natural world; but the strange and wayward policy of man would render them intricate and difficult. — Tracts of the Right Honourable Chandos, Lord Leigh. London, 1832.

ou aux colonies, font peser d'énormes et continuelles dépenses sur le comté auquel ils appartiennent et sur tout le pays. En réponse à une question qui lui fut posée l'année dernière devant la Chambre des communes par sir Robert Peel, lord John Russell fit monter le nombre des sentences de transportation à 4,000 annuellement en Angleterre; et M. Hawes a calculé que les condamnations pour crimes occasionnent à l'État une dépense de 400,000 livres sterling (10 millions de francs) par an. En effet, on peut calculer que l'argent que coûtent les criminels et celui prodigué dans la prostitution suffirait annuellement pour faire donner une bonne éducation à notre population entière. Quand le terme de la punition est expiré, le coupable est mis en liberté; il rentre dans la société sans réputation honorable, et, s'il est encore assez jeune pour travailler, son esprit a subi à peu près le même changement que celui des malheureuses femmes dont nous avons dépeint la misère: il ne se sent point d'énergie pour se livrer à des occupations honnêtes. Qu'arrive-t-il alors? Il donne de nouveau carrière à ses funestes penchants; son pernicieux exemple répand l'infection, semblable à une épidémie, et il augmente le nombre des victimes.

La pénurie des subsistances excite le mécontentement parmi les masses, parce que, à cause de l'insuffisance des salaires dans une société procréative, la plupart des ouvriers ne seraient jamais en état de faire des épargnes. A chaque circonstance gênante qui survient, telle qu'une mauvaise récolte de céréales,

on voit paraître des charlatans politiques dont la fournée se trouve proportionnée aux exigences du moment; et la multitude crédule dont ils remuent les passions est toujours prête à ajouter foi aux contes absurdes de tout saltimbanque qui, à l'exemple des gens prétentieux de notre profession, a sous la main quantité de panacées infailibles pour la guérison radicale des maladies qui sont l'héritage de l'espèce humaine. Des réunions tumultueuses, des émeutes, des rébellions, ont lieu sous le spécieux prétexte que ce sont les institutions sociales ou le gouvernement qui font naître ce malaise de la population, au lieu de bien juger les autres causes très importantes auxquelles ceux qui gouvernent sont souvent dans l'impuissance de remédier. Mon intention n'est pas de nier cependant que dans bien des contrées le mal n'ait été occasionné par les mauvaises lois et par une mauvaise administration : tout au contraire. Mais aujourd'hui, l'opinion publique étant plus éclairée, changerait bientôt les sources de mécontentement qui tiennent à la législation, surtout quand c'est la raison, et non la passion qui en demande la réforme. Par rapport à la suppression des crimes, j'aurais mille fois plus de confiance dans les fiançailles et les mariages faits de dix-huit à vingt et un ans que dans le système de police ou dans les lois préventives et pénales les mieux réglées.

Dans plusieurs prisons l'on dit que les trois quarts des détenus ne sont point mariés; combien y a-t-il de fiancés? Presque aucun. Et si l'on examine avec soin les rapports des cours criminelles de Londres,

on trouvera qu'un très grand nombre de ceux qui ont été convaincus d'avoir outragé les lois de leur pays sont en rapport avec les propriétaires d'infâmes maisons, qui sont à leur tour les excitateurs à l'ivrognerie, aux vols dans les rues et sur les grandes routes, aux vols avec effraction, et aux meurtres qui sont les suites de ces actes de violence. La liaison de la prostitution et des passions déréglées avec presque tous les autres crimes a été démontrée clairement et avec force par un auteur français dans un ouvrage dernièrement publié sous le titre de : *Classes dangereuses des grandes villes*, titre qui indique suffisamment son objet. Montesquieu avait bien raison de dire que l'âme entière de la femme est si dégradée par la perte de la vertu, puisque dans l'homme les débauches sont suivies de tant d'autres crimes, que l'incontinence publique est la plus grande de toutes les infortunes sociales.

Dans toutes les contrées tant soit peu avancées dans la civilisation, il y a un sentiment profond et général en faveur de l'amélioration du sort des classes inférieures. Le philanthrope n'agit pas seulement avec humanité, mais encore dans l'esprit des principes de la religion révélée, lorsqu'il étend ses vues d'amélioration sur tout le genre humain. Pour le faire d'une manière fructueuse, il faut qu'il s'intéresse de préférence à l'état multiplicatif de la société, en faisant disparaître la disproportion de la nourriture par rapport au nombre des individus, et en permettant de se marier de bonne heure. Voilà le grand moyen de prévenir ou du moins de diminuer le vice et la mi-

sère de toute espèce! Nous n'aurions plus 40,000 bâtards nés tous les ans, ni 60 à 70,000 femmes d'une réputation flétrie, ni 60 à 70,000 courtisanes. Voici une maladie morale qui a détruit des millions des plus faibles de nos semblables dans tous les siècles passés, et qui menace d'en détruire encore des millions qui n'ont pas vu le jour, beaucoup plus esclaves que les Africains, esclaves pour un temps des passions effrénées de l'homme, souffrant tous les genres d'indignité, et sachant, répétons-nous, que sans le repentir ils ne verront jamais le royaume de Dieu (1). Il a existé et il existe encore maintenant un mal réel d'un genre le plus invétéré, détruisant par son action constante et maligne la santé, la morale et la vie. Voilà bien certainement un objet qui mérite l'attention du théologien, du législateur, de l'homme d'État et du philanthrope. Les lois qui ont pour but d'empêcher la séduction et la prostitution nous sont révélées par les commandements positifs de Dieu, et nous pouvons facilement les déduire des rapports qu'elles ont avec les lois naturelles, qui sont aussi celles du Seigneur. L'état de dépravation dans lequel est maintenant la société rend la tentation trop périlleuse pour qu'il soit possible d'y résister. Continuerons-nous notre conduite répréhensible? Que sont, je le demande, nos asiles de la Madeleine pour arrêter les progrès de ce fléau? Ces établissements, bien qu'ils doivent leur création à des sentiments d'humanité, sont réellement la source de

(1) *Corinthiens*, VI, 9.

nouveaux maux ; car le vide opéré par la sortie d'une malheureuse femme de ce gouffre horrible est immédiatement rempli par quelque nouvelle victime qui, peu de jours ou de semaines auparavant, était une femme innocente et vertueuse. Ce n'est pas en cueillant quelques feuilles ni en coupant quelques branches de l'arbre de la prostitution que l'on fera disparaître le vice. Le principe pernicieux qui fait pousser les branches doit être extirpé et remplacé par le moyen efficace de le détruire.

Notre délicatesse se révolte quand nous lisons ce qui a rapport aux anciennes sociétés otaitiennes ; mais que sont nos femmes débauchées considérées nationalement, sinon une grande société erraioïenne répandue, il est vrai, par groupes détachés ? Son crime est exactement le même ; c'est toujours la prostitution. Nous sommes encore choqués de ce que nous lisons au sujet des marchés d'esclaves des harems de l'Orient, ou des seigneurs polygames tyrannisant des femmes infortunées. Et pourtant avec la lumière de la révélation naturelle qui nous enseigne par l'égalité des sexes que la polygamie est un crime, et avec la lumière encore plus certaine des saintes Écritures, où nous voyons que le Tout-Puissant nous ordonne la monogamie, nous sanctionnons, par la tolérance, la prostitution, dont les suites sont infiniment plus déplorables que celles de la polygamie : la prostitution n'est certainement qu'une espèce d'adultère.

Une sensation considérable a été produite chez nous, je l'ai remarqué, par une assertion que l'on dit avoir été faite par M. O'Connell, et répétée par un

membre du dernier gouvernement de Sa Majesté : c'est que les femmes sont plus vertueuses en Irlande qu'en Angleterre. Cela est vrai en partie. J'admets que dans les classes supérieures et moyennes l'état des mœurs est à peu près le même qu'en Angleterre, et que les grandes cités d'Irlande ont leurs prostituées comme toutes les villes populeuses. Mais si l'observation est appliquée aux gens pauvres de la campagne, les paysannes irlandaises sont certainement plus vertueuses que les femmes de la même classe en Angleterre et en Écosse, je puis l'assurer d'après des observations positives. Et il en sera toujours ainsi dans toutes les contrées où l'on se marie jeune. C'est donc en conséquence des mariages tardifs qu'en France la séduction, la bâtardise et la prostitution sont si communes, et que les maisons des enfants trouvés y sont constamment pleines, et occasionnent à l'État une dépense annuelle d'environ 12 millions de francs. Mais revenons à notre pays. Il n'est point de ville dans le Royaume-Uni où la prostitution soit aussi grande, en proportion des habitants, qu'à Édimbourg; au lieu de qualifier cette ville d'Athènes moderne, on pourrait, à sa honte, l'appeler la Corinthe moderne. Voici comment on doit se rendre compte des excès qui s'y commettent. C'est de toutes les villes celle qui, relativement aux autres, renferme le plus d'hommes non mariés; c'est la fausse direction donnée à la passion de l'homme, cette passion que, dans les mathématiques psychiques, comme je l'ai dit souvent, nous devons considérer comme une *quantité donnée*; c'est-à-dire que par-

tout où elle est mal dirigée, elle devient la source et la mesure de l'intensité de ce vice.

La passion ne peut ni ne doit être détruite; mais il faut lui donner une impulsion vertueuse. La cause et les remèdes du mal sont indiqués. Mais il en est un que de simples palliatifs ne sauraient déraciner; c'est une tendance progressive au célibat que de nos jours nous observons dans tous les pays. Voilà comme nous nous rapprochons des habitudes voluptueuses et coupables des anciens Romains. Les adultères étaient si communs à Rome, quand Sévère prit les rênes du gouvernement, qu'il y avait plus de trois mille plaignants sur les listes pour demander le divorce. Sévère fut si frappé de l'intensité de cette maladie sociale, qu'il abandonna le plan qu'il avait projeté pour sa guérison radicale. Que Rome était différente dans les premières années de la république, où chaque citoyen était obligé de se marier (1) de bonne heure et d'élever tous ses enfants! Cette loi était nécessaire à cause des guerres que les Romains avaient constamment à soutenir avant la conquête de toute la Péninsule. Quoique le divorce fût autorisé légalement, il ne s'est pas présenté un seul cas de répudiation pour adultère jusqu'à l'an 520 de la fondation de Rome, ce qui prouve la chasteté de ses matrones, et la vérité de la doctrine que les mariages contractés de quatorze à vingt et un ans sont les vrais purificateurs des mœurs d'une nation. Tacite dit même que pendant près de 500 ans après la fondation

(1) Dionysius Halicarnassus, lib. IX, sub anno 277. U. C.

de Rome, toutes les mères allaitaient leurs enfants.

La coïncidence du commencement de l'adultère avec l'époque de la non-lactation présente ici un fait très important. N'est-ce pas une réponse péremptoire aux dires de ceux qui supposent que nous devons tolérer l'adultère sous prétexte qu'il a toujours existé dans la société? J'avancerai ce fait, qu'au temps où les Thraces, les Babyloniens et les Assyriens exigeaient que les deux sexes se mariassent dès la puberté, la vertu régnait généralement dans ces contrées (1). Que l'usage de se marier jeunes soit un excellent moyen de conserver la vertu, ce n'est nullement une doctrine nouvelle, Tacite en avait fait la remarque chez les Germains, et Galien l'a observé en comparant les mœurs dissolues de Rome avec celles d'un bourg non loin de Pergame, lieu de sa naissance, dans l'Asie-Mineure. Je suis disposé même à croire que la chasteté et la fidélité sont innées dans la constitution de la femme, sinon des deux sexes, et que s'il est des endroits où l'on s'imagine qu'il n'en soit pas ainsi, les violations des lois de la pudeur ne sont que les résultats d'une mauvaise éducation, de circonstances souvent irrésistibles et du mauvais exemple.

Il n'y a que trop de raison de craindre que dans les temps modernes, tandis que nous prônons la mo-

(1) C'était la coutume établie chez les Thraces, les Babyloniens et les Assyriens d'amener les filles nubiles en place publique; les jeunes gens de leur âge y accouraient; les plus riches choisissaient pour épouses les plus belles, et l'argent qui provenait de ces achats était partagé comme dot parmi les filles laides, qui se mariaient avec les adolescents pauvres.

ralité, nous ne faisons qu'ajouter au mal. Car l'accroissement du luxe, si faussement appelé le progrès de la civilisation, en portant les hommes à différer le mariage jusqu'à ce qu'ils aient de quoi tenir des établissements dispendieux, doit nécessairement accroître aussi dans la même proportion la prostitution avec tout le cortège de ses conséquences vicieuses. Nous avons malheureusement dans notre contrée des exemples, rares, il est vrai, d'échanges de femmes. Mais, même dans les rangs inférieurs de la société l'on ne prête pas sa femme pour un temps limité d'une manière ouverte et avouée, comme ce fut jadis l'usage chez les Égyptiens, les Juifs, les Grecs et les Romains. Il n'est pas rare, toutefois, sur le continent, que de jeunes filles soient vendues. C'est un fait qui était reconnu par lady Mary Wortley Montague dans le siècle dernier. Deux exemples en sont venus à ma connaissance depuis quinze ans à Paris. L'une de ces filles a été payée 600 livres sterling, et l'autre 1,000. Dans le dernier cas l'acheteur était un juif qui répudia la fille et la renvoya à ses parents après six mois. S'il eût vécu sous l'ancien gouvernement de sa nation, le magistrat civil l'eût forcé d'épouser cette femme dont il n'avait fait que sa maîtresse. L'autre fille fut achetée par un de nos compatriotes, homme de distinction, et à laquelle j'ai donné des soins étant malade.

La manière insouciante dont les parents d'aujourd'hui abandonnent au hasard les fiançailles et le mariage de leurs enfants, mérite un blâme sévère. Au lieu d'ôter la perspective de félicité par cette phrase

banale : « Vous avez bien le temps d'ici à dix ans de penser à vous marier, » ils feraient infiniment mieux d'encourager un attachement vertueux par les contrats faits de bonne heure et par le mariage qui est institué comme étant le grand but auquel les enfants peuvent arriver par une conduite irréprochable. Pendant un intervalle court et limité avant la cohabitation, les parents doivent apprendre aux jeunes gens qu'un temps viendra, et que ce temps n'est pas loin, où ils quitteront leur père et leur mère pour s'attacher à leur femme; que nul homme n'a le pouvoir de séparer ceux que Dieu a joints ensemble; que le mariage est honorable parmi tous les hommes; qu'il ne faut pas en contracter les liens d'une manière inconsidérée, légère et capricieuse, mais avec un sentiment de respect, avec sagesse, prudence, modération, et dans la crainte du Seigneur qui l'a ordonné, pour que les deux sexes se tinsent société, que leur joie fût goûtée mutuellement dans la prospérité, qu'ils s'entendissent et se consolassent l'un l'autre dans les revers, enfin pour concourir à la perpétuation de l'espèce en protégeant et en dirigeant la faiblesse et l'inexpérience de l'enfance. C'est la triste perspective d'un délai long et illimité jointe à l'incertitude d'avoir jamais assez de moyens pour se marier qui ôte aux jeunes hommes l'énergie nécessaire pour résister à leurs passions : l'espoir est la source de cette énergie, et l'espoir leur manque. Insouciants, sombres, irrités contre leur destinée, ils cèdent aux sollicitations de leur appétit sensuel, et souvent se méprennent eux-mêmes pour se comporter de la sorte; ayant une

fois manqué au respect qu'ils se doivent, ils recherchent la compagnie des hommes endurcis dans le vice, afin de trouver dans les encouragements et l'exemple de ces derniers des raisons spécieuses qui les rétablissent avantageusement dans leur opinion personnelle; et bientôt ils sont prêts, ou du moins affectent de l'être, à se moquer à leur tour de tous ceux chez qui ils découvrent les scrupules qu'ils avaient autrefois éprouvés. Cependant il y a peu de ces jeunes gens qui, s'ils eussent été fiancés, n'eussent aussi préféré l'espoir peu éloigné et le respect pour eux-mêmes au genre de vie qu'ils mènent.

Il se rencontre de nos jours des personnes qui considèrent le mariage et la génération presque ascétiquement comme un crime. Cependant la génération est en elle-même parfaitement innocente, autrement elle n'eût pas été en rapport avec l'état de pureté dans lequel était l'homme quand le mariage fut institué. L'acte génératif lui-même, semblable à toute autre fonction du corps, doit être dûment subordonné à l'ordre et à la décence. Nous sommes des êtres animés, mais pas à l'instar des animaux qui vivent dans les champs et dans les bois; notre intelligence, nos facultés morales nous ont été données pour restreindre les impulsions naturelles dans les bornes de la vertu. Mais ceux qui s'imaginent que l'appétit est par lui-même un péché, soit dans le désir, soit dans l'acte, accusent Dieu bien stupidement, comme s'il avait eu l'intention de rendre le péché nécessaire au maintien du monde qu'il avait créé, ou qu'il eût donné le commandement de croître et de multiplier

par un acte criminel en lui-même! Pour ériger en crime la cohabitation entre les sexes, il faudrait qu'elle eût lieu en opposition à quelque commandement du Très-Haut positif ou par induction; autrement son innocence est aussi incontestable que la satisfaction des besoins les plus impérieux de la vie. Comme eux elle devient fautive par l'abus ou l'excès. Le commerce sexuel des couples unis par Dieu doit être regardé comme un plan sage, saint, uniforme et parfaitement combiné, en harmonie avec l'ordre moral que le Seigneur fait régner dans l'univers, ayant pour but non seulement la perpétuation des familles, mais empêchant la confusion dans la descendance, assurant aux enfants l'affection et les soins des parents, et préservant la vertu des deux sexes. C'est par de semblables limites que cette liaison devient la source des affections domestiques. Car elle me paraît très évidemment n'avoir pas uniquement pour objet la procréation des enfants, mais aussi de faire naître un genre d'attachement qui ne se rencontre dans nul autre lien, une identité avec l'objet aimé, une reconnaissance envers l'être qui éveille en nous tant de sentiments tendres, et qui est la source de tant de bonheur, jusqu'à ce que, par le mélange de notre nature spirituelle avec notre nature animale, cet attachement se change en un sentiment exalté qui, avec une tendresse noble et désintéressée, se passionne au moindre accident qui arrive à celle qui d'abord nous avait attiré par sa beauté. Nous aimons nos enfants, d'autant plus qu'ils doivent le jour à leur mère, jusqu'à ce que les tendres mystères de nos cœurs deviennent

incompréhensibles à nous-mêmes. C'est à l'ignorance donc de ces lois applicables aux deux sexes que nous devons attribuer nos écarts de la ligne d'une conduite vertueuse, les funestes habitudes et les mauvaises institutions de la société qui en sont la conséquence. Espérons donc sincèrement que les erreurs du passé nous serviront de leçon pour l'avenir.

LETTRE XII.

Paris, 15 avril 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

Je me propose dans cette lettre de dire quelques mots sur la question de la population et de la subsistance, et sur ses rapports avec la balance du pouvoir, l'économie politique et la législation générale.

Supposons, pour un moment, que dans le vaste empire de Russie, où le sol suffirait sans contredit à l'entretien de vingt fois plus d'habitants qu'il n'en contient aujourd'hui, un édit fût rendu qui obligeât tout le monde à se marier lors de l'âge de puberté ou peu de temps après, que la période de la lactation ne fût que de dix ou douze mois, au lieu de trois ans, et que, par la loi de succession à la propriété,

par des réglemens fiscaux et autres, on rendit facile le développement des ressources de cette contrée si étendue. La Russie doublant sa population, comme nous le voyons en Connaught et dans plusieurs parties des États-Unis d'Amérique, contiendrait dans cent ans environ 1,000 millions d'habitants. En admettant que la totalité des habitants de la Russie fût présentement de 63 millions, elle serait de 126 millions dans vingt-cinq ans d'ici; vingt-cinq ans plus tard, elle serait de 252 millions; dans soixante-quinze ans, elle se composerait de 504 millions, et dans cent ans, de 1,008 millions. Tout ce qui manque, ce sont des circonstances semblables à celles où se trouvent placés maintenant les habitants de l'Irlande et des États-Unis du nord; car en Russie le sol existe aussi bien que la population, comme partout ailleurs, et la longévité y est aussi grande qu'en Irlande et en Amérique. Même dans le cours d'un siècle des irruptions de Scythes pourraient se faire passage vers le sud, non pas seulement par bandes de 2 ou 300,000, comme lors de la décadence de l'Empire romain, mais ils pourraient quitter leur contrée au nombre de 2 ou 3 millions à la fois, sans que leur absence fût remarquée.

Supposons de même que la procréation humaine en France suivît le même cours que depuis quarante ou cinquante ans. Cette nation doublerait sa population dans environ cent trente ans, ou, selon d'Angeville, tous les cent trente-neuf ans. Elle aurait donc dans un siècle seulement 60 millions d'habitants, au lieu de 34 millions qu'elle a aujourd'hui. Si la France ce-

pendant adoptait le mariage à la puberté, et qu'elle persévérât dans la fatale erreur d'une lactation abrégée, elle aurait toujours, en supposant des moyens de subsistance, dans vingt-cinq ans d'ici 68 millions d'âmes, 136 millions dans cinquante ans, 272 millions dans soixante-quinze ans, et 544 millions dans cent ans. L'Angleterre, en se doublant de même tous les vingt-cinq ans, pourrait, si cela était à désirer, parvenir à avoir les 2 ou 300 millions que lui assigne le calcul de lord Lauderdale, ou les 120 millions de M. Alison; tandis que les États-Unis d'Amérique, à en juger par leur accroissement depuis les soixante-dix ans qui viennent de s'écouler, contiendraient probablement dans cent ans une population plus nombreuse que celle de l'Europe entière dans ce moment.

En comparant l'augmentation de la Grande-Bretagne et de l'Irlande (ou même de la Prusse) pendant les cinquante dernières années avec celle de la France, nous y remarquons à peu près l'analogie suivante : la France, lors de la révolution en 1789, possédait 26 ou 28 millions d'âmes, elle en a maintenant 34. Ce lent accroissement est dû principalement à la faible proportion de 3.75 enfants par mariage. Selon toute probabilité la France, par suite de son état de désorganisation dans l'intervalle de 1789 à 1801, avait un peu plus de 28 millions. Supposons qu'en 1792 ce fût le chiffre exact, alors la France ne s'est accrue que de 6 millions d'individus dans l'espace d'un demi-siècle.

Il y a cinquante ans que l'Angleterre, le pays de

Galles, l'Écosse, l'Irlande et les îles environnantes avaient seulement 12 millions d'habitants; il y en a aujourd'hui près de 27 ou 28 millions, malgré les émigrations continuelles dans les colonies, les immenses décès prématurés dans les manufactures, dans les mines, dans les naufrages et autres causes destructives, et malgré l'excessive mortalité parmi les enfants; toutes ces causes réunies ont produit des pertes égales à celles des hommes en France pendant les guerres de la révolution, du consulat et de l'empire. L'Angleterre, donc, a plus que doublé sa population dans ces cinquante dernières années. Une partie de ce grand accroissement est dû à la proportion des enfants par mariage, qui est de 4.5 dans la Grande-Bretagne et probablement de 6 ou 7 en Irlande. Si cet état progressif continue, l'Angleterre surpassera la France par sa population en moins de vingt-cinq ou trente ans; elle aura une quarantaine de millions de 1865 à 1870. Et si l'augmentation de la population, à Londres, va toujours croissant, comme cela a eu lieu depuis cent ans, notre capitale pourrait compter autant d'habitants que l'ancienne Rome, qui renfermait, selon mon opinion, 8 millions d'âmes, en dépit de l'assertion de MM. M'Culloch et de La Malle, fait que je me propose de prouver incessamment par la publication d'une brochure sur ce sujet.

Il existe encore d'autres raisons pour que l'Angleterre et l'Irlande se soient accrues si rapidement, et la France avec tant de lenteur. L'Angleterre, par la température plus égale de son climat, par sa position insulaire plus heureuse, par sa meilleure connais-

sance de la pratique de la médecine, par les richesses qui lui viennent des colonies, par son meilleur système d'agriculture, et par l'usage établi chez elle de se marier plus jeune; toutes ces causes réunies font que la moyenne de la vie y est plus élevée qu'en France. La lactation des enfants, par toute l'étendue du Royaume-Uni, est peut-être aussi d'une durée plus courte de trois mois qu'en France. Plus, en effet, vous examinez ce sujet, plus vous voyez que ces trois causes, savoir, l'âge précoce ou tardif du mariage, le temps plus ou moins prolongé de l'allaitement, et la moyenne plus ou moins forte de la vie, sont les grands régulateurs des populations; les épidémies, les famines et les guerres étant comparativement insignifiantes dans leurs effets destructifs.

Ainsi la moyenne période de la reproduction chez la femme est de la dix-septième à la quarante-cinquième année, ou, en d'autres termes, de vingt-huit ans; mais le cours ordinaire des décès, plusieurs causes imprévues que l'on ne saurait maîtriser, et la double diminution de la fécondité de la femme après sa vingt-neuvième année, réduisent la période reproductrice de vingt-huit ans à une moyenne, selon Godwin, de seize ans. Admettant l'allaitement de trois ans, nous pouvons diviser ces seize années en portions de quatre, ou hypothétiquement supposer que l'intervalle de la dix-septième à la vingt-deuxième année révolue de la vie de la femme est égal au premier quart des seize ans; celui de la vingt-deuxième à la vingt-huitième, égal au second quart; celui de la vingt-huitième à la trente-sixième, égal au troi-

sième quart; et les dix années qui s'écoulent jusqu'à la quarante-cinquième, égales au quatrième quart.

Pour porter cette hypothèse à ses dernières limites, supposons encore que l'on promulguât une loi qui interdit le mariage de la femme jusqu'après la fin de sa période reproductive; il est de la dernière évidence que cent et quelques années plus tard il ne resterait pas un seul être humain sur toute la surface de la terre. Le mariage de la femme à trente-six ans, avec le devoir de l'allaitement régulièrement rempli, ne donnerait qu'une naissance par mariage; et comme environ la moitié des enfants meurent pendant leur minorité, nous n'aurions qu'un enfant par deux familles pour continuer la race; de sorte que dans un siècle environ la population du monde serait diminuée de 750 millions. Si la femme se mariait à vingt-huit ans, et qu'elle allaitât trois ans, la population du globe serait diminuée de 500 millions dans cent ans; si son mariage avait lieu à vingt-deux ans, toujours en allaitant pendant trois ans, la population de l'univers, au lieu d'être de 1,000 millions, ne serait que de 750 millions d'âmes. Par le mariage à la puberté avec la lactation triennale, nous aurions environ quatre ou cinq naissances par mariage, ou guère moins que la multiplication actuelle; de manière qu'une contrainte morale très modérée de deux, trois ou quatre ans au plus, selon la situation des parties contractantes, suffirait pour conserver un parfait équilibre de la subsistance et de la population, sauf quelques modifications légères qu'il conviendrait de faire à la fixation de l'âge nubile en raison des de-

grés de latitude. Enfin, si l'univers entier était complètement peuplé, et que le plus haut degré de civilisation fût devenu le partage de tout être vivant, en sorte qu'il devînt nécessaire que cette population ne fît plus de progrès, alors le mariage à vingt et un ans pour les deux sexes, avec l'allaitement de trois ans, serait le dernier délai indispensable pour maintenir la population stationnaire.

La même chose à peu près aurait lieu si l'allaitement du premier enfant avait continué jusqu'à ce que la mère eût atteint l'âge de quarante ou de cinquante ans; la population du monde serait réduite à 750 millions dans une centaine d'années. Si la lactation était réglée de manière que deux enfants seulement reçussent le jour, la perte serait de 500 millions dans le même espace de temps; avec trois enfants, la perte serait de 250 millions, tandis que quatre enfants, pour terme moyen, semblent être une multiplication conforme aux intentions de la nature, et seraient un peu plus qu'il ne faudrait pour l'équilibre de la population et des moyens de subsistance; et l'on pourrait rendre la population stationnaire, soit en imposant une contrainte morale de deux ou trois ans, ou en prolongeant de trois ans, plus six ou huit mois, l'allaitement de chaque enfant au-delà de la période naturelle de la lactation.

Vous n'aurez point de peine à comprendre combien la faible moyenne de la vie peut influencer sur la reproduction, en réfléchissant que si l'on se mariait à l'âge de puberté, et que l'on suivit la loi de la nature quant à l'allaitement, vous n'au-

riez probablement pas plus de deux, ou au plus trois enfants, pour terme moyen, dans les endroits, par exemple, de l'île de Java, où les vapeurs pestilentielles sont si destructives. 250 millions seraient ainsi perdus dans une seule génération, et cette perte continuerait jusqu'à ce que la race humaine disparût entièrement. Ces trois grandes causes qui régissent les mortels sont semblables aux trois couleurs primitives des peintres; elles produisent ces phases infinies de population que nous voyons dans l'histoire, et qui existent présentement dans notre siècle.

Il n'est pas nécessaire que je discute en détail la question de savoir combien les idées précédentes peuvent modifier nos vues actuelles, relativement à la loi de la primogéniture. Ce serait, certainement, une grande calamité que de souffrir que d'immenses propriétés fussent dans les mains d'un seul individu, comme feu M. Thelluson l'avait proposé, et notre corps législatif a sagement empêché le retour de semblables réglemens. D'immenses richesses ainsi accumulées mettent dans la main d'un seul particulier un pouvoir sans contrôle qui n'est point donné aux rois. D'un autre côté une population procréative, ou une loi qui exige ou permet le mariage pour tous dès le commencement de l'âge nubile, avec court allaitement, terme moyen de la vie assez étendu, et une succession égale à la propriété mobilière et immobilière, serait vingt fois pire que le système de primogéniture le plus vicieux qui pût être adopté, surtout dans les contrées populeuses. Avec un tel

ordre, dans un siècle, et même avant, le fermier anglais serait dans une situation pire que celle du ryot indien, et le laboureur serait aussi misérable que le Fellah d'Égypte. Nulle garantie de la propriété, nulle sûreté personnelle n'existerait. Le partage égal des richesses dans une société procréative finirait par amener la misère et la destruction de tous.

De telles idées d'égalité sont en apparence belles et justes, mais en pratique elles sont chimériques et impossibles. Je ne connais pas suffisamment l'administration d'une ferme pour décider quelles en doivent être ou n'en pas être les dimensions convenables, par rapport à la plus grande quantité ou à la meilleure qualité du produit animal et végétal que l'on peut en obtenir, et par rapport au bonheur du plus grand nombre des habitants d'un pays; car c'est là le véritable point essentiel à connaître. Les différentes qualités des terrains ne permettent guère de faire une estimation précise, et cela n'entre pas non plus dans mon sujet. Les fermes assez vastes sont avantageuses, lorsqu'un grand capital permet au fermier d'employer les meilleurs systèmes de culture. Cependant il est de science certaine que des fermes trop étendues, à moins que les ouvriers mêmes de la ferme ne possèdent des parcelles de terre, placent une partie de la population qui les entoure dans la condition des pauvres, pendant la saison d'hiver, qui ne permet ordinairement pas au fermier de les employer. Donc, en ce qui touche la succession à la propriété ou à l'étendue des fermes, peut-être un terme moyen qui ferait éviter les extrêmes convien-

drait parfaitement. La loi limitée de primogéniture chez les Anglais (étant cet heureux milieu entre la loi de la perpétuité, loi vicieuse, et celle également mauvaise en France, qui établit le partage égal de la succession), est probablement aussi le meilleur principe pour la législation. L'accumulation de la richesse dans de certaines mains devient, jusqu'à un certain point, bienfaisante pour les pauvres eux-mêmes, en encourageant certaines branches d'industrie et la fabrication d'utiles articles de luxe. C'est par le moyen des capitaux de nos manufacturiers et de nos marchands que les prix des articles les plus communs d'habillement, tels que les étoffes pour robes de servantes, ont été réduits de manière que ceux qui coûtaient autrefois plusieurs schellings l'aune, ne coûtent plus que quelques sous; et tant que l'on ne sacrifiera pas pour cet objet les plus solides avantages de nos cultivateurs, il y aura beaucoup à gagner pour la classe ouvrière aux capitaux que possèdent nos fermiers. Si le duc de Devonshire, le comte Shrewsbury, et, en général, chaque famille, n'avaient pour toute fortune qu'un acre de terre, c'en serait fait des arts et des sciences que ces personnes riches et illustres ne cessent d'encourager? Il en serait presque de même de l'éducation, et au lieu de ces chefs-d'œuvre d'architecture qui embellissent notre pays, nous aurions une immense rangée de cabanes semblables à celles des Irlandais, partout où le sol serait capable de produire des pommes de terre. Heureusement en quelque sorte pour la France qu'à l'époque de l'abrogation de la loi de primogéniture,

les coutumes et les lois relatives au mariage n'étaient pas les mêmes que dans le comté de Mayo; autrement, après cinquante ans d'ici, la population eût été portée à 200 ou 300 millions d'habitants. Une telle procréation l'eût rendue la terreur de l'Europe entière. La France elle-même y eût trouvé à la fin sa perte, et au lieu d'être, comme aujourd'hui, une nation éclairée et industrielle, elle serait retombée dans un état de barbarie pire peut-être que du temps de Jules César. Des Français d'une haute intelligence avec lesquels je me suis entretenu attribuent le manque de bestiaux dont on se plaint si fort au partage des fermes en faibles portions, et je ne doute pas que leur opinion ne soit très fondée. Il est étrange que beaucoup de Français reconnaissant maintenant les maux qui résultent d'une division parcellaire de la propriété territoriale concurremment avec un accroissement de la population, commencent à sentir la nécessité d'une loi de primogéniture, et en désirent la promulgation (1). Mais j'abandonne cette question à ceux dont le devoir est de s'occuper de législation spéciale. Il me suffit d'avoir donné un aperçu de l'injustice qu'il y aurait à livrer la propriété à un petit nombre d'individus, et l'absurdité de tous les plans semblables à ceux proposés par M. Spence et autres économistes, dont l'adoption, si elle avait eu lieu précédemment, nous aurait précipités dans une situation pire que celle des habitants actuels de Galway.

Si nous adoptions l'usage d'allaiter pendant trois

(1) Dutot, *Sur l'expatriation*. Paris, 1840.

ans, nous mettant ainsi en état de fixer l'époque du mariage à dix-huit ou vingt ans, nous agirions, quant aux mœurs, conformément à ce principe sain, qu'il vaut mieux prévenir le mal que de le guérir. En effet, plus les immoralités qu'engendrent les mariages tardifs seraient rares, plus, naturellement, serait forte la réprobation dont l'esprit public flétrirait ces actes, et, en conséquence, plus ces maux diminueraient sensiblement. Les législateurs alors établiraient des lois plus sévères pour la punition de ces offenses contre les mœurs et la religion. Si de semblables lois manquent encore dans notre pays, ce n'est pas que les bons sentiments de la masse de la nation ne les aient invoquées, mais c'est parce qu'elles sont trouvées impraticables. Dans un État procréatif, l'expérience a démontré l'extrême impossibilité de faire des lois assez puissantes pour arrêter le cours de ces vices de la société, de crainte qu'elles ne produisissent d'autres et de plus sérieuses maladies morales. L'opinion publique chez nous, aussi bien que notre législation, sont certainement trop relâchées en ce qui concerne la séduction. Il y a quelques années, une jeune fille devenue victime des artifices d'un jeune homme sans principes, vint lui faire des remontrances sur la cruauté de l'abandon où il la laissait. Lorsqu'elle lui demanda ce qu'elle avait à faire dans sa triste position, il lui dit d'aller se pendre ou se noyer. L'impression produite par cette cruelle réponse fut telle, que la malheureuse alla se pendre ! Et cependant ce criminel, car il l'était certainement beaucoup plus que la majeure

partie des misérables qui ont été envoyés à l'île de Norfolk, continua d'être reçu dans ce qu'on appelle la bonne société. Pourquoi?... parce qu'il appartenait à une famille de distinction, parce qu'il avait de la fortune et de hautes espérances. Voici une autre preuve de la blâmable légèreté de nos lois à cet égard : Un homme opulent séduisit la fille de son voisin beaucoup moins riche. L'affaire fut déférée devant le tribunal. Les frais et les dommages-intérêts se montèrent à 1,000 livres sterling. En faisant payer la somme par son intendant, le séducteur envoya dire au père avec un ton railleur qu'à ce prix il s'estimerait heureux de prendre une autre de ses filles. Nous citons deux exemples entre mille ; ils suffisent pour prouver que les lois punissent bien plus sévèrement de moindres délits.

Nous avons déjà dit que le nombre des enfants qui naissent annuellement dans le Royaume-Uni était d'environ un million, dont il meurt au moins un tiers avant d'avoir atteint la période de la vie où ils seraient capables de gagner leur pain. On a fait bien des calculs sur la perte pécuniaire qui peut résulter de cette mortalité prématurée. Mes propres observations me permettent de donner mon opinion à ce sujet, car, depuis mon enfance jusqu'à l'expiration de ma minorité, je fus propriétaire d'esclaves, et par mes voyages aux Indes occidentales, et par une correspondance non interrompue avec des amis et des parents dans cette partie du monde, je suis à même d'assurer qu'un enfant, avant qu'il puisse pourvoir à sa subsistance, coûte 50 livres ster-

ling. En supposant donc que la perte moyenne causée par le décès de chaque enfant au-dessous de douze ans soit de 20 livres sterling, la perte nationale par suite de ces morts prématurées serait de quelques millions de livres sterling par an. Ce n'est pas qu'en suivant strictement les lois de la nature dans l'éducation nous puissions espérer de n'éprouver aucune perte, mais par là on sauverait peut-être 20 p. o/o. Selon toute probabilité, et d'après les calculs de Deparcieux (1), et ce que j'ai déduit des tables statistiques des maisons d'enfants trouvés, ce qui empêche que la vie humaine n'atteigne son entier complément, c'est le défaut de soins que requièrent les enfants. J'admets que cette opinion sur la perte soit un peu vague, parceque nos données statistiques ne sont pas très certaines; mais quel que puisse être le chiffre, c'est un mal qui dans sa nature demande hautement la réforme, parce que les peines, les inquiétudes et les sacrifices faits par les parents sont excessifs, et ce sont là des considérations infiniment plus importantes que cent fois la valeur de l'argent.

L'émigration, telle qu'elle a eu lieu depuis plusieurs siècles, a, sans contredit, produit infiniment de bien; elle n'en a pas moins été la source de beaucoup de misère pour tous ces êtres malheureux qui ont imprudemment quitté leurs foyers pour aller vivre dans des pays étrangers. Souvent établis sur les bords marécageux des rivières ou au milieu des forêts, l'insalubrité de l'air a prématurément enlevé

(1) *Essai sur les probabilités de la vie.* Paris, 1748.

des milliers d'individus, tandis que d'autres, dénués des vêtements et des autres objets nécessaires dans ces climats, et exposés à de grandes infortunes, ont, jusqu'à la mort, traîné languissamment leur triste existence. Incapables de trouver les moyens de vivre selon les usages de la mère-patrie, et honteux de s'en retourner dans leur pays natal, ils n'ont d'autre ressource que de rester là et de mettre fin à leurs maux; si le père vient à mourir le premier, sa femme et sa famille restent dans une chétive hutte pour souffrir à jamais la plus extrême pauvreté. Sir James Steuart, long-temps avant M. Malthus, avait très bien apprécié les maux de la population procréative, et eût désiré que la nôtre ne se fût pas accrue au-delà de 9 ou 10,000 âmes par an. Il n'eût pas été difficile alors au gouvernement de voter 25 livres sterl. par tête, ou 250,000 livres sterling par an, pour encourager les émigrations à l'étranger. Quiconque a vu les misérables Irlandais lors de leur arrivée à l'est de l'Amérique septentrionale, ne tardera pas à se convaincre que 10,000 personnes convenablement organisées, et possédant chacune 25 livres sterling, feraient infiniment plus pour remplir la terre selon les lois de Dieu qu'un nombre dix fois plus fort qui serait dans un état de misère et d'abandon; car le but de l'émigration ne doit pas être de spéculer sur la misère présente pour en recueillir des bénéfices à venir. Je diffère de sir James Steuart, en ce que je désire qu'il ne naisse pas un seul être qui fasse dépasser le montant du capital dans les trois royaumes. L'esprit d'entreprise et d'industrie en engagera toujours beaucoup

à émigrer ; mais ce que je désire voir, c'est qu'ils émigrent avec la certitude d'améliorer leur situation tant qu'ils vivront, et celle de leurs enfants par la suite ; en un mot, que ce soit avec les moyens d'éviter ce vice et cette misère que tous les hommes dignes de la qualification de philanthrope souhaitent si ardemment de voir diminuer. Ces nobles et ces gentilshommes anglais si distingués par leur humanité, qui de temps en temps envoient à l'étranger de nombreux laboureurs de l'Irlande, trouvent qu'ils n'atteignent pas le but de soulager d'une manière permanente les populations qui restent dans leurs foyers, car ce vide est immédiatement rempli par la procréation. En considérant l'émigration en général, nous ne devrions pas oublier qu'il y a des devoirs relatifs pour le pays natal, aussi bien que des devoirs positifs sur le sol étranger.

Accordons que dans peu d'années nous dussions envoyer aux frais du gouvernement un demi-million d'individus chaque année dans les colonies, et bientôt nous serons obligés d'en venir là, si ces personnes étaient convenablement pourvues de ce qui est nécessaire à l'existence, les dépenses de la mère-patrie ne s'élèveraient pas à moins de 12 millions de livres sterling par an, somme que nos chambres ne voteraient naturellement jamais ; tandis que si ces gens ne sont pas en état d'émigrer à leurs propres frais, et qu'ils restent chez eux, ils seront décimés par le vice et la misère et par toute espèce de démoralisations. Si nos femmes, au lieu de se marier terme moyen à vingt-trois ans, se mariaient à seize et dix-

sept, sans s'astreindre au devoir d'allaiter pendant trois ans, il nous faudrait rigoureusement trouver annuellement 50 millions de livres sterling pour l'émigration, afin de maintenir l'équilibre de nos ressources et de notre population. Tout cela n'est cependant que le résultat de l'état procréatif d'une société, et il convient de l'éviter en mettant à exécution les vues sur la multiplication de notre race que j'ai essayé d'émettre dans les pages précédentes, non pas comme expédient à employer pour nous débarrasser de bouches superflues, mais comme étant une obéissance aux commandements positifs du Tout-Puissant.

Dans une nation multiplicative, ou dans un État où l'allaitement se fait régulièrement pendant trois ans, le prix élevé du travail, provenant de la diminution de la concurrence, comme nous le verrons incessamment, mettrait l'agriculteur et l'artisan en état de faire des épargnes; ses amis, ses parents, ses voisins auraient, pour la même raison, plus de facilité à lui porter secours dans des besoins imprévus ou dans ses malheurs, et il deviendrait presque inutile qu'il s'adressât à sa paroisse, à son propriétaire et à son gouvernement. Une émigration annuelle de tous nos bras actuellement surperflus ne mettrait pas un terme à la séduction, à la prostitution, à l'adultère, ni à tous les autres crimes de la société dont nous avons déjà vu les détails. Il est aussi important de nous débarrasser de ces maux que de l'excédant de bouches; j'aurais dit plus important, si les besoins et les crimes n'étaient point liés d'une manière inséparable.

Relativement à la loi des pauvres, M. Malthus a établi en principe que, surtout dans des contrées bien peuplées, il était physiquement impossible de soulager tous les sollicitants, à moins qu'ils ne voulussent modérer leurs passions et ne se marier qu'à vingt-huit ou trente ans, et même plus tard, s'ils n'ont pas de moyens d'existence assurés. Le lièvre, en Angleterre (que l'on me permette encore cette comparaison), fit bien du chemin par sa course rapide pendant que la tortue ne faisait que se traîner. Les moyens de subsistance ne pourraient augmenter dans les vieilles contrées que dans la proportion arithmétique ou à pas de tortue, tandis que les populations se développeraient dans la proportion ou avec une tendance géométrique, c'est-à-dire au pas de lièvre. En conséquence, il s'est avisé de son remède à cet inconvénient. Pour maintenir l'égalité entre les populations et les moyens de vivre, il réclama le changement de notre législation en ce qui touche cette matière; non pas seulement pour conserver aux riches leurs propriétés intactes, comme on lui en avait injustement attribué l'intention, mais pour mettre à l'aise les pauvres eux-mêmes. Jamais auteur qui a écrit sur l'économie politique n'a mis au jour une plus grande vérité que celle des proportions inégales. Car, qu'une population se double tous les vingt-cinq, cinquante, soixante-quinze, cent ans, ou tous les deux siècles, cela ne signifie rien. Dans toute population qui excède ses moyens de subsistance ou son capital, si l'on n'adopte pas l'allaitement pendant trois ans, ou si l'on n'impose au mariage un délai

que repousse la nature, ou qu'il ne se fasse pas une émigration immense et presque impossible, on plonge indubitablement un pays ancien dans un abîme de pauvreté, accompagné du vice et de la misère, et chacun de ses pas le conduira vers son déclin.

Prenez pour exemple l'île de Wight. Ce qui concerne cette île sera également applicable à tout comté de la Grande-Bretagne tout aussi bien qu'à l'Irlande, et, dans un temps plus éloigné, à tout l'univers.

L'île de Wight contient 40,000 habitants environ; j'en e connais pas les dimensions de son terrain. Comme c'est ici une question purement hypothétique, l'exactitude n'est point de rigueur, disons 40,000 acres. Je ne suis pas plus au fait de son revenu annuel; mais nous le supposerons de 40,000 livres sterling. Nous admettrons encore que sa population se double tous les vingt-cinq ans. Si la population augmente seulement de 1,000 tous les trois ans pendant quinze ans, et que 800 de ce nombre ajouté aux 40,000 trouvent de l'emploi par suite du développement graduel du capital, il nous reste 4,200 individus qui, sous l'ancienne loi en faveur des pauvres, auraient un droit légal à demander du secours. Si ce secours était donné à raison de 2 schellings et 6 pence ou 3 francs par semaine, et par tête, il faudrait payer chaque semaine environ 500 livres sterling pour les pauvres, ou de 25 à 26,000 livres sterling par an. Un autre essaim de 5,000 viendrait s'adjoindre en bien moins de temps que vingt-cinq ans de plus, qui absorberait net tout le revenu de l'île. Je le

répète, il importe peu que cette population se double dans les proportions citées plus haut; si le capital ne se développe dans la même proportion ainsi que les aliments, le mal se fera sentir tôt ou tard avec plus ou moins d'intensité. Et comme la surface de l'île, aussi bien que celle du monde entier, est une quantité déterminée, cette question, ayant rapport à l'univers, ne peut être qu'une question de temps. Il n'est donc pas étonnant que M. Malthus, qui écrivait sous l'impression erronée que l'accroissement possible des populations, c'était l'accroissement *naturel*; il n'est pas étonnant, disons-nous, qu'il se soit récrié contre les lois en faveur des pauvres, surtout quand des paroisses comme celle de Cholesbury et beaucoup de grandes fermes dans le pays ne pouvaient être louées en raison des impôts exorbitants levés pour les besoins indispensables des travailleurs non employés. Il n'est plus étonnant qu'il ait déclaré que la passion entre les sexes était un mal profondément enraciné, et qu'en comparaison les lois humaines étaient légères et superficielles, semblables à des plumes flottant sur l'onde; que les lois pour les pauvres deviendraient une plus forte charge que la dette nationale; que la pauvreté était un billet non gagnant dans la loterie de la vie, et que d'ailleurs nous ne devons pas nous étonner que nos législateurs eussent senti la nécessité de réformer ces actes du parlement relatifs aux pauvres qui menaçaient de les précipiter tous, tant les riches que les industriels, dans un même gouffre de ruine. Assurément nul écrivain n'a encore répondu d'une manière

satisfaisante à cette partie de l'ouvrage de M. Malthus, et j'avoue franchement que si les idées déjà émises sur la population ne s'étaient pas présentées à mon esprit, j'aurais cru impossible la tâche que je me suis imposée; car, puisqu'il y a un accroissement, il n'importe pas qu'il soit fort ou faible, il faudra qu'un jour toute la surface du globe soit occupée. Nulle doctrine ne saurait donc nous tranquilliser entièrement sur les dernières perspectives mondaines de l'humanité, si elle ne nous indiquait les moyens qui, sans préjudice pour la santé ou les mœurs, peuvent rendre une population stationnaire.

En prescrivant le bref et raisonnable délai que nous avons déjà spécifié, après lequel tout le monde peut se marier sans aucun danger de causer un accroissement morbide de la population, nous empêchons cette fâcheuse concurrence qui fait injustement baisser le salaire des ouvriers. Au moyen d'une loi qui interdirait le mariage avant vingt et un ans, à moins que les parties n'obtinsent le consentement de leurs parents, ou qu'ils pussent prouver devant un magistrat qu'ils ont les moyens de vivre, nous aurons une bonne base de forts salaires pour les classes ouvrières et l'aisance pour toutes les familles laborieuses. La crainte des riches par rapport à un accroissement anormal de la population cessera, et l'on pourra bâtir des chaumières avec quelques petits morceaux de terre pour dépendances. Ce système a déjà rendu un service infini aux campagnards, et à l'avenir l'on peut espérer que le bonheur sera bien augmenté.

Dans les pénibles querelles qui se sont élevées récemment au sujet de la nouvelle et de l'ancienne loi en faveur des pauvres, vous verrez combien il est facile de donner tout à la fois tort et raison à M. Walter et à ses amis et vous verrez également comment les commissaires royaux et leurs partisans ont aussi des opinions justes et fautives. D'un côté, les opposants du nouvel acte du parlement voient clairement l'injustice, l'inhumanité et toutes les autres déplorables conséquences qui, de temps à autres, sont exposées dans le *Times*; faits que l'on ne peut pas nier, tandis que les avocats de l'arrangement récent avaient aussi sous leurs yeux la preuve que la loi ancienne était sur le point d'abolir toute espèce de revenu, et connaissaient aussi parfaitement bien que, dans une société procréative avec mariage à dix-huit ans, l'impôt pourrait avoir monté à 70 au lieu de 7 millions. Le mal commence en affamant et maltraitant les enfants, et finit en affamant et maltraitant les adolescents et les adultes. Le remède reste entièrement dans l'intérieur de chaque famille. C'est la plus grande folie d'aller le chercher ailleurs. Nul législateur, si bienveillant, si humain et si honnête qu'il puisse être, ne peut assurer le bonheur de l'État qu'il gouverne avec une production procréative illimitée. Sur ce point je suis aussi certain que le fut jamais M. Malthus ou aucun de ses disciples. Ne nous abusons pas. Les difficultés que suscite l'administration de la nouvelle loi ne font que de commencer, à moins que nous n'apprenions à changer les usages de la société.

Certainement, j'admets la justice d'une loi en faveur des pauvres, et une loi bien libérale; mais les industriels eux-mêmes devraient se charger de leurs secours individuellement, pour que la loi soit praticable. Dans une société multiplicative, le paupérisme, qui provient des oscillations périodiques du commerce, aussi bien que les estropiés, les aveugles, les vieillards, les orphelins, les veuves, auront des droits à demander les secours convenables pour leur bien-être, et d'une manière satisfaisante aux amis de l'humanité, et particulièrement parce qu'il existera un plus grand nombre d'adultes dans une société multiplicative que dans celle procréative, et ces adultes constituent réellement la force et la richesse d'un pays. Mais je répète que dans une société procréative avec l'ancienne loi des pauvres, cela est impossible. Le revenu brut de toutes les classes dans les trois royaumes, y compris le salaire des ouvriers, est calculé par quelques uns à 750, par d'autres à 500 millions de livres sterling. Certes, nous ne devons point objecter qu'une cinquantième partie de ce revenu, ou de 10 à 15 millions, sera mise à part d'une manière quelconque pour le soutien de ces malheureux. C'est un fait bien curieux, cependant, que, dans les siècles les plus reculés, les malheurs de la société étaient attribués aux masses, du temps même d'Homère. « *Quoi!* dit Jupiter dans le conseil des dieux, *les injustes mortels osent nous accuser de leur envoyer les calamités dont ils gémissent: et ce sont eux-mêmes qui se les attirent par leur imprudence et contre les arrêts du destin.* »

Si tous les préceptes que nous enseignons étaient observés, il s'opèrerait en faveur de la société une révolution morale dont les heureuses conséquences sont incalculables; et sans nous astreindre à les énumérer toutes, nous fixerons particulièrement l'attention sur celle-ci : *La demande du travail, faite maintenant par le pauvre, serait faite nécessairement par le riche*, ce qui amènerait l'augmentation des salaires avec la facilité de placer son argent dans des caisses d'épargne; il aurait de même les moyens d'émigrer et de fournir à tous ses besoins.

Parmi les discussions qui se sont élevées cette année au sujet des lois sur les céréales, je désire m'abstenir de donner opinion ni pour ni contre. A peine est-il question de la nécessité d'avoir de la nourriture animale au moins en abondance, et dans notre climat la nourriture animale est indispensable à la bonne santé de l'homme. En effet, d'après la structure des dents et la physiologie de l'homme, la nourriture animale est généralement nécessaire dans tout pays, et c'est ainsi que Dieu l'a ordonné quand il créa l'homme (1). L'abondance des bestiaux devrait être un objet d'attention de la part du législateur, autant que l'abondance du froment, et, comme Arthur Young l'a dit il y a long-temps, nos efforts en agriculture devraient avoir pour objet d'abaisser le prix de la viande à celui du pain. Les anciens apportaient la plus sérieuse attention à l'importance d'élever le bétail. Caton l'ancien plaçait les pâturages en première

(1) *Genèse*, liv. I, xxviii, 31.

et en seconde ligne, et les céréales en quatrième ligne seulement.

Si les vues que je viens d'exposer paraissent justes, et qu'elles fussent mises en pratique, notre population en Angleterre pourrait naturellement être rendue stationnaire comme partout sans qu'il en résultât de l'inconvénient; mais je suis loin de désirer un pareil état de société. Des mariages à l'âge de puberté doivent avoir lieu ainsi que des émigrations volontaires, mais avec les moyens d'être heureux. Rappelons-nous toujours la grande règle que doivent suivre les individus qui forment collectivement un État, c'est que nul couple ne devrait se marier sans les moyens probables d'existence, et cela selon les habitudes de la nation. N'oublions pas non plus que nos îles sont très circonscrites, et que, s'il en faut croire les meilleures autorités auparavant citées, une moyenne de deux acres de terre est indispensable à chaque individu pour produire au moins pendant un siècle les choses nécessaires à la vie, et qu'au fur et à mesure que la population s'augmentera, la portion du sol affectée à chaque habitant s'atténuera.

Si nous faisons la tentative de partager les terres ou de répandre dans la campagne la population urbaine, d'après la proposition de M. Alison et d'autres, au lieu de trente-sept acres pour chaque famille comme sous le règne d'Élisabeth, chaque individu n'aurait dans trente-cinq ans d'ici qu'un seul acre pour son lot. C'est en conséquence de cette faible quantité moyenne de terrain par rapport à notre population, qui, je présume, cause en majeure partie la sensa-

tion pénible qui se manifesta lors de la promulgation des nouvelles lois en faveur des pauvres, et les difficultés qu'elles ont fait naître.

Notre pays ne peut probablement pas contenir un tiers de plus que les habitants actuels, vivant dans l'aisance, au moins pour un siècle, et ce serait en effet une triste chose pour nous, si notre population allait demeurer stationnaire, tandis que celle de l'Amérique augmenterait. Ce serait, nous ne craignons pas de le dire, un malheur pour l'humanité entière, si l'Angleterre devait perdre l'ascendant politique dont elle est aujourd'hui en possession; car bien que quelques unes de nos acquisitions coloniales aient été faites d'une manière peu honorable, nous y avons nationalement un droit aussi prescriptif et aussi légal que l'est celui d'un individu à une propriété privée, après une possession incontestée pendant vingt ans. Notre gouvernement se distingue, aujourd'hui, par une justice et une modération si remarquables, que la décadence du pouvoir de l'Angleterre serait une grande perte pour l'humanité.

D'après la situation toute spéciale de notre pays avec une superficie capable seulement de produire une légère augmentation de moyens de subsistance, même comparée avec le développement du capital par le commerce, et comme il appartient au législateur de faire tous ses efforts pour assurer l'abondance des moyens de subsistance (tous les autres intérêts dépendant de l'accomplissement de ce grand devoir), voici ce que je proposerais : que notre gouvernement

tâchât de réunir le Canada, ou plutôt nos possessions du nord de l'Amérique, à la mère-patrie d'une manière aussi intime que l'Irlande, le pays de Galles et l'Écosse. Le peu de distance qui sépare les deux contrées, les facilités que procure la navigation à la vapeur, et l'immense étendue de terres fertiles et laissées sans culture dans cette partie du monde, devraient rendre ce territoire l'objet d'une sollicitude plus vive pour notre gouvernement qu'aucune de nos autres possessions. Dire que les peuples éloignés ont l'habitude de se révolter quand leur population augmente, n'est pas une objection d'un grand poids. Cela peut être vrai par rapport aux colonies; mais, en faisant régner la modération et la justice, la rébellion n'aurait pas lieu lorsque le pays en question formerait une partie intégrante du royaume. Nos possessions du nord de l'Amérique, en conséquence de la communication facilitée par la vapeur, ne sont aujourd'hui, par rapport au temps, pas plus distantes de nous que ne l'étaient autrefois l'Écosse et l'Irlande, quand l'union de la première en fit une partie intégrante du Royaume-Uni. On peut dire qu'elles sont à présent couvertes de ponts formés par des bateaux à vapeur, ou que les bateaux à vapeur sont des ponts portatifs que nous plaçons où nous voulons. Ce n'est pas non plus une bonne raison que de prétendre que leur contiguïté à des pays républicains les amènerait par la suite à se révolter.

Ce ne sont point non plus les dépenses qu'entraîne la royauté que l'on doit prendre en considération. La royauté a bien des avantages. Ceux qui ré-

gnent en permanence sont placés au-dessus des tentations auxquelles sont exposés les hommes qui ne gouvernent que temporairement. Ils ont un intérêt bien prononcé à gouverner avec sagesse, n'ayant pas un but plus élevé à atteindre par l'intrigue, et ayant tout à perdre en causant du mécontentement; tandis que la dépense de la royauté, qui est à peine de quatre ou cinq sous par *année* par chaque régnicole, n'est réellement pas onéreuse à la nation considérée dans l'ensemble de sa population. Qu'on me pardonne d'ailleurs cette comparaison, qu'il est bien loin de ma pensée de rendre offensante : j'ai connu un chien préposé à la garde d'une maison particulière dont l'entretien coûtait *journellement* plus de quatre fois cette somme.

Dans l'élection du président américain et des gouverneurs de chaque État, il y a peut-être autant d'argent dépensé, et l'on perd autant de temps et de travail (ce qui est de l'argent pour les classes laborieuses) pour seconder les vues des candidats respectifs, que le montant des listes civiles de l'empereur de Russie, de la reine d'Angleterre ou du roi des Français. Ce n'est pas que je sois ennemi des gouvernements basés sur les élections populaires, surtout quand le corps électoral est choisi parmi les membres éclairés de la nation; tout au contraire; notre but tend principalement à la modification de l'éducation. La forme particulière d'un gouvernement n'est pas aussi importante que l'esprit de ses lois, qui assurent la propriété, garantissent la liberté personnelle dans un pays où les statuts sont établis sur des principes

de justice et exécutés avec fermeté, points essentiels qui constituent le bonheur d'un peuple, et en cela je puis citer l'exemple de deux nations existantes, la Bavière et les États-Unis d'Amérique. Toute personne franche et sincère conviendra que les avantages que l'on s'était promis dans le monde occidental d'une république modèle n'ont pas été réalisés, et de tous les individus avec qui je me suis parfois entretenu sur ce sujet, aucun n'a refusé de convenir que la somme de bonheur des masses dans le royaume de Prusse ou même de la Suède depuis vingt-cinq ans, a été beaucoup plus grande que dans les États-Unis d'Amérique.

Si un projet tel que celui de la jonction de nos possessions du nord de l'Amérique venait à être discuté, nous ne manquerions pas d'hommes possédant des connaissances de localités qui consacrerait leur temps à cet acte de patriotisme. Le gouvernement pourrait d'abord offrir 5,000 livres sterling pour les cinq meilleurs essais qui seraient proposés pour l'exécution du plan. Ces essais prépareraient un comité de la chambre des Communes chargé d'examiner ce sujet avec une attention minutieuse, et l'on voterait cinq autres mille livres sterling pour cinq nouveaux essais, après que la chambre des Communes aurait présenté son rapport au public. Ces matériaux seraient assez abondants pour servir à former une législation sur un sujet de cette importance, où il s'agit du bien-être de notre population et de la puissance de notre pays; ils nous mettraient aussi en état d'entrevoir dans l'avenir l'époque où les que-

relles des nations finiraient, et où le grand principe de notre religion, de regarder chaque être comme nous-mêmes, mettrait aussi un terme à la guerre; tandis que pendant la transition nous conserverions toujours notre ascendant politique, et continuerions, selon l'expression de Cromwell, de faire que le nom Anglais fût respecté autant que l'était jadis celui de Romain.

LETTRE XIII.

Paris, 13 avril 1842.

MON CHER CONFRÈRE,

Mais comment est-il arrivé, m'a-t-on demandé, qu'une si grande partie du genre humain ait contracté la période présente de la lactation? Certainement dans beaucoup de contrées telles qu'en Afrique et chez les aborigènes de l'Amérique, cette habitude n'a pas été toujours mise en pratique. Ce n'est pas une raison péremptoire de dire que ces peuples ont vécu dans un état de nature qui leur a permis de s'acquiescer religieusement de ces soins maternels; tandis que les femmes des pays civilisés, selon leur dire, en sont incapables à cause de leur constitution plus frêle. Le contraire est prouvé dans la septième lettre

par les quarante ans d'expérience de Desessarts, qui a particulièrement observé les femmes délicates de Marseille, et par des millions de mahométanes, lesquelles allaitent leurs enfants sans que jamais leur santé en éprouve le moindre dérangement. Nous avons encore le témoignage unanime et corroborant de tous les médecins, qui attestent que la période de l'allaitement est celle où la femme se porte le mieux, et que s'il en est ainsi pendant dix ou douze mois, il doit en être nécessairement de même pendant les trois années entières : comme l'ont prouvé les faits que j'ai recueillis parmi les femmes faibles.

Il est possible que cette négligence ait pris son origine dans la disposition de la femme à la paresse. Cette négligence peut encore avoir été causée en partie par les notions de la pathologie humorale qui ont existé plus ou moins, et qui ont été nourries par nos confrères depuis les temps les plus reculés de l'histoire de la médecine jusqu'à l'époque où vécurent Cullen et Brown. Elle peut aussi être un effet de cette inclination des classes moyennes et des classes pauvres à imiter les riches, par suite des préjugés suggérés par leurs parents, leurs proches et tous ceux qui les entourent. Je ne me suis d'ailleurs pas engagé à vous faire un exposé des causes qui ont successivement concouru à détourner l'humanité de l'accomplissement de ses devoirs, qu'elles proviennent de l'ignorance ou des préjugés, peu importe; il me suffit de développer la proposition sur laquelle se fonde ma propre doctrine et d'en démontrer clairement le but d'utilité, savoir : que l'allaitement

triennal est une loi de la nature; cela fait, je puis sans crainte en appeler au témoignage de tous nos collègues pour attester que l'accomplissement complet de cette fonction n'est jamais nuisible à la santé, excepté néanmoins dans des cas exceptionnels qui sont du domaine de la pathologie.

On m'a demandé encore si je n'avais pas l'intention d'invoquer l'appui de la législation en faveur de mon système, ou de préconiser mes opinions d'une manière semblable à celle de M. Malthus? Si j'agissais ainsi, les maximes établies par les hommes d'État de tous les siècles me justifieraient parfaitement : 1° chaque jurisconsulte admet le principe que toutes les lois humaines devraient être basées sur les intentions évidentes de Dieu, et qu'aucun autre fondement ne devrait être la règle de la législation; 2° dans nos actes spéciaux de parlement, la protection de l'enfant avant sa naissance est assurée : il en est de même lors de sa venue au monde. Il y a des lois pour punir l'exposition des nouveaux-nés; il y a une législation en faveur des jeunes travailleurs dans les manufactures. D'ailleurs les apprentis et mineurs de toutes les classes sont protégés, et si je me rappelle bien dans le procès relatif aux enfants de M. Wellesley Pole, il fut décidé par le chancelier d'Angleterre, feu le comte Eldon, que le pouvoir législatif sur les adolescents dans la loi anglaise était au-dessus du pouvoir des parents; nous avons des lois contre ceux qui pratiquent l'inoculation au lieu de la vaccination, parce que le premier procédé amène beaucoup plus de maladies graves et de morts prématu-

rées que le dernier; et pourquoi ne pas accorder protection à l'enfant pour assurer sa santé et sa vie entre la naissance et l'accomplissement de la troisième année? 3° L'allaitement a été commandé par les meilleures autorités de l'antiquité; il existait à Sparte une loi spéciale de Lycurgue; Platon l'exigea également, et désigna les femmes manquant à ces soins maternels comme l'excrément de la société. Déjà il a été dit que Mahomet le prescrivait. Parmi les nations qui suivent les doctrines de ce faux prophète, aucune femme ne peut sevrer ses enfants sans le consentement de son mari. Quand un père meurt, ses biens sont divisés en sept parties: deux vont à la mère et cinq à la progéniture. Si la mère a allaité ses enfants, elle a droit, en sus, à un tiers des cinq parties à partager entre les enfants. L'allaitement d'ailleurs était commandé par Zoroastre et Confucius, et, maintenant parmi les Chinois, une femme rebelle à ce règlement est inéligible à certains appointements publics; et dans plusieurs autres contrées orientales, remarque M. Thouret, la succession aux biens et dignités des parents est défendue aux enfants confiés à des nourrices mercenaires. Même à l'époque de l'an II de la république française, subsistait un décret portant que chaque mère qui allaitait son enfant et qui aurait besoin de secours, aurait droit d'en réclamer.

Je pourrais citer bien d'autres autorités parmi les anciens médecins et les Pères de l'Église même; et parmi les modernes, au lieu d'en citer deux ou trois, je pourrais faire appel à presque tous les membres

de notre profession, et notamment deux ou trois cents d'entre eux qui ont réclamé l'exécution de cette mesure; et si je ne réquiers pas de lois positives à ce sujet, cela ne provient pas du défaut de justice de ma cause, mais de ce que l'esprit public n'est point préparé pour un tel règlement coercitif. Contentons-nous pour le moment de l'influence morale.

Il se trouve environ trente mille médecins dans le Royaume-Uni. Ils seront capables d'apprécier la base sur laquelle repose ma doctrine, ceux-là surtout qui comprennent la physiologie comparée et la mettent en pratique; elle ne sera pas moins goûtée des ecclésiastiques profondément intéressés à la morale si intimement liée à la religion. La question est d'une haute importance pour tout homme doué de sentiments d'humanité; à tout propriétaire, à tout législateur, à tout ami de l'ordre social; l'universalité du monde entier est intéressée à la vérité de ces doctrines, pour son bien-être autant que pour celui des enfants.

Je vois clairement la terrible responsabilité que j'encours en promulguant ainsi des opinions qui, si elles sont adoptées, pourront dans un petit nombre de siècles, par l'influence de l'éducation, changer la face de la société dans tout le globe. Si l'estimation de la population de la terre portée à un milliard d'âmes est exacte, il y a environ 35 millions d'enfants qui naissent chaque année, et un nombre à peu près égal qui meurent à tout âge. L'adoption de mon principe, si j'ose le dire, pourra empêcher la naissance d'un nombre considérable de millions d'individus chaque année; je devrais donc fortement hé-

siter à divulguer ce système, si je n'avais la pleine conviction qu'il est réellement fondé sur les lois divines, qu'il pourra préserver de la maladie et de la mort prématurée des milliards d'individus qui naîtront, et contribuera ainsi immensément aux progrès du bonheur du genre humain. Les législateurs et les économistes ont pensé long-temps que résoudre le problème de la population et de la subsistance, ce serait renverser la plus forte barrière qui s'oppose à l'avancement social. Croyant donc consciencieusement que mes vues sur l'allaitement et l'organisation de la société renferment la solution de ce problème, je les livre au public avec la confiance que, malgré l'opposition qu'elles rencontreront de prime abord, la vérité finira par triompher de l'ignorance et des préjugés. Dans mes conversations avec plusieurs médecins de distinction, par rapport à la loi physiologique, j'ai eu la satisfaction de m'apercevoir que mes arguments en ont convaincu plusieurs. Je ne descendrai donc pas seul dans l'arène.

Pendant tout le temps que j'ai consacré à cette question, je n'ai pas perdu de vue les opinions de ceux qui se persuadent que le mariage devrait toujours avoir lieu à l'âge de puberté, et j'ai essayé de découvrir quelque autre loi dans la nature qui permit le mariage à cette période positive de la vie.

Les faits géologiques que le globe, dans les latitudes boréales par exemple, était autrefois plus chaud qu'il ne l'est aujourd'hui; que la chaleur abrège la vie reproductive de la femme, et que la culture même rend un pays plus chaud, me firent croire un jour

que peut-être ce fut l'intention de la Providence que, lorsque la terre serait couverte ou en train de se couvrir d'habitants, la culture diminuât le froid aux deux pôles, et conséquemment le nombre d'années de fécondité; et qu'il pouvait exister quelque influence atmosphérique ou céleste d'un progrès presque imperceptible, réduisant tellement la période reproductive, qu'à la fin, lorsque le monde serait entièrement peuplé, elle aurait rendu les populations stationnaires. Mais j'ai renoncé à cette idée, d'abord en ce qui concerne la culture, parce que, en supposant que, par exemple, l'île de Wight devait être convertie en un vaste jardin, sa température serait toujours sous l'influence de l'Angleterre et du continent; secondement, que, sous les tropiques ou sous les climats chauds, même avec l'allaitement naturel, les multitudes de la race humaine ont été aussi grandes que celles des Scythes du nord; et enfin, si une influence céleste, ou toute autre obscure influence, s'était fait sentir, elle aurait été bien faible; car l'histoire sacrée et cette partie de l'histoire profane à laquelle nous pouvons nous rapporter, ne nous suggèrent aucune raison de croire que la période reproductive de la femme, ou la gestation, a changé depuis environ 3,500 ou 4,000 ans.

Mais, peut-on demander, ne serait-il pas possible que ce fût toujours l'intention de la nature que le mariage se consommât de rigueur à l'âge de puberté, et qu'au lieu que la période des fiançailles entravât la marche de la population, ce fût au contraire la lactation prolongée de six mois et plus au-delà des trois

ans ? Il est assez curieux de voir que chez les autres mammifères, tels que les lapins, les chats domestiques, et même les ours du Nord, cet allaitement prolongé devient en réalité un soutien auxiliaire de la vie quand la nourriture habituelle est rare et quand elle manque tout-à-fait. Cependant l'intelligence de l'homme m'invite à me prononcer en faveur de l'usage des fiançailles, surtout lorsque la lactation a lieu naturellement. La période du délai du mariage se trouve ainsi raccourcie, et pendant ce temps la passion peut être maîtrisée. J'ai une opinion trop élevée de la nature humaine pour comparer à cet égard l'homme à la brute, et l'accuser de n'obéir qu'à ses impulsions animales dès qu'elles sont développées. Nous devons donc regarder l'intelligence de l'homme comme lui étant donnée pour restreindre ses désirs, non seulement pour un court espace de temps après la puberté, mais dans d'autres circonstances, telles que le veuvage, ou encore dans l'état de mariage pendant la maladie ou une absence nécessaire de l'un des époux. Ici, l'intelligence, comme la faculté de la parole, est une des distinctions de notre race.

Il me reste à parler d'une théorie assez ingénieuse publiée dernièrement sur ce problème dans le *Magazine de Blackwood*, par M. Doubleday de Newcastle-on-Tyne, et de dire quelques mots au sujet de l'organisation de la société et de l'organisation du travail.

M. Doubleday, autant du moins que j'ai pu en juger, a le mérite d'être le seul auteur qui ait fait la tentative d'une réplique un peu sensée aux doctrines de M. Malthus.

La théorie que développe M. Doubleday repose, dit-il, sur une base générale tant dans le règne animal que dans le règne végétal, laquelle veut, quand une espèce est mise en danger de destruction, que la nature lui communique invariablement une impulsion extraordinaire pour la perpétuation; et qu'au contraire, lorsque les moyens de perpétuation par la nourriture sont surabondants, les forces procréatives diminuent. Ainsi, par exemple, en ce qui concerne le monde végétal, il cite l'expérience des jardiniers et des botanistes, qui savent que, si une plante ou une fleur sont placées dans un terreau trop riche, elles cesseront de produire. Un jardinier qui veut au contraire économiser de la semence de concombre, ne donne pas à cette plante une forte quantité d'engrais. Par divers moyens extrêmement ingénieux, M. Doubleday a éclairci le principe qu'il émet, par des comparaisons tirées des vignes, des arbres fruitiers et des arbustes, et il conclut de ses prémisses que la profusion de nourriture dans cette division de l'histoire naturelle produit invariablement la stérilité, une végétation irrégulière et la maladie.

Dans la comparaison de la vie animale, il cite l'expérience des fermiers qui nourrissent et élèvent des bestiaux, et d'autres personnes qui, désirant avoir des élèves, ont soin de conserver les adultes dans un état de maigreur, parce que s'ils étaient gras, ils ne produiraient point. C'est ce qu'il prouve par l'exemple de la jument, de la truie, de la génisse, des lapins domestiques et même de la volaille. D'après un semblable procédé, il déduit sa théorie d'un ré-

sultat analogue dans l'homme par les observations positives sur notre espèce, à diverses époques et dans diverses contrées.

Le premier exemple qu'il cite, ce sont les ichthyophages dont parle Aristote, peuples qui ne vivent que de poissons, comme étant les plus prolifiques. Il nous cite encore des personnes qui, après des maladies de langueur, sont devenues fécondes; d'autres qui étaient stériles dans la prospérité, et qui, étant tombées dans la pauvreté, ont eu des enfants. Ensuite il nous présente le contraste des familles nombreuses et pauvres avec celles des membres de la Chambre des pairs sous le règne des Tudors, qui de nos jours ne peuvent compter qu'un petit nombre de représentants.

Pour placer son sujet, en ce qui concerne la race humaine, dans un point plus clair, il cite le peu de gens pauvres qu'il y avait dans l'île de Pitcairn, il y a cinquante ou soixante ans, et qui, dans le court espace de quarante années, ne se sont pas simplement accrus, selon lui, dans la proportion géométrique, mais se sont doublés infiniment plus vite; et tandis que d'un côté la population esclave des États-Unis d'Amérique s'est prodigieusement augmentée, les descendants des premiers émigrants ont sensiblement diminué. Cette diminution, continue-t-il, s'est aussi fait remarquer parmi la société des *Quakers*, électeurs de Newcastle, et les autres corporations appartenant aux classes supérieures et aux classes moyennes, et il conclut par une comparaison de la population de certaines contrées où la

nourriture animale est abondante, avec celle des pays où cette nourriture est plus rare, en tâchant de faire voir que dans la première l'accroissement est lent; et que dans l'autre, c'est-à-dire dans celle des pays pauvres où l'on vit presque exclusivement de végétaux ou d'aliments mesquins, il survient un plus grand nombre d'enfants, et que le chiffre se trouve doublé en bien moins de temps.

M. Doubleday résume sa théorie de la manière suivante :

1° Un peuple abondamment ou suffisamment pourvu d'une nourriture solide n'a pas, en général, de tendance à s'accroître.

2° Dans toutes les sociétés ainsi approvisionnées, la masse de la population reste stationnaire quant aux naissances, et l'accroissement qui a lieu d'une part chez les pauvres, se trouve contre-balancé de l'autre par la diminution dans les classes opulentes.

3° Cette loi embrasse toute la nature, chaque fois que les animaux inférieurs et les productions végétales cessent d'être productifs, selon que leur nourriture ou le sol est naturellement ou artificiellement trop abondant ou trop sec.

4° D'un autre côté, si l'espèce est en danger, faute de subsistance suffisante, ou par d'autres causes affaiblissantes, la tendance à la multiplication est immédiatement augmentée, et cette loi s'étend au règne végétal aussi bien qu'au règne animal.

5° Ces lois expliquent clairement les grandes différences dans l'accroissement des populations des di-

verses contrées, et nulle autre théorie n'a donné les raisons de ces contrastes, et nulle ne pourra les donner.

Pour le dire en peu de mots, dans les plantes, « la profusion de nourriture engendre invariablement la stérilité, l'irrégularité et la maladie de la végétation; l'analogie, dans cette circonstance (1), est la même entre la vertu productive des animaux, aussi bien que dans l'espèce humaine. »

C'est un point déjà admis que la diminution de la fécondité et même la stérilité peut exister et existe dans une certaine population, et jusqu'à un certain degré à tout âge et dans tout pays. Mais, d'après les principes de la physiologie établis par les biologistes, on admettra difficilement qu'un couple ayant une bonne maison, un bon lit, de bons vêtements, un travail modéré, de la nourriture animale et végétale ou solide, soit moins capable de procréer des enfants. Une telle position, au contraire, rendrait l'homme apte à reproduire avec autant de probabilité que les mêmes circonstances le mettraient en état de vaquer à son travail de chaque jour.

La stérilité est une maladie qui, comme le mal de tête, peut provenir de diverses causes. Le mal de tête peut naître d'une transpiration subitement arrêtée, du dérangement de l'estomac, de l'irritation des grands ou des petits intestins, de l'inflammation des diverses membranes cérébrales (même de la membrane muqueuse des poumons), du changement de sa

(1) *Blackwood's Magazine*, n° CCLVII. Edinburgh, March, 1837.

structuré. Il existe encore plusieurs autres causes de la stérilité; entre toutes on doit particulièrement noter les vices de conformation ou d'organisation. Elle peut provenir encore d'une détérioration de la constitution, par suite de la négligence des parents à observer les règles hygiéniques réclamées dans le jeune âge, ou en chargeant continuellement l'estomac des enfants d'aliments ou de boissons contraires à leur santé. Elle peut venir des excès du mari dans sa première jeunesse, ou de ceux de la femme en même temps; ces excès ayant affaibli ou détruit la puissance des organes de la génération. Il faut encore l'attribuer quelquefois à l'imagination, à un dérangement accidentel de la santé générale, à l'abus du mercure et d'autres médicaments malfaisants. Quelques unes de ces causes, du moins les dynamiques, sont du ressort de la médecine. Au moment où j'écris cette lettre, M. Gunning, inspecteur-général de nos hôpitaux militaires, vient d'appeler mon attention sur un cas de stérilité guérie par un des moyens désignés par M. Doubleday, notamment le changement de la fortune. La personne dont il s'agit, et que nous connaissions personnellement, n'avait pas eu d'enfants dans sa prospérité, et dès qu'elle fut devenue pauvre, quoiqu'elle ne fût pas privée de viande, elle se vit en peu d'années entourée d'une nombreuse famille. Avant son revers de fortune, elle menait du matin au soir une existence somptueuse et dissipée à Londres, éprouvant le dépit de n'être pas admise dans une classe de la société au-dessus de sa condition; mortifiée de ce que ses charmes, ses bijoux, ses diners

splendides, ses bals et ses soirées n'étaient pas plus en vogue que ceux des personnes qui, selon elle, avaient moins de droits à une considération distinguée, et n'osant pas, par orgueil, faire connaître les sentiments qui lui navraient le cœur.

La vie passée dans les divertissements où règne beaucoup d'étiquette est toujours plus ou moins nuisible à la constitution, et produit assez souvent les maladies de l'utérus. L'utérus et la santé générale agissent nécessairement l'un sur l'autre. Bien des cas de stérilité, j'en suis convaincu, proviennent de ce que l'ovum, sans que la femme s'en aperçoive, est expulsé par l'irritation utérine dès les premiers jours de la conception. J'ai connu deux ou trois personnes que l'influence de la navigation, à leur retour de l'Inde, avait rendues fécondes, qui, auparavant, n'avaient pu avoir d'enfants. J'ai connu une femme qui était influencée par l'air insalubre du voisinage d'une maison de campagne, tandis que son époux ni aucune autre personne de la famille n'en ressentait la maligne influence; un changement de résidence dans un autre comté changea la diathèse morbide et la remplaça par une diathèse salutaire qui fut suivie de la fécondité. M. Larrey (1), dans ses Mémoires militaires, mentionne plusieurs cas où la stérilité des femmes de soldats disparut par le changement de climat, entre la France et celui de l'Égypte, par exemple, cause attribuée faussement aux eaux du Nil.

Si la stérilité se rencontre principalement chez les

(1) *Mémoires de chirurgie militaire et de campagnes* de D. J. Larrey. Paris, 1812 et seq.

riches, il nous faut examiner les circonstances dont les femmes s'entourent elles-mêmes ou sont entourées malgré elles, ou voir s'il n'y a pas quelque diathèse morbide cachée. Ce sont là des causes plus ordinaires que celles des défauts de structure organique. Il arrive souvent qu'une veuve avec des enfants du premier lit n'en ait point de son second mariage, et que, cependant son mari venant à prendre une seconde femme, celle-ci lui donne de la famille; c'est ce qui arrive encore dans les cas appelés *double adultère*, ou, en d'autres termes, lorsque deux hommes échangent leurs femmes.

Il y a environ douze ans qu'un gentilhomme anglais, d'un caractère un peu original, envers qui j'ai contracté dans ma jeunesse des obligations personnelles, me consulta au sujet de sa nièce qui depuis deux ans souffrait d'une aménorrhée et qui était sur le point de se marier. Son oncle avait la simplicité de croire que, dans un pareil état de santé, le mariage serait immoral, parce que si la personne devait avoir des enfants, elle serait incapable de les nourrir, et il désirait savoir s'il n'y aurait pas quelque remède à cette infirmité. Après qu'il m'eut donné le détail du traitement général qu'elle avait suivi, et montré les ordonnances des médecins sous les soins desquels elle avait été placée, je lui dis que je ne voyais pas que l'art médical pût offrir d'autres ressources; et pour le satisfaire moralement, je lui exposai les idées thérapeutiques d'Hippocrate, idées si généralement connues sur cette maladie toute particulière. Mais cela ne le contenta pas, et me désignant quelques

vieux livres de médecine qui se trouvaient sur une table, près de nous, il me fit part de son subit presentiment que ces ouvrages anciens pouvaient contenir quelques renseignements utiles en pareil cas. Je promis de les parcourir et de le revoir quelque temps après. En arrivant aux pages où il s'agissait des maladies utérines, je trouvai le traitement qu'employaient les anciens pour la ménorrhagie ; alors il me vint dans l'idée que l'on pourrait faire un effort pour guérir la maladie de sa nièce en mettant en action les sympathies mammériennes dont parle Hippocrate ; ce qui fut immédiatement exécuté, et la maladie disparut en quelques semaines. Je fis part de cet événement à mes confrères par un article contenu dans les revues médicales de ce temps-là. Cette circonstance me fit connaître aux nombreuses amies de la dame. Plusieurs femmes mariées qui avaient la même maladie se confièrent à mes soins ; le traitement suivi fut assez uniforme pour toutes, cependant avec abondance de la nourriture animale. Leur santé se rétablit, et sur sept de ces dames, il y en eut trois qui pour la première fois devinrent mères ; une quatrième devint enceinte, mais fit toujours des fausses couches au troisième mois. Les trois autres cas furent sans succès. Bien que l'on se soit exprimé de manière à en éluder avec soin la désignation, c'est sans doute ce traitement par les sympathies mammériennes qui de temps à autre figure parmi les annonces du journal de Galignani, sous le titre de *Consolation adressée aux riches sans enfants*, etc.

Outre ces raisons, il en est une autre, fondée sur la

physiologie de l'homme, qui, je pense, doit être fatale à la théorie de M. Doubleday. En accordant que tout le monde ait de la nourriture animale en abondance, la moyenne existence de notre race, et celle probable à partir de la puberté, serait considérablement prolongée; la première peut-être de dix ou quinze ans, et l'autre de deux ou trois, de sorte que le gain, supposant un effet stérile par rapport aux masses des populations, serait imperceptible. Il en resterait davantage de vivants pour perpétuer la race, et conséquemment les naissances seraient donc beaucoup plus fréquentes. Dans bien des départements de la France situés le long des côtes maritimes où le poisson abonde plus que dans les départements de l'intérieur, les habitants ne se multiplient pas plus vite que dans le centre du royaume; et en admettant que cette réponse ne soit pas assez convaincante, de ce que les habitants de l'intérieur se nourrissent principalement de végétaux, néanmoins si nous comparons la France et l'Angleterre proprement dite dans leur situation actuelle, l'état de la population des deux pays milite aussi contre les opinions de M. Doubleday. Relativement à la population, il se consomme en Angleterre plus de viande qu'en France; car sur les 34 millions dont se compose la population française, il y en a les deux tiers qui ne goûtent jamais de nourriture animale plus d'une fois par semaine; beaucoup même n'en font jamais usage. Et pourtant l'Angleterre double sa population tous les cinquante ans, tandis que la France ne double la sienne que tous les cent trente à cent quarante ans. Les Juifs, pen-

dant leur séjour en Égypte , avaient leurs vases pour faire cuire leur viande. De 70 et quelques âmes , comme nous l'avons déjà indiqué, leur population s'est élevée à 3 millions en 215 années, selon les uns; selon d'autres, en 230; enfin d'autres commentateurs veulent que ce soit en 430 ans(1).

La théorie de M. Doubleday est aussi réfutée par ce que nous voyons aux États-Unis d'Amérique et dans la Russie. Tous les Américains avec lesquels je me suis entretenu sont d'accord que dans les divisions occidentales de l'Union, l'Illinois, l'Ohio, et Wisconsin, par exemple, il y a beaucoup plus d'enfants nés que dans les premières et les plus anciennes colonies, telles que New-York, Massachussets et Hampshire. Dans les États occidentaux, le terme moyen des naissances pour chaque famille s'élève à six ou sept enfants, et l'on a attribué, et je crois pouvoir le faire justement, ce grand développement de population à ce que les habitants ont une grande facilité à trouver des vivres non seulement provenant du règne végétal, mais une abondance de substances animales 1° dans leurs maisons, à cause du peu de cherté de la subsistance, c'est-à-dire ce qui est nécessaire à la nourriture des animaux domestiques; 2° par la grande quantité d'animaux sauvages; 3° tout homme possédant un fusil peut abattre autant de gibier qu'il le désire; et de plus les riches salaires des industriels les mettent tous en position de se marier de très bonne heure. D'ailleurs, aux États méridionaux les esclaves sont tous nourris avec différentes

(1) *Exode*, xvi, verset 3.

espèces de chair ; ce n'est pas l'intérêt des maîtres de les nourrir avec des végétaux exclusivement, et cependant M. Turnbull, notre consul à la Havane, qui avait tous les moyens de connaître leur condition, m'a assuré que le doublement de la population des classes noires aux États-Unis arrivait très souvent tous les quatorze ou quinze ans, accroissement plus rapide que dans aucun autre pays du monde. Aussi la Russie comparée à la France est certainement un empire où la nourriture animale est plus générale, et cependant elle double sa population infiniment plus vite. Dans plusieurs provinces de la Russie, le terme moyen des naissances s'élève à six et sept par famille, nombre presque deux fois plus grand que les familles françaises, et à peu près trois fois celles de Genève. Dans les Pays-Bas, la nourriture animale est aussi plus abondante qu'en France, et cependant les naissances, selon M. Quetelet, sont dans la proportion de seize et dix-sept dans la Belgique et la Hollande, à quinze dans les départements français (1).

Je ne veux pas quitter ce sujet sans donner une nouvelle explication de sa véritable cause, c'est-à-dire comment il se fait que les familles des hautes classes et des moyennes viennent à s'éteindre, tandis que celles des pauvres font plus que se maintenir, surtout comme me l'a assuré un de mes amis d'Édimbourg, homme très estimable et rempli de talents ; que

(1) Admettant que la chair, comme nourriture, puisse influer un peu sur le nombre des naissances, un tel effet diminuera la contrainte morale de trois, quatre ou six mois, conséquence contre laquelle il n'y a rien à dire.

lui-même et beaucoup d'autres, à la lecture des idées de M. Doubleday, furent convaincus de la fausseté des opinions de M. Malthus, et se rangèrent du côté de M. Godwin, qui prétend que, sous le rapport de la population, il ne manquait plus dans les institutions sociales qu'un changement qui mît à la portée de toutes les familles l'abondance des choses nécessaires à la vie. C'est là, je présume, aussi l'opinion de M. Alison dans son dernier ouvrage sur les principes de la population, où il propose d'introduire la culture des jardins potagers, comme en Flandre, pour subvenir aux besoins de la population agglomérée dans les grandes villes; proposition qui n'engendrerait que des maux dans une société procréative, et qui, j'en ai bien peur, dans tout autre état de la société, ne serait pas suivie du bien que M. Alison se promet. Comme ces écrivains, je désire que les pauvres soient fournis de toutes choses nécessaires au soutien et aux agréments de la vie; mais pour que cela soit possible, il faut qu'ils remplissent les devoirs de la lactation et qu'ils s'abstiennent du mariage aussi longtemps qu'il ne leur offre pas la perspective d'une vie à l'abri du besoin.

Le déclin et l'extinction des familles opulentes, et la multiplication croissante des familles pauvres remontent à une époque bien reculée. Un passage du commencement de l'Exode semble y faire allusion. «Voyez, dit le roi d'Égypte à son peuple, voyez les enfants d'Israël; ils sont plus nombreux et plus puissants que nous (1).» Tel était aussi le cas chez les

(1) *Exode*, 1-9.

Grecs (1), et la législation romaine renferme bien des ordonnances qui tendent à renforcer la multiplication des citoyens (2). Les écrivains sur la statistique de Berne, de Genève et de Venise donnent les mêmes exemples de diminution et d'extinction des familles. A Genève, quoique les registres aient été mieux tenus qu'en aucune autre partie de l'Europe pendant près de quatre cents ans, vous chercherez en vain les héritiers des grands noms qui fleurirent en cette ville dans les xv^e et xvi^e siècles. Parmi la bourgeoisie de Berne, de 1583 à 1564, quatre cents quatre-vingt-sept (3) familles reçurent le droit de bourgeoisie. Dans deux siècles, trois cent soixante-dix-neuf s'éteignirent, et en 1783 il n'en restait plus un cinquième. De 1684 à 1784, deux cent sept familles avaient cessé d'exister.

Du temps de Bodin (4), le nombre des nobles vénitiens se trouvait réduit à 4 ou 5,000; Amelot en porte le chiffre à 2,500; et quand Addison écrivit, ils n'étaient plus que 1,500, quoique beaucoup de nouvelles familles fussent créées nobles. Outre les familles composant la Chambre des pairs et les populations des bourgs, nous trouvons les mêmes pertes sociales indiquées dans les histoires de notre contrée. Dans le comté de Warwick, excepté la famille du comte Spencer, celle de Sheldon de Brailes et de Shirley d'Eatington, et quelques autres, à peine en

(1) Mitfords, *History of Greece*, vol. 1, pag. 248, 1^{re} édition.

(2) Ensor on population, pag. 52.

(3) *Bibliothèque de l'homme public*, tom. V, II^e partie, pag. 30.

(4) *De la République*, liv. II, pag. 225.

trouve-t-on une sur vingt de celles qui sont nommées sur la liste de Dugdale qui ait des représentants *aujourd'hui*.

Et pourquoi cela ? Ce n'est certainement pas à cause de l'usage de la viande qu'il faut l'attribuer. La grande raison dominante consiste dans les mariages tardifs, et la nature désavoue ces retards.

Le terme moyen du nombre d'enfants par mariage peut être un peu plus de quatre ou cinq parmi les classes riches habitant la campagne, dont environ la moitié meurt avant la période nubile. Voilà donc cinq enfants par deux familles des classes supérieures qui parviennent à l'âge de seize à dix-huit ans. Si les deux aînés sont des garçons, il peut arriver dans des cas individuels qu'ils ne sont ni capables ni désireux de se marier, même après vingt et un ans, peut-être pour le même motif que Guillaume de Hollande exposa à sir William Temple : que sa fortune ne le lui permettait pas !! Chaque année ainsi perdue rapproche l'individu de la mort, et amène l'extinction de son nom de famille. Le second fils est peut-être à l'armée ou dans la marine, enseveli dans une grande ville ou dans les colonies. Il diffère son mariage jusqu'à ce que, dans son opinion, il soit devenu riche. Il peut avoir eu une liaison et même des enfants qui ne portent point son nom. Quoi qu'il en soit, il est virtuellement célibataire par rapport à sa progéniture ostensible, quand il hérite des biens de son frère mort sans enfants. Dans de pareilles circonstances, il suffit de deux ou trois générations pour effacer le nom d'une famille de la liste d'un comté ou d'une

ville. Souvent des enfants chétifs, élevés délicatement et maladifs, augmentent trop fréquemment le triste résultat des mariages retardés et des mœurs débauchées. Si une sœur se marie, c'est lorsqu'elle est jeune; et à défaut de postérité du côté des frères, la succession passe à la ligne féminine. Il est très clair que la propriété passe du côté des femmes; car autrement elle entrerait dans le domaine de la couronne, ou deviendrait le plus souvent le partage des étrangers. L'une et l'autre de ces occurrences sont rares. Ce passage de la propriété dans les mains des femmes n'est pas une nouveauté; car cela est souvent arrivé en Grèce, où les hommes ne se mariaient qu'à trente-cinq ans, et même à Rome. L'état des juifs qui vivent dans les grandes villes fortifie cette opinion; car, avec une moyenne de vie plus courte et une plus mauvaise santé que celles des gens riches qui habitent la campagne, ils trouvent moyen de maintenir le chiffre de leur population, et leurs richesses leur permettent toujours d'acheter de la viande. C'est à ce qui précède que l'on peut attribuer en partie leur usage de se marier jeunes, par obéissance au commandement de Dieu.

Il peut se rencontrer des cas où la bonne chère, disons plutôt l'abus de la bonne chère, produise la stérilité, comme il engendre la goutte et d'autres maladies attaquant d'abord la santé en général; c'est ici le moment de rectifier une opinion qui s'est beaucoup accréditée, que la stérilité est presque toujours exclusivement chez la femme. Les anciens médecins ont remarqué la stérilité chez les gladiateurs grecs

et romains; et comme l'aristocratie et la classe moyenne comprenant l'armée, la marine et les divisions non productives, telles que les propriétaires, les rentiers, etc., ne s'élèvent pas, dans toute l'Europe, à plus de un vingtième ou un trentième des autres classes ensemble, et comme le nombre ne diminue guère, cette puissance, qui influe sur la population entière, est bien circonscrite. Je ne vois donc dans les auteurs qui ont écrit sur la population, rien qui soit capable de faire changer mes opinions quand je soutiens que les trois principaux régulateurs de la population sont : 1° les mariages qui se font dans la première jeunesse ou dans un âge plus avancé; 2° la plus ou moins longue durée de l'allaitement; et 3° une moyenne de la vie plus ou moins forte.

M. Malthus et la plupart des auteurs qui ont écrit sur la population et la subsistance, ont parlé des divers plans de l'organisation de la société, de la propriété et du travail. Je n'ai que très peu de mots à dire sur ces matières.

La nécessité d'une organisation qui mette les gouvernements en état de comparer les ressources d'une nation et les besoins des masses, a été plus ou moins admise dans tout pays civilisé. Chez nous le territoire est divisé en paroisses, comtés et royaumes; mais notre connaissance de l'état actuel de leurs produits et de la production possible de la surface territoriale est d'une imperfection déplorable. Et il en est ainsi d'un grand nombre de sources de notre richesse nationale; tout est presque approximatif.

Dans toute connaissance de cette nature aussi bien que dans l'organisation de notre peuple, il nous reste beaucoup à acquérir.

Quant à l'organisation de la société et de la propriété telle qu'elle a été proposée par Platon et Aristote, par Condorcet, Wallace, Owen, Fourier, Saint-Simon, et les autres systèmes publiés depuis quelques années, j'avoue que je les crois impraticables. Tout ce que j'ai lu au sujet de ces plans d'organisation de la société et du capital, ne m'a jamais convaincu que M. Scrope fût dans l'erreur à l'égard des objections qu'il présente dans ses Principes d'économie politique. Beaucoup de ces écrivains, tels que M. Owen, M. Young, M. Doherty et le docteur Harrison Black, ont sans doute les meilleures intentions en faisant valoir leurs vues. Mais si nous traitons de pareils plans de chimères et d'utopies, puisqu'aucun n'a encore pu être mis en pratique dans l'étendue d'aucune nation du monde, le socialiste ne peut avoir que peu de chose à dire contre ma candeur à présenter ainsi mes objections. Car, dans les pages précédentes, j'ai écarté la grande difficulté de M. Malthus et de ses adhérents, qui, vers la fin du dernier siècle, ont pensé que la vérité des proportions arithmétiques et géométriques était une objection tranchante et insurmontable aux pensées de socialisme de M. Godwin, et de tous les autres écrivains qui veulent changer les institutions actuelles de la société.

On peut admettre, franchement, qu'une organisation vaste et complète de la société et de la pro-

priété d'une nation sont des objets essentiels dans tout pays, grand ou petit; et c'est sous ce point de vue que l'antiquité la plus reculée a considéré cette question. Cette organisation était certainement plus complète dans les temps anciens que dans les temps modernes. Il est très probable que la société était parfaitement organisée dans les premiers siècles des Égyptiens, dont Moïse possédait les connaissances. Hérodote attribue à Amasis les perfectionnements qui y ont été apportés. Diodore, Élien et Diogène-Laërce parlent aussi de semblables progrès dans ce pays, long-temps avant leurs époques respectives. Dracon l'établit à Athènes. Les lois de ce genre, celles surtout concernant la propriété, étaient très sévères chez les anciens, et la responsabilité de leur exécution pesait sur chaque citoyen en particulier. Leur infraction était rigoureusement punie et entraînait souvent la peine de mort. A Corinthe, où l'on pardonnait une première transgression, la récidive emportait, comme ailleurs, le dernier châtiment. Il est plus que certain que l'organisation de la société en Grèce était empruntée des Juifs; car nous trouvons que les Lacédémoniens et les Juifs étaient regardés comme frères et de la souche commune d'Abraham (1).

D'après les relations intimes et formées de bonne heure par les Romains avec l'Orient, il est probable qu'ils ont emprunté des Grecs le recensement décimal de la population. Quoi qu'il en soit, les Romains l'opéraient avec une exactitude minutieuse dont nous n'avons aujourd'hui qu'une faible idée.

(1) I. *Macchabées*, 12 et 21.

Le recensement devait naturellement être en usage à Rome du temps de Romulus; autrement le nombre spécifique d'infanterie et de cavalerie avec la division qu'il a faite du territoire n'aurait pu nous être transmis par les historiens.

Servius Tullius connaissait sans doute le système de Solon, comme il connaissait ses autres lois. Tous les citoyens romains capables de porter les armes étaient le premier objet de son recensement; mais cela s'accompagnait en même temps des tables des naissances, des décès et des âges de toutes les classes de la société. Le rapport fidèle de la valeur de tout genre de propriété mobilière et immobilière était soigneusement exigé tous les cinq ans, quelquefois tous les sept. Ces rapports étaient soumis à un examen sévère, et furent exactement enregistrés pendant plus de dix siècles consécutifs. Cicéron a donné une liste des différentes demandes qui exigeaient ce compte-rendu (1). L'individu était obligé, par serment, d'affirmer la fidélité de sa déclaration. Néanmoins ce n'était pas seulement à Rome que les recensements étaient en usage; car dans les Discours de Cicéron, en faveur du poète Archias, il est fait allusion aux recensements d'Héraclée qu'il ne pouvait produire devant les juges, parce que l'édifice qui renfermait les registres avait été réduit en cendres pendant la guerre d'Italie. Nous pouvons nous former une idée de l'exactitude scrupuleuse de ces rapports officiels d'après une ancienne inscription donnée par

(1) *De Legibus*, III, 3 et 4.

Gruter (1) et par Orelli (2), relative aux habitants de Cœres, qui fait voir que l'enregistrement avait lieu chaque jour, c'est-à-dire que les officiers recevaient les comptes-rendus journallement.

Pour l'exécution des lois romaines, les mémoires étaient de première nécessité; car il y avait un âge fixé par une loi pour faire prendre à la jeunesse la robe prétexte et la robe virile, une période pour la cessation de la minorité, une pour l'admission aux ordres équestres et sénatoriaux, et un époque pour être nommé tribun du peuple, questeur, préteur, censeur, et consul. Il y avait encore un temps désigné qui autorisait le jeune homme à se marier, à se mettre en possession de ses biens, à contracter des dettes, et à prêter serment devant les tribunaux.

Quant aux autres divisions du personnel, il y avait des tables à cet effet, et des rapports sur les deux sexes, constatant l'ordre auquel ils appartenaient, leur âge, leur situation particulière, leur pays natal, les revenus du père et de la mère, et des mineurs mariés ou non, avec ou sans enfants de l'un ou de l'autre sexe. Les esclaves se divisaient en mâles et en femelles; on indiquait leur métier, leur emploi, leur profession; on exigeait un rapport sur le produit spécifique de leur travail, soit en argent, soit autrement, avec un compte aussi exact de leurs enfants.

Le cadastre embrassait l'étendue et la valeur des maisons avec le terrain qui les entourait, les qualités des champs, la nature de la culture soit du blé ou

(1) N^o 214 et 215.

(2) *Select. inscrip.*, n^o 3787.

tout autre grain, soit que le terrain fût couvert de pâturages, de vignes, d'olives, d'arbres, de plantes, de bois; soit qu'il fût marécageux, désert, entrecoupé de lacs, d'étangs; soit qu'il contînt des fours à chaux, des mines de sel, etc. On y joignait la désignation de la ville dont les domaines étaient le plus rapprochés, les propriétés qui entouraient ces domaines, la totalité de leurs produits et le nombre des fermiers et des autres personnes qui y étaient établis. Des officiers étaient chargés de l'exécution de ces mesures légales, sous les titres de *agrimensores peræquatores, censitores, inspectores*, qui réglaient, classaient la population avec la valeur brute de toute propriété, de tout revenu, et en faisaient leurs rapports embrassant tous les pays conquis, même la Grande-Bretagne. Ces rapports étaient gravés sur trois tables d'airain, dont l'une était déposée dans le tabularium de la république ou de l'empereur, la seconde envoyée à la localité pour servir de document incontestable en cas d'aliénation, de contestation, ou de perte de la copie nationale. Les familles néanmoins en avaient une troisième qui n'était que rarement admissible en cour de justice, bien que ce fût la coutume de la transmettre de père en fils avec le plus grand soin, pendant plusieurs générations. Des pierres étaient placées dans les champs pour marquer les limites de la propriété. La tentative de la part d'un citoyen d'enlever ces pierres sans autorisation était frappée d'une amende d'environ 1,250 francs. Un esclave qui se serait rendu coupable de ce crime (car cette action était considérée comme un crime) aurait été sur-le-champ mis à mort. Les fonctions d'arpenteur

(*agrimensor*) valaient, à Rome, à celui qui en était revêtu, la plus grande confiance, et passaient pour une profession honorable. On avait même fondé des collèges pour l'instruction de la jeunesse dans cet art, et les arpenteurs recevaient du propriétaire des terrains cadastrés une rétribution à raison de quinze francs pour deux cents arpents, non compris les frais de voyage. Pour éviter la confusion, chaque famille était obligée de se faire inscrire dans son lieu natal; ce fut en conséquence de cette loi que, sous l'empereur Auguste, Joseph fut obligé de venir avec Marie, de Nazareth, ville de Galilée, à Bethléem en Judée, parce qu'il était de la famille de David. Ce fut pendant ce recensement que le Christ naquit à Bethléem (1). Les détails du recensement romain se trouvent d'une manière très développée dans les œuvres de Godefroy, le code de Théodose (2), et brièvement dans l'*Économie politique des Romains*, par M. de La Malle (3). Le recensement était considéré comme une chose si importante, que l'empereur Auguste-César écrivit de sa propre main un abrégé des rapports de tout l'empire, sous le titre de *Breviarium totius imperii*. Dans ce résumé se trouvait le nombre des citoyens, des alliés sous les armes, et des esclaves; les res-

(1) Saint Clément pensait que le Christ était né six ans avant le commencement de l'ère vulgaire. Le père Magnan (*Problema de anno Nativitatis Christi*, Rom., 1772) croit que cette naissance eut lieu huit ans auparavant, et M. de La Malle onze ans plus tôt. M. de La Malle déduit son opinion des passages de l'Évangile, de l'historien Josèphe, des synchronismes des proconsuls de Syrie, de l'époque de la mort d'Hérode, etc. Il n'a pas encore publié les raisons qu'il a de penser ainsi.

(2) *De Censu*, XIII.

(3) Paris, 1840.

sources de l'empire, l'état des flottes, les provinces, les royaumes, le montant des contributions directes et indirectes, des taxes, des dépenses, des profits de l'État, et l'indication des sommes versées dans le trésor public et ailleurs. Cet abrégé fut écrit au moyen des renseignements qui lui furent donnés par un nommé Balbus, greffier-général du recensement pendant le règne de cet empereur; l'exactitude des détails était même poussée plus loin que nous n'avons dit. Caton l'ancien, affirme Plutarque, ordonna que les voitures, les vêtements et les ornements des femmes, des meubles, des ustensiles de cuisine fussent compris dans son recensement. Il serait, en effet, impossible d'imaginer un recensement plus complet que celui des Romains. Certainement il n'existe rien de semblable, soit en Europe, soit en Amérique.

Quoique les Romains aient emprunté leur système de recensement des Grecs, et que ceux-ci l'aient imité des Juifs, il deviendrait sans doute difficile, du moins pendant long-temps, d'amener l'opinion générale de notre pays à se soumettre à une investigation si minutieuse de nos propriétés et de nos revenus. M. Wallace écrivait, il y a quatre-vingts ans, qu'il désespérait d'avoir un simple dénombrement de la population de notre île. Cependant, tout grand royaume devrait connaître les détails d'un recensement à la romaine, tout aussi bien que les pères de famille connaissent les objets qui dépendent de leurs établissements.

La division décimale de la population aurait probablement continué l'organisation de notre patrie

depuis le moyen-âge, où elle a existé, jusqu'à présent, si nos dissensions intestines, nos guerres, ne l'eussent détruite après son introduction, de même que les naissances trop fréquentes, les animosités et les guerres détruisaient par intervalle l'ordre et l'organisation en Palestine. Cependant nous trouvons dans les livres des Macchabées que ce même dénombrement décimal fut renouvelé et continué par les Juifs, pendant plus de douze cents ans, c'est-à-dire depuis le temps de Moïse jusqu'au règne d'Antiochus Épiphanes, à l'empereur Auguste, et même jusqu'à la chute de l'empire romain. Dans une société procréative, cette organisation ne subsisterait pas longtemps; ce serait le contraire dans une société multiplicative. Une société où régnerait un parfait équilibre entre la population et les moyens de subsistance serait, pour me servir de l'expression de M. Malthus, semblable à une pierre adamantine. Peu de rébellions, comme l'a remarqué lord Bacon, ont eu lieu, dont la plupart n'aient été excitées par le manque de vivres. Nos masses ayant appris d'abord qu'un état multiplicatif de la société est essentiel au bonheur de chaque individu; que les dépenses qu'entraîne la royauté ne sont en réalité qu'une bagatelle dans un État; que l'accumulation des richesses, jusqu'à un certain point, dans de certaines familles, est à désirer, puisqu'il en résulte le profit de tous, le mécontentement et les agitations politiques disparaîtraient d'eux-mêmes au moyen d'une éducation convenable.

Pour obtenir cependant le plus grand bonheur au plus grand nombre du peuple, il faut en outre l'établissement des principes déjà émis, y ajouter

une bonne organisation de travail dans l'acception la plus étendue du mot.

Par l'organisation du travail, y compris les vocations de tout genre, l'on doit considérer la division des différents membres d'une nation en classes ouvrières ou professions, etc., etc., etc., non de la manière usitée chez les anciens Egyptiens ou Indous modernes comme castes, mais bien selon les diverses catégories de condition dans un pays, de façon que les demandes faites soient autant que possible en rapport avec les offres, et *vice versa*, les offres avec les demandes.

Adam Smith, il y a un siècle environ, a remarqué que les pasteurs de l'Église anglicane étaient en plus grand nombre que les places vacantes; vérité aujourd'hui impossible à nier. On pourrait dire pareille chose de notre profession et presque de toutes les autres en général: pendant ces dernières vingt années, j'ai connu trente ou quarante personnes exerçant la médecine qui moururent prématurément à cause des influences physiques ou morales, suite de l'impossibilité de gagner assez d'argent pour faire face aux dépenses occasionnées par leur position dans le monde. Six d'entre eux ont succombé dans les hôpitaux publics, soit en Angleterre, soit à l'étranger; quatre périrent par le suicide. Je doute beaucoup qu'il se trouve un praticien parmi une vingtaine qui laisse à sa mort, par suite de son état, les dépenses de son éducation et une rémunération pour le temps perdu dans ses études et dans la pratique de son art. La plupart sont criblés de dettes; la misère soufferte par des commis, des peintres et des ouvrières est incroyable.

Mais il faut convenir que la vanité, la paresse et l'ambition en sont la plus grande cause; vices énormes contre lesquels l'humanité ne saurait trop fulminer! Parmi la classe industrielle, il est certain que si le travail, n'importe de quelle espèce, ne peut occuper que 900 personnes, et que les demandes d'occupation faites s'élèvent à 1,900 individus, ces derniers seront plus ou moins dans la misère à cause de l'immense concurrence; et au contraire, si le travail existe pour 1,900 individus, et qu'il n'y en ait que 900 pour faire face à cette demande, les salaires s'élèveront tout de suite. Dans ces derniers cas l'ouvrier devient le maître, réglant ses gages de la manière qu'il lui plaît.

Mais comment peut-on, dans une nation multiplicative, fixer l'organisation de la société sur une base telle, que la somme des offres soit toujours à peu près égale à celle des demandes? 1° Il faut que nous introduisions chez le peuple le système décimal de dénombrement, afin de l'employer comme moyen de connaître exactement les renseignements préliminaires et nécessaires à remplir cette tâche; 2° par des observations et l'expérience de la statistique, ayant pour but de régler les vocations des individus; 3° en employant des personnes qui auraient soin de mettre cette harmonie en pratique. — Un tel arrangement occasionnera nécessairement des dépenses considérables; mais dans une société multiplicative la dépense sera bien au-dessous de celle perdue dans la société procréative actuelle, je veux dire par la mortalité énorme d'enfants et d'adolescents avant qu'ils arrivent à leur douzième ou quatorzième année.

La somme des pertes ainsi encourues doit être portée annuellement dans les trois royaumes, au moins à 4 ou 5 millions de livres sterling. Je ne doute nullement qu'un tel système sera avidement saisi par les masses, vu les bénéfices incontestables que chaque famille en retirera. La population entière pourrait être ainsi rendue une grande association ou compagnie d'assurance mutuelle, et il n'y a pas besoin de changer en aucune façon les institutions organiques de la société.

Maintenant j'arrive à la conclusion. En corrigeant les épreuves, j'ai remarqué plusieurs répétitions de mots et de faits; elles proviennent de ce que le manuscrit anglais présentait plus de développement que les Lettres ci-dessus, et mon éditeur avait limité à trois cents pages le contenu de mon ouvrage. J'ai acquis, par cette abréviation, la preuve si souvent répétée, qu'il est cent fois plus difficile de raccourcir le texte d'un livre qu'il ne l'est d'en composer un nouveau. Mon empressement de livrer mon ouvrage au public provient aussi du désir que j'avais de le produire avant la discussion très prochaine, dans le parlement, de la loi des pauvres. De là viennent les fautes que je puis avoir commises. Si j'ai atteint cependant le but annoncé dans ma première Lettre, c'est-à-dire d'exposer clairement mes opinions, le reste n'est que secondaire. Quoi qu'il en soit, j'accueillerai avec reconnaissance, non seulement les observations corroborant mes idées, mais encore celles propres à réparer mes omissions. Je ne tiens pas tellement à mes doctrines qu'elles ne puissent être modifiées quand on me fera connaître en quoi elles sont erro-

nées. Pour résoudre le problème de la population et de la subsistance, il faut indiquer les moyens d'obtenir pour tous une maison confortable, un bon lit, l'abondance de vivres, les vêtements nécessaires, et aussi les moyens d'instruire les enfants sous le rapport physique et moral, ou au moins tâcher de procurer la plus grande somme de bonheur possible au plus grand nombre de peuples; selon moi, il faut, dis-je, suivre les principes que je viens d'exposer dans les Lettres précédentes. Les maux qui présentement affligent l'espèce humaine proviennent principalement: 1° des fautes commises dans chaque famille individuelle; 2° de mauvaises institutions et de mauvaises lois; 3° de mauvais gouvernements. — Rien que l'éducation de tout genre mettra un terme aux fléaux destructifs, qui dominent partout dans ce moment-ci. Une éducation étendue sous le rapport physique, moral et religieux, donnera de la sécurité aux trônes, aux riches la garantie de leurs propriétés, et cela par un moyen très simple, le contentement du peuple.

FIN.

TABLE ANALYTIQUE.

LETTRE I.

De la population et de la subsistance de l'homme.	1
Plan de l'ouvrage.	ib.
Importance de la question appréciée par le <i>Quarterly Review</i> .	3
Id. par rapport à l'Angleterre.	ib.
Base de la question.	3
Nature prolifique des plantes et des animaux.	ib.
Id. Des poissons.	ib.
Id. Du froment, par Sadler de Leeds.	ib.
Progression de la population en Irlande.	ib. et suiv.
Travaux d'arpentage en Irlande, par M. Griffith.	ib.
Étendue de l'île.	ib.
Quantité de terre en Irlande qui peut servir à l'alimentation.	ib.
Poisson fourni par les lacs et les rivières.	5
Opinion de sir W. Petty sur la population ancienne de l'Irlande.	ib.
Recensement de 1821, 1831, 1841.	6
Appréciation des calculs précédents.	7
Émigrations et guerres de France.	ib.
Mortalité par la seconde des causes précédentes.	ib.
Combien la surface de l'Irlande pourrait nourrir d'individus.	8
Définition des mots VICE et MISÈRE en économie politique.	ib. et suiv.
Combien d'arpents de terre nécessaires à la subsistance de chaque famille.	10
Combien, selon Lauderdale et Alison, l'Angleterre pourrait alimenter d'individus.	11
Étrange spectacle qu'offrirait le sol avec une population toujours croissante.	ib.

LETTRE II.

Considérations sur l'accroissement de la population en Irlande.	13
Appréciation des conditions climatiques et atmosphériques.	ib.
Conjectures diverses.	14
Bases réelles de l'accroissement de la population.	15
Suite du sujet dans toutes les conditions voulues de moralité.	ib.
Opinions de Price, Chalmers et sir W. Petty.	16
De Malthus.	17
Causes ou obstacles.	ib.
Suite, division en 3 classes.	18
Tableau résumé.	19
Énumération des principaux obstacles qui s'opposent à l'accroissement de la population.	20

LETTRE III.

Examen de deux questions pratiques.	21
Citations de l'ouvrage de Malthus.	22
Énonciations mathématiques.	ib.
Doublement de la population aux Etats-Unis du nord de l'Amérique.	23
Manuel de la statistique des Etats-Unis, par M. Blodget.	23
Principes d'économie politique de M. Carey.	24
Possibilité du doublement de la population dans une colonie russe.	25
Indifférence de certaines personnes sur les proportions inégales appliquées à l'accroissement de la population.	26
Partisans de Malthus.	ib.
Accroissement de la population des	

Marche constante du perfectionnement.	74	Durée de la faculté procréative chez les négresses.	ib.
Science mécanique, applications.	ib.	Proportion entre la naissance des filles et des garçons dans l'Europe moderne.	101
Puissance de l'esprit humain.	75	Au cap de Bonne-Espérance.	ib.
Non-conceptions et avortements préconisés par les législateurs et les prêtres de l'antiquité.	77	Durée moyenne de la gestation.	102
Gladiateurs à Rome.	78	Autres causes influentes sur la reproduction de l'espèce.	ib.
Triumphes romains.	79	Importance attachée à la stérilité, par Fourier et Doubleday.	103
Guerres de religion; influence de toutes ces causes sur la population.	80	Proportion des fausses couches sur les naissances en Angleterre.	104
Castration dans les différentes parties du globe.	81	Examen de l'intensité de la fécondité aux différentes époques de la période reproductive.	104 et suiv.
Mutilations diverses.	ib.	L'âge auquel il faut se marier est le point physiologique le plus frappant dans la multiplication de l'espèce.	106 et suiv.
Calculs de Grégory King sur l'accroissement probable de la population.	83	Age fixé par Aristote et Platon.	108.
Table de Wallace.	84	L'ALLAITEMENT influe sur les naissances.	108
Réfutation d'une hypothèse.	ib.	Le temps de l'allaitement variait chez les Grecs et les Romains.	109
Opinion de Malthus sur les résultats du vice et de la misère.	85	Chez les juifs.	ib.
Exposé sommaire des vues que contiendront les Lettres suivantes.	86	Exemples d'allaitements prolongés.	110
LETTRE V.			
Examen de quelques points de physiologie et de pathologie concernant la statistique.	88 et suiv.	Fait extraordinaire cité par la Revue médico-chirurgicale.	ib.
Procréation.	90	Influence de la durée moyenne de la vie sur la naissance des enfants.	111
Sept périodes principales dans la vie de l'homme.	91 et suiv.	Grand nombre de naissances dans les familles opulentes d'Angleterre.	112
Disciples de Pythagore.	94	Maximum d'enfants élevés d'un seul mariage.	113
Périodes d'accroissement et de décroissement.	ib.	Influence de l'esprit sur la puissance générative.	ib.
Différence de la faculté reproductive chez l'homme et chez la femme.	96	Influence directe des avortements et des infanticides sur la population.	114
Déviations des lois de la nature par rapport à la fécondité de la femme.	97	Exemples de continence dans le veuvage et l'état monastique.	ib.
Observations statistiques.	98	LETTRE VI.	
Précocité chez les peuples du pôle septentrional.	99	Devoirs nécessaires pour le bonheur	
La menstruation est particulière à l'espèce humaine.	ib.		
Cohabitation; opinion des Pères de l'Eglise.	100		

individuel.	116	res, Saint-Hilaire, Lawrence.	142
Education morale, physique et intellectuelle.	118	Accouplement des animaux.	143
Fiançailles de Jacob.	119	Grossesses survenues pendant l'allaitement en Angleterre.	ib.
Conformité d'opinions avec Malthus.	ib.	Diathèses pendant la période reproductive chez la femme.	145
Monogamie, basée sur l'égalité entre les sexes.	120	Principes de la reproduction.	146
Nécessité des fiançailles, appuyée sur les textes mêmes de l'Écriture-Sainte.	121	Résultats de l'allaitement selon les lois naturelles.	147
Soins à donner aux enfants.	122 et suiv.		
Considérations particulières sur la LACTATION TRIENNALE des enfants.	126	Impossibilité supposée de l'allaitement triennal eu égard à la constitution des femmes.	149
Graduations à observer pendant cette période de la vie infantine.	127	Exceptions.	150
Préjugés sur l'allaitement.	128	Réfutation des opinions du docteur Ashwell.	151
Preuves à l'appui du système d'allaitement triennal.	129	Exceptions.	152
Biologie comparée.	130	Exemples puisés chez les Marseillaises, par Desessarts.	ib. et suiv.
Histoire naturelle de l'homme d'après Hippocrate, Galien, Burdach, Magendie, etc.	ib. et suiv.	Autres puisés dans l'histoire ancienne.	156 et suiv.
Allaitement chez les animaux.	132	Cas peu fréquents de mortalité chez les nourrices.	159
Instincts.	133	Physiologie de la menstruation.	ib.
Périodes lactaires.	134	Sécrétion passive du lait.	160 et suiv.
Observations de Buffon sur les soins maternels.	135	Observations physiologiques de Fourcroy sur la sécrétion du lait.	161
Sevrage des enfants en Turquie.	136	Conséquences du non-allaitement personnel.	ib.
Chez les aborigènes d'Afrique et d'Amérique.	ib.	Pathologie.	163 et suiv.
Première évulsion dentaire.	ib.	Vices des nourrices.	167
Antagonisme entre les <i>mammæ</i> et l'utérus.	137	Tentatives faites pour supprimer l'allaitement.	169
Observation des anciens sur la position naturelle des enfants, <i>note</i>	ib.	ENFANTS-TROUVÉS.	170
Médecins allemands.	138	Causes de la grande mort, qui pèse sur les enfants en Europe.	172
Histoire de la médecine de Sprengel.	ib.	Essai sur les probabilités de la vie humaine, par Déparcieux.	173
Ecrivains de l'antiquité.	139		
Citation du Commentaire de Marcrobre sur l'allait. triennal.	ib.		
Remarques.	140		
Gestation en opposition avec l'allaitement.	141		
Opinion de MM. de Blainville, Serres, Saint-Hilaire, Lawrence.	142		

LETTRE VII.

LETTRE VIII.

Maladies des enfants, conséquences de l'allait. par les nourrices.	180	se disculper.	208
Sympathies de l'estomac et du cerveau.	181	Sa bonne foi.	209
Causes probables de l'hydrocéphale.	ib.	Contradictions de sa doctrine.	210
Id. Des autres maladies en général.	182	Bill proposé à la chambre des communes, par Pitt, en 1797.	ib.
Id. Des tumeurs scrofuleuses, etc.	183	Retard que pourrait éprouver le mariage.	211
Nombreuses familles en Irlande.	184	Croître et multiplier.	212
Dépopulation probable de l'univers si les mariages n'étaient contractés immédiatement après la puberté.	185	LETTRE X.	
Avantage que retirerait la société de l'allaitement triennal.	186	Causes des déviations des lois de la société.	213
Accouchement forcé à 7 mois, par sir C. Mansfield Clarke.	187	Incontinence.	214
Conséquences favorables de l'allaitement triennal pour les familles pauvres.	189	Les lois divines révélées, justifiées par celles de la biologie.	ib.
Crainte des naissances annuelles dans les classes ouvrières.	191	Un des commandem. de Dieu mal compris par les théologiens.	215
LETTRE IX.		Changement qui a dû être opéré dans le commandement <i>croître et multiplier</i> .	216
Règles tracées par les moralistes.	193	Epître de Paul aux Ephésiens.	217
Nécessité d'offrir de l'attrait à la vertu.	195	Loi anglaise sur le mariage.	ib.
Principe de M. Hume sur l'éducation à donner aux enfants.	196	En Ecosse.	218
Religion chrétienne.	197	Oraison dominicale.	ib.
Influence de l'athéisme. <i>ib.</i> et suiv.		Influence du paganisme.	219
Nécessité des fiançailles, et raisons à l'appui.	201	La monogamie prescrite par J.-C.	ib.
Utilité des mariages précoces, appuyée sur le Talmud.	202	Opinion de Montesquieu sur la monogamie.	220
Statistique et causes de la prostitution.	203	Cas exceptionnels relatifs au mariage.	ib.
Cérémonies des fiançailles en Judée.	ib.	Objections aux doctrines de Malthus.	221
Opinion mal fondée de la différence des âges.	205	Craintes inspirées par le surcroît de population.	222
Concubinage précoce.	206	Influence de la presse sur les destinées futures du genre humain.	223
Egalité des sexes.	207	LETTRE XI.	
Remèdes proposés par Malthus aux maux de la société.	ib.	Conditions indispensables des mariages.	225
Efforts tentés par cet auteur pour		Observation de Blackstone.	227
		Prostitut. à Rome et en Grèce.	228
		A Londres et à Paris.	ib.
		Considérations générales sur la prostitution.	229 et suiv.
		Epoque de l'histoire chez les juifs où il n'existait pas de prosti-	

Elévation du prix du travail dans une nation multiplicative.	280	Faits géologiques.	299
Loi des pauvres, considérée par Malthus.	281	Intention de la nature.	300
Doublement de la population.	ib.	Allaitement prolongé chez les animaux.	301
Exemple comparatif.	282	Théorie de M. Doubleday de Newcastle, publiée dans le <i>Magazine de Blackwood</i>	301 et suiv.
Suite de l'examen de la loi des pauvres.	283	Résumé de la théorie.	304
Abaissem. des salaires, causes.	284	Stérilité.	305
Opinion de M. Walter sur la loi des pauvres.	285	Causes diverses.	ib.
Libéralité que doit avoir une loi des pauvres.	286	Maladies de l'utérus.	307
Citation d'Homère.	ib.	Aménorrhées guéries par l'aut.	308
<i>La demande du travail, faite maintenant par le pauvre, serait nécessairement faite par le riche.</i>	287	Annonces sur la stérilité.	309
Discussions sur la l. des céréales.	ib.	Les populations limitrophes de la mer en France ne sont pas plus fécondes que celles du centre.	310
Population stationnaire.	288	Réfutation de la théorie de M. Doubleday.	311
Quantité de terre pour chaque individu si la population continuait de s'accroître pendant 35 ans.	ib.	Extinction des familles des hautes classes de la société.	312
Conséquences défavorables qui en résulteraient.	289	Date d'une époque très reculée.	313
Révoltes.	290	Causes déduites de la statistiq.	315
Formes de gouvernem., ce qu'elles coûtent relativement.	291	Mutation de la propriété.	316
Projet de jonction des possessions anglaises de l'Amérique.	292	Lieu d'élection de la stérilité.	ib.
		Plans divers de l'organisation de la société.	317
		Propositions de Platon, Aristote, Condorcet, Wallace, Owen, Fourier, Saint-Simon.	318
		Recensement à Rome.	319
		Valeur de la propriété.	320
		Cadastre.	321
		<i>Economie politique des Romains</i> , par M. de La Malle.	323
		Opinion de saint Clément sur l'époque exacte de la naissance de Jésus-Christ, note.	ib.
		Système de recensement des Romains emprunté aux Grecs.	324
		Quel serait le sort d'une société procréative.	325
		Organisation du travail, base du bonheur du peuple.	326
		Remarques d'Adam Smith.	ib.
		Impossibilités résultant d'une société procréative.	327
		Conclusion.	328 et suiv.

LETTRE XIII.

Considérations sur l'allaitement chez les peuples vivant à l'état de nature.	294
Causes de la négligence des femmes pour remplir leurs devoirs naturels.	295
Appui de la législation.	296
Partage des biens chez les croyants de Mahomet.	297
Zoroastre et Confucius.	ib.
Anciens médecins et Pères de l'Église.	id.
Importance de la question.	298
Responsabilité qu'encourt l'auteur de ce livre.	ib.

FIN DE LA TABLE.



